This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

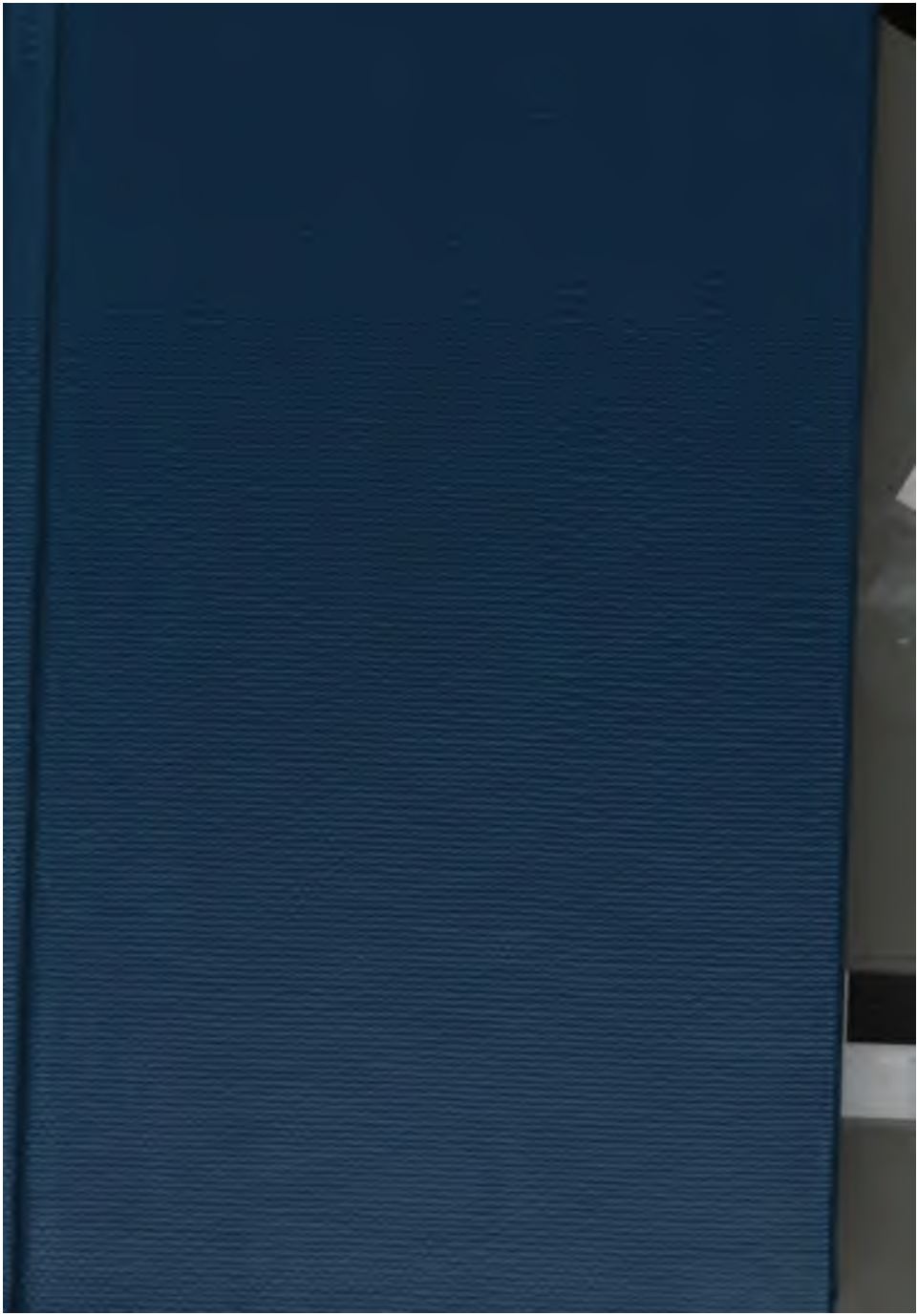

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

ÉTUDES HISTORIQUES

UR LE XVIE ET LE XVIIE SIÈCLE

EN FRANCE

PAR

GABRIEL HANOTAUX
//

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1886
Tous droits réservés.

DC110
H6

AVERTISSEMENT

Les études rassemblées dans le présent volume ne se rattachent pas l'une à l'autre par la trame d'un récit continu. Elles présentent pourtant une certaine unité.

Elles tournent toutes, en somme, autour d'une même question : Comment expliquer la forme particulière de la civilisation française dans le grand siècle, dans le siècle classique, dans le siècle de Louis XIV? Quelles sont surtout les origines de la situation politique de la France à cette époque? Quelle part la nation elle-même eut-elle dans le choix de son gouvernement; quelle part lui revient dans les actes heureux ou funestes dont ce gouvernement a pris seul, jusqu'ici, la responsabilité devant l'histoire?

Je ne puis prétendre, certes, que des questions

STANFORD UNIV
LIBRARIES

aussi vastes soient tranchées ou même étudiées à fond dans les courts chapitres réunis ici. Mais ce que je puis affirmer, c'est que la préoccupation de les résoudre n'a jamais été absente de mon esprit, alors même que j'écrivais sur des feuilles légères « jouets des vents ».

N'ayant point l'intention de dissimuler le caractère si évidemment éphémère d'études qui ont paru en articles séparés, en « variétés » comme on dit dans *le Temps* et dans la *République française*, je n'avais en quelque sorte aucune modification à leur faire subir. J'ai pris seulement le soin de marquer, à la fin de chacune d'elles, la date de l'année dans laquelle elle a été écrite pour qu'il fût facile de se mettre au point de recul qu'exige déjà leur lecture. Je n'ai rien ajouté au texte primitif. J'ai fait quelques corrections de forme et quelques suppressions.

J'essayerai en terminant de plaider encore la cause de ce volume par une considération d'un autre ordre. On remarquera que les différentes études qu'il renferme sont le compte rendu de la plupart des ouvrages historiques importants qui ont paru en France sur le XVIe et le XVIIe siècle, depuis huit années.

Mon livre s'est écrit ainsi, au fur et à mesure que d'excellents livres se publiaient, et par le

fait même de leur publication. Il en résulte pour lui cet avantage qu'il offre la récapitulation des efforts si honorables faits par l'école historique française pour étendre et préciser la connaissance de notre passé national. Il peut avoir ainsi une sorte de mérite : c'est celui qu'il emprunte aux autres, et il en est de lui comme du roitelet des légendes populaires qui, se cachant sous les ailes de l'aigle, s'éleva dans des régions supérieures où l'on fut tout étonné d'entendre soudain sa petite chanson.

Paris, 1er juillet 1886.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR LE XVIe ET LE XVIIe SIÈCLE EN FRANCE

PREMIÈRE ÉTUDE

LE POUVOIR ROYAL SOUS FRANÇOIS Ier

La question que pose, devant l'histoire, le règne de François Ier est celle de l'autorité absolue des rois, en France. Avant ce prince, la royauté, même celle de Louis XI, ne s'était pas dégagée du système féodal. Elle faisait partie d'un organisme qui, par sa complication même, l'entravait et la modérait. A l'avènement de François Ier, la vieille machine gît par terre, brisée en morceaux, et le nouveau système, ayant rompu tous ses liens, va pouvoir fonctionner librement. Le successeur de Louis XII est le premier roi du *bon plaisir*.

Les nombreuses publications que la nouvelle école historique consacre au règne de François Ier [1], per-

1. *Études sur François Ier*, par Paulin Paris. 2 vol. in-8°. Techener, 1885. — *Anne de Montmorency*, par Francis Decrue. 1 vol. in-8°, Plon, 1885. — *Fin de la vieille France : François Ier*,

mettent de pénétrer, peu à peu, dans les ressorts du gouvernement que ce prince inaugura. Ce qui a été admis jusqu'ici comme un fait peut être, dès maintenant, expliqué comme une évolution naturelle de l'histoire du peuple français. Il ne sera pas inutile d'indiquer quelques-unes des phases par lesquelles cette évolution a passé et surtout d'essayer de dégager la force intime en vertu de laquelle elle s'est produite.

I

Du 31 décembre 1514 au 1er janvier 1515 un saut brusque est fait par l'histoire. Louise de Savoie écrit sur ses tablettes : « Mon fils, mon César est roi... Quelle récompense des adversités et inconvénients advenus en ma fleur de jeunesse! »

Ce cri d'une âme et d'une ambition longtemps comprimées est plein de menaces. Le nouveau roi, en effet, est un *César*. Le laurier des empereurs irait mieux à sa tête que le capuchon fleurdelisé dont s'était coiffé le bon roi Louis XII.

Un coup de balai est immédiatement donné sur l'ancienne France.

par Mme Coignet. 1 vol. in-8°, Plon, 1885. — *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, par Burckhardt. 2 vol. in-8°. Plon, 1885. — *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac*, publiée sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques, par Jean Kaulek. In-8°. Alcan, 1885. — *Œuvres complètes de P. de Bourdeille, sieur de Brantôme*, publiées par Ludovic Lalanne, Paris, Renouard, pour la Société de l'histoire de France.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas seulement le changement du personnel : toutes les mutations de régime ont habitué l'histoire à des faits analogues ; mais c'est l'admirable unité d'esprit, la discipline stricte qui, dès le premier jour, s'établit autour du nouveau roi.

Son prédécesseur, certes, était aimé, estimé, obéi ; mais avec une réserve d'indépendance, presque de familiarité ; et si les faiseurs de soties le raillaient sur les places publiques, il voulait qu'on les laissât faire.

Il en est tout autrement sous « ce gros garçon » qui lui succède. Moins d'un an après la mort de Louis XII, trois clercs qui s'étaient avisés de représenter « Mère Sotte gouvernant la cour, taillant, pillant et dérobant tout », furent poursuivis et incarcérés, trop heureux de se sauver de prison et d'échapper au sort tragique qui les attendait, en se réclamant de l'asile d'une église où ils purent se réfugier.

Ainsi la vieille et sage expérience du défunt roi était moins rude que la jeune et turbulente légèreté du nouveau. Ce qui était concours respectueux la veille, dut être, le lendemain, obéissance inclinée et soumission muette.

D'où vient un pareil changement? Que s'était-il donc passé en France par suite de l'avènement du comte d'Angoulême?

Il n'était pas né pour le trône. Quand il vint au monde, en 1494, Charles VIII vivait encore. Rien ne pouvait faire prévoir la fin prématurée de ce roi. Rien ne pouvait faire supposer que son successeur, Louis XII, mourrait sans héritier mâle. Le jeune prince n'avait pas deux ans quand son père mourut.

Sa sœur Marguerite était son aînée de trois ans environ. Les deux orphelins restèrent avec leur mère veuve, en province, loin de la cour, habitant soit un hôtel de médiocre apparence à Angoulême, soit le château féodal de Romorantin.

Mais leur mère et leur institutrice, Louise de Savoie, n'était pas une femme ordinaire. L'attente de la fortune réservée à son fils se saisit d'elle, dès que Louis XII fut monté sur le trône. Peut-être que l'astrologie, à laquelle elle s'adonnait, avait caressé son rêve. Elle vécut pour l'unique pensée de la couronne que chaque année rapprochait de cette chère tête.

Dans sa solitude, elle se nourrissait de ces espérances, de ces ambitions, de la haine même et du dédain que ne lui ménageaient pas la jalousie inquiète d'Anne de Bretagne et l'imprudence des courtisans du jour. Sous son strict voile de veuve, la jeune femme de vingt ans étouffa la jeunesse, les passions, les délices de la vie; elle fit inscrire, sur la porte de sa chambre, la devise dont la douceur maternelle corrige à peine l'austérité : *libris et liberis*.

Cette femme fière, ferme, forte, ardente eut l'influence la plus considérable sur son fils et, par la suite, sur l'administration du royaume et sur la conduite des affaires. Elle les dirigea, comme elle avait dirigé sa maison, avec autorité, avec âpreté, avec courage. Quand le hasard des événements fit de son François, grand garçon de vingt ans, un roi, ce fut elle qui régna.

François d'Angoulême avait été élevé librement et rudement. La seule passion de Louise de Savoie,

l'amour tendre qu'elle portait à ses enfants, avait laissé ce tempérament fougueux se développer à sa guise. C'était un beau et solide gaillard, débordant d'exubérance et de vigueur, prêt à dépenser, dans une vie de fêtes et de combats, l'excès de sève dont la nature et l'éducation l'avaient rempli.

Les armées sont une grande école de despotisme. Les anciens rois de France assis sur les lys, entourés de leurs conseillers clercs et des gens de robe, prenaient des avis, consultaient autour d'eux, écoutaient les gens sages et expérimentés qui connaissaient les traditions et qui avaient réfléchi sur la raison des choses.

Ce n'est pas de telles gens que l'on rencontre auprès du jeune prince. Il a vécu au milieu d'une jeunesse brutale, militaire, apte aux horions et aux coups d'épée, de tête folle et d'ambitions plus folles encore.

S'il a lu, ce sont des livres de chevalerie; s'il cherche à imiter, ce sont les exploits fabuleux, déraisonnables, hors de la réalité et du sens commun, des Amadis et des Lancelot. Il a eu aussi entre les mains les livres érotiques de l'antiquité; car la rigide Louise ne fermait sa bibliothèque ni à Ovide ni à Pétrone. Il a lu enfin les fantaisies burlesques et dépravées de la moderne Italie. Tel est son bagage, tels sont les modèles qu'il se propose, telles sont les leçons qu'il a reçues.

Son gouverneur, le maréchal de Gié, célèbre par le procès que lui intenta la reine Anne, ne paraît avoir eu ni la volonté, ni les moyens de mettre son élève dans une voie meilleure. Sa vie s'était passée dans les camps et elle s'était, en quelque sorte, couronnée

par un scandale, auquel Louise de Savoie elle-même avait été mêlée.

Si la guerre est une mauvaise école de politique, au moins de politique modérée, l'amour n'est pas plus sage; lui aussi est un dominateur. Un beau garçon, comme François d'Angoulême, habitué à mettre à mal dames et damoiselles, à berner les maris et à malmener ceux qui poussaient l'impudence jusqu'à vouloir défendre leur honneur, avait pris, dans ses faciles conquêtes, des habitudes d'esprit et de cœur peu compatibles avec les devoirs austères qu'impose le gouvernement des hommes.

Lorsqu'il monta sur le trône, le pouvoir, ce n'était pas, pour lui, le souci des affaires, les méditations absorbantes, les lourdes responsabilités sans consolation. Non, c'était la pompe des fêtes, le tumulte des combats, l'éclat de la gloire, c'était, — que sais-je? — la renommée et les éperons d'or conquis, l'épée ou la lance au poing, sur les champs de bataille ou dans les tournois.

Pourtant le jeune roi n'était pas seulement de cœur brave et de tempérament amoureux; il était aussi d'intelligence ouverte, et le grand torrent d'idées qui emportait son siècle avait passé sur lui. Son éducation, quoique négligée, s'était faite, en quelque sorte, de l'atmosphère qu'il avait respirée. Comme tous ses contemporains, il avait tourné, de bonne heure, ses regards vers l'Italie.

L'Italie n'apprenait pas seulement à l'Europe les lettres et les arts. Elle lui enseignait l'art de gouverner les hommes. Il émanait d'elle comme un

t qui réchauffait le vieux monde en-
s les torpeurs du moyen âge et qui lui
vie tout entière.

de Rome et la chancellerie vénitienne
ffi, à elles seules, pour répandre les doc-
velles de la diplomatie et de la politique.
réalité, dans le fourmillement des petits
se partageaient la péninsule, il n'en était
i ne pût fournir des exemples. Il n'est pas
e de gouvernement qui n'ait été essayée
s ce pays, comme il n'est pas une maxime
e gouverner qui n'ait été formulée par ses
politiques.

dans ces matières, la mode exerce son
Les monarchies de l'Europe se mirent à
s princes et des tyrans de Naples, de Flo-
le Ferrare. Qu'on étudie la vie d'un Alphonse
. d'un François Sforza, d'un Frédéric d'Ur-
retrouvera comme une miniature anticipée
ence d'un grand roi du XVIe et du XVIIe siècle.
a même autorité chez le prince, la même
adroite chez les courtisans; c'est l'entou-
ne cour rigoureusement soumise aux lois de
te, attendant tout d'un regard, d'un mot
. persuadée, comme dit Burckhardt, « que
issance et toute dignité émanent du prince ».
talage du luxe, la grande dépense pour les
ts, le culte de la vie intellectuelle, la dépra-
norale élégante, c'est enfin la recherche de
es jouissances, tempérée seulement par le
s proportions, par le frein de la décence et
neur individuel.

Il ne manqua aux princes italiens, pour pousser ce genre de vie au comble éclatant qu'il atteignit en France sous Louis XIV, que l'étendue du pays à pressurer pour subvenir à tant de frais, et la durée de la domination.

Mais on ne peut nier qu'en organisant sur des bases nouvelles l'existence de la royauté française, François Ier n'ait eu, sous les yeux, ses contemporains de la péninsule et que l'influence italienne n'ait, au point de vue politique, exercé son empire sur les destinées de notre pays.

Il faut reconnaître d'ailleurs que ni l'éducation qu'il avait reçue d'une mère ambitieuse, ni les habitudes d'autorité brutale et « à la soldade » qu'il avait contractées dès l'enfance, ni même le désir d'imiter les cours italiennes n'auraient suffi pour faire du jeune roi le premier monarque absolu qu'ait eu la France, si d'autres raisons, plus puissantes, tenant à l'essence même du génie national et se rattachant à la situation dans laquelle François Ier prenait le pouvoir, ne l'avaient poussé et ne lui avaient, en quelque sorte, mis le pied à l'étrier et la bride à la main.

La France d'alors était nettement monarchique; mais surtout elle renfermait un grand parti passionnément centralisateur et autoritaire, qui arriva aux affaires à l'avènement de François Ier.

C'est une question qui se posera pour l'historien futur de ce règne et que les documents actuellement publiés ne permettent pas d'élucider, de savoir par suite de quelles circonstances les chefs de ce parti

entourèrent, de bonne heure, Louise de Savoie et son fils. On ne connaîtra pourtant les raisons de leur gouvernement que quand ce point précis aura été mis en lumière.

Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que ce parti paraît avoir trouvé son centre dans le midi de la France et notamment au parlement et à l'université de Toulouse, qui passaient alors pour « l'école des plus grands magistrats et des premiers hommes d'État ».

La jeunesse qui se pressait sur les bancs de cette université célèbre, y recevait des leçons qui ne sont pas perdues pour la postérité. Elles sont heureusement consignées dans des livres dont la connaissance jette un jour intéressant sur les doctrines particulières qui avaient cours alors, dans certaines parties de la France et dans certaines régions du monde politique.

Un opuscule de Jean Féraud, publié en 1515, et un livre de Charles de Grassailles, dédié d'abord au chancelier Duprat, puis au chancelier Guillaume Poyet, exposent, avec une autorité doctorale, les décisions qui tombaient, à cette époque, de la bouche des professeurs de l'Université et des légistes du Parlement. L'esprit politique que ces publications révèlent est celui du pur despotisme.

La « grandeur et superexcellence du roi de France » y est célébrée dans des termes dont l'orgueil de Louis XIV ne pourrait que se déclarer satisfait. Il est proclamé le roi des rois, un Dieu sur la terre, le vicaire de Jésus-Christ : « Il est comme l'étoile du matin sur les nuages du midi et, seul parmi tous les monarques,

il porte la couronne de liberté et de gloire ». Ses ambassadeurs doivent précéder ceux de tous les rois. Il est roi très chrétien, fils aîné de l'Église, roi par la grâce de Dieu, ne tenant la couronne que de lui-même et de son droit héréditaire. Il n'est tenu à respecter d'autre droit que la *loi salique* qui l'a placé sur le trône.

De ces principes qui ne sont nullement, comme on pourrait le croire, les hyperboles de la flatterie, mais bien les axiomes d'un droit politique, toutes les conséquences venant à l'autorité absolue du prince sont fermement déduites.

Seul le roi de France fait les lois et les interprète. Il est au-dessus d'elles et aucune d'entre elles ne peut lier sa volonté. Seul il a le droit d'enrôler des troupes, de battre monnaie, de lever des impôts à son gré. Les Etats généraux lui adressent les doléances du *plat pays* et lui parlent à genoux. Il est maître du patrimoine ecclésiastique, comme du domaine civil de son royaume. Il est l'égal du pape, l'égal de l'Empereur et tient avec eux la balance du monde.

Toute la capacité politique reconnue aux Français paraît être de discuter sur les différentes modalités de l'obéissance qui sont au nombre de neuf, ni plus ni moins : Il faut obéir : sans retard, sans discussion, avec l'oreille, avec l'œil, avec la main, avec les pieds, avec le corps tout entier, afin que la volonté de celui qui commande soit entièrement exécutée.

Un pareil système, dont la formidable logique a toujours dépassé le cadre de la réalité, était embrassé cependant, du moins en théorie, par la plupart des

hommes considérables qui avaient alors autorité sur la direction des affaires publiques. Il paraîtrait absurde, s'il n'était pas expliqué.

Sans remonter à ses origines, qu'il faudrait suivre dans le dédale de l'œuvre des légistes, il suffit de rappeler qu'au moment où il était enseigné dans les écoles par les professeurs, et appliqué aux affaires par les ministres de François Ier, il était l'abstraction la plus sévère et la plus élevée du sentiment de l'unité nationale.

La France était sortie de la longue période de souffrance qui s'est appelée du nom général de *guerre de Cent ans*, avec un ardent besoin d'indépendance, de centralisation et d'unité. La vivacité de son tempérament et la promptitude de ses impressions l'avaient précipitée du côté qui paraissait lui promettre la prompte réalisation de ses désirs, du côté de la royauté. Elle symbolisa, dans le roi, l'existence et l'indépendance de la société française.

Le sol national, il est vrai, était, depuis longtemps, débarrassé de l'invasion étrangère ; mais deux grands périls extérieurs dressaient encore leur menace sur le monde ; c'était le pape et c'était l'Empereur.

L'Empire, accru tout à coup par la prospérité soudaine de la maison d'Autriche et par la succession des royaumes espagnols, pouvait prétendre au rétablissement de l'ancienne domination romaine sur l'Europe occidentale.

La puissance ecclésiastique, arrivée à son comble par l'usage d'une longue autorité, non seulement spirituelle mais aussi temporelle, pesait alors si lourdement que, de toutes parts, les efforts des

esprits libres tendaient uniquement à secouer son joug.

Tandis que l'Angleterre et l'Allemagne cherchaient leur voie dans la perspective d'une révolution du dogme et d'un schisme, la France avait cru rencontrer la sienne dans le sens de l'indépendance de l'Église nationale.

Par la Pragmatique-Sanction, les rois s'étaient emparés de cette politique de résistance; ils l'avaient faite leur. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on voit la théorie du *droit divin*, dès sa naissance, s'appuyer sur les revendications anti-ultramontaines et choisir, comme un des éléments de sa grandeur, la lutte contre l'autorité papale.

La royauté, tant dans le temporel que dans le spirituel, était donc le centre vers lequel convergeaient les vœux de tous les Français qui avaient le sentiment de l'indépendance nationale.

Elle pouvait réclamer aussi tous ceux qui étaient contre la subdivision et le désordre intérieur. Les institutions du moyen âge, faussées ou épuisées par le long usage, n'assuraient plus ni la tranquillité de la vie particulière, ni la sécurité de la vie publique. Les seigneurs éparpillés sur le sol national, ne trouvant plus, dans la guerre, ni argent, ni honneur, ou se ruinaient, ou se jetaient dans le brigandage, ou se mettaient au service du roi.

Les villes qui avaient joui, autrefois, sous le régime communal, d'une ère de prospérité et de demi-indépendance, étaient devenues la proie des oligarchies locales, et il en était arrivé de leurs finances ce que l'on voit se produire toujours dans l'adminis-

dration des propriétés collectives mal surveillées. Elles étaient obérées et réclamaient presque toutes, du roi, la garantie du contrôle et le frein qu'elles ne se sentaient pas assez fortes pour s'imposer à elles-mêmes.

Même les États généraux qui manifestaient le plus d'indépendance, instinctivement et comme à l'aveugle, poursuivaient l'œuvre de la centralisation et du despotisme. C'est à leurs cahiers que sont empruntés presque textuellement ces grandes ordonnances du XVIe siècle, sur lesquelles repose l'édifice royal du XVIIe. Sous des paroles parfois véhémentes et qui sont comme un écho des souvenirs classiques et des harangues du forum, il serait facile de démêler les instincts pratiques ou plutôt les nécessités sociales qui poussaient tous ces tribuns à l'accroissement de la force centrale, contre laquelle ils paraissaient lutter. Il n'y a pas une décision importante des États qui ne soit ou un appel à l'autorité royale, ou une protestation contre l'exercice insuffisant de cette même autorité.

Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas eu, en France, au début du XVIe siècle, un certain nombre de personnes éclairées qui concevaient l'avantage d'un régime monarchique tempéré, et qui eussent préféré ne pas abandonner tout le gouvernement du royaume à l'arbitraire du roi.

Il suffit de suivre les débats de la grande et libérale assemblée de 1483; il suffit de parcourir tel passage, souvent cité, de Commines, pour se rendre compte de la fermeté avec laquelle de bons esprits s'attachaient à l'idée d'un système qui eût pourvu,

par le contrôle et la surveillance de la nation, aux erreurs, aux insuffisances ou aux intermittences du pouvoir royal.

On voit notamment que chaque changement de règne, chaque régence qui mettait, ne fût-ce que pour un instant, en péril l'existence nationale, provoquait de la part de tous comme une reprise de conscience, et qu'on réclamait, de tous côtés, la réunion des États généraux.

On voyait alors se reformer, ou plutôt apparaître de nouveau sur la scène politique, un autre parti, un parti libéral, qui se fortifiait momentanément des erreurs et des excès du parti autoritaire.

Mais il faut bien reconnaître qu'en temps ordinaire, notamment dans une période de gouvernement régulier, alors que le roi était dans la force de l'âge et de la santé, la France paraissait disposée à suivre l'impulsion du grand parti autocratique, de ce parti qui, sans vouloir s'embarrasser de la prévision des éventualités, se confiait en la royauté, lui remettait la direction des intérêts généraux, lui laissait enfin tout le pouvoir, dans l'espérance de recevoir de lui, en retour, toute satisfaction d'honneur et toute tranquillité.

Encore une fois, c'est ce parti qui arriva aux affaires à l'avènement de François Ier. Le roi, par son âge et par ses qualités extérieures, offrait une assez heureuse réalisation de ce que le vœu populaire se plaît à rechercher dans un prince. Ses ministres étaient assez habiles et assez expérimentés pour donner à son pouvoir le caractère d'un gouvernement à la fois très personnel et très actif. De là

le succès si prompt et si extraordinaire du nouveau régime.

Ce succès, malgré les erreurs nombreuses accumulées si rapidement, se maintint parce que, par une assez rare coïncidence, le roi François Ier sut montrer les qualités qui pouvaient attacher à sa personne la noblesse et les gens d'épée, tandis qu'il maintenait la direction de sa politique dans la ligne qui lui avait été tracée par les légistes, ses premiers conseillers.

Brantôme observe avec raison que, pendant tout le règne, la plus grande part dans l'administration des affaires fut réservée aux gens de robe. En cela, François Ier préludait encore, instinctivement peut-être, mais très clairement, à ce qui devait être la politique réfléchie de Louis XIV. Il se ralliait tout ce monde *légiste* qui fut pendant trois siècles le grand appui de la royauté.

Celui de tous ses ministres qui paraît avoir eu sur lui la plus haute influence, celui en qui se résument les tendances autoritaires de toute l'époque, l'homme qui, certainement, a eu la vue la plus claire du principe, et de la méthode de gouvernement qui convenait au principe, fut Antoine Duprat.

L'histoire a épousé contre sa mémoire la haine des nombreux intérêts lésés par son administration. Il n'en reste pas moins une des figures les plus intéressantes de notre passé. Il fut le prototype, quelque peu scolastique, mais très nettement accusé, des grands cardinaux-ministres qui ont achevé l'œuvre d'unification et de domination entreprise par lui.

Il était originaire de cette Auvergne, féconde en ministres du pouvoir absolu. La première partie de sa carrière paraît avoir dépendu de la protection du duc de Bourbon.

Il ne faut pas oublier en effet que, pendant les premières années du règne, le duc de Bourbon, dont la haute intelligence ne peut être niée, fut un des conseillers les plus écoutés du jeune roi. Il était évidemment, en 1515, des amis intimes de Louise de Savoie. Il appartenait à la même « cabale ». Sa recommandation était aussi puissante. C'était le temps où l'on restaurait, pour la lui offrir, la charge de connétable.

Plus tard, il se brouilla avec ses anciens amis, avec ses protégés. Mais ce fut à la suite d'une intrigue politique mal connue et dont le véritable sens paraît avoir été dénaturé, à plaisir, par les chroniqueurs et les historiens.

Au début du règne, il travaillait certainement, lui aussi, à l'accroissement de l'autorité royale, et nombre de ceux qui, par la suite, en furent les soutiens, étaient à cette époque ses amis ou ses clients. Notamment, c'est par l'intermédiaire de ce prince que Louise de Savoie paraît avoir été mise en relation avec cette ardente école de Toulouse, avec les Auvergnats, les Duprat, les de Pins, les Marillac, les Briçonnet, les Tournon, qui allaient jouer un rôle si considérable.

Tous ensemble, aidés par le caractère hautain et la grande intelligence de la reine mère, soutenus par la nature vive et personnelle du roi, donnèrent en quelques semaines, au nouveau règne, son empreinte définitive.

Tandis que les militaires préparaient la brillante folle aventure qui les portait à la conquête de cette Italie tant désirée et tant enviée, les autres méditaient le système de jurisprudence et d'administration qui devait mettre toute la force publique dans la main du pouvoir royal.

Dans les finances, dans la justice, dans le régime militaire, dans les affaires religieuses, dans tout le champ ouvert alors à l'activité politique et administrative, le plan se déroule avec une suite si parfaite, avec une telle concordance et avec une telle précision des moindres détails, qu'on ne peut croire un seul instant qu'une œuvre si bien conçue et exécutée avec autant de décision et de succès ait été le produit du caprice d'un seul homme ou même des préoccupations personnelles ou de la volonté particulière de quelques ministres.

Ce fut en réalité l'exécution d'un programme, la réalisation d'idées longtemps méditées et qui arrivaient à la lumière dans un temps particulièrement favorable à leur éclosion.

Tel est le point de vue auquel il convient de se placer pour apprécier le gouvernement de François Ier. Son tempérament individuel, l'éducation qu'il avait reçue, l'influence de Louise de Savoie, l'exemple des princes italiens, les habitudes militaires et chevaleresques qu'il avait acquises de bonne heure ont pu faciliter, par l'ensemble des qualités et des défauts qui se développèrent en lui, la réalisation des idées autocratiques. Mais ces idées, ce programme étaient hors de lui; ils appartenaient à sa génération tout entière, du moins aux hommes qui

l'entouraient, au moment où il montait sur le trône.

Si donc on veut porter un jugement sur la direction donnée, dès cette époque, à la politique française, il ne faut pas oublier de mentionner, en dehors de l'action du prince, celle de ce grand parti qui pouvait passer alors pour le parti national.

La France était allée, dans cette circonstance, comme cela lui est arrivé plusieurs fois dans le cours des siècles, là où elle avait cru rencontrer la force, la stabilité, la gloire. Il est vrai qu'il serait injuste, d'autre part, de la rendre responsable des déceptions cruelles que l'établissement du pouvoir absolu des rois ne devait pas tarder à lui infliger.

II

Ce sera l'œuvre du futur historien de François Ier de rechercher, dans le détail de l'administration de son règne, la mise en pratique des maximes politiques que professaient les hommes dont ce prince s'entoura. On sera probablement surpris de voir combien le programme des légistes était vaste, à quelle quantité de détails il touchait, avec quelle autorité et quelle persévérance il fut exécuté.

Un des principaux résultats que produisit l'application stricte de ce programme, résultat bien inattendu et qui certainement dépassait la conception de ceux mêmes qui le préparèrent, fut de retenir la France dans la religion catholique et de faire échouer, chez nous, la Réforme. Cette conséquence

est assez importante; elle eut, elle-même, des suites assez graves pour qu'il soit nécessaire d'en démontrer bien clairement l'origine.

Il est reconnu, assez généralement, que la seule tradition ininterrompue de domination universelle qui ait survécu à la chute de l'Empire romain et de l'Empire de Charlemagne, s'est conservée dans l'Église catholique. Il est reconnu également que l'apogée de la grandeur papale doit se placer au moyen âge et que, dans le cours du XIIIe siècle, commencèrent à apparaître les premières tentatives de résistance contre l'autorité, qui se prétendait universelle, du souverain pontife. Le seul point que je désirerais rappeler ici avec quelque insistance, c'est que la lutte qui s'engagea bientôt, dans l'Europe entière, entre les prétentions ultramontaines et les nationalités naissantes, fut une rivalité d'ordre presque exclusivement économique.

L'administration de la vaste machine ecclésiastique, la conquête du monde païen, le poids coûteux des croisades, dont, sur la fin, la papauté dut supporter à elle seule tous les frais, multiplièrent les besoins de la cour romaine. Rome devint un gouffre vers lequel se mit à couler lentement l'argent de l'univers.

L'Église d'ailleurs était riche. Elle avait, pendant des siècles, tenu la plume notariale et veillé au chevet des mourants. Il n'est pas un chartiste qui ignore que la grande quantité des actes qui ont survécu, de cette période obscure de l'histoire du monde, sont des actes de donation ou des testaments en faveur des églises. Grande propriétaire, elle était aussi, autant par suite du régime de la suzeraineté tel qu'il existait

alors que par la légitime autorité reconnue à ses décisions, grande justicière. Elle détenait donc en sa main la plus large part de la richesse et de l'autorité publiques.

Je ne crois pas que les recherches des savants si nombreux qui ont étudié ces questions ardues, soient arrivées à des résultats généraux; mais il est possible d'affirmer, sans risquer d'être démenti, que les propriétés ecclésiastiques représentaient un total de plus des deux tiers de la richesse totale. On peut dire, en outre, qu'il n'y avait pas dans l'Europe occidentale un chrétien qui ne fût, pour la plus grande partie de son existence civile, justiciable du for ecclésiastique. Le droit canon était alors le maître du monde.

Cependant, la part si considérable de la fortune générale, immobilisée en apparence entre les mains de l'Église, était soumise, elle aussi, par l'ordre naturel des choses, à des transferts, à des transmissions qui touchaient, sinon à la propriété, du moins à la jouissance. Qui avait la disposition de ces biens? Et, d'autre part, qui pouvait réclamer contre l'autorité de ces tribunaux?

Le moyen âge avait, dans l'attribution des biens ecclésiastiques, suivi le principe de subdivision et, si je puis dire, de localisation, qui était le fond même du système féodal. Ou la disposition du bénéfice était laissée à celui qui l'avait constitué, au donateur et à ceux qui lui succédaient, ou elle appartenait au corps, à la communauté qui l'avait reçu. C'était, en quelque sorte, le bénéfice qui choisissait son propre administrateur.

Dans ce choix, aucune force, aucun contrôle supérieur n'intervenait. Tout au plus, le suzerain et, par la suite, les suzerains plus élevés, jusqu'au roi, purent-ils revendiquer quelque part dans la disposition du fief, par exemple certains droits de jouissance pendant la vacance, ou des droits de mutation à la prise de possession par un nouveau titulaire.

Le but de la papauté, dès qu'elle sentit naître en elle, en même temps que l'ambition de dominer le monde, le souci de le gouverner, fut de mettre la main sur les bénéfices et de s'en réserver la distribution.

Des abus énormes étaient la suite naturelle du système qu'elle combattait. Les moines et les chanoines élisaient leurs abbés ou leurs évêques à force d'intrigue et de simonie. Les fondateurs des fiefs remettaient l'administration des églises à des laïcs, à des soudards, à des enfants. Nulle idée élevée ne présidait à des choix qui cependant donnaient, en même temps que la jouissance des revenus, la possession de l'autel et la disposition des âmes.

La papauté pouvait donc cacher ses ambitions temporelles sous les plus hautes raisons de convenance spirituelle, alors qu'elle s'offrait pour rétablir l'ordre et la décence dans les rangs du clergé.

Sous différents prétextes et, notamment, en invoquant la nécessité de ne confier les fonctions ecclésiastiques qu'à des hommes dont la valeur intellectuelle et morale aurait été l'objet d'une sérieuse investigation, elle s'efforça, par une série d'usurpations, particulières d'abord, générales ensuite, d'arracher au monde féodal la puissance territoriale

ecclésiastique que la féodalité elle-même avait créée.

Mais les églises locales, bientôt averties du danger, résistèrent énergiquement, et il se forma, dans la plupart des pays où Rome exerçait le plus directement son influence, un parti de résistance qui revendiqua pour chaque église le droit de disposer de ses propres revenus.

En France, ce parti se fortifia de toute idée qui pouvait contribuer à l'abaissement de l'influence romaine, par exemple celle de la supériorité du concile sur le pape, celle de la distinction du temporel et du spirituel. Il se constitua, peu à peu, ainsi un corps de doctrines connu sous le nom de « Libertés de l'Église gallicane ».

Le gallicanisme fut donc, dans son origine, un parti anti-papal, mais purement ecclésiastique.

Il ne fut pas que cela. Tandis que l'œuvre de la résistance à l'invasion de la puissance catholique romaine contribuait à développer, chez les différents peuples de l'Europe, le sentiment national, ce même sentiment s'affirmait, d'autre part, pour des motifs et par des effets exclusivement laïcs. En France, l'accroissement du pouvoir royal contribuait à dégager une conception politique qui s'élevait au-dessus de l'idée particulariste propre au système féodal. Ainsi se créait un régime nouveau qui, sentant sa force, se mit à agir et par conséquent à dépenser.

Le premier effet de l'organisation de ce pouvoir central fut la création d'une cour de justice émanant de l'autorité royale, c'est la cour du parlement; et la

première manifestation de la volonté royale fut le prélèvement d'impôts frappant directement la masse des contribuables.

Or la cour de justice rencontra, au premier rang de ses compétiteurs, les tribunaux ecclésiastiques; et les percepteurs des impôts royaux virent leurs recettes diminuer, en raison des sommes prélevées au nom de la puissance ecclésiastique.

Les parlementaires se trouvèrent donc les adversaires nés de la cour de Rome, de même que les partisans de l'autorité absolue du roi, les légistes, mettaient, au premier rang de leurs axiomes politiques, la résistance aux empiètements de cette même cour.

C'est ainsi que l'on voit un gallicanisme ecclésiastique, un gallicanisme parlementaire ou judiciaire, un gallicanisme fiscal ou royal unir leurs efforts pour lutter, au nom de l'indépendance nationale, contre les prétentions extérieures.

Ces divers intérêts, parfois contradictoires, firent cependant un pacte pour combattre ensemble l'ennemi commun, et ce pacte fut conclu au lendemain du jour où la France affirmait son existence nationale par l'expulsion définitive des Anglais; il fut signé sous les auspices du premier roi capétien qui ait fait acte d'autorité personnelle : c'est la *Pragmatique Sanction* de Charles VII.

Cet acte touchait au cœur la puissance romaine. Non seulement il arrachait à son influence la France de Charlemagne et de saint Louis, la France des croisades, mais il donnait au monde le premier exemple de la résistance sur le terrain de la disci-

pline ecclésiastique. C'était la voie ouverte à toutes les revendications.

Les papes comprirent le danger. Pas un d'eux qui n'ait consacré la plus haute part de son autorité et de ses efforts à la condamnation, à l'abolition « de cette pernicieuse hérésie ». Ce sont les paroles d'un contemporain : « *Qui deinceps fuere pontifices romani non secus ac perniciosam hæresim execrati sunt.* »

Cependant c'est dans cet exécrable schisme que la France vécut pendant un siècle, et le roi Louis XII avait bravé l'excommunication papale plutôt que de renoncer à une charte qui était devenue l'objet de l'affection ardente de tout son peuple.

Au lendemain de la mort de ce roi, tout changea, et le premier acte considérable du nouveau gouvernement fut la signature du *Concordat* qui rétablissait la paix dans les relations entre le pape et le roi.

Ce changement de politique coïncida avec le changement de personnel qui mettait les affaires aux mains des chefs de l'école de Toulouse. Ils étaient aussi des gallicans, qui peut en douter? mais des gallicans royaux. Et c'est ici que la distinction qui a déjà été faite entre les trois gallicanismes, ecclésiastique, parlementaire et royal, doit être nettement expliquée.

Pour le clergé, le gallicanisme mettait la disposition des biens ecclésiastiques et la suprême autorité de l'Église dans les mains d'une sorte de république chrétienne confédérée, dont l'autorité était supérieure à celle du pape. Pour les parlementaires, le gallicanisme, c'était la distribution de la justice enlevée aux tribunaux ecclésiastiques et les justiciables rendus aux tribunaux laïcs. Pour les royalistes, le gallica-

nisme n'était que la réclamation des droits de la nation française, représentée par sa plus haute expression politique, le *roi*, contre les prétentions de la cour romaine.

Autrement dit, c'était le roi maître chez lui, disposant de la richesse ecclésiastique, convoquant des conciles, admettant ou rejetant, à son gré, les décisions de l'Église; c'était le roi souverain du temporel par la grâce de Dieu, c'est-à-dire avec une autorité égale à celle par laquelle le pape gouvernait le spirituel; c'était le roi *Évêque du dehors*.

On voit très bien que l'accord était loin d'exister entre les visées des trois gallicanismes. Le gallicanisme ecclésiastique devait être beaucoup plus sage, plus prudent que les deux autres, beaucoup plus inquiet sur tout ce qui pouvait toucher aux matières de discipline et de dogme. Le gallicanisme parlementaire devait être le plus ardent, étant celui qui encourait les moindres responsabilités. Quant au gallicanisme royal, comme il se rattachait à une théorie politique très complexe, il devait se plier aux nécessités de la pratique et devenir très coulant sur tout ce qui ne touchait pas au principe politique sur lequel il s'appuyait. Ce gallicanisme pouvait être le plus habile, parce qu'il était le plus fort. Les deux autres virent bientôt qu'ils ne pouvaient tirer leur valeur que de lui. Quant à lui, dans le pacte qui les liait tous, il songea bientôt à se faire la part du lion.

Notamment, en ce qui concernait la question de la disposition des biens ecclésiastiques, la royauté, qui les défendait contre les empiétements du pape, s'aperçut qu'il était possible de les défendre à son profit.

On la vit bientôt reprendre, contre le régime des élections, les accusations que, jusque-là, on avait rencontrées seulement dans la bouche des ultramontains. Les royaux se mirent à répéter, pour employer les propres paroles du chancelier Duprat, « que la corruption du clergé était à son comble, que tout se faisait dans l'Église par la faveur ou à prix d'argent, que c'était partout disputes violentes, procès sans fin, hontes de l'Église gallicane, rejaillissant même et étendant leur déplorable exemple sur le pays tout entier ».

C'est que le parti autocratique avait compris quelle force la royauté pouvait tirer tout à coup d'un marché qui mettrait dans sa main toute la fortune accumulée par la persévérance du clergé français. Puisque ce clergé maintenant réclamait l'appui du prince contre l'Église, c'était le moins qu'il payât une si haute intervention.

C'est ainsi que l'on vit François Ier, par un coup de politique des plus hardis, signer ce concordat de 1516, qui décida du sort de l'Église gallicane.

Le roi lui-même ne comprenait peut-être pas toute la portée d'un tel acte. Mais son conseiller, le chancelier, plus tard cardinal Duprat, en avait certainement calculé les effets. Ici encore, il appliquait, avec la plus grande énergie et la plus parfaite sûreté de main, un des articles de son programme politique. Il signait, selon les paroles de M. Guizot, « le plus grave des actes d'alliance conclus entre la papauté et la royauté française, pour le service mutuel du pouvoir absolu ».

On a beaucoup répété que, dans ce contrat, l'habileté

italienne et romaine l'avait emporté sur la présomption française. Tous les adversaires du concordat — et, pour des motifs différents, ils ont été nombreux dans tous les temps — ont reproché à François Ier de s'être laissé tromper par les belles paroles du pape Léon X. Cette opinion n'est pas justifiée.

Quelles qu'aient été les relations des deux princes, la négociation, qui se prolongea pendant huit mois, fut conduite, de part et d'autre, par des ministres très intelligents, très habiles, qui savaient parfaitement ce qu'ils voulaient et qui connaissaient la situation réciproque que les événements nouveaux faisaient à leurs gouvernements. Au lendemain de la bataille de Marignan, François Ier était le vainqueur, le héros redoutable, l'homme avec lequel il fallait s'entendre à tout prix. Le pape alla au-devant de lui, et ses ministres laissèrent les ministres du roi diriger les négociations. Ceux-ci surent profiter de l'état d'esprit dans lequel ils trouvèrent les cardinaux chargés de traiter avec eux. Le concordat, qui fut un désastre pour les libertés gallicanes, doit être considéré comme un acte des plus habiles au point de vue de la politique étrangère.

Le pape faisait, en effet, la plus grande concession de principes à laquelle jamais, peut-être, la cour romaine ait consenti. Elle reconnaissait, dans le roi de France, la capacité innée, et antérieure à tout abandon à lui fait par l'Église, de disposer des biens ecclésiastiques, en choisissant le bénéficiaire, évêque, abbé ou prieur. Elle avouait que ce roi, souverain du temporel, allait de pair avec le pape, souverain du spirituel. Les deux glaives, suivant la métaphore chère

aux casuistes, étaient ainsi placés dans chaque plateau de la balance et se faisaient contrepoids.

Mais le domaine du pape était relégué dans les hautes sphères des intérêts célestes, tandis que celui du roi occupait les réalités terrestres. Politiquement parlant, c'était donc le roi qui sortait vainqueur d'un conflit engagé depuis si longtemps entre les deux puissances.

Il est vrai que les intérêts de l'Église française étaient sacrifiés par la suppression des élections et par l'omission de la clause relative à la périodicité des conciles. Il est vrai que le roi faisait des concessions sur certaines dispositions fiscales importantes, comme celle des annates, et même sur la question des juridictions.

Ces dernières concessions devaient mécontenter les parlementaires, comme les premières devaient irriter le clergé gallican. Mais qu'importait au roi? Il était le maître dans son royaume, et sa volonté finirait bien par avoir raison des résistances. Les parlements n'avaient d'autre autorité que celle qui émanait de lui. Quant au clergé, le roi allait désormais en choisir les membres à son gré, et le mécontentement des premiers jours ne tarderait pas à se transformer en satisfaction, en reconnaissance et en soumission.

Tels furent les résultats qu'il était facile de prévoir comme devant être ceux du concordat. Il mettait dans les mains de la royauté une force, une richesse, une puissance économique si considérable qu'il allait transformer, d'un seul coup, le suzerain besoigneux et discuté de l'époque féodale en monarque absolu,

élevé au-dessus des nécessités, et par conséquent débarrassé de toute discussion et de tout contrôle.

Le roi devenait ainsi le plus grand dispensateur de la richesse publique, la puissance vers laquelle se tourneraient en suppliant toutes les convoitises personnelles et les plus légitimes ambitions.

Le concordat fut signé en 1516. La Réforme éclate moins d'un an après, en octobre 1517.

On pourrait croire qu'en faisant les concessions contenues dans le traité qui réconciliait le royaume de France avec l'Église, la papauté avait compris la nécessité de se concentrer, de rassembler toute sa force, pour faire face au terrible orage qui allait fondre sur elle.

Que l'on considère maintenant la puissance des intérêts économiques dans la grande mêlée qui s'engageait.

Les nécessités de la vie moderne rendaient partout haïssable le monopole du *dominium* ecclésiastique. La richesse, pour s'accroître, devait se faire plus mobile. Il fallait rompre le vieux chartrier ecclésiastique. Là était la vraie question qui, pendant un demi-siècle, allait remuer le monde.

Ce serait se faire une idée très fausse des relations politiques et sociales de croire que les peuples se mettent en branle et soutiennent cinquante ans de guerre acharnée, uniquement pour savoir en quelle langue ils diront le *Pater*. Clairs ou mal définis, ce sont les intérêts seuls qui peuvent émouvoir des masses d'hommes.

L'Allemagne allait donc entrer dans la grande lutte de la sécularisation des biens ecclésiastiques.

Qu'allait faire la France ?

Les mêmes convoitises qui étaient sur le point de soulever leurs voisins émurent un instant les Français. C'est un fait trop peu remarqué, mais incontestable, qu'on parla beaucoup, en plusieurs endroits, notamment dans ce Midi pauvre et ardent, qui embrassa si rapidement la Réforme, de la vente ou du partage des biens du clergé.

La classe qui eût profité le plus immédiatement du succès d'une pareille entreprise, la noblesse, tourna les yeux vers la religion nouvelle, et l'on sait que c'est des députés de cet ordre qu'émana, en 1562, aux États d'Orléans, la première déclaration publique favorable à la cause réformée. La proposition de la vente des biens du clergé au profit du trésor avait été faite, en 1560, aux États du Languedoc. On la retrouve dans les cahiers du tiers, aux États d'Orléans. Il était question d'enlever à l'Église tout le superflu en ne laissant qu'une maison à chaque bénéficier. Le clergé lui-même comprit si bien le péril que, pour le conjurer, il renonça à son exemption et qu'il offrit spontanément une somme de 17 millions, énorme pour le temps.

Il serait donc facile de démontrer que la question des biens ecclésiastiques se posait, en France comme en Allemagne, par l'effet de la Réforme. Mais si elle n'aboutit pas au même résultat, c'est qu'une solution antérieure était intervenue. Et cette solution se trouvait dans le concordat de 1516.

Il n'est pas un historien qui n'ait examiné la question de savoir ce qui serait advenu de la France, si la royauté s'était prononcée en faveur de la Ré-

forme. Cette hypothèse est purement gratuite. La royauté française ne pouvait pas prendre un tel parti. Elle avait tout intérêt à maintenir l'état de choses existant. En effet, elle était la seule puissance séculière de l'Europe *qui eût fait la Réforme*, au point de vue économique, et elle l'avait accomplie toute à son profit, sans courir le risque d'une révolution, par la simple signature du concordat.

Une sécularisation des biens ecclésiastiques telle qu'elle s'accomplissait en Allemagne, ne pouvait, comme en Allemagne précisément, profiter qu'à de certaines familles puissantes, à la noblesse. Or la noblesse était l'adversaire née du pouvoir royal. Lui remettre le patrimoine de l'Église, c'était l'arracher à cette pénurie qui seule l'empêchait de défendre ses privilèges ; c'était briser, d'un seul coup, l'œuvre d'unification et de subordination que la royauté des Capétiens avait poursuivie avec une patience séculaire.

Au contraire, demander au concordat les moyens de satisfaire peu à peu, au fur et à mesure des services, ces mêmes membres du corps de la noblesse, leur distribuer les prébendes, les abbayes, les évêchés, les plus hautes charges ecclésiastiques ; les tenir toujours en haleine, par l'appât de ces riches morceaux, et toujours en suspens, par la nature essentiellement viagère de ces récompenses, c'était inaugurer un système qui devait, tôt ou tard, briser ses traditions d'indépendance et, d'une noblesse féodale et insoumise, faire une aristocratie monarchique et fidèle : c'était, en un mot, ouvrir la voie qui conduisit Louis XIV à choisir, comme un des grands

ressorts de son gouvernement despotique, la *feuille des bénéfices*.

Telle était la situation nouvelle que le concordat avait créée. Pas un roi de France ne pouvait échapper à la règle de conduite qui lui était ainsi imposée.

François Ier, en tout cas, eût trouvé, autour de lui, des conseillers clairvoyants, les auteurs même du concordat ou leurs élèves, qui, s'il eût jamais eu l'idée de se rallier à la Réforme, l'eussent, au nom de ses intérêts les plus évidents, détourné d'une aussi grave erreur. D'ailleurs, nous connaissons, à ce sujet, ses véritables sentiments : ils sont certainement exprimés dans ce passage de Brantôme : « Telle nouveauté, dit-il, ne lui pleust, ni l'approuva jamais, disant qu'elle tendoit, du tout, à la subversion de la monarchie divine et humaine. »

La nécessité, pour le roi de France, devenu par le fait du concordat partie intégrante et clef de voûte de l'Église gallicane, de rester catholique, était telle, que la simple appréhension de l'avènement au trône d'une ligne collatérale protestante devait suffire pour allumer, dans le cours de ce même XVIe siècle, une guerre qui ne se termina que par l'abjuration solennelle de Henri IV.

L'idée d'un roi de France protestant était incompatible avec l'essence même de la royauté française et avec la théorie du droit divin, telle qu'elle avait été définitivement consacrée par l'acte de 1516 ; telle qu'elle était fixée depuis bien longtemps déjà, dans le programme de ce parti légiste et gallican qui avait arraché la couronne à son obscurité, pour la porter

au point de grandeur et d'éclat qui marque le triomphe de ce parti.

Ainsi ce même parti, ayant trouvé son programme tout constitué, inscrit dans des livres faisant autorité, et enseigné dans les écoles, au cours du XVe siècle et dans les premières années du XVIe siècle, ayant préparé un personnel de gouvernement capable et résolu, profita de la première circonstance qui amena ses chefs au pouvoir pour réaliser, dans ce qu'elles avaient de plus hardi, les principales idées politiques auxquelles il s'était arrêté.

Nous avons essayé d'indiquer celles qui touchaient à la haute administration intérieure et à la politique religieuse; s'il était possible d'embrasser, dans cette même étude, la politique extérieure, il serait facile de démontrer que la guerre contre l'Empire était un autre article du programme des légistes, et qu'en suivant cette politique François Ier ne fit que se ranger aux idées des ministres que sa mère avait choisis, au début de son règne, et dont il subit toujours l'influence.

C'est ainsi qu'on s'apercevrait qu'il est impossible de détacher l'histoire du roi de celle du pays dont le hasard d'un héritage imprévu lui avait confié la garde. Et peut-être même pourrait-on aller jusqu'à dire que si, malgré tant de fautes et tant d'erreurs personnelles, ce règne a toujours été considéré comme un des plus importants de notre histoire, c'est qu'il sut poursuivre, plus que nul autre, la voie que les aspirations instinctives d'une partie très ardente et très influente de la nation lui avaient tracée.

Ce n'est pas cependant que je prétende nier ni pallier les fautes graves commises et par le roi personnellement et par les hommes qui le conseillèrent. Je n'oublie ni la folie des aventures d'Italie, ni le gaspillage des finances, ni les bûchers allumés, ni le massacre des Vaudois, ni cette triste fin de règne qui laissa, selon le mot de Fénelon, « le peuple ruiné, la guerre civile allumée, la justice vénale, la cour livrée à toutes les folies des femmes galantes et tout l'État en souffrance ». Je sais aussi combien est lourde la responsabilité de ces ministres qui, selon un autre mot de Mézeray, « poussèrent l'autorité royale pardelà les anciennes lois du royaume jusqu'à une domination déréglée ».

Ce que je veux dire seulement, parce qu'il faut que l'histoire soit juste et, surtout, qu'elle soit claire, c'est que ni le roi ni ses ministres n'ont fait cela comme par hasard ou par de simples raisons d'ambition personnelle. C'est qu'ils étaient poussés en avant par une force majeure, c'est que le triomphe du pouvoir absolu, à cette époque, fut en quelque sorte normal et qu'il se produisit, à l'heure dite, sur un terrain depuis longtemps préparé.

L'existence de ce parti légiste, auquel j'ai fait allusion plus d'une fois, avait été déjà signalée pour une époque antérieure ; il était utile de prouver qu'il n'avait pas disparu à l'avènement de François Ier. Tout au contraire, ce fut lui qui, sous le règne de ce prince, gouverna la France et qui donna à la politique, tant intérieure qu'extérieure, la direction qu'elle devait garder pendant deux siècles.

Il eut le tort de tous les partis triomphants. Il

versa dans l'excès de son système, et par là, au même moment où il en assurait le succès, il en préparait la ruine. Mais il eut incontestablement ses jours de grandeur, et sa constitution touchait, par certains côtés, à l'essence même du tempérament national.

Elle y touchait notamment par la passion de l'unité politique, de l'égalité civile et de la centralisation administrative, par la conception d'une nation puissante, disciplinée sous un gouvernement fort, pour faire face au péril extérieur.

Tant que la royauté se tint dans cette ligne de conduite, elle se conforma aux aspirations sourdes, aux instincts, parfois mal définis, de la grande partie du peuple français, et elle resta malgré ses fautes, malgré ses crimes, un gouvernement populaire.

Mais dès qu'elle s'isola dans l'opinion présomptueuse de sa propre force; quand, oubliant ses longues querelles avec le corps de la noblesse, elle prétendit tirer, de son alliance avec lui, un titre d'honneur; quand on la vit, par l'erreur de ses ministres ou de ses conseillers, mettre en danger soit l'unité de la nation, soit son indépendance, on vit, en même temps, son prestige s'effacer, et la France, par la plus prompte des désaffections, se détacher d'elle pour reprendre la disposition de son gouvernement et la direction de ses propres destinées.

DEUXIÈME ÉTUDE

CATHERINE DE MÉDICIS ET LA SAINT-BARTHÉLEMY [1]

I

Le mystère plane encore sur cette sombre nuit.

Ce ne sont pas les faits positifs qui manquent. On sait les circonstances qui précédèrent le massacre. On sait que Paris se réveilla, aux matines, les mains dans le sang. On sait que le crime se poursuivit et se répercuta dans les provinces, comme les échos du tonnerre.

A Orléans, à Angers, à Bordeaux, à Toulouse, des milliers de victimes attestent combien fut rapide la contagion du meurtre. On sait tout cela : cette nuit

1. *Trois énigmes historiques*, la Saint-Barthélemy, par Loisetour, in-12, chez Plon ; et *Vor der Bartholomausnacht*, von Hermann Baumgarten, Strasbourg, Karl Trubner, 1882, in-12. — Bordier. *La Saint-Barthélemy et la critique moderne*. Paris-Genève, 1879, in-4°. — Voir aussi les articles de M. Maury dans le *Journal des Savants* de mars-avril 1880 ; de M. Gaffarel sur Perrot-Monluc, *Revue historique* (mars-avril 1879). — *La Con[illegible] de Bayonne en 1565*, par le baron Kerwyn de Let[illegible] Bruxelles, 1883, in-8°.

et les journées qui suivirent sont de celles que les annales d'un peuple marquent d'un trait sanglant.

Mais on ignore bien des choses encore. A quelle heure, en quel lieu, par qui fut conçue l'idée première du coup, on ne le sait pas. On ne sait s'il y eut longue préméditation ou détermination soudaine. On ne sait quelle impulsion finale arracha au roi les paroles décisives.

Et ce qui se passa dans l'âme même de ce roi, jusqu'à la dernière minute hésitant, qui peut le deviner? Que faisait-il durant le massacre? En fuyait-il la clameur dans cette cave au fond de laquelle on l'a représenté battant le fer frénétiquement; ou bien, comme on l'a dit encore, *giboyait*-il gaiement du haut du balcon du Louvre les tristes cadavres qui descendaient le cours du fleuve? L'horrible légende doit-elle rester accrochée aux festons dorés de la fenêtre « du bord de l'eau »? Ou bien, dépouillant leur grâce de ce hideux souvenir, l'histoire doit-elle éprouver un peu de pitié, même pour la mémoire de ce fatal jeune homme, de cet ami de Ronsard qui mourut, deux ans plus tard, à vingt-quatre ans, étouffé par le hoquet du sang qu'il avait fait répandre?

On a beaucoup écrit sur ces diverses questions; les uns avec une passion sectaire qui ne cherchait pas à se cacher; les autres avec une affectation d'impartialité qui est de bon ton maintenant, même chez les violents. Huguenots et papistes se sont retrouvés en présence, comme aux bons jours du XVIe siècle. On a vaillamment combattu de part et d'autre. Mais les juges du camp ne peuvent dire de quel côté s'est rangée la victoire.

Qu'ils discutent sur les détails; qu'ils les élucident s'ils peuvent. Les citations se heurteront aux citations et les déductions aux déductions. Les documents nouveaux sortiront de la poussière à l'appel de chacune des causes. Et le problème ira s'obscurcissant au fur et à mesure que les données s'en seront multipliées.

Le doute planera toujours sur cette sombre nuit. Car la vraie question, le vrai doute, le vrai problème n'est pas là où le mettent tous ces gratteurs de parchemins et ces disséqueurs de petites bêtes.

Je veux bien qu'il soit intéressant de savoir si la conversation de Henri III avec son médecin Miron est authentique. Je veux bien qu'on essaye de préciser ce que le roi Charles entendait par telle parole à double entente et à double détente. Je veux bien qu'on argumente sur la valeur et la sincérité des souvenirs de cet auditeur d'ambassade, qui devint plus tard pape, et qui faisait confidence à l'ancien huguenot Henri IV de ses sentiments de papiste sur cette fatale journée. Ces questions de détail une fois résolus (si l'on peut les résoudre), une question plus grave se pose devant l'histoire.

Comment un tel crime qui engloba, dans son exécution, tant de fauteurs à la fois et tant de victimes, fut-il possible? Comment le crime, une fois accompli, rencontra-t-il tant d'apologistes et de louangeurs? Ce n'est pas à l'attentat d'un particulier qu'il faut faire le procès; c'est à la complicité de toute une époque.

Chateaubriand l'a dit d'un mot qui est un éclair : « *L'année 1572 est sortie des entrailles du temps*

toute sanglante. » Ce siècle en effet prépara cette année. Il n'y a pas un Français, pas un Européen (de ce qu'on appelait Europe en ce temps-là), qui n'ait eu sa part de responsabilité, qui n'ait poussé le couteau. Et qui sait si Coligny mourant, alors qu'il se drapait si tragiquement dans sa robe de chambre et qu'il priait Dieu, qui sait si cet honnête homme ne se souvenait pas de l'assentiment tacite qu'il avait donné, lui aussi, à un autre crime, père du grand crime dans lequel il périssait?

La Saint-Barthélemy fut l'œuvre du temps. Tout le monde l'attendait. « Si tous avaient fait comme moi, disait Montluc en 1565, c'est-à-dire n'avaient rien pardonné à homme vivant, on serait tranquille aujourd'hui... Mais ils se donnaient la main; ils se disaient *mon frère, mon cousin.* Il n'y a de sérieux qu'une bonne guerre, sans merci pour la canaille. »

Dès 1570 un plan circulait « d'après lequel les associations catholiques devaient s'unir d'une manière aussi étroite que les huguenots, afin de frapper sur eux un grand coup. Il était encore possible, disait-on, de les anéantir en masse et en détail. »

Les premières nouvelles du massacre furent accueillies avec des cris de joie par tout le monde catholique. Les provinces, nous l'avons vu, suivirent l'exemple de Paris. On sait la lettre d'apologie de Philippe II. On connaît les manifestations honteuses qui se produisirent à Rome. Les papes, toujours amateurs de monuments commémoratifs, commandèrent à Vasari cette peinture qui, paraît-il, est aussi mauvaise que le sujet du tableau est exécrable.

Récemment passait en vente une lettre qui, si elle

est authentique, prouve que le pape Grégoire XIII considérait ce massacre comme l'idéal de la conduite d'un prince très chrétien. « C'est avec l'aide de Dieu, écrivait-il à Charles IX, que Votre Majesté a enlevé du monde ces hérétiques qui, pendant tant d'années, ont troublé son royaume, et qu'elle a travaillé ainsi, non sans difficulté, à le ramener à l'ancienne candeur et pureté de la foi catholique. »

Que dis-je? Venise, la sage Venise, fit, elle aussi, des processions, chanta ses *Te Deum*. On a publié les paroles de félicitation que la République, à demi païenne, des bords de l'Adriatique adressa spontanément à l'exécuteur désormais sans rival de la politique italienne, au roi Charles IX.

S'il fallait rassembler toutes les preuves de cette incontestable complicité catholique, on n'en finirait pas. Qu'on se contente de lire les paroles admirables qu'arracha à l'ambassadeur d'Espagne la première ivresse du sang. « Tandis que j'écris, ils les tuent, ils les mettent nus, ils les traînent par les rues, ils pillent les maisons, n'épargnent pas même un enfant. Ce matin, avant midi, ils avaient tué trois mille personnes... Béni soit Dieu!... » et le reste.

Celui-là du moins avait ses raisons d'être satisfait. Mais il n'était pas le seul. Les protestants, le croiriez-vous, les protestants n'avaient pas ici le droit de protester trop haut. C'étaient les armes qu'ils avaient forgées qui se retournaient contre eux. Eux qui aimaient à citer les paroles de la Bible pouvaient, en se frappant la poitrine, s'appliquer la parole adressée à Pierre : « Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. »

La thèse du régicide, reprise plus tard si brillamment par les docteurs du Gesù, qui donc l'avait arrachée aux paraboles bibliques où elle reposait, pour la faire entrer toute vivante dans le champ des réalités? Les protestants. La thèse des droits du prince sur les opinions religieuses de ses sujets, cette fameuse maxime du *Cujus regio ejus religio*, qui l'avait soutenue, qui l'avait mise en pratique jusques et y compris le bûcher de Servet? Les protestants. La thèse de l'intervention de l'étranger dans les querelles religieuses intestines d'une nation, qui l'avait répandue? Les protestants. Pouvait-on oublier la conjuration d'Amboise, la cruelle administration de Henri VIII ou de Calvin? On ne faisait, comme l'a dit un catholique contemporain, que fouetter le parti « avec les verges qu'il avait cueillies ». Pour un grand et généreux comme Coligny, combien d'atroces et de cruels comme le baron des Adrets!

Et le crime une fois achevé contre eux, pensez-vous qu'ils désavouèrent les détestables erreurs par lesquelles s'étaient laissé séduire ceux qui l'avaient commis? Nullement. Lisez les livres hardis, enfiévrés qui s'envolèrent du souffle de cette tempête aux quatre coins de l'Europe protestante. Lisez le *Réveil-matin des Français*, les *Vindiciæ contra tyrannos*, les pamphlets réunis dans les *Mémoires de l'État de la France sous Charles IX*, vous verrez bien que ce n'est pas la thèse cruelle que l'on désavoue; que si l'on pleure sur des frères massacrés, on n'aspire qu'à les venger par ls mêmes moyens qui les ont fait périre.

Le jour où Henri III appliqua aux Guises les principes de la politique que son frère avait fait sentir

aux huguenots, ce jour-là les huguenots furent les premiers à applaudir. Ils attendaient leur moment. Ils espéraient que l'heure viendrait où ils seraient les maîtres; et alors ils comptaient bien agir comme avaient agi leurs adversaires et comme leur grande amie, Elisabeth, agissait précisément en Angleterre.

C'est donc plus haut que le parti catholique, plus haut que le parti protestant, que l'impassible curiosité de l'histoire doit se porter. Il faut qu'elle interroge le cœur même du siècle et qu'elle explique comment une pareille lèpre de cruauté et de fourberie avait pu envahir et infecter le sang de toute cette génération.

II

Il y a dans l'événement de la Saint-Barthélemy deux points qui répugnent à la morale ordinaire; non seulement à la morale privée, mais aussi à la morale beaucoup plus élastique des gouvernements.

C'est la fourberie dans la préparation et la cruauté dans l'exécution. La combinaison de ces deux conduites dans une action donnée forme précisément ce que l'on est convenu d'appeler, dans le langage spécial de la politique, *un coup d'État*.

La fourberie et le mensonge sont hélas! des parties les plus nécessaires de l'art de gouverner les hommes. La diplomatie se fait honneur de ces longues machinations sourdes qui, à l'heure dite, éclatent et font sauter, comme un coup de mine, les contre-projets de l'adversaire.

De même la cruauté, soit qu'elle apparaisse, d'une façon tragique, dans la fièvre des batailles, soit qu'elle résulte de la haute et fière domination qu'un homme prend sur lui-même, quand il étouffe, au nom d'une raison qui se croit supérieure, ses instincts miséricordieux, la cruauté, dis-je, a son côté noble, grand, nécessaire et, faut-il le dire, excusable. Des catholiques ont professé que le sang versé est quelquefois dans les desseins de la Providence. La science moderne est obligée de reconnaître que la vie sociale est une lutte et que cette lutte peut amener des moments d'ivresse impitoyable.

Mais joindre la longue préparation tortueuse à l'exécution soudaine et féroce; englober dans un seul coup de filet et frapper d'un seul coup de massue des innocents et des coupables, des indifférents et des ennemis, des femmes, des enfants; fermer les yeux à ces supplications et les oreilles à ces gémissements; savourer cette horrible joie; croire que l'on a réussi, que tout est fini quand le balayeur des rues a nettoyé le dernier ruisseau ensanglanté; se féliciter d'un tel succès et se dire à soi-même « qu'on a bien joué son petit rôlet »; voilà précisément quel est le triomphe de l'artifice politique et de la maîtrise sur soi-même. C'est là que la politique touche à son point culminant. Ces actes sont de ceux que l'histoire contemple avec un respectueux étonnement, laissant son jugement incertain et prête à s'incliner devant le *coup d'État*.

Or, toutes les conditions que je viens d'indiquer ont été réunies dans l'événement de la Saint-Barthélemy. Les experts en ces matières ne peuvent

s'empêcher de le proclamer la plus belle application de leur art. Naudé applaudit. Il en examine curieusement les détails, et déclare, avec une satisfaction de dilettante, que la méditation en a été aussi sagement conçue que la trame curieusement serrée et le dessein largement exécuté.

Je sais qu'il y a des gens qui, sans craindre de diminuer en quelque chose ce superbe exemplaire de la conduite humaine, affirment que la pensée en est venue soudainement, comme par hasard; il y a des gens qui nient l'attrait, si habilement calculé, des *Noces vermeilles;* il y a des gens qui ne veulent ajouter foi ni aux paroles de Catherine disant au ministre espagnol : « La flotte de Bordeaux ne touchera pas à vos affaires, » ni aux paroles de Charles IX : « Si j'avais quelque autre moyen de me venger de mes ennemis, je ne ferais pas ce mariage, » ni au récit de l'ambassadeur vénitien, démêlant à l'avance, sur la figure des principaux acteurs, les indices du drame qui se préparait.

Chacun des principaux coupables, Catherine et Charles, Henri et Tavannes, même Gondi, même ce Birague à la hure de sanglier, a trouvé son avocat et son défenseur. Contrairement à la conviction juridique de l'*habeo confitentem reum*, on ne veut croire ni Catherine, ni Charles, ni Henri s'accusant eux-mêmes, s'accusant au lendemain du crime, s'accusant longtemps après, et mourant, l'un du moins, le remords aux lèvres. C'est une fanfaronnade, dit-on, fanfaronnade de perversité. Ils sont meilleurs qu'ils ne veulent le paraître.

Eh bien, j'y consens. J'admets que tant d'éléments

réunis par une investigation que rien ne lasse, parce qu'elle est elle-même pleine de passion, j'admets que ces éléments d'information ne signifient rien. J'avoue que tout a été soudain, imprévu, décidé au dernier moment. C'est par hasard que les bandes de Martel se sont trouvées réunies; c'est par hasard que Coligny reçut, la veille, ce coup d'arquebuse qui fut le signal du massacre; ou plutôt c'est contre lui seul que ce coup était dirigé. Lui mort, tout était terminé, dans la pensée des maîtres. Si l'on a été plus loin, c'est que Coligny s'est baissé par hasard, — toujours le hasard, — et qu'au lieu de recevoir la balle dans la tête il n'a été frappé qu'au bras. Et puis la vue du sang a excité la bête populaire. J'admets même comme authentique, comme exact, cet autre mot de Catherine de Médicis : « Je ne me sens responsable que du sang de cinq ou six victimes. »

Eh bien, je dis que, ces concessions une fois faites sur les questions de détail, je ne m'en trouve pas moins en présence d'une préméditation d'autant plus effrayante qu'elle était moins consciente d'elle-même. C'est bien pis, si, au lieu de trouver seulement ces gens coupables, je suis obligé de les proclamer pervertis. Cela était-il donc si naturel, en ce temps-là, qu'on pût dire : « Faites couler ce sang », comme on dirait : « Versez-vous un verre de vin »? Et je suis ainsi ramené à la question que je posais en débutant, à la seule, à la vraie question du débat : comment une génération tout entière a-t-elle pu se faire la complice d'une pareille exécution?

III

Dans les premières années du XVIe siècle, il s'était répandu en Europe une doctrine politique d'un caractère nouveau. Tandis que les âges précédents avaient été en proie au règne de la force brutale, à peine tempérée par les retours, dont les manifestations n'étaient pas sans être brutales aussi, de la morale chrétienne, à cette époque, au lendemain des règnes d'un Louis XI, d'un Ferdinand et d'un Sforza, il s'était peu à peu glissé dans les mœurs politiques une *manière* que les contemporains eux-mêmes ont qualifiée de machiavélisme.

Non pas que le secrétaire de Florence puisse être considéré comme seul responsable des théories que sa sagacité dégageait de la pratique de ses contemporains; non pas qu'on puisse dire que tout ce qu'il y avait de mauvais, en ce temps-là, vînt de lui. Mais par une intuition pénétrante et digne d'un génie qui a été le premier en date et peut-être le premier en ordre parmi les théoriciens de la politique moderne, Machiavel avait dessiné les conditions fatales de l'ordre nouveau.

Il avait compris que, pour ses contemporains, ni la force n'était tout, ni la pure justice; qu'entre les deux états, l'un barbare, l'autre... céleste, il y avait un état moyen, une douce et lente préparation des événements brutaux, une brutale évocation des résultats longuement préparés, un état intermédiaire en un mot, frère de la diplomatie qui allait naître ;

et cet état, ou plutôt cette méthode de gouvernement fut précisément ce qu'on nomma lo machiavélisme.

Pris dans son essence, le machiavélisme de Machiavel est beaucoup moins mauvais qu'on ne le peut croire. Machiavel est, avant tout, un homme d'expérience. Il regarde, il constate. Il voit les faiblesses, il compte les forces de la nature humaine. Il soumet le tout à ses calculs de théoricien. Il ne conseille pas le mal. Le mal lui est indifférent. Il pèse, penchant même plutôt vers le bien, à le prendre en gros. Mais il ne mâche pas les termes et est disposé à tout dans le détail.

Les *Discours sur Tive-Live* sont pleins de conseils de pur bon sens, de pratique saine et intelligente, dignes d'être attentivement médités et propres à la conservation et à la grandeur des Républiques. Son *Prince* est utile pour les rois. Nous avons même des raisons de croire qu'il a son application dans tous les temps.

Le machiavélisme existait donc en dehors de Machiavel. Mais la question est de savoir comment sa force, concentrée dans ces petits livres, aussi clairs que des perles dans lesquelles on aurait mis du poison, pénétra dans l'organisme du monde nouveau pour y faire de tels ravages.

C'est un fait (et Ferrari l'a mis en lumière dans un esprit d'absolue impartialité), c'est un fait que le succès inouï de la doctrine de Machiavel vint surtout de ceux qui se proclamaient ses adversaires.

Au nom de la morale catholique, une foule de soi-disant réfutateurs s'éleva contre la théorie du maître italien. Les jésuites surtout donnèrent avec une

vigueur qui n'eut d'égale que la médiocrité de leur polémique. Mais tous, depuis le grand Bellarmin jusqu'à l'honnête Possevin, depuis l'Allemand Coutzen jusqu'à l'Espagnol Ribadeneira, tous proclamèrent la nécessité de garder quelque chose des maximes de Machiavel, du moins en ce qui concerne les traitements à infliger aux hérétiques.

Ceux de ces écrivains qui sont antérieurs à la Saint-Barthélemy désirent unanimement l'avènement d'une pareille journée; et ceux qui sont postérieurs lèvent dévotement les bras au ciel et répéteraient le cantique de Siméon.

Bottero (abbé de Saint-Michel de la Chiesa, secrétaire de saint Charles Borromée) « approuve la Saint-Barthélemy, l'expulsion des Maures d'Espagne, les massacres de Charlemagne en Saxe et jusqu'aux épouvantables infamies de Cortez dans le Nouveau-Monde. Une fois la brèche ouverte, il pille, il saccage, il copie tout Machiavel. S'il n'imite plus son langage classique; s'il ne regrette plus les spectacles romains, les religions païennes; s'il n'enseigne plus à faire les révolutions, à fonder les États, il apprend à défendre les gouvernements établis, à les conserver, travail bien plus difficile, dit-il, que celui de les créer... Le moment arrive où son chemin semé de fleurs artificielles nous conduit par surprise au sinistre problème : Comment faut-il traiter les hérétiques? Il les faut bien traiter, répond doucement le prélat, qui nous attendrit en insistant sur les exhortations amicales, sur l'inépuisable indulgence avec laquelle l'Église s'efforce de toucher leur cœur en s'interdisant rigoureusement toute violence. Cependant i

prévoit bien le cas où ils refuseront de se convertir, où ils résisteront à toutes les avances, où ils ne se laisseront pas convaincre par les discours des évêques, où enfin, endurcis, pervertis, ils deviendront rebelles à l'Église, au roi, à l'État, et, dans cette hypothèse, mise en avant comme une abstraite possibilité, mais qui n'était alors que la plus évidente réalité, il conseille, il ordonne d'avilir, de diviser, d'affaiblir les ennemis de la foi; les moyens les plus odieux du *Prince* et des *Décades* se reproduisent tout à coup au nom du trône et de l'autel [1]. »

Citerai-je les paroles d'un autre adversaire de Machiavel, Scipione Ammirato : « Tout ainsi que ce ne serait pas justice de laisser la vie, par une sotte et dangereuse miséricorde, à un homme qui aurait justement mérité la mort, de même on ne peut appeler cruauté d'user de rigueur contre un peuple qui n'est pas digne de pardon. » Et encore : « Il est raisonnable que le prince que Dieu a choisi et établi pour pasteur et guide du troupeau soit le médecin de ses douleurs et infirmités; il pourra les guérir ou avec le fer ou avec le feu, la corde ou autres moyens plus doux et plus modérés, suivant la nature et qualité du mal. »

Jamais Machiavel n'était allé si loin. Si, dans certains cas, il jugeait la cruauté utile, du moins il ne l'appliquait pas à une société, à un peuple tout entier. Il ne se croyait pas « médecin » si sûr du remède, qu'il pût conseiller la saignée jusqu'au complet épuisement du malade. Pourtant, telle était la

1. Ferrari, *Histoire de la Raison d'État*, p. 300.

thèse que la nouvelle dérivation de sa doctrine avait produite. Telle était la théorie « aimable » que les Jésuites soutenaient au nom de la charité chrétienne.

Non pas à droite seulement, mais à gauche, je le répète; non pas dans le camp catholique seulement, mais dans le camp protestant. Tous s'entendaient pour prendre leurs exemples dans la Bible.

Jamais les noms de Judith tuant Holopherne par surprise, ou d'Aod tuant le roi des Moabites, jamais l'exemple de Dieu lui-même sacrifiant tout un peuple, n'ont été plus cités, plus prônés qu'à cette époque. Les théoriciens s'empruntaient les uns aux autres ces arguments. Le procédé était le même; le but seul différait. Pour m'en tenir à ce qui concerne la Saint-Barthélemy, le mot attribué par le jésuite Papyre Masson à Charles IX : *Patiar inimicos meos*, *Dei inimicos non patiar vivere*, pourrait servir d'épigraphe au meilleur livre du meilleur écrivain de la bande, au *De Rege* de Bellarmin, qui subordonne le roi à Dieu, au pape, à son évêque et à son confesseur.

Je n'ai insisté que sur le côté *cruauté* de la thèse nouvelle; car, pour la *perfidie*, qui peut douter qu'elle fût le fondement même de toute politique à cette époque? Ne sommes-nous pas au temps des Ferdinand et des Isabelle, des Borgia, tant de celui qui fut pape que de celui qui était fils de pape; des Médicis, tant de ceux d'Italie que de ceux de France? La dissimulation était l'art royal. Que de glorieux traités à son éloge! Dans les matières religieuses, cet art se formulait dans un axiome théologique, qu'il faut citer encore : *Hæreticis non servanda fides.*

IV

Je l'ai dit, en citant le nom de Machiavel : à son début, cette théorie était purement laïque. Ce serait une recherche curieuse, pour la philosophie de l'histoire, que d'essayer d'en découvrir les origines. Mais cette étude nous entraînerait trop loin. Il suffit de constater, d'un mot, qu'elle provenait de l'état de division extrême au milieu duquel s'épuisait l'effort si prodigieusement intelligent de l'Italie du moyen âge.

Florence contre Pise, Lucques contre Ferrare, Venise contre Gênes, tous contre Rome, Rome contre l'empereur, et plus tard, au-dessus de tous encore, le roi très catholique, maître à Naples, maître à Milan, maître à Florence même, et maître à Rome. C'est à l'irritabilité produite par cet état de subdivision et de luttes continuelles; c'est parmi les arcanes de cette vie tortueuse et éminemment partiale, que s'allumèrent les sombres lumières de la nouvelle théorie politique.

Que dis-je ? Est-ce seulement de région à région, de province à province, de ville à ville, que les querelles s'échauffaient, s'aigrissaient avec les insultes inexpiables et l'héritage des vengeances jamais satisfaites ?

Dans la même cité, le spectacle de discorde n'était pas autre : rue contre rue, famille contre famille. On vivait côte à côte; on se faisait fête; les Montaigu dansaient chez les Capulet; Machiavel, le républicain, dédiait ses livres au Médicis, contempteur

de la liberté de sa patrie : tout cela patiemment, sourdement, sournoisement, jusqu'au jour où toutes les hontes bues remontaient aux lèvres, où le cœur longtemps comprimé se dilatait dans la joie, dans l'ivresse de la vengeance, où le vainqueur d'un moment pouvait adresser au vaincu, impassible sur le chevalet, le mot ineffable des haines qui s'assouvissent : « Tu sens bien, n'est-ce pas? tu sens bien que c'est moi qui te tue, qui te torture, qui me paye, par une minute de tes souffrances, des longs affronts que j'ai soufferts de toi? »

C'est du milieu de cette vie atroce qu'une vierge, une enfant de onze ans, s'était envolée pour venir en France, dans le royaume d'unité, de centralisation, de douce obéissance passive, qu'admirait tant Machiavel. Elle venait prendre place aux pieds du roi chevaleresque, déjà mourant, comme pour réchauffer de sa jeunesse les derniers moments de François Ier.

Cette enfant, cette vierge *di stile graziosissima e che si faceva amare da ciascun*, c'était l'héritière des banquiers de Florence, c'était Catherine de Médicis.

Il avait fallu de l'astuce, de la fraude, de la férocité accumulées par tas, pour que ses aïeux gagnassent à leur fille — même nièce d'un pape — le droit de prétendre à la main d'un fils de France.

Catherine elle-même avait vu de terribles journées. Le sang avait plus d'une fois coulé devant elle. Son parti avait été longtemps abattu sous ses yeux, dans Florence. Elle avait, à onze ans, l'expérience des diverses fortunes qui attendent les hommes. Ce génie d'intrigue qu'elle avait recueilli dans l'air du pays où elle était née, dans les exemples de la famille d'où

elle était sortie, ce génie, elle avait pu en couver, à loisir, les semences dans ce long séjour au couvent des Murates, qui, par sa seule présence, s'était si vite partialisé.

Elle vint en France. Là, au lieu du bonheur promis, ce furent de nouvelles avanies à subir, de nouvelles dissimulations à enfoncer dans ce cœur déjà tant de fois transpercé : un mari brutal, une rivale maîtresse de son mari, de son roi, de la cour, du royaume; puis, l'heure de la délivrance une fois sonnée, les embarras d'une situation difficile, des appétits féroces hurlant autour du trône de ses enfants, et, pour couronner le tout, ceux-ci mourant successivement en bas âge, frappés comme de la main de Dieu.

Elle s'était raidie, la fière Florentine. Elle luttait. Et comment? Par les ressources de cet art politique dont sa tendre enfance avait, dans son pays si beau, si élégant, si intelligent, reçu les leçons ineffaçables. Bon sang ne pouvait mentir, et, comme disait un contemporain, à propos d'un redoutable adversaire qu'elle avait battu : *Is quidem est prudentissimus, sed ipsa etiam Florentina.*

La France avait donc pour maîtresse cette étrangère. Et non pas seule. Toute une tourbe d'Italiens d'origine suspecte, de mœurs douteuses, d'ambition insatiable, l'accompagnait. La France en était pleine; c'était une nouvelle campagne à rebours, une vengeance de l'expédition du roi Charles et de la journée de Fornoue.

Ils étaient mille; les d'Elbène, les Rucellaï, les Gondi, les Gonzague, les Birague et la suite. Lyon, où cette nuée s'était abattue du premier vol, « était

comme une Florence ultramontaine ». De Lyon à Paris et à la cour, ce n'avait été qu'un coup d'aile. Ils étaient maintenant dans le conseil, dans les places, dans les antichambres, dans les alcôves : maréchaux, diplomates, cardinaux français à Rome, archevêques romains à Paris.

Paris était leur proie. Un gouvernement factice composé des *condottieri* de la politique, tel était le sort que les vicissitudes de l'hérédité monarchique avaient préparé, pour plus d'un siècle, au pays de Jeanne d'Arc.

Ces gens à qui était la France, étaient-ils à la France? Nullement. Ce n'étaient pas seulement les théories politiques, c'étaient les mœurs de l'Italie qu'ils avaient transplantées chez nous. On sait le spectacle que présentait alors la cour de Rome, cardinaux et *monsignori* étant au plus offrant. De même à Paris désormais. Tous ces Italiens étaient vendus.

Ils étaient vendus à Philippe II. J'insiste sur ce fait, qui ne semble pas avoir été suffisamment remarqué et que la connaissance des archives secrètes n'a mis d'ailleurs en lumière que depuis peu de temps : *les conseillers de la Saint-Barthélemy étaient les pensionnés du roi d'Espagne.*

On sait que le terrible champion de la cause catholique n'avait rien épargné, ni conseils, ni menaces, ni promesses, pour déterminer Catherine à user de rigueur envers les protestants. On se souvient de l'entrevue de Bayonne, dans laquelle le duc d'Albe, en personne, avait tout tenté pour obtenir le succès diplomatique d'une détermination de massacres.

L'Espagnol, souteneur de l'Inquisition, colonisateur

des Indes, expulseur des Maures et pacificateur des Provinces-Unies, cherchait en Europe quelque gouvernement qui consentît à fournir le pendant de ces illustres actions. A Bayonne, le duc d'Albe ne put l'emporter sur la timidité intéressée de l'Italienne : « La reine, écrit-il tristement, veut éluder l'emploi d'une rigueur si nécessaire au bien de ses sujets. » Et Granvelle, non moins tristement : « Elle ne fera rien de bon [1]. »

Il fallait donc prendre d'autres voies. Car notre grand ami de la maison d'Autriche désirait vivement extirper de France tout germe du mal, même au prix des plus violentes douleurs.

Les Italiens qui entouraient la reine, ceux que sa faveur accablait de bienfaits, malgré le mécontentement mal dissimulé de la cour, les Gondi, les Nevers, les Ayala, tous gens de sac et de corde, furent achetés par l'ambassadeur d'Espagne. Non seulement ils livrèrent les secrets des conseils, non seulement

1. Voy. les papiers d'État de Granvelle (t. IX, p. 481, 516, 543, 594). D'après son récent travail, M. Kerwyn de Lettenhove est d'avis, comme M. Combes, que, dans une dernière phase de l'entrevue, Catherine fut conquise et qu'elle prit des engagements formels. Il s'appuie notamment sur cette phrase si discutée d'une lettre de Francès de Alava (4 juillet 1565), « qu'il faut frapper les hérétiques »; et aussi sur un passage d'une lettre du duc d'Albe, qui, après la Saint-Barthélemy (10 sept. 1572), écrit en parlant de Catherine : « Souvent je me suis souvenu de ce que je lui avais dit à Bayonne et de ce qu'elle m'avait promis. Je vois qu'elle a bien dégagé sa parole. » Malgré tout, il me paraît que l'intention de Catherine n'avait été que de gagner du temps et d'éviter de rompre avec Philippe II. Celui-ci fut obligé de lui faire un trop long crédit pour que l'on puisse croire qu'elle ait pris, sept ans avant l'échéance, un engagement positif.

ils mirent sous les yeux de l'ennemi héréditaire le détail des résolutions et des irrésolutions, le fort et le faible de la cour qui se confiait en eux; mais ils se chargèrent d'amener peu à peu la reine à la décision du grand autodafé qui était, dans la pensée du roi d'Espagne, à la fois un triomphe pour la religion et un coup mortel porté à l'influence de la France en Europe.

Car, observez bien quelles devaient être les suites de ce grand acte politique. L'ambassadeur d'Espagne les dégage lui-même avec une parfaite sûreté de vue, quelques semaines après l'exécution, lorsqu'il écrit d'un ton ironique à propos des missions de Salignac en Angleterre, de Schomberg et de Fregoso en Allemagne : « Ce n'est pas dangereux maintenant; ils peuvent bien chercher des alliances en Angleterre et en Allemagne, personne n'aura désormais confiance en eux. »

Oui, voilà le seul résultat positif de la Saint-Barthélemy. L'œuvre de François Ier était détruite. La France se trouvait, de nouveau, séparée du système d'alliances qui pouvait lui permettre de lutter en Europe, et surtout en Allemagne, contre la maison d'Autriche. Il fallut la haute intelligence politique d'Élisabeth et la série de hasards qui firent bientôt d'un prince protestant le prétendant légitime à la couronne de France, pour que cette cruelle blessure se guérît, pour que l'ancien faisceau se reformât.

C'est cette lacune dans notre développement historique que produisit la nuit de la Saint-Barthélemy. On voit que Philippe n'avait pas à plaindre les doublons qui assuraient à sa politique de pareils succès,

et son ambassadeur Cuniga pouvait se féliciter d'avoir fait un coup de maître, le jour où il écrivait au roi d'Espagne, en lui parlant du principal conseiller de la Saint-Barthélemy : « Ce qui sera décidé dans le conseil secret, vous le saurez, pour peu que la chose en vaille la peine... Gondi (le père des Retz) marche dans le bon chemin[1]. »

V

J'ai exposé deux des causes de la Saint-Barthélemy : d'une part, l'influence de certaines théories politiques nouvelles nées sur le terrain étroit des petits États italiens; d'autre part, l'abandon du pouvoir entre les mains d'étrangers, prêts à tout faire dans la simple vue de leurs intérêts personnels, même au risque de compromettre l'existence d'une nation qui n'était pour eux, en somme, qu'une barbare et une ennemie.

Il me resterait maintenant à préciser la part de la nation elle-même dans une telle faute. Cette part fut large. Depuis longtemps le pays était divisé en deux camps. Les sentiments religieux avaient été les premiers *boutefeux* et les honorables prétextes de la discorde. Mais combien de basses passions, de rivalités indignes, d'intérêts mesquins, avaient germé et pullulé à l'ombre de cette querelle plus haute? Il suffit de rappeler les noms des Guise et des Montmorency.

1. Sur ce point et pour preuve de la trahison des Italiens, il n'y a rien de plus formel que la démonstration faite par Forneron (t. II, p. 322 sqq.).

La noblesse protestante elle-même, qui s'était jetée si allègrement dans le schisme, et du schisme dans la révolte, y avait été certainement poussée par des considérations d'intérêts matériels? La conquête des biens ecclésiastiques était une belle proie offerte à l'avidité des maigres feudataires de Sigognac ou de Casteljaloux.

Les haines publiques et les haines privées s'étaient si bien multipliées depuis le jour où le bûcher de Dubourg avait flambé en place de Grève, qu'il n'y avait plus un coin de la France qui ne présentât le spectacle effrayant de la vie d'une petite République italienne du moyen âge.

Je ne parle pas seulement des cruautés commises en grand dans les batailles, dans les marches des lansquenets et des reîtres, dans les carnages exécutés par ordre.

La haine et l'esprit de vengeance avaient filtré du grand au petit. On ne pouvait plus sortir qu'armé. On en était au couteau. Lisez plutôt Montaigne.

Eh bien, dans cette unique préoccupation de sa propre rancune et de sa propre défense, dans ce souci de ses petites affaires, chacun avait oublié les grandes affaires qui n'intéressent que tout le monde, les affaires de la patrie.

On n'y pensait plus. On n'y pensait que pour les trahir, en détourner le bénéfice au profit des causes particulières. Ce n'étaient pas seulement les étrangers qui vendaient la France. C'étaient ses propres enfants. Coligny, moins excusable que tout autre, avait donné le Havre et promis Calais, ce Calais des guerres de Cent Ans, à la reine d'Angleterre. Mont-

luc, le fier, le féroce, l'antique Montluc, était à la solde du roi d'Espagne. Partout, chez les chefs et chez les valets, même corruption. Pouvait-on tomber plus bas ?

« O du Ferrier, écrit l'Hospital à son ami, on s'embarrasse aujourd'hui fort peu de l'État, et le nom du Roi, celui de la patrie sont peu en honneur. Si vous saviez (j'ai honte de vous l'écrire), si vous saviez, mon ami, les conférences nocturnes de nos compatriotes avec les ennemis éternels du nom françois, votre âme se seroit déchirée. »

Vous voyez bien qu'il fallait une opération, une saignée à blanc, à ce corps si malade, et que ce n'était pas de trop, ni de la Saint-Barthélemy, ni des grandes tueries de Dreux, de Jarnac, d'Arques et d'Ivry, ni de vingt ans de massacres, ni du siège de Paris où une mère mangea son enfant ; que ce n'était pas de trop d'un tel châtiment pour que ce peuple oublieux de lui-même, déchiré, avili de ses propres mains, se refît, dans le sang versé, une nouvelle jeunesse et fût digne de reprendre, dans le monde, la place qu'il y avait tenue autrefois.

Le jour de cette réparation vint pourtant. Et ce fut ce peuple, si plein de ressources et de ressort, comme il est si prêt aux erreurs et aux faiblesses, ce fut ce peuple qui se sauva lui-même. Les médecins y firent peu. Ni les coups d'État, chers aux sectateurs de la doctrine du miracle, ni les remèdes à l'espagnole, ni la panacée du *Catholicon* ne purent prévaloir contre la vigueur de sa constitution.

L'évolution se fit lentement, mais sûrement.

Les résultats de la crise de 1572 furent réparés, la

force ancienne reparut, en même temps que se fit l'union contre l'étranger.

La France se retrouva France alors, mais alors seulement; et du jour où l'un des combattants, désormais assagi des guerres de religion, l'un des chefs d'une des sectes, Duplessis-Mornay, put faire, aux applaudissements de tous, cette application nouvelle du fameux mot de L'Hospital : « Qu'on n'oie plus, entre nous, ces noms de papistes et de huguenots; qu'il ne soit plus parlé que d'Espagnols et de François. »

1884.

TROISIÈME ÉTUDE

DE L'INFLUENCE ESPAGNOLE EN FRANCE, A PROPOS DE BRANTOME

Pierre de Bourdeille, seigneur de l'abbaye de Brantôme, est né, vers 1537, dans le Périgord. « Vraiment vous estes du Périgord, eût dit maître François; si vous ne fustes onques de mauvaise pie couvé, puisque vous estes de si benoiste terre. »

C'est un bon pays que le Périgord, et les Périgourdins sont de bonnes gens. Ils ont je ne sais quoi de gascon, mais tempéré qui fait qu'ils plaisent. Sans la volubilité proverbiale de leurs voisins, ils ont une loquacité de bonne humeur, qui ouvre le cœur. La réserve ne leur est pas inconnue. Leur silence est heureux, comme leur parler est habile. Par-dessus tout, ils ont un charme. Cette femme capricieuse dont parlait Charles-Quint, la fortune les suit. Montaigne fut du Périgord; Fénelon aussi, « esprit insinuant et enchanteur », dit Saint-Simon. C'est dans ce pays aussi que naquit Brantôme, peu fait pour changer rien à l'opinion qu'on s'est faite de son pays et de sa race.

Brantôme affirme que sa famille, les Bourdeille, remontait au temps de Charlemagne. C'est beaucoup dire : mais c'est un des côtés gascons de notre personnage. Si on l'en croit, il aurait été lui-même attaché, d'une façon très étroite, à la personne de deux rois de France, Charles IX et Henri III. Certainement, il était bien en cour et particulièrement estimé du duc d'Alençon, ce pauvre sire qui, seul des quatre derniers Valois, manqua sa couronne, non plus digne d'ailleurs que ses frères de la porter. C'est à ce cadet que Brantôme dédie ses *Dames galantes*. Près de lui notre auteur avait pu recueillir plus d'un propos salé, de même que sa position auprès des rois lui avait permis de se renseigner, de première main, sur les sérieuses affaires de la guerre et de l'État.

Nous devons dire pourtant que l'histoire a relevé à peine le nom de Brantôme. On ne sait guère, de lui, que ce qu'il en dit lui-même. Son frère aîné, au contraire, André de Bourdeille, fut chargé de missions importantes par Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis. Il composa un traité de *la Guerre* qu'on joint généralement aux œuvres de Brantôme, et qui prouve que, dans la famille, on savait tenir la plume aussi bien que l'épée. Un autre Bourdeille, fils, je crois, de cet André, fut sénéchal du Périgord sous Henri IV, et joua, lors de la pacification du royaume, un rôle des plus importants. En somme, ils étaient de bonne race, et ils rendirent de véritables services, à une époque où les services comptaient double : d'abord pour le bien que l'on faisait, ensuite pour le mal que l'on aurait pu faire.

Notre Périgourdin fut pris, de bonne heure, de l'hu-

meur voyageuse. Après avoir fait ses premières armes sous François de Guise, il parcourut, en amateur et en soldat, les divers pays de l'Europe, c'est-à-dire, en ce temps-là, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Il poussa jusqu'à Malte, vit les cours et les camps, se frotta au monde, s'imprégna, chemin faisant, d'une forte teinture d'expérience et de scepticisme.

Il revint à la cour de France pour y reprendre un service honorable. Il la quitta, dit-on, à la mort de Charles IX, et se retira dans ses terres. Jusqu'à sa mort, arrivée en 1614, il employa ses loisirs à écrire l'œuvre de longue haleine qui fait sa gloire aujourd'hui, beaucoup plus que les fabuleux blasons de ses ancêtres « contemporains de Charlemagne ».

C'est dans cette retraite, qui dura, comme on voit, quelque quarante années, que Brantôme put recueillir ses propres souvenirs et les compléter par une lecture abondante. Il nous dit lui-même, dans une page qui peut passer pour une de ses meilleures, comment l'envie lui vint d'écrire : « J'estois, ceci écrivant, dans une chambre et un lit, assailli d'une malladie si cruelle ennemie qu'elle m'a donné plus de mal, plus de douleurs et tourments que ne reçut jamais un criminel estendu à la gesne. Hélas! ce fut un cheval malheureux, dont le poil blanc ne me présagea jamais de bien, qui s'estant renversé sur moi contre terre, par une très rude cheute, m'avoit brisé et fracassé les raings. De sorte que j'ay demeuré l'espace de trois ans et demi perclus et estropié de mon corps... Cependant, durant mon mal, pour le soulager, privé de tout autre exercice, je m'advise et me

propose de mettre la main à la plume, et, faisant reveue de ma vie passée et de ce que j'y avois veu et appris, fais cet œuvre. Ainsi fait le laboureur, qui chante quelquefois pour alléger son labeur; et ainsi le voyageur fait des discours en soy pour se soustenir en chemin; ainsi fait le soldat étant en garde, à la pluie et au vent, qu'il songe en ses amours et advantures de la guerre, pour autant se contenter. »

Ne voilà-t-il pas, du premier coup, l'homme pris sur le vif? Croyez-vous que ce malade, enragé du lit où le caprice d'un cheval l'a couché, se mettra à trancher du pédagogue et à polir ses phrases?

Non certes; il raconte.

Il raconte comme un homme qui a beaucoup vu et qui a beaucoup retenu, mais aussi comme un homme qui veut tuer le temps et charmer son ennui. Il va. C'est un robinet que l'on ouvre et qui laisse passer tout ce qui lui arrive, bon ou mauvais. Capable du meilleur et peu coupable du pis, notre homme parle de tout, avec une égale insouciance désabusée que l'on prendrait parfois pour de la naïveté. « Il chante » en un mot, selon sa pittoresque expression, comme le soldat qui monte sa garde et mêle les refrains du village aux polissonneries des camps.

En somme, le grand mérite de Brantôme, c'est d'avoir été de son temps, et c'est ce qui nous plaît en lui. Le XVIe siècle, « si ondoyant et divers », trouve son reflet dans l'œuvre de cet homme inconsistant et variable, amateur d'un bon coup de langue et d'un bon coup d'épée, soldat et courtisan, religieux et immoral, qui eut pour oncle La Châtaigneraie (tué par

ce fameux coup de Jarnac), et pour neveu un des plus féaux serviteurs de Henri IV.

Il n'y a rien de convenu ni d'apprêté en lui. Il est ce qu'il est, et il faut le prendre pour ce qu'il vaut. S'il est revenu de bien des choses, ce n'est pas qu'il soit philosophe; s'il se mêle d'écrire, ce n'est pas qu'il soit homme de lettres. Il juge peu; d'ailleurs, peu capable de discernement.

Dans les luttes civiles, ce qu'il avait de sens moral s'est endurci, comme ses mains sont calleuses et lourdes du travail de l'épée. Il pousse l'insouciance à cet excès de ne respecter même pas ce qu'on a appelé, à de certaines époques, le *préjugé de la patrie*. Il affecte une sorte de négligence de bon ton à cet égard. Il se plaît à étaler une préférence marquée pour l'Espagnol, le grand ennemi d'alors. « J'aime les Espagnolz, s'écrie-t-il au début d'un des livres qui semble avoir été l'objet de sa prédilection; ce sont esté eux qui, depuis cent ou six vingt ans ença, ont conquis, par leur valeur et vertu, les Indes occidentales et orientales, qui sont tout un monde complet..... Ce sont esté eux qui nous ont tant de fois combattus, battus et rebattus au royaume de Naples, et puis nous en ont chassés..... (Quelle dure ironie!) Ce sont esté eux... » Et il continue, célébrant ainsi, comme par des couplets d'antienne, les exploits de nos pires adversaires.

D'ailleurs, il se vantait, à tout propos, de parler le « friand Espaignol ». Brantôme était contemporain de la Ligue. Il était catholique *ultra*, sinon d'opinion, au moins de parti. Peut-être eût-il vu, sans trop de regrets, une Isabelle monter sur le trône de France et

prendre la place légitime de cet autre qui, lui aussi, se sentait de l'Espagnol : le Béarnais.

Puisque l'occasion se présente de relever cette facile imitation des mœurs étrangères qui a toujours été une des faiblesses, et, qui sait? peut-être une des forces de notre pays, nous ne résisterons pas à la tentation d'en dire un mot encore, et, sans quitter cette manie de l'hispanophilie qui affligea le XVIe siècle, de suivre, dans les œuvres de Brantôme, les effets d'une tendance si commune en notre pays, surtout aux jours de défaite et de découragement.

A cette époque, tous les regards et toutes les volontés, en Europe, étaient tournés du côté de l'Espagne, et son astre, qui croissait sans obstacle, étendait au loin une influence profonde. Une succession de rois habiles, grands ou opiniâtres, n'avait pas seule contribué à créer la monarchie espagnole. Les qualités fortes et ardentes d'une population trempée au feu d'une lutte rude et sans trêve, tout enflammée de l'enthousiasme religieux, avaient valu aux péninsulaires une situation dans le monde dont la pareille ne s'était pas vue depuis les plus beaux jours de l'empire romain.

Il n'y avait pas de soldats comparables à ces vieilles bandes qui faisaient la police et la loi sur l'ancien et le nouveau continent. En bataille, elles formaient un corps solide et compact, contre lequel l'élan des troupes françaises s'aheurta pendant près d'un siècle.... jusqu'au moment où assez de discipline fut mise dans notre fougue, pour qu'elle ne se prodiguât pas en de folles et inutiles témérités.

La politique mystérieuse de Philippe II terrifiait les esprits, et l'ombre de l'Escurial s'étendait sur les deux mondes. La froide hâblerie du *señor soldado* n'était pas faite pour en diminuer l'effroi : « Combien de soldats étiez-vous en cette armée? demandait-on à l'un d'entre eux? — Señor, répondait-il, je vais vous le dire : il y avait trois mille Italiens, trois mille Allemands et six mille soldats. » Ces six mille étaient des Espagnols.

Le monde du temps n'était pas éloigné d'avoir, sur la valeur des troupes espagnoles, l'opinion de ce brave cavalier. La France, qui, seule sur le continent, osait s'opposer à l'envahissement redoutable et qui, toute repliée et ramassée sur elle-même, voyait, de jour en jour, tomber ses remparts et s'épuiser sa force, la France elle-même donnait généreusement à ses vainqueurs un large tribut d'admiration.

Tandis que, dans la cour, la subtilité italienne s'insinuait avec les Médicis et leur séquelle, et fourvoyait vers de vaines finasseries ou d'inutiles cruautés le caractère naturellement franc et généreux de la politique nationale, la noblesse était toute à l'espagnole. Il était du dernier bon ton d'avoir fait campagne en Flandre ou en Italie et d'avoir vu l'ennemi de près, d'assez près pour le pouvoir estimer. Voyez dans quels termes Brantôme parle de Pescaire, de Lannoy, du duc d'Albe. On oubliait volontiers Pavie ou Saint-Quentin, pour ne se souvenir que de Lépante.

Ce n'était point seulement la cape, le chapeau relevé du bord et la rapière sur les talons qui étaient de mode. C'était au ton, à l'emphase et au silence

dédaigneux du *tra los montes* que les beaux du jour s'essayaient. On apprenait la langue, on se répétait les *rodomontades* de ces vaillants hommes. De celles-ci on faisait des recueils dont la mémoire se chargeait pour les citer à tout propos.

Cet engouement alla loin. On sait combien il pénétra notre littérature. Énervée et surfinée par les pointes à l'italienne, elle se mit à prendre, dans ce qu'il existait de littérature espagnole, ou du moins dans ce que l'on en connaissait, des sujets et des exemples.

La phrase devint sentencieuse et antithétique, comme la pensée et les sentiments firent effort pour se pousser, se guinder et atteindre enfin aux sonores effets de l'outrance gonflée de gongorisme. Les littératures de l'antiquité durent passer par Madrid, pour se faire recevoir chez nous. C'est l'époque où les Romains de l'Espagne, Lucain, Sénèque, tiennent le haut bout. Le sage Malherbe lui-même n'échappe pas à l'engouement : il traduit soigneusement le traité *des Bienfaits* de Senèque.

Il faut avouer que, sur ce point, la littérature se trouva en retard sur la politique. Il y avait longtemps que la lutte contre la maison d'Autriche était, en France, une « maxime d'État », et l'on en était encore, dans les écrits, au genre espagnol. De même qu'au début de notre siècle la résistance littéraire tarda à mettre bas les armes, tandis que la révolution était faite dans les lois et dans les mœurs depuis plus de vingt-cinq ans, de même la victoire de l'Espagne se prolongea au début du XVIIe siècle.

Si bien que l'on eut cette singulière rencontre, de

voir l'homme qui personnifia l'idée de la lutte contre la puissance espagnole, Richelieu, affecter, dans ses écrits, une manière qui sent en plein l'air de la péninsule. Je n'en veux pour preuve que la première phrase de ses *Mémoires :* « En l'an 1600, le grand Henry, qui *estoit digne de vivre autant que sa gloire*, ayant affermi la couronne sur sa tête, calmé son État, acquis, par son sang, la paix et le repos de ses sujets, *vaincu* par les vœux de la France, se résolut, *chargé de victoires*, de *se vaincre* soi-même sous les lois du mariage, etc. »

A propos de cette imitation de l'Espagne, il est un nom que nous n'avons pas encore prononcé et qui assurément est venu à l'esprit du lecteur. C'est celui de Corneille. Il n'échappa jamais complètement à cette influence, et on peut dire que, son génie aidant, les résultats, pour une fois, furent excellents.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail, et si des considérations politiques et morales jouèrent un rôle important dans le choix des sujets traités par le grand Corneille, ce n'est point le lieu de nous y arrêter. Mais, puisqu'il s'agit de Brantôme, qu'il soit permis de signaler du moins, dans un des ouvrages les moins connus de cet auteur, comme un premier jet des pensées du poète et un prélude aux nobles accents du *Cid*.

Ouvrez les *Rodomontades espagnoles* : Don Diègue et Nicomède, don Sanche et Sertorius sont sortis de là. Non que je veuille dire que Corneille ait puisé directement dans les œuvres de Brantôme aucune inspiration. Elles ne furent publiées que bien long-

temps après la mort de Corneille, et celui-ci n'
probablement nulle connaissance des rares man
crits qui dormaient dans la poussière des bibliot
ques. Mais le même esprit qui circule dans l'ouvr
de Brantôme enflamma, quelques années plus t
le génie du poète. Comme Brantôme, Corneille se
ce qu'il y avait de noble dans ce grand air et
fière mine des hidalgos. Comme lui, d'ailleur
avait compris ce que, dans l'excès, elle pouvait
de ridicule; et l'un et l'autre avaient exprimé
sentiment dans des traits qui sont évidemment
du même endroit.

Brantôme raconte d'un Gascon qui, questi
pourquoi il se promenait, par la ville, sans épé
pondit, en espagnol : « Monsieur, j'ai peur de l
tice, d'autant que mon espée est tant carnassière
chaque pas elle me presseroit de la tirer, et, e
une fois tirée, elle ne feroit autre chose que ch
sang. » C'est justement le mot de Matamore
l'Illusion, une des comédies, trop peu connues
précédèrent le *Cid* :

CLINDOR

Ce fer a trop de quoi dompter leur violence.

MATAMORE

Oui, mais les feux qu'il jette en sortant de prison
Auroient, en un moment, enflammé la maison,
Dévoré tout à l'heure ardoises et gouttières.

. . . . . .

Juge un peu quel désordre aux yeux de ma charm

Ailleurs Brantôme dit : « On reprocha à un s
canarien « bien espaignollisé et affiné » qu'il t

ait : « Certes, dit-il, mes chairs tremblent d'autant
e comme humaines et sensitives; mais mon brave
vaillant courage les porte, les traîne jusqu'au seuil
la mort, d'où elles ne reviendront pas. »

Et Corneille à son tour :

LISE

ui, vous tremblez. La vôtre (votre peur) est sans égale.

MATAMORE

ırce qu'elle a bon pas (la peur) j'en fais mon Bucéphale.
)rsque je la domptai, je lui fis cette loi,
; depuis, quand je marche, elle tremble sous moi.

Ailleurs encore un soldat espagnol dit dans Brantôme : « Si je vous prends, je vous jetterai si haut ans l'air que vous sentirez plutôt la mort que la hute. »

Et Matamore encore :

: te donne le choix de trois ou quatre morts :
: vais d'un coup de poing te briser comme verre,
. . . . . .
u te jeter si haut au-dessus des éclairs
ue tu sois dévoré des feux élémentaires.

En un autre endroit encore (comme les bravaches e guerre sont aussi les fanfarons d'amour), Brantôme dit qu'un de ces capitans s'exprimait ainsi : Ma vertu et ma valeur me font craindre des hommes t aimer des femmes; si bien que, passant par les rues, lles tirent mon page par la cape et luy demandent : uel est ce brave, beau et gentil cavalier? est-ce oint don Joan de Mendoze, ainsi que j'entendois par

derrière?... Mais enfin je les treuve importunes de me prier et d'aymer tant; car, pour accomplir leurs prières, il faut que je laisse mes affaires et mes factions de guerre. »

De cet excellent trait comique, Corneille a encore tiré le meilleur parti :

Je te le dis encor; ne sois plus en alarme;
Quand je veux, j'épouvante, et quand je veux je charme,
Et selon qu'il me plait, je remplis, tour à tour,
Les hommes de terreur et les femmes d'amour.
Du temps que ma beauté m'étoit inséparable,
Leurs persécutions me rendoient misérable,
Je ne pouvois sortir sans les faire pâmer;
Mille mouroient par jour à force de m'aimer.

J'ai insisté d'une façon toute particulière sur le côté comique de cet esprit espagnol dans nos deux auteurs, parce qu'il est moins connu, et qu'on peut, par lui, établir entre eux un rapport plus évident.

Mais de part et d'autre, si on enlève de ce comique l'emphase et le burlesque, on trouve un fond qui reste le même, dans le sérieux et dans le noble. *L'Illusion*, dans la série des pièces de Corneille, vient après la *Médée*, où se trouve ce fameux « Moi seule », qui est purement espagnol, et immédiatement avant *le Cid*. Les deux pièces sont de 1636.

Les discours de don Gomès, et plus tard ceux d'Horace, ont bien parfois (disons-le sans toucher au respect qu'il convient de garder pour le poète), ont quelquefois pourtant comme un air de famille avec les rodomontades du Matamore. Les héros de Cor-

neille n'ont certes pas le courage modeste. En tout cas, ils sont proches parents, et ils peuvent en tirer honneur, de ces braves soldats de Pescaire qui, au dire de Brantôme, débouchaient sur le champ de bataille, en criant : « Maintenant, voici le marquis et ses Espagnols! »... et emportaient la victoire.

Le Cid n'eût rien trouvé à désavouer dans les paroles d'un Mendoze, qui s'écriait avant la bataille : « Monsieur (il parlait au duc de Guise qui l'avait remarqué à cause d'un pourpoint jaune dont il était vêtu), je mourrai aujourd'huy avec honneur ou je changerai *ma couleur jaune en rouge, par quelque blessure sanglante* et noble, ou je fairay et donray quelque marque illustre de mon nom, en récompense de la grâce et faveur de mon général qui la demande. » Et, s'avançant des plus avant, il reçut une grande arquebusade au travers du corps.

J'avoue que, dans les ouvrages de Brantôme, ce sont ces beaux traits d'un siècle vaillant et généreux qui me séduisent. Notre auteur parle « à la soldade », et jamais il ne réussit si bien que quand il parle de faits de guerre.

J'aime beaucoup moins ses contes licencieux, qui l'ont rendu si populaire. En ce point encore, il est de son siècle; mais il l'est trop, si j'ose dire. Quelle brutalité, quelle grossièreté, quelle rudesse! Il faut, pour présenter ces sortes de choses, quelque tour qui les relève. Brantôme n'a rien ni de la verve de Rabelais, ni de la délicate et fine manière de Marguerite de Navarre, ni du narré prompt et gaillard de Bonaventure des Périers. Ce sont le plus souvent des contes

de valets d'écurie. Ici Brantôme n'est vraiment point assez homme de lettres. Lui-même, eût pu faire mieux, comme le prouvent la première page des *Dames galantes*, qui est charmante, et de trop rares passages, traités d'une main plus discrète.

Quoi qu'il en soit, ce n'est point ce côté de l'œuvre de Brantôme que nous avons voulu toucher. Remuer cette bourbe nous eût déplu. C'est le Brantôme historien et moraliste qui nous attire de préférence.

A ce point de vue, l'on doit une particulière mention à la nouvelle édition que donne en ce moment, de notre auteur, la Société de l'Histoire de France. M. Ludovic Lalanne, que tout le monde de l'histoire connaît et estime, y a appliqué ses soins. Ce travail fait honneur à l'école qui s'est donné pour tâche la résurrection de notre passé. Brantôme, certes, n'avait pas besoin d'être *ressuscité;* car il n'était pas mort. Mais son texte pouvait, par un ingénieux commentaire, prendre une face nouvelle. M. Lalanne l'a bien fait voir. Sans se départir d'une sobriété qu'à certains moments nous trouverions presque excessive, il a, suivant pied à pied son auteur, indiqué les sources auxquelles Brantôme a puisé, vérifié et contrôlé ses assertions et fait faire, en somme, un grand pas à l'histoire du XVIe siècle.

On sait maintenant d'où viennent ces bons mots et ces mauvais contes, qui fourmillent dans l'œuvre énorme du chroniqueur. On sait quels noms il faut mettre sous la plupart de ces anecdotes délicates ou scabreuses. Pour la première fois, Brantôme trouve un éditeur digne de lui. Quand un bon index et une

bonne notice [1] seront joints à l'ensemble du travail, l'édition sera définitive, et ce sera une nouvelle conquête que la science et la patience de nos érudits auront faite sur les trop faciles erreurs qui encombrent notre histoire nationale.

1. Ce travail est fait, et l'ouvrage, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est aujourd'hui achevé. *Œuvres complètes de Brantôme*, pour la Société de l'Histoire de France, par Lud. Lalanne. Paris, Renouard, in-8°.

1880.

QUATRIÈME ÉTUDE

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE[1]

Ce n'est pas un projet ordinaire que d'entreprendre d'écrire l'histoire de Philippe II, roi d'Espagne. Le XVIe siècle presque entier tourne autour de cette personnalité sombre. Auprès d'un tel homme, Catherine de Médicis, Elisabeth d'Angleterre, Sixte-Quint, Henri IV lui-même, paraissent d'importance secondaire. Des faits comme la Ligue, comme la révolte des Provinces-Unies ne sont que de simples épisodes dans les annales de son long règne.

Roi tout-puissant d'un empire « qui ne voyait pas se coucher le soleil », élevé aux affaires par un maître tel que Charles-Quint, arbitre, pendant plus de quarante ans, des destinées du monde, il a ajouté à l'éclat d'une domination si vaste et si absolue le prestige d'avoir été l'incarnation d'une idée et de représenter, parmi les hommes, un type. Il a été le champion de la cause de l'autocratie et de la théo-

1. Forneron. *Histoire de Philippe II*, tomes I et II; Plon et Cie, 1881, in-8°.

cratie, au moment où débordaient dans le monde les principes de la souveraineté des peuples et de la liberté des consciences.

A Philippe II aboutit la lutte décisive. L'Europe se partage en deux camps, et le sort de la moindre de ses provinces dépend de la position qu'elle sait prendre dans la guerre pour ou contre la maison d'Espagne.

Ainsi l'histoire de Philippe II est un des nœuds de l'histoire du monde. Lourde tâche pour l'historien!

M. Forneron, qui n'est nouveau venu ni dans ces sortes de travaux, ni dans l'étude du XVIe siècle, n'a pas reculé devant une telle entreprise.

Peu, avant lui, l'avaient tentée. En dehors des annalistes anciens, on ne cite guère avec éloge que le travail de Prescott, œuvre considérable, mais restée interrompue.

On dit, il est vrai, qu'un historien français, un de ceux de la glorieuse génération de 1830, homme qui unit l'autorité de la science et du caractère aux habitudes d'un style lapidaire, avait conçu, lui aussi, le projet d'écrire cette histoire. Il devait même, paraît-il, embrasser dans un cadre plus vaste encore l'ensemble de la grandeur et de la décadence de l'Espagne. Son cabinet est plein de documents, réunis à grands frais de tous les coins de l'Europe. Mais aujourd'hui il semble que la vieillesse, pourtant si vigoureuse, de M. Mignet ait renoncé à ce « long espoir » de sa jeunesse et de son âge mûr. Il est à craindre que le public ne puisse juger de la grandeur du dessein que par quelques fragments achevés: c'est l'histoire de la *Rivalité de François Ier et de Charles-*

Quint. Antonio Perez et Philippe II, l'*Histoire de Marie Stuart* et par-dessus tout l'*Introduction aux documents relatifs à l'histoire de la succession d'Espagne.*

Outre ces œuvres déjà si considérables qui lui indiquaient la voie et lui donnaient des modèles, M. Forneron trouvait le terrain bien préparé. Le long travail d'érudits intelligents et actifs, au premier rang desquels il faudrait mettre M. Gachard, avait réuni et rendu accessible la meilleure part des documents inédits sans lesquels il est aujourd'hui impossible d'écrire l'histoire.

Les recueils des lettres de Philippe II, du cardinal Granvelle, la série des dépêches écrites par les ambassadeurs vénitiens, les analyses des papiers d'État d'Angleterre, la publication d'une foule de mémoires et de pièces relatives au soulèvement des Pays-Bas, donnaient à M. Forneron une base qu'il rend plus solide encore par l'étude des papiers de Simancas, des lettres manuscrites de nos ambassadeurs et par la connaissance exacte des autres documents importants que l'on peut se procurer sans quitter la France.

C'est donc une histoire nouvelle, appuyée sur les témoignages les plus authentiques, dont les deux premiers volumes viennent de paraître [1]. Quoique l'œuvre soit loin d'être terminée, on peut se rendre compte dès aujourd'hui et du talent de l'auteur et de l'importance du sujet.

1. Les deux derniers volumes ont été publiés en 1882. Ils complètent dignement une œuvre qui, certainement, figure parmi les meilleures qu'ait produites l'école historique contemporaine.

M. Forneron a montré dans ces deux premiers volumes qu'il était doué d'un véritable tempérament d'historien ; et l'historien est doublé chez lui d'un littérateur délicat. Il ne se contente pas d'un simple exposé régulier et correct, ni de la marche tranquille d'un esprit satisfait, dès qu'il a dit, de bonne foi, la vérité. M. Forneron a l'ambition plus haute. Il veut écrire, il veut peindre. Il cherche le mouvement et la vie. C'est un effort dont il faut lui tenir grand compte. Combien peu, parmi les patients chercheurs d'aujourd'hui, s'enfoncent dans la région sans bornes des documents manuscrits sans s'y perdre ! combien peu reviennent d'une si longue course sans avoir perdu l'étincelle !

La manière de M. Forneron est surtout pittoresque. Son histoire de Philippe II n'est pas un récit large et magistral, rassemblant les faits et les poussant lentement devant lui, au fur et à mesure qu'ils se déroulent. C'est une série de tableaux disposés avec art et placés sous leur plus beau jour ; les lumières et les ombres, habilement distribuées, font valoir les effets particuliers et concourent, par leur diversité même, à l'impression générale.

Dans cette galerie, ce sont les portraits surtout qui plaisent. Les grandes *machines*, comme disent les peintres, sont moins réussies. Mais les images des principaux acteurs : Philippe II lui-même, Marie Tudor, le duc d'Albe, don Juan d'Autriche, sont traitées d'une excellente touche. J'ai remarqué aussi la figure de don Garcia de Toledo, l'héroïque sauveur de Malte.

Il convient de citer encore, comme une page excel-

lente, le tableau de l'Espagne à l'avènement de Philippe II. L'aspect de ce pays pauvre et ras, déjà ruiné comme un hidalgo; la force du point d'honneur et de la superstition, subsistant seuls, au milieu d'un peuple ignorant des notions les plus simples de la morale; le mélange de délabrement et de noblesse, de rapacité et de bravoure chevaleresque qui faisait des Espagnols les premiers soldats de l'Europe, mais qui mettait dans la bouche d'un Anglais ce sarcasme à leur adresse : « Fontaine d'orgueil dans une vallée de misères »; la force secrète de toutes ces causes intimes, tenant autant à la constitution du pays qu'au régime politique, et qui produisirent l'élévation si rapide et la ruine si brusque de l'Espagne, tous ces éléments se trouvent habilement rassemblés dans un des plus importants chapitres du livre, d'où rayonnent mille traits de lumière sur les grands événements auxquels l'ouvrage est consacré.

En reconnaissant les qualités de l'exposition de M. Forneron, il serait de mauvais goût de le chicaner sur celles qui lui manquent, si lui-même ne nous y invitait par l'effort visible qu'il a fait pour les acquérir : appliqué à un pareil sujet, son récit manque de profondeur et de pathétique.

Et pourtant M. Forneron a compris combien ces notes graves étaient ici de circonstance. Il a compris qu'on ne pouvait parler des faits les plus considérables de l'histoire moderne sans essayer, du moins d'élever parfois le style à la hauteur de pareilles tragédies. Il a bien senti que le grand souffle de l'éloquence historique devait passer à travers les pages

consacrées à Philippe II, et qu'à ce Tibère il fallait un Tacite. Et justement c'est à Tacite qu'il a emprunté quelques-unes de ses « grandes paroles » vengeresses de la justice et de l'humanité.

M. Forneron a compris encore, qu'il était de son devoir de chercher l'explication philosophique des faits qu'il racontait. A la manière des penseurs de notre époque, il s'est efforcé de découvrir, dans les conditions de race et de nature, dans les lois organiques et historiques, la solution de plus d'une énigme obscure. Il n'a pas reculé devant la thèse de l'atavisme; le bagage médical a été manié par sa main peu sûre, et il a fait, de tel ou tel accident physiologique (la *névrose vésanique* par exemple), un usage peut-être excessif.

Malgré un effort si évident, il faut reconnaître que le but n'a pas été atteint. L'ouvrage de M. Forneron plaît, charme, instruit; mais les jugements qu'on y rencontre sont peu sûrs, et les ressorts intimes des événements y sont insuffisamment dévoilés.

M. Forneron est de naturel sceptique; du moins, c'est l'impression que laisse la lecture de son ouvrage. Or, s'il est plus facile aux sceptiques d'être impartiaux, il leur est plus difficile d'être profonds et plus difficile encore d'être émus.

Des deux principes que nous avons signalés plus haut et contre lesquels Philippe II tint ferme, jusqu'à l'épuisement de son royaume, celui qui se dressa tout d'abord devant lui fut la revendication de la liberté des consciences.

Mais il ne faut pas se faire d'illusion. Parmi les

combattants des guerres de religion, il n'y en avait pas un qui donnât pour but à ses efforts le succès de cette noble cause. Les protestants, pas plus que les catholiques, ne prenaient pour idéal un état politique où les questions religieuses eussent été considérées comme secondaires et subordonnées à la bonne gestion des intérêts sociaux. Les uns et les autres combattaient, avec conviction, pour la suprématie unique de l'une ou de l'autre religion.

C'est à peine si quelques esprits supérieurs, dont la pensée « ne marquait pas, comme on l'a dit, l'heure de leur siècle », pouvaient entrevoir, dans un avenir éloigné, le moment où, par la lassitude, les armes tomberaient des mains. Mais les L'Hospital étaient rares.

C'était en vain qu'ils tentaient d'unir leurs honnêtes desseins avec l'astucieuse politique qui dirigeait alors les cours de l'Europe. Ils étaient destinés à périr, écrasés par la violence des deux partis se précipitant, l'un vers l'autre, pour un choc inévitable.

Quoique l'expression même « liberté des consciences » fût trouvée (et ce n'est pas sans raison que M. Forneron s'étonne de la rencontrer sous la plume d'un des chefs du parti catholique), quoique cette expression existât, le principe vraiment populaire, au XVIe siècle, en matière de politique religieuse, se formulait ainsi : « Les peuples doivent être de la religion de leur prince » (*Cujus regio, ejus religio*).

Ce n'est certainement point Calvin qui eût décliné cet axiome : le bûcher de Servet flambe, dans l'his-

toire, pour attester ce que le maître de Genève entendait par la liberté religieuse. Ce n'est pas non plus Élisabeth d'Angleterre ; ce ne sont pas les princes protestants d'Allemagne qui, un demi-siècle plus tard, au nom de ce même principe, engagèrent la guerre de Trente Ans.

Sur le principe, l'accord était donc à peu près universel. Mais l'application était différente. Pour les rois catholiques, hérésie était synonyme de désobéissance et de révolte. De là le supplice d'Anne Dubourg ; de là la conduite de Philippe II.

A ses yeux, la lutte contre les protestants était plus encore la défense de ses propres droits, que le combat pour la cause de Dieu. Si bien qu'on eut ce curieux spectacle d'un pape s'efforçant, en vain, de modérer la violence de ce prince laïc qui répondait, en morigénant à son tour le saint-père : « Avec ses scrupules, Sa Sainteté détruira la religion ! »

Si, d'autre part, les théologiens de l'école protestante allaient jusqu'à prêcher la résistance contre les princes catholiques, ce n'était pas qu'ils s'intéressassent à la liberté civile. Mais ils espéraient, par la guerre, devenir les maîtres et, par la force, nettoyer le monde de l' « ordure papale ».

Tel était le triste héritage d'aveuglement que nous avait laissé le moyen âge. Il fallut des siècles de lutte et des torrents de sang pour qu'on en revînt, dans une des plus importantes questions humaines, au point même où l'antiquité s'était arrêtée.

C'est la France qui fut le lieu du combat le plus vif, qui, suivant le mot pittoresque de Henri IV, fournit la *salle de danse*, et ce fut elle qui, la pre-

mière, eut l'intuition de la solution pacifique qui, une fois acceptée sur un point, ne tarda pas à se répandre dans le reste de l'Europe.

Mais l'histoire doit le noter, comme un exemple mémorable de la complication des lois de l'histoire : c'est par la guerre seulement, que la paix pénétra au for des consciences et l'excès d'une fureur criminelle fut nécessaire à la prompte propagande et au triomphe définitif de la concorde religieuse.

Parmi le bruit des armes, le cri de la chair vivante sur les bûchers, les gémissements des torturés, se fit entendre peu à peu une douce parole de conciliation et de paix. Et si ce ne fut pas le principe lui-même qui apparut, dans toute sa pureté, ce fut, du moins, le sentiment qui devait le produire, ce fut la *tolérance*.

On consentit à se *tolérer*, c'est-à-dire à vivre les uns à côté des autres, à s'asseoir à la même table, à se marier les uns avec les autres, à laisser les temples ouverts, à se considérer comme concitoyens. Le progrès se fit ainsi, d'un point à l'autre, et lentement, avec des trêves facilement rompues et des retours sauvages. Il gagna pourtant toujours et resta vainqueur à la fin.

Ce fut un prince deux fois alternativement protestant et catholique, sceptique au fond et partageant peu les préjugés et les haines de ses contemporains qui, enfin, calma la violence des passions et éleva, au-dessus de cette sombre éclipse de la justice, l'aurore de concorde qui s'appelle l'*Édit de Nantes*. A peu près dans le même temps, Montaigne écrivait son hardi chapitre de *la Liberté de conscience*, où l'éloge

de Julien l'Apostat lui fournissait l'occasion de féliciter nos rois « de cette recepte de liberté de conscience » qu'ils venaient d'employer à l'apaisement des troubles civils.

Ainsi se trouvait affirmé, et par les actes du roi, et par les paroles du bon citoyen, l'aboutissant paisible de tant de luttes.

A cette époque, la tolérance fut le résultat des haines religieuses comme, un siècle plus tard, la libre pensée s'établit sur la chute burlesque des jansénistes et des molinistes. Causes semblables, effets identiques : analogies d'action et de réaction curieuses à observer pour le sociologue.

Philippe II ne pouvait prévoir un pareil succès de ses violences. Ce n'est pas à lui, roi très absolu et très catholique, qu'il fallait demander de pactiser avec la révolte et avec l'hérésie.

Mais il est un autre terrain, qui est de tous les âges, et sur lequel l'histoire doit se placer quand elle juge Philippe II; c'est le terrain de la justice et de l'humanité. Je ne sache pas que même les maximes des docteurs de son temps (si nous en exceptons ces docteurs qui dans tous les temps mettent leurs syllogismes empressés au service des passions des rois), que ces maximes, dis-je, l'autorisassent à appuyer, de tout son pouvoir, l'institution qui, en moins de trois siècles, brûla 32,000 personnes et en condamna 300,000, qui confisqua, pilla, incendia des villes entières, jeta les peuples dans la misère et dans la révolte, désola l'un et l'autre continent.

Cet homme qui, non pas dans le tumulte des com-

bats, mais du fond de son cabinet, commanda froidement des massacres infinis et inutiles, ce roi qui s'enferma, pendant quarante ans, entre les murailles de l'Escurial, pour tenter des œuvres folles par des moyens épouvantables, — espèce de bureaucrate sanglant qui résuma en lui tout ce qui restait de la barbarie du moyen-âge et tout ce que promettait de louche l'avènement de la politique moderne, — ce despote, impassible et incapable, doit sentir dans la tombe, où sa conviction catholique le fait survivre, le dégoût et la flétrissure de l'histoire.

Je ne me contente pas du ton calme de M. Forneron. Il semble tout prêt à expliquer une pareille conduite par les nécessités de la politique.

D'autres, en ces temps-là, ont été de grands politiques et n'ont pas été cruels. Les glorieux adversaires de Philippe II et ses vainqueurs, les Coligny, les Guillaume d'Orange, les Henri IV ont été de grands politiques et ont craint de verser du sang. Ceux d'entre eux qui étaient maîtres de la destinée des peuples n'ont pas jugé qu'il fût utile de les traiter par les supplices, de lâcher sur eux l'Inquisition, d'épuiser les Indes, de brûler les Flandres, de ruiner l'Amérique et de détruire les Maures. Ils n'ont pas pensé qu'il fût nécessaire à leurs desseins de promener chez leurs adversaires et chez leurs alliés cette politique de massacre. Ils n'ont point été les instigateurs des exploits de Marie la Sanglante et de la Saint-Barthélemy.

Devant ces œuvres abominables, la conscience de l'historien ne peut rester impartiale ni indifférente. Il faut que la passion et que la justice éclatent.

Et si l'histoire, lasse de l'énumération et de la condamnation de tant de crimes, doit se reposer enfin sur un sentiment moins âpre, ce ne peut être que sur cette *pitié suprême*, évoquée récemment par la voix du poète, la pitié pour les impitoyables, pour les hallucinés du trône, et les déments du pouvoir absolu.

1881.

CINQUIÈME ÉTUDE

LA CONTRE-RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XVIe SIÈCLE

L'Église catholique traversa, entre 1500 et 1600, une des crises les plus graves de son existence séculaire. Affaiblie par les abus et les désordres intérieurs, menacée, au dehors, par les schismes et par l'extension croissante des nationalités politiques, elle sut, par la seule force de son organisation, chasser de son corps les éléments morbides. On la vit reprendre, contre ses adversaires, l'initiative de la lutte, balancer leurs efforts, et enfin, diminuée peut-être, mais purifiée et réconfortée, refleurir plus vivace, raffermir son empire là où il était ébranlé, l'étendre sur des contrées nouvelles et rêver, encore une fois, de la conquête du monde. Il fallut un autre effort de l'esprit moderne pour qu'elle faiblît de nouveau et qu'elle reculât; sans qu'on puisse assurer encore que sa défaite soit définitive, sans qu'on ait pu, du moins, obtenir d'elle l'aveu des pertes qu'elle a subies et la condamnation de la politique intransigeante qui menace de la ruiner.

Elle se tient ferme sur la parole du Christ et s'as-

sure que « l'enfer ne prévaudra pas ». Elle espère toujours que je ne sais quel miracle dépouillera l'esprit moderne des erreurs de la raison, le dégoûtera de la liberté et le jettera, humble et repentant, au pied de la croix. Elle en est réduite à attendre tout de Dieu; car elle a rompu avec les hommes, elle a rompu avec les lois fatales de la science, du progrès et de la civilisation.

Cette rupture décisive, l'Église l'a accomplie précisément dans le cours du XVIe siècle. C'est alors que, se repliant sur elle-même, elle donna à son établissement la forme hiérarchique qui l'accompagnera jusqu'à la fin; c'est alors qu'elle a prononcé le véritable *sint ut sunt;* c'est alors que, de catholique, elle devint romaine. On ne peut donc étudier avec trop de soin les faits historiques qui ont accompagné et déterminé une résolution si grave pour les destinées du monde. C'est ce que vient de faire M. Philippson, professeur à l'université de Bruxelles, dans un livre plein de renseignements nouveaux et digne, à tous égards, de l'attention de ceux qu'intéressent les origines du monde moderne [1].

I

Il a été dit déjà que la question posée par la Réforme fut surtout politique et économique. La révolution morale fut profonde, certainement; mais on

1. M. Philippson, *Révolution religieuse en Europe au* XVIe *siècle*. Paris, Germer Baillière, 1884, in-8°.

peut douter que, par elle-même, elle eût suffi pour bouleverser l'Europe.

C'est un tableau intéressant et fréquemment reproduit que celui du paysan ou du marchand allemand du XVIe siècle, replié, à l'heure du repos, sur la lecture de la Bible et sur la contemplation de sa vie intime, s'isolant du reste du monde, réclamant de lui-même, de sa volonté persévérante, de sa ténacité étroite et loyale, de sa foi, l'amélioration, la confiance, le salut. La religion ostentatoire de ses pères lui paraît tout à coup une impiété ; il brise les images ; la lointaine Italie, toute éclatante de lumière, résonnante de chants que l'amour dispute à la foi, s'illustrant des débris et de l'imitation de l'antiquité, devient, pour lui, la bête de l'Apocalypse ; Rome est la Babylone ; le pape est l'Antechrist.

Ce tableau, éclairé d'un demi-jour à la Rembrandt, a probablement sa part de réalité. Mais ce n'est pas avec ces sentiments taciturnes, ce n'est pas avec ces émotions et ces contritions intérieures qu'on jette les hommes dans la bataille, qu'on renverse et qu'on édifie des empires.

L'Église catholique offrait aux âmes pieuses un assez vaste abri pour que chacune d'elles y trouvât le genre de repos et d'émotion qu'elle recherchait. Ces mêmes populations, dont le caractère serait en contradiction si formelle avec certaines traditions ou certains dogmes de l'Église catholique, pendant plus de mille ans, avaient subi, réclamé son étroite domination. Des hérésies nombreuses avaient glissé sur elles, sans jamais pénétrer leur masse. Elles étaient restées fidèles, empressées, soumises. Beaucoup d'en-

tre elles et qu'aucune condition ethnographique importante ne distingue, ne se sont pas séparées. Il faut donc chercher ailleurs que dans la disposition religieuse de ces peuples, les causes de l'immense succès qu'obtint Luther. La part matérielle et visible, en quelque sorte, de ce succès, ne peut s'expliquer que par des raisons matérielles et visibles également. La Réforme fut surtout une révolution d'intérêts.

Sur les débris de l'empire romain, dans les ténèbres du moyen âge, l'Église du Christ avait élevé un édifice politique que ses fondateurs n'avaient pas prévu. L'idée de l'unité du monde, de la paix dans le sein d'une seule domination, s'était conservée à Rome, et les papes l'avaient héritée des empereurs. Cependant, malgré l'influence que l'Église avait su prendre sur les barbares, elle n'avait pu les plier entièrement sous sa discipline. Des coutumes germaniques, peu à peu, était né le régime féodal, unitaire dans son principe, mais très particulariste dans son application.

Si l'Église de Rome avait paru échapper à la nouvelle hiérarchisation de la société politique, elle avait dû cependant transiger avec une puissance si universelle et si considérable. Ses prétentions à la conquête temporelle du monde avaient pris la forme que réclamaient les temps nouveaux : d'impériales elles étaient devenues féodales.

De même que les rois devaient, par la suite, en invoquant les droits du suzerain, peu à peu réunir à la couronne les terres laissées vacantes par déshérence, de même l'Église, par l'autorité du spirituel,

revendiqua un droit sur le temporel : c'est ainsi que s'engagea, entre l'un et l'autre pouvoir, une querelle dont les dernières suites agitent encore le monde. Elle se précisait alors dans ces termes : Le droit de disposer du bénéfice (c'est-à-dire des avantages pécuniaires joints à un office ecclésiastique) appartient-il à celui qui désigne la personne chargée de remplir l'office?

Si la question était résolue dans le sens affirmatif, le pape ayant la prétention d'être le maître du spirituel par tout l'univers catholique, c'est à lui qu'appartenait, du même coup, la disposition de la fortune ecclésiastique, c'est-à-dire de la plus grande masse de la richesse publique et de l'influence politique immense qui en était la suite. Sinon, cette fortune, au lieu de former un tout, se fractionnait, se localisait en quelque sorte et restait régie par les coutumes, administrée par les pouvoirs régionaux. Le rêve de l'unité chrétienne n'avait plus, sur la terre, de réalisation possible.

Les prétentions de la cour de Rome rencontrèrent deux sortes d'adversaires : d'une part, les Églises particulières; d'autre part, les pouvoirs laïcs : chacune des premières désirait garder pour elle-même la jouissance des profits ecclésiastiques qu'offrait chaque pays chrétien. De Rome partaient, à tout instant, des hommes affamés, des mendiants, des moines, qui, s'étant glissés dans la faveur de quelque personnage puissant, avaient obtenu une bulle, et, sans autre titre, sans racine, sans aveu, prétendaient s'adjuger le revenu des meilleurs bénéfices. La plupart des conciles provinciaux du moyen âge tonnent contre

s loups dévorants, et tantôt par la prière, tantôt r la menace, demandent la Réforme.

Ils réclament sans cesse la suppression des réserves des expectatives, c'est-à-dire que le choix du digni- ire soit, selon la coutume, maintenu à certaines rsonnes particulièrement compétentes, sauf appro- tion du peuple et des supérieurs. On disait : *Electio ericorum, consensus principis, petitio plebis.*

On voit que, dans cette formule, le consentement l prince était déjà réservé. C'est que le prince, en fet, ne se laissait pas oublier. Quel était son droit? l plutôt quelle était sa prétention?

Il n'en était pas encore à cette période plus avan- e de l'histoire, où il se donnera comme le seul et ique représentant du peuple, comme l'*État*.

A cette date ancienne, il demandait seulement qu'on connût en lui le suzerain le plus élevé. Le béné- e ayant été accordé à l'Église par un des vassaux des arrière-vassaux du prince, celui-ci avait donc ujours, sur l'administration du domaine, un droit de ite, de surveillance, de disposition. En vertu de ce oit, les coutumes féodales réservaient au suzerain s profits pécuniaires, des redevances qui se payaient, néralement, à l'époque de la mutation : c'étaient lods et ventes, les aides aux quatre cas, etc. Dans matières canoniques, ces redevances s'appelaient gale, décimes, amortissement. Le prince les récla- uit. Mais le pape, à son tour, poursuivant sa théorie ns ce qu'elle avait de plus pratique, en revendi- ait d'analogues, sous le nom d'annates, de dépouille, ns parler des frais de daterie, etc.

On voit ainsi comment une question politique de

l'ordre le plus élevé se trouvait être en même temps une question de gros sous et comment, dans cette lutte, les princes, les ecclésiastiques et le pape se disputaient une proie que la crédulité du temps rendait très profitable.

Je n'aurai pas fait comprendre toute la portée des prétentions du pape si je ne disais un mot au moins des juridictions ecclésiastiques. En vertu même de l'ordre féodal, la possession de la terre emportait la jouissance du droit de justice. Tout possesseur était souverain ; il était juge. L'Église avait donc le droit, alors universellement reconnu, d'établir des tribunaux sur ses domaines et de juger selon ses propres maximes.

Car il ne faut pas l'oublier d'autre part, tandis que toute la civilisation antique disparaissait de la surface du globe, l'Église seule en avait soigneusement gardé quelques débris. L'Empire romain avait été grand surtout par sa jurisprudence. Dans la décadence universelle, ce que l'Église avait pu sauver du droit romain, en le pliant aux nécessités nouvelles et en l'adaptant, tant bien que mal, à quelques textes de la Bible et des Pères, était devenu le droit ecclésiastique, *le droit canon*.

Or la supériorité relative de cette jurisprudence avait attiré aux tribunaux ecclésiastiques une clientèle immense. Ce n'était pas seulement les clercs et les possesseurs ou habitants des terres appartenant au clergé ; c'était une foule de laïcs qui, soit pour des procès spéciaux, soit pour tous les actes de leur existence, se reconnaissaient volontairement justiciables de l'évêque ou de ses représentants.

On en était même arrivé à cet excès que, par une simple manifestation de volonté accompagnée d'un symbole extérieur (tonsure et prise de robe longue), un individu quelconque, marié même, et continuant le cours de la vie ordinaire, devenait clerc et échappait à toute action des tribunaux civils. On appelait cette coutume, extraordinairement répandue, le *privilège de clergie*. A de certaines époques, plus des deux tiers des habitants de la France avaient recherché ce privilège, et, en l'obtenant, avaient échappé à la loi commune. C'est ce qui fait dire si justement à Robertson « que le droit canon doit être regardé comme une des plus formidables conspirations qu'on ait jamais formées contre le bonheur de la vie civile ».

La vie civile cependant se réveillait. La première fonction de la souveraineté que réclamèrent les princes fut la distribution de la justice. Le premier grand roi du moyen âge, saint Louis, s'assoit sous le chêne de Vincennes. Le droit de justice du roi est délégué à un fragment de son conseil, à un *parlement*, à des tribunaux laïcs. Bientôt, de ce chef encore, une lutte à mort s'engage entre les tribunaux de l'un et l'autre ordre. On se dispute les plaideurs et leurs procès, de même qu'on se dispute les bénéfices et leurs revenus; et comme il s'agit, de part et d'autre, d'intérêts considérables, la querelle est ardente, implacable. Si une transaction n'intervient pas, elle aboutira à une catastrophe.

On a tant répété que les richesses du clergé étaient immenses, que c'est un lieu commun de le redire encore. Les *Centum Gravamina*, rédigés au fort même

de la querelle, affirment que les ecclésiastiques détenaient, en Allemagne, plus de la moitié des terres. En France, l'abus fut tout aussi grand. On a des calculs très positifs qui font monter l'évaluation de la richesse du clergé aux sept douzièmes de la fortune nationale.

Avec de pareils revenus, quoi d'étonnant que les mœurs des clercs en fussent arrivés au comble du désordre et de la dépravation ? Ici encore, les preuves pourraient être produites par milliers. Une congrégation de cardinaux et de prélats réunie par le pape Paul III pour étudier les moyens de porter remède à tant de maux, s'exprime en ces termes : « Quel terrible spectacle pour un chrétien qui parcourt le monde catholique ! Tous les pasteurs ont abandonné leurs troupeaux ou les ont confiés à des mercenaires. Les ordres religieux sont tellement corrompus, qu'ils deviennent un grand scandale pour les séculiers et nuisent beaucoup par leur exemple. Et dans la plupart des monastères de femmes se commettent des sacrilèges publics, à la grande indignation des citoyens ». Et le pape Adrien VI, à son tour : « Nous savons que depuis longtemps bien des choses détestables se passent autour de ce saint-siège lui-même : des abus ecclésiastiques, des excès de pouvoir. Tout a été détourné vers le mal. Et de la tête, la corruption s'est étendue aux membres, du pape aux prélats. Nous avons tous péché ; il n'y a pas un seul qui t bien agi, pas un. »

n'y a pas lieu d'insister sur ces faits. Il n'est n manuel d'histoire où on ne les rencontre ui, et l'école catholique elle-même est prête

à les avouer. Mais, de cet aveu, elle prétend réclamer un mérite et un titre d'honneur pour l'Église, qui a pu se retirer par elle-même, et par la grâce de Dieu, du fond de l'abîme où ses péchés l'avaient précipitée.

II

Voyons par quelles circonstances cette révolution, cette rénovation fut provoquée; nous verrons ensuite par quels moyens et sur quelle base s'est reconstruite la Jérusalem nouvelle.

Au début du XVIe siècle, la situation était la suivante : d'une part, l'Église riche, puissante, grasse, disposant d'une immense machine administrative et politique, grande propriétaire, grande dépensière, grande endettée; d'autre part, le pouvoir temporel, maigre, affamé, brutal, tout prêt à se jeter sur la proie. Au-dessous, tous les souffrants, les misérables, les payants, curieux de toute nouveauté qui pouvait leur faire entrevoir quelque adoucissement, mais aussi ne voulant pas renoncer aux consolations que l'idée chrétienne apportait à leur misère.

C'est dans une situation si tendue, tendue déjà depuis deux siècles, que les propositions de Luther éclatèrent tout à coup. Elles eurent leur origine dans une question pécuniaire; elles furent appuyées par un corps de docteurs que les prétentions des Romains irritaient et par un prince qui, sans même s'informer de la doctrine nouvelle, considérait Luther comme un instrument dans sa lutte contre les exactions

papales. Enfin, elles ne contenaient rien qui fût, au début, inconciliable avec le dogme catholique.

Seulement, elles insultaient dès lors à l'autorité et à la discipline romaine. Elles refusaient à la papauté les moyens de soutenir son édifice politique. Croyez bien que la plus commentée de toutes fut celle-ci : « Il faut enseigner aux chrétiens, qu'à moins d'avoir le superflu, ils doivent garder pour leur famille le nécessaire et ne rien dépenser pour leurs péchés. » C'est-à-dire plus d'argent à Rome.

La querelle fut donc visiblement politique et économique, à son origine.

Elle le fut plus encore dans son développement. Il n'est pas douteux que, si la cause de Luther n'avait pas été prise rapidement en main par des princes, par des personnages ayant dans le monde une situation forte et redoutée, par le vicaire de l'empire, par l'empereur lui-même, qui disait au début : « Prenez soin du moine; il pourrait arriver que nous en eussions besoin », il est certain qu'elle eût été vite étouffée dans l'*in-pace* de quelque couvent.

Ces princes agirent; mais ils agirent en princes, en hommes politiques, et non pour des motifs de contrition morale. « Ils pensaient, comme dit en propres termes l'ambassadeur vénitien, Girolamo Soranzo, que c'était le moment de s'emparer des biens de l'Église », et il ajoute judicieusement : « A mon avis, les intérêts des princes ont eu plus grande part dans la perte de l'Allemagne et de l'Angleterre que les idées de Luther ou de Melanchton. » Ce furent donc des raisons d'intérêt qui les poussèrent, eux et tous ceux qui les accompagnèrent bientôt dans leur révolte.

Non seulement la résistance contre les exactions pécuniaires de la cour de Rome, mais aussi l'appât, soudainement entrevu, des biens ecclésiastiques déterminèrent une propagande qui fut plus rapide qu'une traînée de poudre. Pourquoi ne pas dire le mot : ces premiers protestants furent des *partageux*.

Ceux qui n'ont plus rien veulent reprendre ce que leurs pères ont donné ; ceux qui possèdent à titre viager (c'est-à-dire les clercs) veulent devenir propriétaires. Tout le monde réclame sa part de la curée. Comme l'a observé Jean Bodin, c'est la même campagne qu'on avait faite autrefois contre les juifs et contre les templiers. Les arguments dogmatiques furent reçus et prêchés pour entraîner les simples et satisfaire les âmes délicates. Mais Luther lui-même, le bon moine, savait bien ce qu'il faisait lorsqu'il s'adressait « à la noblesse chrétienne d'Allemagne pour l'amélioration de la chrétienté ».

Il savait que c'était uniquement par les nobles, par les seigneurs, qu'il pouvait l'emporter.

La marche de la conquête protestante le prouve. Elle réussit là où les mêmes intérêts politiques existaient. Elle échoua partout ailleurs, et par des raisons d'ordre pratique qu'il suffira seulement d'indiquer.

Je n'insisterai pas sur l'histoire de l'Allemagne. Personne n'ignore que si la Réforme a trouvé là son origine et un terrain propre à son développement, c'est que, nulle part ailleurs, les empiètements du clergé n'avaient été aussi excessifs. Personne n'ignore non plus que la *sécularisation des biens ecclésiastiques* fut la grande querelle des XVIe et XVIIe siècles,

et qu'il ne fallut pas moins de cent ans de guerres à peine interrompues par de courtes trêves, pour qu'enfin cette contrée fût pacifiée.

Mais la France présente à l'observateur un spectacle tout particulier. C'est un pays, en effet, où la réforme sembla tout d'abord se propager rapidement; puis elle s'arrêta, reprit, fut parfois victorieuse, parfois vaincue, jusqu'au jour où la religion traditionnelle l'emporta. Finalement, il ne resta plus au culte réformé qu'un *résidu* d'adhérents, si je puis employer cette expression, qui, en deux siècles, ne s'est pas accru.

Quelles sont les véritables raisons de ces succès temporaires et de ces revers? Se rattachent-ils aux causes initiales et profondes du mouvement réformé lui-même? Les motifs qui ont déterminé le succès total en Allemagne et en Angleterre, sont-ils les mêmes qui ont motivé un succès partiel en France? Les causes de l'insuccès final, en France, ne tiennent-elles pas à un état de choses particulier à ce pays et qui n'existait pas chez les nations qui se firent protestantes?

Il n'est pas douteux que la question des biens ecclésiastiques joua, à cette époque, en France comme en Allemagne, un rôle important. Quoique la richesse du clergé ne fût pas, comme sur l'autre rive du Rhin, ramassée en quelques mains et par conséquent de disposition aussi facile, cependant plus d'un seigneur, plus d'un prince, ecclésiastique ou non, jeta sur elle un œil d'envie.

L'écrivain politique le plus profond du siècle, Bodin, en propres termes : « Je dis que l'inégalité si

grande (il vient de parler de l'immense somme des biens ecclésiastiques), que l'inégalité si grande a peut-être donné occasion des troubles et séditions advenus presque en toute l'Europe contre l'État ecclésiastique, ores qu'en apparence on faisait voile de religion. Car si cette occasion-là ne s'y fût trouvée, on y eût trouvé quelque autre, comme on fit anciennement contre les templiers et contre les juifs; *ou bien*, ajoute-t-il crûment, *on eût demandé de nouveaux partages des terres.* »

Brantôme, plus superficiel, observe cependant que la Réforme eut ses premiers et plus violents adhérents dans la noblesse pauvre du Midi, qui espérait s'enrichir des dépouilles du clergé. On peut remarquer, en effet, que c'est l'ordre de la noblesse qui le premier, en 1561, demanda publiquement, aux États d'Orléans, l'exercice libre du culte nouveau.

Enfin, s'il est nécessaire d'ajouter une preuve plus positive et qui pénètre plus près encore du véritable sentiment des peuples, qu'on lise les cahiers de la ville de Nîmes, précisément rédigés en vue des États de 1560. On y trouvera au premier rang, l'idée de la confiscation par l'État, des biens du clergé. Le chapitre intitulé *Payement des dettes du roi* peut se résumer ainsi : « Le premier moyen pour arriver à ce payement est de *prendre le revenu des confréries*, les cloches, de deux ou de trois l'une, et les reliques; le second est de *prendre la tierce partie des bénéfices...* » Voilà qui est clair. Soyez sûrs qu'il n'y avait pas un protestant d'alors qui n'eût signé, des deux mains, le conseil éminemment pratique des gens de Nîmes. S'ils eussent été les plus forts, peut-être la Révolu-

tion, sur ce point, eût été avancée de deux siècles.

Mais ils ne réussirent pas. Et ils ne réussirent pas, parce qu'en France, l'État, déjà uni et centralisé dans la main du roi, n'avait plus un intérêt suffisant à ce que cette révolution fût accomplie. Le pouvoir politique n'aidant pas le mouvement religieux, celui-ci échoua. C'est ce qu'il faut essayer d'expliquer.

A peine la dynastie capétienne s'était-elle affermie sur le trône et emparée du pouvoir absolu que Charles VII promulguait la Pragmatique Sanction. Cet acte, comme on le sait, s'exprimait dans les termes les plus hostiles à la cour de Rome, notamment en ce qui concernait la question des bénéfices. Ils restaient, à l'avenir, soumis à l'élection. Aucune somme d'argent ne devait sortir du royaume.

Cette solution était, comme disent les canonistes, « odieuse » au pape. Pourtant, elle ne satisfaisait pas complètement le roi.

En effet, si Rome perdait l'argent que la France lui envoyait depuis des siècles, l'indépendance relative du clergé, se recrutant lui-même, était contraire à la nouvelle et soupçonneuse autorité du roi.

Que firent les deux cours? Elles transigèrent. Chacune d'elles, comme on l'a dit cent fois, donna ce qui ne lui appartenait pas. Le pape, en abandonnant au roi la nomination du dignitaire, reconnut le principe des droits régaliens; le roi, en concédant au pape le droit de confirmation spirituelle, consentit à lui laisser certains profits ecclésiastiques.

Tel fut le Concordat de François Ier.

Cet acte, tant blâmé par les contemporains, indirectement sauva la France de la Réforme. En effet,

le pouvoir civil, en France, n'avait plus, désormais, d'intérêt à se séparer de Rome. Dans le marché récemment conclu, les profits réels étaient pour lui. On a dit avec raison que Léon X fut payé en fumée, et François Ier en beaux deniers comptants.

Aussi, malgré les longues luttes civiles qui ensanglantèrent la France, malgré l'hésitation momentanée du pouvoir royal, que L'Hospital faillit arracher à ses propres traditions et à son intérêt le plus évident, malgré la puissance politique accidentelle du parti réformé, malgré que ce parti ait eu, un jour, la fortune de voir son propre chef devenir roi de France, la force des situations l'emporta.

Le pouvoir civil ayant toujours été hostile à la cause de la Réforme, celle-ci dut renoncer à la lutte, peu à peu se replier sur elle-même, et finalement, quand son influence politique fut détruite par la prise de La Rochelle, elle vit les meilleurs de ses enfants, les Rosny, les La Force, les Turenne, l'abandonner pour aller où était la vraie puissance et, pourquoi ne pas dire le mot? le vrai profit : à la religion catholique?

On voit donc que l'histoire de la Réforme en France est une histoire éminemment politique. La même remarque s'appliquerait aux autres pays de l'Europe, s'il était possible de suivre ici leur évolution en présence des nouvelles doctrines. Partout c'est la politique qui décide de la religion; partout s'applique la maxime célèbre : *Cujus regio ejus religio.*

Cette observation peut d'ailleurs subir l'expérience d'une contre-épreuve, et c'est précisément par l'examen de la question qu'a si soigneusement étudiée

M. Philippson. Quels moyens l'Église catholique dut-elle employer pour reconquérir son influence? Comment l'emporta-t-elle, à son tour, contre ses adversaires?

S'il est possible d'établir que ce fut par des moyens uniquement politiques, la démonstration sera complète, et nous pourrons conclure, selon la propre expression de Bodin, que, dans cette circonstance, la religion servit uniquement de « voile » aux intérêts.

III

Pontifices nunc bella juvant : sunt cetera nugæ ;
Jactant se dominos rerum...

Telle est la doctrine papale, d'après l'auteur d'un livre anonyme très répandu au XVIe siècle, en Italie, le *Zodiacus vitæ*; telle sera l'attitude des futurs papes en face des prétentions nouvelles des hérétiques.

On sait avec quelle rapidité se propagèrent les premières semences de la Réforme. Léon X avait encore aux lèvres le sourire de son mot sur « la querelle de moines », que l'Allemagne était détachée, la Suisse perdue, la France entamée, l'Angleterre hésitante. L'Église est réveillée de son assoupissement au bruit de sa chute. L'instinct de la conservation la saisit. Elle jette un regard autour d'elle, sur elle-même. L'indolence de Léon X fait place à l'activité des Jules, des Paul, des Sixte. Mais quelle voie va-t-elle suivre?

Dès la première heure de ce réveil en sursaut,

l'Église se trouve en présence d'une question vitale qu'il faut trancher immédiatement.

Oui ou non, doit-elle renoncer à la domination politique? Abandonnera-t-elle tous les droits, tous les privilèges, toutes les satisfactions pécuniaires conquises, avec tant de peine, par des siècles d'efforts? Se dépouillera-t-elle librement du gain obtenu par les prélats politiques et batailleurs du moyen âge? En reviendra-t-on à la communauté toute spirituelle des premiers chrétiens, à l'Église des apôtres? Se contentera-t-on, comme le demandent les partisans de la Réforme, d'enseigner, de propager la morale du Christ, les dogmes anciens de la foi? Le pape ira-t-il dans le monde, un bâton à la main, évangélisant et prêchant? En un mot, secouera-t-on le poids et la gloire de seize siècles de *tradition* pour ramener l'Église, selon le mot du temps, « à sa première institution? »

Non seulement la plus grande partie du monde catholique se posait cette même question; non seulement la plupart des âmes pieuses attendaient de Rome une réponse affirmative, mais dans l'entourage même des papes, dans le collège des cardinaux, on comptait des partisans déclarés de cette nouvelle opinion. Les uns, poussés par les traditions particularistes et par les intérêts spéciaux de leur pays d'origine, les autres, dans un sentiment de piété et d'édification, pensaient que le pape devait renoncer à la théorie romaine de domination absolue; qu'il fallait répudier les empiétements des ecclésiastiques sur la fortune publique et, par conséquent, remédier à tous les abus disciplinaires qui étaient la suite naturelle des ambitions et des convoitises du clergé.

La commission de cardinaux et de prélats réunie, en 1537, par le pape Paul III, indiquait, parmi les maux qui demandaient un prompt remède, « l'admission au sacerdoce de gens qui n'y étaient nullement propres; la vente des bénéfices, leur transmission par voie de testament; le trop grand nombre de dispenses et d'exemptions et la réunion de plusieurs évêchés ». Ils reprochaient aux papes précédents de ne s'être entourés « que des flatteurs qui justifiaient leurs coupables désirs, de ceux qui *prétendaient que le pape est propriétaire de tous les bénéfices et qu'il peut les vendre sans se rendre coupable de simonie* ».

La plupart des prélats qui composaient cette congrégation, les Contarini, les Poole, les Sadolet, les Fregoso, penchaient vers les opinions réformées.

Notamment, en ce qui concerne la pure essence des doctrines luthériennes, la justification, ils publiaient des ouvrages que le moine allemand n'eût pas désavoués. Et, qu'on ne s'y trompe pas, cette thèse de la justification par la foi n'était rien autre chose que la doctrine politique transportée dans le dogme. Dire le Christ me suffit, c'est dire : L'Église est inutile, superflue; toute la question du salut se traite directement et sans intermédiaire entre le croyant et le Sauveur.

La question était donc posée, mise à l'étude pratiquement, officiellement. L'Église, après avoir hésité un instant, se prononça pour le maintien de sa situation temporelle; elle rompit avec l'esprit nouveau et se rejeta vers la tradition.

Les principaux motifs de cette décision furent, non seulement la pression énorme de tous les intérêts

qu'une révolution pareille à celle que l'on demandait eût atteints ; non seulement cette position exceptionnelle de l'Italie vivant de ce qui épuisait le monde, c'est-à-dire des exactions ecclésiastiques ; mais aussi les considérations de pure politique pratique qui tenaient à la situation particulière du Saint-Siège.

On peut dire que, pendant toute cette période tourmentée, les papes traînèrent, comme un boulet, l'État pontifical. Il assurait, disaient-ils, leur indépendance : en réalité, il l'entravait. Par la menace directe contre l'État romain, les rois d'Espagne tinrent les papes à leur discrétion, de même que, dans le siècle suivant, le roi de France les tint en bride par l'occupation plusieurs fois renouvelée du comtat Venaissin.

Dans le va-et-vient des démêlés politiques du XVIe siècle, les papes eurent toujours besoin, pour défendre leur situation de princes temporels, des secours pécuniaires de la chrétienté. Soit qu'ils luttassent contre Charles-Quint, soit qu'ils s'humiliassent devant Philippe II, la guerre et la politique leur imposaient des sacrifices auxquels les ressources d'un État pauvre, occupé surtout par des prélats et des moines, ne pouvaient subvenir.

La question d'argent, qui avait été la première cause de la réforme extérieure, fut en réalité celle qui entrava la réforme intérieure. Malgré la bonne volonté, l'ardeur même de certains papes, d'Adrien VI, de Paul III, de Paul IV (qui, comme cardinal, avait fait partie de la commission instituée par Paul III), la réforme échoua, ou plutôt elle dériva. On l'eût voulue dans le sens de l'intégrité, de l'austérité, du détachement, en un mot dans le sens apostolique :

elle s'accomplit uniquement dans le sens de l'organisation, de la hiérarchisation, de la discipline, en un mot dans un sens politique. Tel fut le résultat, tel fut le caractère de la contre-révolution religieuse au XVIe siècle.

M. Philippson a divisé son livre en trois parties : la première est consacrée à la création des ordres nouveaux ; la seconde, à l'établissement de l'Inquisition ; la troisième, à l'histoire du concile de Trente. Tels sont, dit-il, les trois instruments de la réaction catholique au XVIe siècle. Il me paraît avoir oublié le plus important de tous, c'est-à-dire la politique et la guerre : mais alors, c'est toute l'histoire du XVIe siècle qu'il eût fallu raconter.

IV

La restauration des anciens ordres ecclésiastiques, la fondation des nouveaux, sont le signe de l'attitude militante que va prendre l'Église.

Les réformés, par un instinct très juste, considéraient comme un des principaux articles de leur programme, le retour à l'usage primordial du mariage des prêtres. Créer la famille du clerc, c'était tuer la grande famille ecclésiastique.

La papauté se résolut à ne pas céder sur ce point. Au contraire, la part de réforme qu'elle consentait à accorder aux réclamations universelles, eut pour unique objet de rendre de plus en plus étroite l'observance des canons. L'effort même qu'elle fit pour se moraliser eut, pour effet unique, de la centraliser davantage.

Non seulement on vit sortir de terre un régime nouveau de congrégations ecclésiastiques, celui des clercs réguliers, destiné à assurer le bon recrutement des prêtres ; mais, peu à peu, après divers essais infructueux, l'Espagne produisit, l'Italie perfectionna le plus fort et le plus souple instrument de domination politique qu'ait connu le monde moderne, la Compagnie de Jésus.

Qu'était-elle ? Son nom seul l'indique : une *compagnie*, ou, pour parler comme ses premiers pères, « une cohorte, une centurie réunie pour combattre les ennemis spirituels ». Quel était son principe ? L'obéissance absolue, la stricte discipline militaire. Quel fut son chef ? Le pape. Quel fut son but ? La restauration de l'autorité romaine dans le monde catholique.

Pour arriver à ce but, elle prend l'allure des temps nouveaux. Ce ne sont plus les pesantes et inoffensives armures du moyen âge ; ce ne sont plus les excommunications dérisoires, les embarrassantes prières, les coups de discipline, les jeûnes épuisants, les bourdons, les coquilles, les pieds nus et l'attirail du pèlerin ou du mendiant. C'est l'aspect léger, coquet, svelte, les grâces mondaines ; ce sont les longues pensées et les exécutions fortes, sous l'apparence de la faiblesse et de la conciliante gracilité. Avant tout, pour conquérir le monde, il faut se mêler à lui, le connaître, céder à ses penchants, partager ses goûts, jouer ses jeux, lui rendre son erreur douce, et sa servitude même attrayante.

Le plan de la conquête, d'ailleurs, est parfaitement conçu : on s'occupera seulement de ceux qui dirigent,

de ceux qui possèdent, de ceux qui détiennent la véritable force politique : les souverains et les classes riches de la société. Le peuple en haillons est bon pour la canaille des capucins et autres mendiants. A nous les rois, leurs femmes, leurs maîtresses! à nous les fils de bonne famille, les gens de la bourgeoisie riche, intelligente, influente!

L'ordre se divise donc en deux classes : les chefs, l'élite, le dessus du panier, ceux qui gouverneront la Compagnie elle-même et la conscience des rois, les *profès*. Ils seront toujours peu nombreux, triés sur le volet, admis après une longue expérience et des preuves renouvelées d'attachement à la Société; au-dessous, sans nombre, les professeurs, les *scolastiques*.

Les premiers approcheront, d'aussi près que possible, les maîtres du monde moderne, les gagneront par des paroles douces, par une morale accommodante, à visage ouvert, rose et gai. Les seconds iront de ville en ville, semant les collèges, donnant des leçons de belles-lettres, de bonne tenue, de vie souple, propre et disciplinée. Par eux, les enfants deviendront d'excellents enfants, de délicieux enfants, bien pensant, bien obéissant, bien récitant, bien marchant, bien dansant; et ces enfants ils le seront toute leur vie. Deux siècles de l'histoire moderne ont reçu les leçons des jésuites, ont appris le latin des jésuites, la morale des jésuites. C'est ce qui explique l'abaissement des caractères, après ce grand XVIe siècle. S'il n'y avait pas eu dans notre nature humaine, un ressort singulier et des choses *que l'on ne tue pas*, c'en était fait de la France, où l'Ordre surtout prospéra.

Cette force politique, qui faillit garrotter le monde catholique par l'éducation, fut toute employée au service de Rome. Les vieilles traditions papales, arrachées à leur désuétude, furent restaurées, renouvelées, non plus brandies, mais posées sur la tête des grands de la terre. Non seulement ce furent les jésuites qui menèrent le concile de Trente; mais ce furent eux, ce furent leurs Suarez, leurs Bellarmin, qui osèrent réclamer, indirectement, pour les pontifes la disposition des couronnes et du temporel; qui lui accordèrent, et à lui seul, le droit de délier les sujets du serment prêté aux princes, le droit même d'ordonner le meurtre du prince ou hérétique ou soupçonné de l'être.

Mais il est une autre besogne, une besogne répugnante, que les jésuites ne consentirent jamais à faire par eux-mêmes, qu'ils laissèrent accomplir par d'autres, c'est celle de l'Inquisition. L'Inquisition sauva — seule elle sauva — les deux citadelles du catholicisme romain, l'Espagne et l'Italie.

L'une et l'autre, vers le milieu du XVIe siècle, étaient grandement ébranlées. Naples avec Valdès semblait prête à se détacher. Renée, l'amie de Marot, soutenait, à Ferrare, les partisans des nouvelles doctrines; Bernardin Ochino à Sienne, Pierre Martyr à Lucques, faisaient de nombreux prosélytes. Venise était un repaire d'Allemands douteux et de libertins; dans les montagnes des Alpes, se cachaient les Vaudois. Que dis-je? Rome même, le sacré collège, les congrégations, étaient infestés. Des hommes comme Poole, comme Contarini, comme Morone, avaient reçu

le chapeau, avaient obtenu les plus hautes dignités ecclésiastiques (ce dernier même avait présidé le concile de Trente), tout cela malgré des doctrines indépendantes, des tendances à la conciliation avec les réformés.

En Espagne, le mal n'était pas moindre : Séville écoutait Jean Gil (Œgidius), Ponce de la Fuente, Julien Hernandez ; Valladolid était un centre luthérien et gangrenait les provinces du Nord. A Zamora, on découvrait, d'un seul coup, huit cents partisans des nouvelles doctrines. Des évêques, comme Barthélemy de Carranza, écrivaient des catéchismes suspects, dans le pays de sainte Thérèse, d'Ignace de Loyola et de Jean de la Croix. Un tel abus ne pouvait durer.

L'Inquisition, soigneusement conservée en Espagne, depuis les temps du moyen âge, comme un instrument de despotisme, fut appliquée de nouveau et avec la plus grande énergie, à son véritable usage : à la conversion des hérétiques.

Si le pape Paul III eut la gloire de cette restauration, c'est Paul IV (Caraffa) qui peut revendiquer l'honneur de l'avoir portée à son comble. Il y mit la main lui-même, et fut grand inquisiteur sous Paul III. Quand il devint pape, il continua à consacrer aux séances du saint-office le meilleur de son temps. Sans égard pour la personne, pour le rang, pour l'atteinte même que certaines poursuites pouvaient porter au respect dû aux prélats et aux cardinaux, il alla droit devant lui, broyant tout, combattant vaillamment le bon combat du Sauveur.

A la fin de son pontificat, le luthéranisme était mort en Italie. Mais aussi tout esprit d'indépendance était

étouffé, toute liberté de parler, de penser, d'écrire, supprimée : la Renaissance était tuée dans sa fleur; les grandes universités se fermaient; « une peur abrutissante, une dévotion bigote et anxieuse envahissaient cette Italie si gaie naguère, si tapageuse, si exubérante de vie, d'essor et de génie ». Pour deux siècles, le sombre génie espagnol va régner sur la péninsule sœur.

L'Espagne, d'ailleurs, était traitée plus durement encore. Les exploits des Valdès, des Espinosa, des Quiroga, sont célèbres. On sait au prix de quels labeurs l'Inquisition conserva l'Espagne pure de toute souillure hérétique. En deux siècles et demi, 32,000 personnes furent brûlées, 17,000 exécutées en effigie, 290,000 notées d'infamie avec emprisonnement plus ou moins long.

Et la politique des rois d'Espagne ne se borna pas à ces condamnations, à ces massacres. C'est pour maintenir la religion catholique, c'est pour établir l'Inquisition dans les pays suspects ou hérétiques, que la Hollande, l'Allemagne, la France, Milan et Naples, furent ensanglantées. Le règne de Philippe II est consacré à cette œuvre. Elle échoua en partie. L'Inquisition ne fut jamais reçue hors des deux péninsules.

Pourtant, le résultat de la lutte n'en reste pas moins. C'est elle qui arrêta les progrès du protestantisme. Ce sont les longues dissensions, les rivalités politiques, les Saint-Barthélemy, qui, peu à peu, endiguèrent le mouvement réformé. Quoi qu'on en ait dit, le sang des martyrs ne fructifie pas toujours; il se répand souvent inutilement, et il a été prouvé,

par le spectacle qu'offre la seconde partie du XVIe siècle, que celui qui tue, en supprimant son adversaire, souvent le supprime tout entier.

Ces moyens d'action ne peuvent passer pour empruntés uniquement aux préceptes de la morale du Christ. Ce n'est que par l'erreur de ces siècles brutaux qu'on en est arrivé à joindre, parfois, l'idée de la violence physique à celle de la persuasion religieuse. Ou plutôt ce fut la destinée de l'Église catholique d'avoir recours, pour la défense de ses intérêts temporels, à des procédés violents que, seuls, les pouvoirs nés de la force emploient.

Quand elle ne fut pas la plus forte, elle fut la plus habile; et c'est ce que prouve, enfin, l'examen attentif des actes du concile de Trente. C'est, en effet, le point culminant et comme le nœud de la contre-révolution religieuse.

Depuis plus d'un siècle, on n'avait vu de réunion de l'Église universelle; de trois siècles on ne devait en voir d'autre. C'est ici donc que, dans une circonstance décisive, — et l'on peut dire pour la dernière fois, — la réunion des évêques apporta son libre concours à la volonté du pape.

Or, après quelles hésitations la décision de la convocation du concile fut-elle prise? De quelles précautions ses sessions furent entourées? De quelle longue et patiente diplomatie ses résolutions furent le fruit? C'est ce que l'examen attentif de l'histoire du concile, telle qu'elle ressort de la lecture du livre de M. Philippson, peut seul apprendre.

Des écrivains nombreux ont produit leur témoi-

gnage sur les actes de cette assemblée fameuse. Sarpi a été contrôlé par Pallavicini. Vargas et le Secrétaire de l'ambassadeur vénitien ont fait leur part de lumière. Aujourd'hui, les archives les plus secrètes ont été ouvertes. Même les écrivains catholiques, comme le père Theiner, ont dû rendre hommage à la vérité.

Que résulte-t-il de la confrontation de tant de renseignements divers, réunis dans l'ouvrage de M. Philippson et dont le minutieux et impartial contrôle doit être accepté? C'est que, comme disaient les contemporains, « le Saint-Esprit arrivait de Rome à Trente, enfermé dans la valise des courriers ».

Malgré la vieille querelle de l'épiscopat et de la papauté, malgré la rivalité non moins ancienne des puissances temporelles et du saint-siège, malgré que les protestants fussent convoqués au concile et admis à se faire entendre, malgré que les empereurs, les rois, les princes, eussent envoyé leurs ambassadeurs, que chaque Église hispanique, germanique ou gallicane eût délégué ses prélats les plus autorisés, pourtant Rome l'emporta.

Et elle l'emporta... comment? Par son ancienne méthode de la longueur de temps, de l'obscurité, de l'habileté à profiter des cas spéciaux d'où se dégagent tout à coup des principes inattendus.

Elle l'emporta, dès le début (comme le tiers état en 1789, mais en sens inverse), par l'adoption du vote par *têtes* et non par *corps*. Le pape tenait individuellement dans sa main les prélats italiens si nombreux; car, seul, il pouvait offrir à toutes les ambitions la satisfaction recherchée du pallium ou de la

pourpre. Il domina ainsi les délibérations du concile.

Jamais les opposants divisés et venus de tous les points du globe ne purent contracter une union solide contre les prétentions romaines. Tel des prélats gallicans, et des plus illustres, comme le cardinal de Lorraine, pour des raisons privées, fit défection au dernier moment.

Ainsi, peu à peu, lentement, par une méthode de menace ou de corruption individuelle, les doctrines romaines furent consacrées; toute tentative de conciliation fut rejetée et, après vingt ans d'efforts et trois reprises, à de longs intervalles, le concile se termina par la victoire de la tradition.

On ne peut entrer, ici, dans le détail de ses actes. Mais on peut rappeler du moins que la « majesté de l'empereur », qui avait présenté le *libelle de réformation*, ne put emporter, même auprès des Pères du concile, la réduction du chiffre des cardinaux, l'interdiction de la pluralité des bénéfices, la communion sous les deux espèces pour les laïcs, et le mariage des clercs.

Non seulement les doctrines nouvelles furent condamnées, mais les anciennes furent restaurées dans ce qu'elles avaient de plus excessif et de plus étroit.

Tout le pays situé au nord des Alpes, les *ultramontains*, comme on disait à Rome, désiraient ces concessions, qui, peut-être, eussent rallié les dissidents. Rome se tint ferme sur ses prétentions anciennes. Là furent posés ou renouvelés des principes qui n'obtinrent leur dernière sanction que, de nos jours, par la proclamation de l'infaillibilité du pape. Les jésuites en furent, dès lors, les plus ardents défenseurs, et

même le plus célèbre d'entre eux, Lainez, « s'exprima sur le pouvoir épiscopal avec tant de mépris et d'hostilité, que beaucoup de prélats italiens l'accusèrent d'aller trop loin ».

Les résultats du concile de Trente peuvent se résumer en une seule phrase : Les questions de dogme, qui intéressaient peu les puissances séculières, furent étudiées à fond, établies à nouveau, et dans des termes qui ne laissaient nulle chance d'union avec les hérétiques ; les questions de discipline et de réforme, qui, par la possession des bénéfices, tenaient à cœur aux puissances laïques, furent éludées, ou bien obtinrent des solutions à double sens, dont la cour de Rome, avec sa longue et persévérante application, pouvait seule tirer parti.

Et c'est ce qui arriva en effet. Les pays qui acceptèrent le concile de Trente devinrent rapidement la proie de Rome ; ceux qui, comme la France, comprirent le danger et rejetèrent les décisions du concile, conservèrent une indépendance relative, mais à force de lutte, de protestation, et en côtoyant perpétuellement un schisme.

Et encore ces pays eux-mêmes, peu à peu, se rangèrent à l'avis de la majorité des fidèles. Le clergé, gagné par les jésuites, formé par les nouveaux séminaires, abandonné, à la fin, par l'autorité laïque lasse d'une si longue hostilité, se rallia aux idées ultramontaines.

Aujourd'hui, elles dominent dans la plus grande partie du monde catholique. Et si, par une résolution d'indépendance qui fut précisément le contrecoup de cet excès de centralisation, la grande masse

ne s'était pas rejetée dans l'irréligion, tout, dans ce monde catholique, âmes et corps, biens et consciences, tout dépendrait de la cour de Rome.

Tel fut le lointain et dernier résultat de la contre-révolution religieuse. En centralisant le régime ecclésiastique, en le rendant plus sévère, en le poussant à ses dernières conséquences politiques et économiques, elle le fortifia momentanément, mais pour le presser et le resserrer jusqu'à ne plus être qu'un noyau. La pulpe épaisse et savoureuse se détacha.

Tandis que l'Église elle-même devenait plus forte et plus dure, les fidèles se corrompaient et l'abandonnaient. Dans une si stricte discipline, le monde ne trouva plus la place nécessaire pour son développement. Il alla ailleurs, là où fleurissaient la liberté, la raison, la science et les arts.

Ainsi donc, la propagande des jésuites, la sévérité de l'Inquisition, les décisions du concile de Trente, ont eu dans notre siècle leur double couronnement : d'une part, le *Syllabus;* d'autre part, la perte du pouvoir temporel.

Pour prétendre à la domination exclusive du monde, la papauté a dû se séparer de la grande masse des hommes raisonnables; pour se dire maîtresse des empires, elle a perdu son maigre royaume, et, pour n'avoir pas voulu, en une heure décisive, plier son orgueil, elle a dû, après trois siècles, renfermer son infaillibilité dans les cent pieds carrés des jardins du Vatican.

1885.

SIXIÈME ÉTUDE

LA FRANCE SOUS HENRI IV

Deux publications récentes, toutes deux considérables par l'originalité et par les recherches; l'une élégante et facile, l'autre grave et pesante; l'une avec le vernis, et l'autre avec l'apparat de l'érudition, viennent d'apporter des lumières nouvelles sur une époque décisive de l'histoire de la France moderne, le règne de Henri IV [1].

Je saisis volontiers l'occasion qui se présente ainsi de m'appliquer, à mon tour, à cette étude. Jamais la France n'a été plus grande, jamais l'éclat de sa gloire n'a davantage brillé sur le monde que dans les années qui ont suivi le règne de Henri IV. Quelle part le roi, quelle part la nation peuvent-ils réclamer dans cette splendeur?

Par quelle force, par quelle secousse la France, écrasée à la fin du XVIe siècle sous le talon de l'Espagnol, s'est-elle redressée pour infliger à sa rivale la

1. Forneron. *Histoire de Philippe II.* Tomes III et IV; Plon, in-8°. — Rott. *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie.* Plon, in-8°.

honte des traités de Westphalie et des Pyrénées? Quels sont les ressorts de cette soudaine prospérité succédant à de si longs revers? Ces questions intéressent tous ceux qui ont au cœur le souci des destinées de la France.

L'histoire ne se répète pas. Mais des causes permanentes doivent reproduire des effets identiques. Il y a dix-huit cents ans que Jules César traçait, des Gaulois, une image dont les traits s'appliqueraient encore à notre physionomie actuelle. Ce qui s'est fait par les aïeux, par leurs fils, peut se refaire. Le passé nous dit qu'il ne faut jamais désespérer.

Il y a, dans le règne de Henri IV, deux parties : une première d'apaisement et de réparation ; une seconde d'activité et d'expansion, et ces deux parties, traitées l'une et l'autre dans chacun des livres que j'examine aujourd'hui, feront la division de la présente étude.

I

LA LIGUE

Si l'on excepte la Révolution française, il n'y a pas eu d'époque de notre histoire où les éléments constitutifs du tempérament national se soient plus clairement manifestés que sous la Ligue.

Diverses causes, parmi lesquelles il y en avait d'accidentelles, mais qui, pour la plupart, se rattachaient à des situations historiques antérieures, lâchèrent, à ce moment, la bride aux instincts et aux passions vraiment françaises.

Par exemple, tandis que la révolution religieuse,

prenant sa source en Allemagne, y développait les éléments séculaires d'un particularisme local qui reste au fond du génie germanique; tandis que cette même révolution s'emparait accidentellement de l'Angleterre et la jetait dans la voie, si spécialement appropriée à la nature britannique, de l'isolement extérieur et du parlementarisme intérieur; cette même révolution se heurtait, en France, à des obstacles de diverses natures qui l'arrêtèrent. On a déjà signalé ceux de ces obstacles qui tenaient à l'ordre économique et politique. Il en est un purement moral qui mérite d'être mentionné : c'est le respect extrême que nous professons pour la logique.

Car ce respect est tel, que, loin de limiter son domaine au terrain des sciences abstraites et des pures déductions idéales, nous prétendons en faire l'instrument des solutions pratiques et l'appliquer même à la décision des difficultés politiques et des affaires. C'est cette soumission aux lois d'une logique rigoureuse, c'est ce perpétuel effort vers la simplification des idées, qui ont produit les deux principes les plus élevés de notre action politique sur nous-mêmes et sur le monde : d'une part, l'idée d'unification à l'intérieur; d'autre part, l'idée de propagande au dehors.

Interrogeons notre histoire : nous reconnaîtrons que l'un ou l'autre de ces principes l'ont toujours dirigée, soit qu'ils aient été acclamés, à la face du monde, parmi le bruit des révolutions ou des croisades, soit qu'ils aient été conservés, latents mais toujours actifs, dans la prospérité des époques paci-

fiques et réduits simplement alors, à l'état de *tendance*.

C'est toujours le parti qui représente avec le plus d'autorité, avec le plus de passion, quelquefois avec le plus de violence, l'une ou l'autre de ces deux grandes causes qui l'emporte chez nous. Et son succès entraîne la France entière: car nous sommes ainsi faits, que celui qui nous paraît *avoir raison*, fût-il seul, finit par convaincre tous les autres, et que tous saluent en lui celui qui les a tirés de l'erreur. Les grands courants nationaux s'établissent ainsi facilement, avec le bon et le mauvais des grands courants: le débordement qui détruit, et l'alluvion qui fertilise.

Si le protestantisme eût osé pousser sa pointe jusqu'au bout, — mais alors il n'eût plus été le protestantisme, — peut-être eût-il triomphé en France. Une révolution plus profonde et plus décisive eût peut-être été mieux accueillie. Mais le moyen terme auquel s'arrêtèrent Luther et Calvin ne suffit pas à nos logiciens. Il eût fallu, ainsi que quelques-uns d'entre eux le déclarèrent, qu'on fût carrément républicain (comme La Boétie) ou bien incrédule (comme Montaigne). On n'alla pas jusque-là. Et la France resta catholique et monarchique, en attendant que la Picardie, qui lui avait donné Ramus et Calvin, produisît Camille Desmoulins et Robespierre.

Il n'est pas difficile de reconnaître, dans les diverses phases de la Ligue, les deux tendances politiques signalées plus haut. On peut aisément discerner, au milieu des oscillations qui précédèrent et qui suivirent cette période de trouble, le but traditionnel vers

lequel tant de volontés, en apparence si diverses, finirent par s'orienter.

Si l'on s'y applique un peu, on remarque, au milieu de l'universelle dissolution, l'émergence et l'organisation d'un grand parti, d'un parti en pleine possession de lui-même, ayant ses principes et bientôt son programme, choisissant lui-même ses chefs, les imposant au reste du pays.

C'est ce parti, ce parti seul qui fit les affaires de la France, dans la période comprise entre la fin de la Ligue et la décadence de l'ancienne monarchie; parti sage et novateur, mais surtout parti politique et *républicain* (comme on disait, en ce temps-là, pour indiquer le soin de la chose publique).

C'est ce même parti qui, volontairement, alors qu'il pouvait faire autre chose, fit un pacte avec la royauté des Bourbons, parce que cette royauté promettait d'accomplir les deux points principaux de son programme, à savoir l'*établissement de l'unité au dedans* par la tolérance religieuse et par la disparition des communautés particulières; la *grandeur de la France au dehors* par l'abaissement de la maison d'Espagne, par la protection des protestants de Hollande et d'Allemagne, et enfin par l'indépendance à l'égard du Saint-Siège.

Les origines de ce parti peuvent être retrouvées même sous la Ligue.

La Ligue, du moins à son début, a son explication et son excuse. Il faut se garder de voir, dans ce grand mouvement, où tant de passions diverses furent mises en jeu, le simple affolement d'une démagogie trompée

par des prédications grossières ou exploitée par des ambitions funestes.

En réalité, la Ligue prit naissance parmi les classes les plus raisonnables, les plus honnêtes (puisque c'est ainsi qu'on parle), les plus prudentes de la nation: dans la haute bourgeoisie et dans la petite noblesse.

A Péronne, ce sont des nobles, ayant à leur tête un gentilhomme de seconde noblesse, d'Humières, qui rédigent la formule du serment. A Paris, où la Ligue prit plus tard un tel essor que l'association parisienne devint le centre et le prototype de toutes les autres, à Paris, c'est parmi les parlementaires, parmi les avocats, les procureurs, les curés, tous gens d'honnête et grave condition, de docte doctrine, qu'elle recueille ses premiers adeptes. Un pamphlet du temps intitulé *Dialogue du maheustre et du manant* dit, avec une précision qui ne laisse aucune place au doute : « Dieu s'est aydé pour le fondement et commencement de la Ligue des catholiques de Paris, de feu M. de la Roche-Blond, l'un des bourgeois d'icelle ville, homme très vertueux, de noble, bonne, ancienne et honneste famille, qui, considérant la misère du temps, l'ambition des grands, la corruption de la justice et l'indolence du peuple, et surtout la perte de la religion catholique, apostolique et romaine, qui ne servoit que d'ombrage au peuple et de prétexte aux grands, et au contraire l'hérésie supportée et la tyrannie ouverte; à ces occasions, meu de l'esprit de Dieu, il s'adressa à plusieurs docteurs, curés et prédicateurs..., tellement qu'eux quatre, après l'invocation du Saint-

Esprit, nommèrent plusieurs particuliers bourgeois qu'ils connaissoient... à tous lesquels fut parlé et communiqué par prudence, et trouvez disposez pour le soustènement de la religion et opposition contre l'hérésie, *et furent les premiers appelez et entremetteurs de la Ligue* ».

Ainsi donc, c'est dans ces conciliabules de bourgeois réunis au collège du Forteret que l'idée de la Ligue parisienne germa. Elle se répandit bientôt de telle sorte que les gens les plus réfléchis, des hommes dont l'histoire a conservé les noms comme des types de prudence et d'expérience consommée, entrèrent dans l'association : les Bodin, les Brisson, les Molé, les Jeannin, les Villeroy n'hésitèrent pas à se proclamer ligueurs.

C'est là, certainement, une singulière constatation et qui mérite qu'on s'y arrête. Nous sommes loin de ces journées pleines de tumulte, de ces processions de moines frénétiques, du pays à l'encan et de ces fameuses *saturnales*, accablées bientôt des traits élégamment bourgeois de la *Satire Ménippée*.

Les gens, en effet, qui essayèrent d'arrêter le torrent en 1592, furent précisément ceux qui avaient ouvert les digues en 1585. Ce même Brisson, étranglé le lendemain, était un ligueur de la veille. Par là cet épisode tragique a son côté comique. Mais n'est-ce pas de ces contrastes imprévus que la plupart des révolutions sont pleines?

Le rôle de l'histoire n'est pas de nier ces contrastes, ces contradictions, si l'on veut; c'est d'essayer de les expliquer. Les hommes, pris individuellement, changent peu; ce sont les situations qui changent.

le chapeau, avaient obtenu les plus hautes dignités ecclésiastiques (ce dernier même avait présidé le concile de Trente), tout cela malgré des doctrines indépendantes, des tendances à la conciliation avec les réformés.

En Espagne, le mal n'était pas moindre : Séville écoutait Jean Gil (Œgidius), Ponce de la Fuente, Julien Hernandez ; Valladolid était un centre luthérien et gangrenait les provinces du Nord. A Zamora, on découvrait, d'un seul coup, huit cents partisans des nouvelles doctrines. Des évêques, comme Barthélemy de Carranza, écrivaient des catéchismes suspects, dans le pays de sainte Thérèse, d'Ignace de Loyola et de Jean de la Croix. Un tel abus ne pouvait durer.

L'Inquisition, soigneusement conservée en Espagne, depuis les temps du moyen âge, comme un instrument de despotisme, fut appliquée de nouveau et avec la plus grande énergie, à son véritable usage : à la conversion des hérétiques.

Si le pape Paul III eut la gloire de cette restauration, c'est Paul IV (Caraffa) qui peut revendiquer l'honneur de l'avoir portée à son comble. Il y mit la main lui-même, et fut grand inquisiteur sous Paul III. Quand il devint pape, il continua à consacrer aux séances du saint-office le meilleur de son temps. Sans égard pour la personne, pour le rang, pour l'atteinte même que certaines poursuites pouvaient porter au respect dû aux prélats et aux cardinaux, il alla droit devant lui, broyant tout, combattant vaillamment le bon combat du Sauveur.

A la fin de son pontificat, le luthéranisme était mort en Italie. Mais aussi tout esprit d'indépendance était

étouffé, toute liberté de parler, de penser, d'écrire, supprimée : la Renaissance était tuée dans sa fleur; les grandes universités se fermaient; « une peur abrutissante, une dévotion bigote et anxieuse envahissaient cette Italie si gaie naguère, si tapageuse, si exubérante de vie, d'essor et de génie ». Pour deux siècles, le sombre génie espagnol va régner sur la péninsule sœur.

L'Espagne, d'ailleurs, était traitée plus durement encore. Les exploits des Valdès, des Espinosa, des Quiroga, sont célèbres. On sait au prix de quels labeurs l'Inquisition conserva l'Espagne pure de toute souillure hérétique. En deux siècles et demi, 32,000 personnes furent brûlées, 17,000 exécutées en effigie, 290,000 notées d'infamie avec emprisonnement plus ou moins long.

Et la politique des rois d'Espagne ne se borna pas à ces condamnations, à ces massacres. C'est pour maintenir la religion catholique, c'est pour établir l'Inquisition dans les pays suspects ou hérétiques, que la Hollande, l'Allemagne, la France, Milan et Naples, furent ensanglantées. Le règne de Philippe II est consacré à cette œuvre. Elle échoua en partie. L'Inquisition ne fut jamais reçue hors des deux péninsules.

Pourtant, le résultat de la lutte n'en reste pas moins. C'est elle qui arrêta les progrès du protestantisme. Ce sont les longues dissensions, les rivalités politiques, les Saint-Barthélemy, qui, peu à peu, endiguèrent le mouvement réformé. Quoi qu'on en ait dit, le sang des martyrs ne fructifie pas toujours; il se répand souvent inutilement, et il a été prouvé,

par le spectacle qu'offre la seconde partie du XVIe siècle, que celui qui tue, en supprimant son adversaire, souvent le supprime tout entier.

Ces moyens d'action ne peuvent passer pour empruntés uniquement aux préceptes de la morale du Christ. Ce n'est que par l'erreur de ces siècles brutaux qu'on en est arrivé à joindre, parfois, l'idée de la violence physique à celle de la persuasion religieuse. Ou plutôt ce fut la destinée de l'Église catholique d'avoir recours, pour la défense de ses intérêts temporels, à des procédés violents que, seuls, les pouvoirs nés de la force emploient.

Quand elle ne fut pas la plus forte, elle fut la plus habile; et c'est ce que prouve, enfin, l'examen attentif des actes du concile de Trente. C'est, en effet, le point culminant et comme le nœud de la contre-révolution religieuse.

Depuis plus d'un siècle, on n'avait vu de réunion de l'Église universelle; de trois siècles on ne devait en voir d'autre. C'est ici donc que, dans une circonstance décisive, — et l'on peut dire pour la dernière fois, — la réunion des évêques apporta son libre concours à la volonté du pape.

Or, après quelles hésitations la décision de la convocation du concile fut-elle prise? De quelles précautions ses sessions furent entourées? De quelle longue et patiente diplomatie ses résolutions furent le fruit? C'est ce que l'examen attentif de l'histoire du concile, telle qu'elle ressort de la lecture du livre de M. Philippson, peut seul apprendre.

Des écrivains nombreux ont produit leur témoi-

gnage sur les actes de cette assemblée fameuse. Sarpi a été contrôlé par Pallavicini. Vargas et le Secrétaire de l'ambassadeur vénitien ont fait leur part de lumière. Aujourd'hui, les archives les plus secrètes ont été ouvertes. Même les écrivains catholiques, comme le père Theiner, ont dû rendre hommage à la vérité.

Que résulte-t-il de la confrontation de tant de renseignements divers, réunis dans l'ouvrage de M. Philippson et dont le minutieux et impartial contrôle doit être accepté? C'est que, comme disaient les contemporains, « le Saint-Esprit arrivait de Rome à Trente, enfermé dans la valise des courriers ».

Malgré la vieille querelle de l'épiscopat et de la papauté, malgré la rivalité non moins ancienne des puissances temporelles et du saint-siège, malgré que les protestants fussent convoqués au concile et admis à se faire entendre, malgré que les empereurs, les rois, les princes, eussent envoyé leurs ambassadeurs, que chaque Église hispanique, germanique ou gallicane eût délégué ses prélats les plus autorisés, pourtant Rome l'emporta.

Et elle l'emporta... comment? Par son ancienne méthode de la longueur de temps, de l'obscurité, de l'habileté à profiter des cas spéciaux d'où se dégagent tout à coup des principes inattendus.

Elle l'emporta, dès le début (comme le tiers état en 1789, mais en sens inverse), par l'adoption du vote par *têtes* et non par *corps*. Le pape tenait individuellement dans sa main les prélats italiens si nombreux; car, seul, il pouvait offrir à toutes les ambitions la satisfaction recherchée du pallium ou de la

et dévoile effrontément le sinistre secret des actes infâmes commis à deux. La conscience publique s'éveille et juge le tyran, l'empoisonneur, le parricide très catholique. C'est dans cette réaction d'honnêteté que va se trouver le premier principe de sa défaite définitive.

Ce mouvement partit de France pour se répandre par l'Europe, après avoir, en France même, fait la place nette et fermé la *salle de danse*. Il semble, d'ailleurs, qu'il fût intimement lié à l'affaiblissement du sentiment religieux dans les âmes.

Pour le but ultraterrestre que se proposaient les assassins du Taciturne et de Henri III, les principes vulgaires de la morale courante étaient de bien fragiles liens. Puisque les écrivains religieux, catholiques ou protestants, s'étaient sans cesse appliqués à glorifier les nobles exemples d'Aod et de Judith, pourquoi recourir aux solutions lentes, pénibles, incertaines, obtenues par la discussion et par des concessions réciproques? Le mieux était d'imiter ces glorieux exemples et de tout trancher, d'un seul coup. D'ailleurs, quand on est en passe du martyre, c'est folie de se réduire au simple rôle d'honnête homme.

Voici quelques vers qui expliquent bien le mélange d'esprit biblique et de cruauté farouche qui faisait le fond de la doctrine de l'assassinat politique. C'est une justification dialoguée du crime de Balthazar Gérard :

— Mais contre les meurtriers le ciel est irrité.
— Tout homme qui meurtrit n'est meurtrier reputé.
— Hé! n'est-il pas meurtrier cil qui meurtrit son prince?
— Ce Guillaume est tyran, non roy de ma province.

— Mais quoy! Dieu maintenant nous le donne pour roy.
— Celui n'est point de Dieu qui guerroye sa loy.
— Tous peuvent estre donc des tyrans homicides?
— Jahel, Aod, Jéhu, furent tyrannicides.
— Voire, mais il leur fût commandé du Seigneur!
— D'une pareille loy je sens forcer mon cœur.

La doctrine de ces fanatiques se retrouve, il est vrai, dans tous les temps. Elle a été plus d'une fois prêchée ouvertement, jamais explicitement désavouée par une Société célèbre.

A l'époque dont nous parlons, elle avait infecté les meilleurs esprits. Elle avait pris, comme auxiliaire, une méthode politique toute composée de fourberies, de ruses, de mensonges. Cette autre théorie, originaire d'Italie, s'était peu à peu assise sur tous les trônes de l'Europe; elle se targuait de l'exemple des Borgia et des éloges de Machiavel. La brutalité et la ruse faisaient ainsi très bon ménage. Les lions cousaient à leur peau un large morceau de celle du renard. Poursuivant un même but, la main dans la main, l'Inquisition féroce et les jésuites bénins prétendaient dominer le monde.

La réaction signalée plus haut vint de l'élément laïc. Elle se trouva jointe, tout naturellement, à des idées de tolérance et de libre conscience. L'Hospital est le précurseur de cette nouvelle école. Hurault, de Thou, Montaigne sont ses défenseurs. Les classes moyennes, revenues de leur erreur politique, furent ses premiers adeptes. Elle gagna rapidement le reste de la nation. Même la noblesse s'y rallia vite, par un chevaleresque sentiment militaire qui la porta, puisqu'il fallait donner des coups, à frapper de préférence sur l'étranger.

Ce mouvement, d'ailleurs, a déjà été plus d'une fois signalé et étudié. Il n'y a donc pas lieu d'y insister ici, sinon pour constater, à cette occasion, l'application d'une des lois de l'histoire, dégagée par Ferrari : à savoir qu'une puissance appuyée sur un principe n'est jamais détruite que par une puissance nouvelle qui prend sa force dans la proclamation du principe contraire. La lutte contre la puissance très catholique de l'Espagne ne pouvait réussir que si elle avait à sa tête une nation devenue tolérante.

Un autre élément, d'un caractère infiniment moins élevé, joua un rôle également important dans la pacification définitive du royaume. Il ne doit pas échapper à l'attention du politique. Car, dans les moments critiques de notre histoire, son action a été plus d'une fois décisive et, par ses excès mêmes, souvent funeste : c'est le besoin de l'ordre, de la tranquillité, succédant au violent effort de l'indépendance, de la résistance individuelle.

Quelques années auparavant, la France, « folle de la liberté », présentait le tableau peint, avec tant d'énergie, par Hurault : « Tout le peuple du royaume et principalement celuy des villes qui ne reçoivent de la monarchie que le fournir et le servir n'avoient que la *liberté* en tête ; au cœur que ceux qui leur en fourniroient le plus court et le plus facile moyen. A ce seul mot, on a esté esbahy que, comme les forçats des galères, toutes les villes de France ont abandonné les rames du debvoir et de l'obéissance. »

Quelques années plus tard, au contraire, c'était vers le repos, vers le bien-être à tout prix, que toutes les aspirations se tournaient. La nation se trouvait

maintenant dans un état d'esprit dont Barnave (autre expert en matière de révolutions) a donné le diagnostic. « Il y a deux choses, dit-il, dont les peuples généreux et policés ne peuvent se passer : l'une est la tranquillité, l'autre est la liberté; mais pour le commun des hommes, la tranquillité est plus nécessaire que la liberté; pour le commun des hommes, la tranquillité est le premier besoin; la liberté politique n'est qu'un superflu qui fait le bonheur, mais qui n'est pas rigoureusement nécessaire. Si vous ne les mariez pas ensemble, si vous les rendez incompatibles, si vous présentez à la nation la perte de la tranquillité dans l'établissement de la liberté, craignez de voir bientôt cette majorité détruire la liberté plutôt que de se condamner à un état perpétuel d'agitation et d'incertitude. »

A l'époque dont nous nous occupons, cette tendance devint peu à peu dominante dans tous les esprits. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les souffrances avaient été longues, qu'elles devenaient insupportables, qu'on ne voyait aucune fin à la misère publique et qu'il ne fallait rien moins que le concert de la nation s'unissant, pour mettre enfin un terme à tant de maux.

Il faut reconnaître encore que cette aspiration vers le bien-être se trouvait précisément d'accord avec le mouvement d'honnêteté signalé plus haut, et avec un courant de défense nationale qui sera indiqué tout à l'heure.

On peut dire encore que, pour aboutir à leurs fins, ces tendances égoïstes prirent le chemin le plus noble, en même temps que le plus aisé, puisqu'elles se rallièrent autour du principe seul légitime, en lui sacri-

flant une bonne part de leurs prétentions antérieures.

Mais, ceci dit, il faut constater que les sentiments qui animèrent les bourgeois de 1592, voulant la paix à tout prix, furent loin d'être tous aussi généreux que ceux qui avaient porté ces mêmes bourgeois à s'unir à la Ligue, quelques années plus tôt. A relire la *Satyre Ménippée*, qui fut le porte-parole de la campagne de pacification, on ne peut s'empêcher de remarquer le caractère peu élevé des arguments donnés aux partis, pour les engager à la concorde.

Le fameux discours, le discours resté classique du prévôt des marchands, Aubray, au milieu des tirades imitées de Salluste, étale des raisonnements qui, pour être exposés dans un beau style, n'en paraissent pas moins mesquins. C'est l'œuvre de la prudence timorée, de la sagesse moyenne, du calcul habilement dissimulé, plutôt que l'entraînement enthousiaste ou l'argumentation austère d'une grande passion ou d'une grande conception politique.

Ces déclamations sages et bourgeoises étaient faites pour le public auquel elles s'adressaient. Il était convaincu d'avance.

L'éloquence de nos bons parlementaires produit même parfois un effet comique différent, certes, de celui qu'ils poursuivaient :

« ... Chacun avoit jadis du bled en son grenier, et du vin en sa cave : chacun avoit sa vaisselle d'argent et sa tapisserie et ses meubles.

« ... Maintenant, qui se peut vanter d'avoir de quoi vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs?... Avons-nous pas consommé à peu près toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu

notre vaisselle, engagé jusqu'à nos habits pour vivoter bien chétivement? Où sont nos salles et nos chambres tant bien garnies, tant diaprées et tapissées? où sont nos festins et nos tables friandes? Nous voilà réduicts au laict d'un fromage blanc comme les Suisses, etc. »

Ah! messieurs les bourgeois de 1585, vous l'aviez voulu. Vous vous étiez faits vous-mêmes les bourreaux de votre aisance et de votre tranquillité; maintenant vous l'allez reprendre, vous allez la rendre au pays. Mais à quel prix? Le sort de la France est entre vos mains.

J'ai hâte de quitter ce terrain, et j'arrive à une troisième considération qui ne fut pas moins déterminante que l'une ou l'autre de celles que je viens d'expliquer. Par elle, plus d'un esprit fut entraîné, que les graves méditations des philosophes n'eussent pas suffisamment convaincu ou que les douces perspectives d'un bien-être exempt de troubles eussent pu laisser incrédule ou indifférent. Il s'agit maintenant d'une raison purement politique; c'est elle qui décida des hommes jusque-là peu disposés à se rallier.

C'est par elle que les Villeroy, les Jeannin, rentrèrent dans le giron de la nation; c'est elle qui fit vraiment le chemin à la nouvelle royauté. Mais c'est elle aussi qui sut imposer à cette royauté de sages conditions, trop peu respectées par la suite.

Le principe d'attraction centrale une fois détruit par la mort du dernier roi, la France était en train de se désagréger, de disparaître, de *couler*, si je puis

dire. L'unité nationale n'était pas ancienne. C'était la royauté surtout qui l'avait faite. Elle l'avait faite durement, violemment, par la spoliation, par la conquête, en broyant une foule de résistances locales, parfois très légitimes.

La force qui pesait sur ces résistances et qui les maintenait, avait subi un échec : les intérêts et les droits particuliers reparaissaient vivaces. Le parlement de Provence se proclamait maître dans sa province. La Bretagne se souvenait de la reine Anne et acclamait le duc de Mercœur. Les grands seigneurs rentraient chacun dans leurs terres, comptant bien s'y tailler des principautés. Les villes s'insurgeaient et se proclamaient *communes*.

L'étranger, à son tour, prétendait à sa part du gâteau. Savoie poussait sa pointe dans le Dauphiné. L'Anglais marchandait ce Calais, dont la perte lui tenait tant au cœur. L'Espagnol ne voulait rien moins que tout le morceau.

Au dedans la dissolution, du dehors la conquête, tel était évidemment, pour tout esprit sensé, l'avenir de la France. Gardons-nous de croire que les contemporains n'aient pas eu de tout cela une idée très nette. Ils aperçurent le danger; ainsi ils l'évitèrent.

Hurault explique très bien, dans le passage auquel je faisais allusion plus haut, le courant qui poussait les provinces vers une organisation fédéraliste, à la manière des cantons suisses. Les ambassadeurs vénitiens, non moins perspicaces, remarquent, chez les riches et les puissants des villes, une très instante préoccupation du communalisme, tandis que les nobles, ajoutent-ils, aspirent à s'établir en *satrapes* dans

leurs principautés. Palma Cayet enfin relate cette tendance vers la division extrême, en même temps qu'il rend témoignage de la terreur qu'une telle solution inspirait à tous les bons esprits : « On disait, rapporte-t-il, que la suite des desseins du duc de Mayenne ne pouvait être autre que de faire tomber le sceptre de son roy entre les mains du populaire, lequel se fût divisé incontinent en petits cantons et gouvernements... au mespris et déshonneur de la nation françoise, laquelle, n'ayant plus de roy ni de chef, eust esté mocquée et mesprisée par toutes les autres nations. »

Nous nous trouvons ici, précisément, en présence d'un des soucis permanents de notre politique. La France ne peut s'abandonner un seul instant. Sur le terrain de son unité, toute hésitation est une faute, peut-être un crime. Car nous ne sommes pas isolés. L'ennemi est à nos portes. Que demain la force du lien qui nous unit cède, et nos grandes vallées sans défense sont ouvertes à l'invasion, à la conquête.

C'est là ce que les gens de 1592, comme deux siècles plus tard ceux de 1792, comprirent vite. Les Guise une fois tombés, et avec eux l'espoir d'une nouvelle dynastie, les esprits, un moment incertains, se tournèrent vers le point nouveau où se fixait déjà un centre d'union, d'indivisibilité, de défense nationale, c'est-à-dire du côté du Béarnais, tant haï la veille.

Ce gros Mayenne, guerrier maladroit, boursouflé d'importance vaine et dont l'ambition crevait la peau, Mayenne ne tarda pas à paraître ce qu'il était réellement, un paravent que l'Espagnol renverserait au premier jour.

Ce n'était donc plus le jeu de la France qu'on jouait, c'était celui de l'Espagne, c'était celui de Rome. Déjà, sans dissimulation aucune, Mendoze et Cajetan trônaient à Paris. On travaillait pour l'infante, pour le mari de l'infante : un mari dont le choix futur restait une énigme.

De quelque côté qu'on se tournât, c'était le démembrement, la honte. Mayenne, roi, était à la solde de Philippe II et ne pouvait acheter l'acquiescement de l'Espagnol qu'en cédant les provinces frontières. L'infante, reine, serait mariée à quelque archiduc autrichien. Elle ne pouvait elle-même obtenir le concours des grands qu'en les établissant à demeure en Bretagne, en Normandie, en Bourgogne, en Provence. Farnèse, avec l'Inquisition, venait de Madrid; les jésuites, avec les articles de Trente, venaient de Rome. Plus d'Alpes et plus de Pyrénées!

On ne pouvait hésiter. Tous les esprits sages se détachèrent. Ce n'était pas pour ce résultat que mille ans d'efforts s'étaient accumulés. Il y eut ce jour-là, parmi les chefs du parti ligueur, une claire intelligence de la situation nouvelle. Une prompte et hardie résolution fut prise. Lisez l'*Apologie* de Villeroy. Ces gens-là surent bien ce qu'ils faisaient. Ils virent nettement que, là où était le drapeau, là était la nation. Après tant de fautes commises, une telle réparation doit leur être comptée.

Ainsi, le mouvement qui mit fin à la Ligue peut se décomposer en ces trois mobiles: réaction de l'honnêteté publique contre la détestable politique *italienne;* aspiration vers le bien-être et vers le repos, au lendemain d'une époque de désordre et de misère; enfin

résistance de l'esprit national contre la menace de la division intérieure et de l'invasion étrangère.

Il me reste à démontrer que le parti politique qui se forma sur ce programme fut parfaitement conscient de lui-même et de sa force, qu'il traita, de gré à gré, avec le chef qu'il se choisit, et qu'il ne se laissa pas entraîner volontairement à des concessions qui furent, plus tard, la source de nouveaux malheurs.

Toutes les théories politiques avaient été examinées, discutées, amenées même sur le terrain de la pratique, depuis moins de trente années. Il n'y a rien, dans les philosophes du XVIIIe siècle, qui ne se trouve plus ardent, plus passionné, plus profond, chez les écrivains politiques du XVIe. Le traité de la *Servitude volontaire*, ou plutôt le *Contre un*, est une pure amplification de rhétorique, si on le compare aux graves et doctes études, aux violentes diatribes des Hotman, des Languet, des Boucher, des Bodin.

Le parti protestant d'abord, le parti catholique ensuite, avaient inondé le monde de pamphlets où les principes républicains les plus hardis étaient proclamés, où le *Contrat social* était reconnu comme la seule base de la société et du gouvernement civils. Théocratie, démocratie, aristocratie, pur despotisme, ces diverses formes de gouvernement avaient été étudiées, pesées. La Boétie regrettait de n'être pas né à Venise. Bodin soutenait la doctrine du roi souverain; Turquet de Mayerne rêvait une monarchie aristo-démocratique, cet idéal indiqué par saint Thomas. D'autres voyaient le salut dans l'influence des parlements.

Les états généraux avaient été réunis dix fois en ce siècle et avaient donné des preuves de capacité politique qui n'étaient pas oubliées. C'était de leur initiative, en somme, qu'étaient émanées ces grandes ordonnances d'Orléans et de Blois qui forment la véritable codification des lois françaises avant Colbert. L'activité de la vie municipale, pendant toute la seconde partie du XVIe siècle, est notoire. Elle formait des générations instruites, sérieuses, où se perpétuait la tradition de l'intérêt de la cité, et des droits du citoyen.

Il ne faut pas croire que tant d'esprits expérimentés, rompus au travail des idées politiques comme à la pratique des affaires, aient tout à coup, en 1592, oublié cette expérience acquise si péniblement, pour se jeter à l'aveugle dans les bras de la royauté. Entre eux et le candidat au trône, il intervint un pacte, pacte raisonné, réfléchi, et dont les principaux articles méritent d'être signalés.

D'abord la question religieuse était résolue par la tolérance. Le parti royaliste, en effet, demandait au huguenot, déjà relaps, de *se faire instruire en la religion catholique*.

C'était reconnaître en propres termes, dans la volonté même du prince, la possibilité du dualisme religieux et l'honnête cohabitation de deux principes qui avaient, jusque-là, prétendu s'exclure.

Sur le même terrain religieux, un consentement unanime de la royauté, du clergé et du peuple reconnaissait, comme loi fondamentale du royaume, la doctrine des libertés de l'Église gallicane, c'est-à-dire la résistance à l'ultramontanisme et la non-acceptation du concile de Trente.

Sur la question de gouvernement, la première condition que l'on imposa au roi soldat, ce fut de conquérir son royaume et d'en maintenir l'unité. Pour atteindre ce but, la France se résignait encore à tous les sacrifices. Surtout, elle prétendait s'opposer absolument à la résurrection de l'ancien régime féodal et au maintien des grands fiefs ou des apanages.

L'alliance des classes moyennes et de la royauté, également intéressées à abattre les prétentions de la haute noblesse, fut toujours complète en ce point. Hurault, que je cite encore, parce qu'il exprime, en excellents termes, l'état général de l'opinion de son temps, Hurault dit : « Si nous ne pouvons estre libres, à tout le moins nous ne voulons avoir qu'un maistre. Si ce maistre-là a un autre maistre par-dessus luy, incontinent nous laissons le premier pour courir au dernier; c'est le naturel de l'homme. »

En ce qui concerne la théorie du pouvoir, on était certainement bien éloigné de la conception claire du système représentatif; mais on était tout aussi loin de l'absolu asservissement du peuple à un homme. A cette époque, le mot *tyran* avait un sens. On avait combattu pour se débarrasser des derniers Valois; ce n'était pas pour se jeter aux pieds du cadet de Gascogne qui allait devenir le premier Bourbon.

Voici quelle était la doctrine généralement acceptée : Le roi est souverain, et souverain absolu, si bien qu'il fait les lois. Il est donc au-dessus d'elles. Mais il est soumis à la justice. S'il ordonne des choses injustes, il n'est plus roi, il n'est que tyran.

Dans l'application, il n'y a aucune égalité à établir

entre le roi et les sujets, même assemblés en États généraux. Mais le roi est tenu de respecter les droits qu'il a, lui-même, reconnus à ses sujets. Les députés du Languedoc disent très bien à Henri IV: « Nous sommes vos sujets, Sire, mais avec nos privilèges. »

Et ces privilèges sont nombreux. Plus de la moitié de la France est *pays d'États*, vote et perçoit elle-même ses impôts. Aucune loi ne peut être promulguée sans avoir été enregistrée au Parlement, qui a toujours le droit de remontrance. Toute dépense du roi doit être contrôlée par la Chambre des comptes. Les villes ont, pour la plupart, une administration autonome. Aucun agent spécial n'impose directement aux provinces la volonté du roi.

Le roi, s'il veut obtenir, doit demander et persuader. En 1593, les États de Provence refusent de voter leur quote-part de la somme nécessaire pour faire la guerre contre la Savoie. Le roi en est réduit à renouveler sa prière, à alléguer le bien du royaume, « et le mal qu'il en pourra retomber sur lesdites provinces, avec un repentir trop tardif d'en avoir négligé le remède pendant qu'il pouvait servir.... »

Et je n'ai rien dit encore des États généraux, dont la convocation fréquente semble passée dans les mœurs, dont l'autorité et la puissance ont été telles, dans ces derniers temps, qu'ils ont tenu entre leurs mains le sort de la royauté. On considère leur réunion habituelle comme un utile contre-poids de l'autorité royale; leur droit de contrôle est un acheminement vers la doctrine de l'impôt librement consenti.

Ces conditions, considérées comme un minimum de garantie par tous les bons Français, avaient été

nettement formulées et imposées même à Henri IV, au moment où il n'était encore que le Béarnais.

Il y eut pacte, je le répète, pacte écrit : pacte que, par la suite, le roi de France a violé, mais qui n'en reste pas moins comme un témoignage de la sagesse de ceux qui, plus prudents que lui-même, avaient essayé de conjurer le danger de son excessive puissance.

Voici les termes du serment prêté à Henri IV par le parti royaliste, au camp de Saint-Cloud, le surlendemain de la mort de Henri III : « Recognoissons pour nostre roy et prince naturel, Henry quatrième, roy de France et de Navarre, et lui promettons tous service et obéissance, *sur le serment et promesse qu'il nous a faicte* cydessus escrite, et aux conditions que, dans deux mois, Sa Majesté fera *interpeller et assembler lesdits princes, ducs et pairs, et officiers de la couronne et autres subjets qui estoient fidelles serviteurs du feu roy, lors de son décès, pour, tous ensemble, prendre plus ample délibération et résolution pour les affaires du royaume, attendant les décisions des conciles et États généraux, ainsi qu'il est porté par ladicte promesse de ladicte Majesté....* »

Henri IV avait donc promis de convoquer les États généraux. Il ne le fit jamais. La faute en est à lui. Mais, certainement, les avantages d'un gouvernement sage et pondéré avaient été compris par ses contemporains; ils en avaient posé les bases. Ils avaient eu assez de confiance en cet honneur royal dont il se targuait, pour attendre, de lui-même, l'octroi et l'organisation définitive d'une telle constitution.

Malheureusement, à l'époque où, de part et d'autre,

on prenait ces engagements mutuels, la force était toute d'un seul côté. Les royalistes pouvaient désirer beaucoup; ils ne pouvaient plus rien imposer. On avait gaspillé l'effort et l'autorité de la résistance populaire dans les vaines entreprises de la Ligue et pour la satisfaction des ambitions d'une famille rebelle.

D'ailleurs, le même engouement funeste qui avait jeté toute la France aux pieds du Balafré, maintenant la précipitait dans les bras d'un autre maître: Henri IV devenait à son tour l'homme providentiel. C'est sur sa personne que tous les yeux étaient désormais fixés. Et c'est par l'étude de sa personnalité que notre recherche doit se poursuivre, si nous voulons reproduire le tableau complet d'une situation politique qui n'a pas eu peut-être d'égale en importance dans l'histoire de France, puisqu'elle a préparé et l'excessive grandeur et la chute finale du gouvernement monarchique dans notre pays.

III

LE ROI

Les traits historiques de la figure de Henri IV ne sont pas encore suffisamment fixés. Le livre si sage de Poirson raconte les événements politiques, mais ne nous dit pas ce qu'était l'homme. Le livre si spirituel de Yung détache trop l'homme du fond des événements politiques au milieu desquels son rôle s'est accompli.

Henri IV, il faut le reconnaître, répondait assez

bien à l'idéal d'honnêteté, de tolérance et de bravoure que pouvait concevoir la génération qui le choisit pour roi. Il n'était ni perfide ni sanguinaire. Par lui l'unité du royaume devait être reconquise. Par lui les luttes religieuses devaient être closes. Enfin une administration sage devait, sous sa direction, ramener la prospérité dans un pays qu'une si longue misère avait saigné à blanc.

Mais il faut reconnaître aussi que Henri IV se montra, en plus d'une circonstance, oublieux de ses devoirs de roi, qu'il se laissa aveugler, bien vite, par l'engouement que provoquaient tous ses actes et par la satisfaction décevante d'*avoir toujours raison*.

Il faut reconnaître encore qu'il commit des fautes graves. Il eut surtout le tort (selon la remarque de l'Anglais Burke) de ne pas saisir une circonstance unique et de ne pas donner à la France la constitution libérale pour laquelle elle était mûre, qu'elle demandait elle-même. Ainsi il prépara la chute définitive du pouvoir monarchique. Car, par son imprévoyance, ce régime n'eut plus désormais d'autre chance de durée que le hasard des qualités personnelles de ses successeurs.

L'étude attentive du caractère de Henri IV peut expliquer les causes d'une conduite qui, avec des mérites indéniables, fut, en somme, funeste au pays.

Ses premiers succès auprès de ses contemporains, Henri IV les dut à l'éclat de son action militaire. M. Forneron a parfaitement compris et expliqué la prodigieuse fascination de cette « Cornette blanche » tournoyant au milieu des combats, entraînant après

elle les courages et les espérances, comme elle emportait la victoire.

Une telle iliade de gais et brillants coups d'audace trouvait un écho dans tous ces braves cœurs nourris à l'odeur de la poudre, impatients des combats. Qu'il était beau, raconté par ceux qui l'avaient vu, le soudain et magnifique ensoleillement du champ de bataille d'Arques !

Le siège de Paris avait été levé. Une retraite pénible s'effectuait vers la mer, à travers un pays hostile, qui s'insurgeait sur les pas de l'armée royale. L'effectif diminuait chaque jour. Et chaque jour amenait une nouvelle déception. Car les secours que la *bonne amie* Elisabeth promettait sans cesse n'arrivaient pas. On n'était qu'au début d'une campagne qu'on pouvait prévoir longue et pénible, et, déjà, l'espoir abandonnait tous les cœurs. Henri calculait les chances d'un embarquement. Où se réfugierait-il? En Angleterre ou sur les côtes de Guyenne?

Sa petite armée était installée sur les coteaux d'Arques. En face, la vallée de la Béthune et le chemin de Paris, ce chemin qu'on avait parcouru en toute hâte, tandis que la grosse armée de Mayenne suivait de loin, pesamment, avec une lenteur qui se croyait sûre du succès. Maintenant elle arrivait, renforcée encore d'un gros d'Espagnols et de Wallons. Par derrière, la mer sans retraite. Et dominant ce paysage — inquiétant, malgré la grâce automnale des champs fertiles où le sort de la France allait se décider, — les hautes murailles du vieux château du XIIIe siècle.

Le temps était sombre. Depuis plusieurs jours le brouillard couvrait la vallée.

Enfin, le 21 septembre, l'armée de Mayenne s'ébranle. 30,000 Espagnols et ligueurs tombent sur les 14,000 hommes découragés, dont le prétendant n'avait pu qu'à grand'peine retenir la fidélité chèrement payée. Le début du combat fut défavorable aux troupes royales. Les Suisses plièrent. La cavalerie se débanda.

C'est alors que le roi monte à cheval. La troupe de ses gentilshommes l'entoure. Huguenots ou catholiques, tous éprouvés, ce sont ceux qui, selon le mot de Givry, ont reconnu en lui « le roi des braves ». Ils forment cette fameuse *cornette blanche*.

Le canon du château tonne.

Tout à coup (par un effet plusieurs fois observé dans les batailles) le rideau de brume se déchire. La vallée et les coteaux s'emplissent de lumière. Et les deux armées, celle qui tenait la victoire et celle qui s'apprêtait à fuir, purent voir, du haut de la colline, descendre, comme dans un tourbillon, le roi.

Il venait se mêler à ses soldats, charger à leur tête et décider en personne du sort de la bataille; bientôt les rebelles emportaient dans une déroute précipitée le remords de combattre un si brave gentilhomme, quand il suffisait de le reconnaître pour rentrer dans le devoir.

Cette journée, ce tourbillon, ce soleil, c'est là tout le règne de Henri IV. Il y a je ne sais quel rayon de bonne fortune planant sur tous les actes de ce roi, déchirant à temps les nuages et couvrant, de son auréole, bien des imprudences et bien des fautes.

Henri IV fut avant tout un soldat. Il dut à ce métier, qui s'imposait à lui et qu'il accepta bravement, et la

conquête du royaume et la conquête des cœurs. Mais il lui dut aussi une habitude de commandement raide, inflexible, sans discussion, qui, nécessaire à l'armée, peut être redoutable sur le trône. Il n'y a que les soldats et les prêtres pour se connaître en despotisme, le ressort de l'armée et de l'Église étant l'obéissance.

Même sur ses compagnons les plus fidèles, Henri IV s'habitua à exercer cette puissance autoritaire du commandement. Il n'y avait pas très longtemps encore que les huguenots avaient, de leur sang, scellé le succès de ses prétentions béarnaises, quand, sur une simple observation timide, Henri IV écrivait à Duplessis-Mornay, à son ami, à son conseiller, à *leur pape* :

« Je ne sçay sur quel sujet on parle que je veux traiter avec les Espagnols. Encore que *je ne doive rendre compte de mes actions à personne du monde, et moins à mes sujets*, si est-ce qu'à vous, qui estes de longtemps mon serviteur et auquel je n'ay jamais célé l'intérieur de mon cœur, je diray que je n'y ay point songé.... » C'en était fait, le roi de Navarre tranchait maintenant du roi de France. Le pis encore, dans le cas particulier que nous venons de rappeler, c'est que le roi mentait. Il allait entrer en négociations.

Une autre face de la séduction et de l'erreur de Henri IV, ç'a été ses succès auprès des femmes. Il a beaucoup aimé et il a beaucoup obtenu. Ces succès trompent encore. L'homme sensé qu'il y avait en lui, devint, parce qu'il triomphait toujours, audacieux, orgueilleux et personnel. Même l'histoire a subi l'ascendant de ce vainqueur. Il lui coûte aujourd'hui de relever les fautes sur lesquelles, plus jeune, elle a

fermé les yeux. Car il en est d'elle comme de la fortune, dont cet empereur disait « qu'elle est femme ».

Parmi tant de qualités si vraiment grandes, si vraiment belles, avec ce merveilleux esprit d'à-propos qui fit que jamais cet homme, fût-ce pour parler, fût-ce pour décider, ne resta court, Henri IV m'apparaît cependant comme un esprit sans grande portée.

Vif, entraînant, primesautier, habile, retors dans le détail, mais jamais ni élevé ni profond. La foi extrême en sa propre valeur l'aveuglait. Il comptait, outre mesure, sur sa repartie si alerte, sur sa décision si prompte et généralement si sûre.

Il retardait les affaires indéfiniment pour les trancher d'un seul coup. Descendant de cheval, au débotté d'une chasse, il prenait des résolutions excellentes pour l'instant, mais dont il ne s'appliquait pas toujours à prévoir les suites. A ce point de vue, rien de plus faux que l'image qui nous a été laissée par Sully dans ses *Économies royales*. Le vieux ministre, écrivant dans la disgrâce, après vingt ans d'une rancune non apaisée, met sur le compte de son roi le radotage d'une vieillesse qui se morfondait loin de l'action.

Ce n'est pas ainsi que les vrais contemporains, ceux qui saisirent le roi sur le vif, nous le dépeignent. Consultez encore ces ambassadeurs vénitiens si perspicaces. Ils nous montrent ce roi grand chasseur, grand buveur, grand mangeur « jusqu'à en vomir », — sans compter le reste; plein de mépris pour les conseils de ceux qui voulaient le modérer et pour les plaintes de la reine; ne sachant donner remise à la satisfaction d'aucun de ses désirs. « La vivacité de

l'esprit du roi, écrit l'un, le rend apte à tout savoir facilement. Mais l'excès de cette vivacité lui donne de l'impatience de réfléchir longtemps. »

Un autre nous met au courant du manège légèrement tortueux de la politique personnelle du roi : « Sa Majesté est un prince d'un esprit extrêmement vif. Il est plein de pénétration et découvre, dans le cœur des hommes, les desseins et le but de chacun... Il vit dans une éternelle inquiétude de la fidélité de ses serviteurs... Mais s'il a besoin du service de l'un d'entre eux, et qu'il le sache capable, il ne fait aucune distinction entre la fidélité ancienne et la nouvelle, entre le dévouement et l'intérêt... Surtout il craint que l'union entre ses serviteurs n'apporte quelque préjudice à son service. Aussi il s'efforce de les séparer. Il les excite l'un contre l'autre. Il va même jusqu'à *rapporter* à l'un ce que l'autre lui a confié... Il *brode* sur la vérité avec la faconde d'un esprit plein de ressources,... si bien que ses serviteurs, connaissant ce penchant, se gardent de lui communiquer bien des choses qu'il lui serait utile de connaître. Mais lui, tout en reconnaissant ce défaut qu'on lui reproche, ne laisse pas de s'en servir. Il mêle toujours à la vérité une bonne part d'invention, si bien que celui qui l'écoute en est réduit à ne plus savoir que croire. » Voilà le Gascon au naturel.

Il me reste maintenant, pour compléter ce portrait si saisissant et si différent de celui que l'engouement du XVIIIe siècle s'est imaginé d'après Sully, il me reste à citer les quelques phrases hachées, décisives, recueillies de la bouche de Scaliger : « Le roy n'ayme pas un esprit rassis. Il se moque de luy et le contre-

faict. Il ayme les légers, les bizarres comme Monsieur de Rosny qui faict sous ce roy ce qu'il ne feroit pas sous un autre... Henri IV ne sçait faire deux choses, tenir gravité et lire... Le roy, qui a tant d'esprit, ne regarde pas à l'avenir. Il ne sçauroit songer à l'avenir un demy-quart d'heure durant. »

En somme, Henri IV fut plutôt un brillant chef de parti qu'un grand politique. Son habileté fut supérieure à sa prudence. Son tempérament brusque et tranchant l'emporta souvent sur le désir du bien public, qui, souvent aussi, l'animait. Cette heureuse supériorité d'avoir été un homme avant d'être un roi, il ne sut pas la garder. Il s'enivra vite du pouvoir. Ainsi, par excès de confiance en lui-même et par manque de prévoyance, il commit, tandis qu'il faisait tant de bien dans le présent, deux fautes graves qui engagèrent l'avenir. Ces deux fautes sont : la non-réunion des États généraux et le rappel des jésuites.

L'une et l'autre, il faut le remarquer, ont été commises malgré le vœu de la partie la plus éclairée de la nation, malgré les promesses faites et plusieurs fois renouvelées. Ce n'est donc pas nous seulement, avec nos trois cents ans d'expérience, qui faisons à Henri IV ce procès. Ce sont ses contemporains les plus honnêtes, les plus sages, ceux-là mêmes qui avaient su l'avertir, le lier dans son propre serment. Mais sa vanité méprisa leur conseil, comme son honneur manqua à la foi qu'il leur avait jurée.

Henri IV, nous l'avons vu, avait promis à ses partisans de réunir les États généraux. Chaque fois qu'une occasion se présentait, il se montrait prêt à

renouveler ce serment. Mais, au fond, il se défiait. Il n'oubliait pas que les États généraux assemblés à Blois avaient écarté ses prétentions; il n'oubliait pas qu'en 1593, seul, le défaut d'entente avait empêché les États de la Ligue de choisir, contre lui, un candidat à la couronne.

Il faut reconnaître que ces souvenirs n'avaient rien de bien rassurant. Mais le roi d'aujourd'hui n'eût pas dû oublier que le prétendant d'hier était, et par son origine et par sa religion, hostile à la majorité de la nation; il devait comprendre que les concessions une fois faites des deux parts, et tout étant rentré dans l'ordre, là où il avait trouvé un obstacle, il allait rencontrer un ferme appui. Il devait se souvenir que ce même courant national qui d'abord l'avait éloigné, l'avait rapporté ensuite, et qu'en somme c'était par lui qu'il régnait.

On ne peut pas dire que ces raisons n'eussent pas frappé l'esprit de Henri IV. Car, dans une circonstance solennelle, il les expliqua lui-même mieux que personne.

En 1596, tandis qu'il n'était pas encore tout à fait solide sur son trône, alors que de nouveaux efforts allaient être demandés à la nation, Henri IV se souvint de sa promesse. Il sentait que la résistance des esprits libres et indépendants n'était pas encore brisée. Il voulut les attirer encore, les entretenir, leur faire de nouvelles concessions apparentes. Je n'ose pas dire qu'il leur tendit un piège. Mais la suite des événements et les confidences imprudentes de Sully nous font penser que le roi, dans cette circonstance, se lassa vite de la bonne foi dont il fit d'abord étalage.

Une assemblée des notables fut réunie à Rouen. Et c'est là que Henri IV, avec des paroles familières qui ravirent d'emblée tous les cœurs, se mit bonnement, lui et sa couronne, à la discrétion de ces représentants choisis dans les trois états du royaume. Écoutez-le, ce charmeur : « Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle harangue, et la vous prononcerois avec assés de gravité. Mais, messieurs, mon désir me pousse à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet État..... Nous avons tous ensemble sauvé la France de la perte; sauvons-la astheure de la ruine. Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire avecques moy, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ay point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés. Je vous ay assemblés *pour recevoir vos conseils*, *pour les suivre*, *bref*, *pour me mettre en tutelle entre vos mains*, envie qui ne prend guère aux roys, aux barbes grises et aux victorieux. »

Peut-on mieux dire? Toutes les âmes fières ne devaient-elles pas frémir de joie, en voyant s'établir cette aimable familiarité entre le roy et ses sujets, en voyant cette volonté toute-puissante s'incliner d'elle-même pour consulter ceux qui ne pouvaient avoir d'autre désir, puisqu'elle se faisait ainsi toute à tous, que de la fortifier et de se reposer sur elle?

Certainement il dut y avoir, à cette date, dans le pays, un moment d'heureuse illusion. Les notables se mirent vaillamment à la besogne. Ils s'inquiétèrent des ressources du royaume, du mode de prélèvement des impôts, du contrôle des dépenses. Ils

firent tout un plan d'organisation administrative qui, malgré les sarcasmes de Sully, contenait plus d'une idée juste et qui me paraît très en progrès sur la méthode empirique et surannée suivie plus tard par le ministre de Henri IV.

Surtout les notables eurent l'heureuse idée d'établir en permanence près du roi, pendant l'intervalle de leurs sessions, un corps représentant les intérêts et les aspirations du pays. Ce corps, on lui donna le beau nom de *Conseil de Raison*, comme si dans ce pays si raisonnable tout allait se faire désormais par la raison.

Mais l'illusion ne dura pas. Sully nous raconte comment Henri IV fit ou laissa faire la plus vive opposition aux réformes proposées par les notables; comment des obstacles sans nombre furent dressés sur les pas de la nouvelle administration; comment le Conseil de Raison se heurta, toujours impuissant, contre la volonté personnelle du prince; comment enfin il se démit, laissant stérile une idée qui eût pu être féconde. Telle fut la première faute de Henri IV. Je laisse à la méditation du lecteur de calculer quelles en furent les suites.

La seconde faute de Henri IV fut plus grave encore. La première, en effet, n'avait compromis que l'avenir du gouvernement monarchique. Et l'on peut se demander si la France était en âge de prendre elle-même la tutelle de ses rois et la responsabilité du salut public. Mais la seconde, c'est-à-dire le rappel des jésuites, faillit compromettre le sort même du pays. Elle n'aboutissait à rien moins qu'à fausser

le ressort du caractère national dont la vigoureuse élasticité eut toutes les peines du monde à se dégager des entraves qui, dès lors, lui furent imposées.

Plus d'un siècle et demi sépare Montesquieu de Bodin. Une telle lacune dans le développement politique de la nation a sa cause. Et la cause, c'est l'abandon de l'enseignement national entre les mains d'une société ennemie de toute idée de nation.

Je n'ai pas à rappeler par suite de quels incidents les jésuites avaient été, en 1594, chassés de France. On redoutait ces politiques cosmopolites qui ne reconnaissaient clairement d'autre dépendance que celle de la cour de Rome, mise elle-même sous le joug de leur domination.

Le régicide était prêché par eux. Tous les rois avaient peur de la Compagnie, même ceux qui l'employaient. Car elle n'était dévouée à personne, et l'instrument pouvait, d'un jour à l'autre, sur un mot parti d'on ne sait où, se retourner sournoisement entre les mains de celui qui s'en servait.

Chassés de France par l'élan d'honnêteté nationale que j'ai signalé plus haut, ils comprirent que leur ruine était irrémédiable s'ils n'y rentraient en vainqueurs. Car, décidément, le champ de bataille des idées était là. Ne pas avoir la France, c'était manquer l'Europe. Or la colonisation des Indes occidentales et l'évangélisation de la Chine ou du Japon n'étaient pas un champ suffisant pour l'activité des bons pères.

Henri IV fut attaqué de toutes parts. Rome lui marchanda l'absolution, nécessaire aux yeux de ses sujets catholiques. Maîtresses et favoris furent apos-

tés pour le circonvenir. Les plus habiles tacticiens de la Société se rendirent en personne sur les lieux. Le vieux père Maggio fut arraché à sa retraite, et porté sur une civière, comme plus tard le maréchal de Saxe, il s'en alla diriger les manœuvres et préparer la victoire.

A quels sentiments Henri IV céda-t-il, en prenant, après une longue hésitation, le parti de restaurer l'ordre des jésuites? Je laisse de côté les pressions infimes, les menées souterraines habilement conduites et qui le poursuivaient jusque dans le lit royal, jusque dans les bras de ses maîtresses. Je considère seulement les raisons politiques, et je crois pouvoir les exposer en ces trois termes : l'orgueil autoritaire du monarque fut flatté par la leçon de servitude donnée aux plus fiers; le brave des braves eut peur; ce fin voulut jouer au plus fin.

Ah! ils se faisaient bien petits. C'étaient les plus doux d'entre eux, les suaves, qui l'entouraient, qui le pressaient partout, qui aplatissaient à ses pieds l'orgueil de la Société, à eux délégué par procuration.

Ce n'était pas comme ces rudes compagnons d'armes, comme ces politiques atrabilaires qui disaient bravement ou froidement ce qu'ils avaient dans le cœur ou dans la tête, — tandis qu'ils avaient dans le cœur et dans la tête des trésors de sagesse et de fidélité.

Non, ces nouveaux venus étaient flatteurs, doux, insinuants, éloquents. Quel exemple donné à la cour, qui se souvenait un peu trop du temps où le roi n'était qu'*un petit garçon* traitant d'égal à égal, un bon compagnon dans des guerres où, pièce à pièce, s'était reconquis le royaume! Les jésuites, eux,

étaient tout à la résipiscence. Ils imploraient humblement la clémence royale, cette noble vertu qui devait être le vrai fleuron de la couronne.

Le père Richeome, le Cicéron de la bande, s'écriait avec une éloquence adjectivale : « Sire, si ce mien petit don (un livre sur la *Sainte Messe*), si ce mien petit don, envoyé pour vous être consacré, arrive à Paris, au point que Votre Majesté aura déjà fait luire les rayons de sa clémence royale aux yeux de cette *petite* Compagnie de Jésus, ma bonne mère, votre très humble suppliante, lui appointant sa juste requête, appaisant ses longs regrets et lui rendant le doux séjour de *sa chère patrie* la France, ce sera pour vous rendre grâces immortelles d'un bienfait immortel, etc. »

Le roi se laissa convaincre par ces mielleuses protestations et par les discours mi-ecclésiastiques, mi-mondains du père Cotton, qui désormais ne le quittait plus. Le rude esprit des courtisans du temps observait excellemment — car le roi ne voulait plus entendre aucun sage conseil — qu'il avait du *coton* dans les oreilles.

Il avait aussi de la crainte dans le cœur. « Ils me tueront, » répétait-il souvent. Et celui qui n'avait pas peur de la noble mort du champ de bataille appréhendait la mort tragique et vile du couteau. « Le roi qui vit, dit encore Scaliger, craint le pape horriblement. » Et il ajoute : « Il mourra misérablement. *Deus avertat!* »

Henri crut qu'on pouvait pactiser avec cet ennemi insaisissable et qu'on pouvait lui rogner les griffes, puisqu'il les cachait sous le velours. Il ne se rendait

pas compte que, même les personnes réconciliées, les semences redoutables d'une doctrine qu'on ne pouvait désavouer, restaient dans l'air.

Le père Cotton avait beau le mettre en garde contre dix complots; cent autres se formaient dans l'ombre. Que les jésuites aient ou non trempé directement dans le crime de Ravaillac, il est certain que Ravaillac pouvait les réclamer comme ses maîtres. Leurs leçons ont toujours été l'école des régicides.

D'ailleurs, ce n'était pas seulement une personne, un roi, que devait atteindre leur arme empoisonnée; c'était le germe même et la fleur de la morale publique; c'était une longue suite de générations élevées.... rabaissées par eux. Et ce roi, alors qu'il pensait, en ordonnant leur retour, se faire de leur reconnaissance un bouclier, mettait et sa vie et son royaume à la disposition des ennemis les plus cruels de l'un et de l'autre.

Enfin Henri IV crut être habile. Comme de coutume, le succès apparent du jour lui cacha le péril du lendemain. Il crut enlever les jésuites au roi d'Espagne et se les attacher à lui-même.

En réalité, ils n'étaient ni à l'un ni à l'autre : toujours libres, ou plutôt ne reconnaissant publiquement pour maîtres que ceux qui dans le secret du confessionnal se déclaraient leurs esclaves.

Pour finir, je veux laisser la parole à Henri IV lui-même. Il va s'excuser devant la postérité comme il ressentit le besoin de s'excuser même devant ses contemporains :

« Poursuivre une Compagnie si puissante, écrit-il au roi d'Angleterre Jacques Ier, *c'est bander directe-*

ment contre moy plusieurs esprits superstitieux, malcontenter un grand nombre de catholiques et leur donner quelque prétexte de se rallier ensemble pour exécuter de nouveaux troubles en mon royaume, et mesme prester l'oreille aux ennemis de la tranquilité et prospérité d'iceluy tant étrangers qu'autres... J'ai considéré aussi qu'en laissant quelque espérance auxdits jésuites d'être rappelez et remis en mon royaume, *je les divertirois et empescherois de se donner entièrement aux ambitieuses volontés du roy d'Espagne*, en quoi j'ai reconnu ne m'estre mescompté... Car j'ay reconnu pouvoir en retirer du service et du contentement en plusieurs occasions, tant pour moi que pour mes bons voisins et amis, contre lesquels les Espagnols ont souvent employé ceux dudit ordre... », etc.

Telles sont les raisons qui, de l'aveu même de Henri IV, ont déterminé celui qui devait mourir sous le poignard de Ravaillac. Une pareille mort est peut-être une expiation suffisante pour l'homme qui s'y était exposé lui-même. Mais la France, qui ne les voulait pas recevoir, n'a pas encore soldé le compte de la faute commise par le roi qui périt de les avoir reçus.

IV

LE GRAND DESSEIN

On a beaucoup écrit sur la question de savoir quels étaient les projets politiques de Henri IV au moment de sa mort. A vrai dire, c'est autour de ce problème historique que se concentre tout l'intérêt de la politique extérieure de ce prince.

La première partie de son règne est consacrée à la résistance. C'est pour reconquérir et pour pacifier son royaume qu'il combat.

La petite affaire de Savoie, terminée par le traité de Lyon, que la plupart des contemporains ont considérée comme une faute, ne vaut pas qu'on y insiste. Tout se réduit donc au projet de la guerre que Henri IV allait entreprendre lorsqu'il mourut.

Ce projet doit-il garder devant l'histoire les proportions gigantesques que lui ont attribuées les *Economies royales* de Sully? Henri IV a-t-il conçu le *Grand Dessein?*

Rappelons les lignes principales de ce projet, telles qu'on peut les débrouiller parmi les confidences embarrassées et contradictoires du vieux ministre :

L'état de l'Europe devait être bouleversé de fond en comble. La couronne impériale était enlevée à la dynastie des Hapsbourg; l'Espagne réduite à la péninsule Ibérique; l'Europe était partagée en quinze États de forces à peu près égales : à savoir, six monarchies héréditaires, six souverainetés électives et trois républiques. Le tout formait une grande confédération, nommée République chrétienne, avec une sorte d'aréopage ou de *conseil fédéral* jugeant les différends, réglant les ambitions réciproques des princes et les velléités d'indépendance des sujets, imposant à tous la paix perpétuelle. Pour but idéal à cette grande organisation, l'unité de religion; pour but pratique et prochain, l'expulsion des Turcs et des Moscovites d'Europe.

Je pourrais insister sur la bizarrerie de cette conception politique; je pourrais détailler les incohé-

lences et les contradictions de toutes sortes qui, dans le texte même de Sully, en rendent l'exposé presque inintelligible; je pourrais prouver que la plupart des faits et même des documents apportés par Sully à l'appui de sa thèse sont faux ou inventés. Mais il vaut mieux passer sur le détail d'une critique qui serait bientôt fastidieuse.

Il suffira de soumettre cette question du *Grand Dessein* à la plus sûre de toutes les épreuves, c'est-à-dire de rapprocher ce qu'on en a dit, des faits réels, tels que nous les fait connaître l'étude des documents les plus authentiques.

Si de cette comparaison il résulte que rien, dans l'ensemble des négociations engagées par Henri IV, ne concorde avec les projets qu'on lui prête, si l'état de l'Europe, en 1610, se trouve n'être nullement celui que Sully nous a dépeint, il faudra bien reconnaître que ce fameux *Grand Dessein* n'a jamais existé que dans le cerveau de celui qui en est le seul narrateur, comme il prétend en avoir été le seul confident.

On se représentera le vieux ministre écrivant, après vingt-cinq ans d'une retraite involontaire, cet informe pamphlet en quatre tomes in-folio — des in-folio de regrets et de chimères — qui se nomme les *Economies royales;* on comprendra que cet homme ne se résignait pas à l'inaction, qu'il se complaisait à opposer à l'activité des jeunes qui lui succédaient, le récit singulièrement exagéré de l'activité des anciens; on lui pardonnera enfin de s'être complu dans ce roman, puisque c'était la seule satisfaction d'un homme qui, lui aussi, avait eu son heure et qui

peut-être prétendait seulement prouver qu'il était encore capable de servir autrement que par la plume.

Entrons donc dans l'étude des faits.

L'Europe entière se tournait alors vers la France. La crainte de la domination hispano-allemande était la seule orientation de la politique indépendante : on se demandait quel champion allait courir les chances d'une pareille lutte : ou plutôt on savait, on disait tout haut que la France seule était de taille à l'entreprendre. Dans cette Italie si intelligente et, alors, si abaissée, pas un publiciste libre qui ne désignât la France pour être le vengeur de l'Europe et qui ne menaçât la fortune de l'Espagne de l'influence adverse et croissante de la destinée des Bourbons.

Fra Paolo Sarpi, l'illustre Servite, reconnaissait que si Paris succombait, le monde était en proie à l'Espagne. Boccalini écrivait son pamphlet si mordant, *la Pietra del Parragone politico;* il prophétisait à l'Espagne malade la mort par l'hydropisie, à savoir par la soif de la monarchie universelle; mais il assurait que le coup qui l'achèverait, partirait de la France.

Les princes de l'Allemagne envoyaient leurs fils s'instruire à l'école du monarque qui paraissait devoir être l'ouvrier de cette grande œuvre. L'Angleterre elle-même, jalouse de voir la France prendre le premier rang dans une lutte que Jacques Ier eût bien voulu diriger sans y prendre part, l'Angleterre gravitait dans l'orbite d'un système dont le centre était à Paris.

En France même, depuis combien de temps la

nécessité de la guerre espagnole n'était-elle pas une « maxime d'État » ! Les prostestants la voulaient. L'un d'eux, Sully, ne quittait pas Henri et l'accablait de la prolixité de ses conseils.

Les *politiques*, à leur tour, ne manquaient pas de griefs et de bonnes raisons. L'idée de la grande lutte courait par les rues de Paris, comme l'Estoile l'atteste. On en faisait remonter la tradition à l'époque de François Ier.

Même parmi les catholiques, les plus prudents, Villeroy, Jeannin la jugeaient inévitable. Toute la noblesse, nourrie à l'idée de cette guerre, attendait avec impatience le moment d'entrer en campagne. Le roi pouvait compter sur tous les dévouements.

Pourtant il hésitait.

En dehors de lui, deux grands systèmes politiques s'étaient établis et partageaient la cour. Il ne savait lequel adopter. En opposition à la politique de la guerre dont je viens de parler, on vantait une politique d'alliance, cimentée par des mariages. L'idée de cette alliance avait été mise en avant par le pape. Elle avait pour elle l'appui des pacifiques à courte vue, des catholiques et de l'entourage immédiat du roi : la reine, le père Cotton, confesseur, l'agent du duc de Toscane, et enfin le nonce du pape, Ubaldini, qui se donnait beaucoup de mal pour la faire passer sur le terrain des négociations diplomatiques.

Les partisans de l'alliance espagnole raisonnaient ainsi : Si l'Espagne et la France s'unissent, qui pourra leur résister? A elles deux, elles seront maîtresses du monde. Le Hollandais sera soumis. Les Pays-Bas formeront, avec la Belgique, un royaume où l'union se

fortifiera par le mariage et l'établissement des cadets. L'Anglais sera relégué dans son île, heureux encore d'échapper au danger d'une nouvelle Armada. L'Italie sera partagée. Vous, France, vous prendrez la Savoie à son duc turbulent; nous, Espagne, nous pourrons, sans crainte, affermir notre domination sur le reste de la péninsule. Votre dauphin sera marié à l'une de nos infantes; notre infant épousera l'une de vos filles. Le pape sera l'heureux médiateur de cette grande paix chrétienne. L'uniformité catholique s'étendra sur l'Europe, et nous pourrons, tous ensemble, reprendre les anciens rêves de nos pères et partir pour la conquête de Constantinople et la délivrance du Saint Sépulcre.

Cette conception politique, comme on le voit, en valait bien une autre. Elle devait être très avantageuse, — très avantageuse pour l'Espagne.

Elle détachait de la cause de la résistance la seule puissance vraiment forte, qui pût discipliner les autres et les conduire à la victoire.

N'eût-elle réussi qu'en partie, que, du moins, elle jetait, entre des alliés anciens, un levain de défiance et de discorde. Quant au partage de l'Italie et à la domination des Pays-Bas en commun, c'était là une illusion dont les prédécesseurs de Henri IV s'étaient laissé bercer. On l'en bercerait à son tour, jusqu'au jour d'un réveil qui pouvait le prendre au dépourvu.

Henri IV a-t-il jamais songé sérieusement à se lancer dans une politique aussi dangereuse et dont tout le profit, jusqu'à l'expulsion finale des Turcs, devait être pour son adversaire? Je ne puis le croire.

Cependant, M. Perrens, qui a étudié à fond cet

épisode des *mariages espagnols*, affirme que dans le cours de l'année 1608 Henri IV était disposé à prêter l'oreille aux propositions catholiques.

Certains de ses ministres lui conseillaient d'éviter la guerre, où il avait l'habitude de s'exposer comme un simple soldat; d'autres lui faisaient remarquer qu'il n'y avait pas, en Europe, d'autre alliance digne de ses enfants que celle des princes espagnols.

Il disait lui-même que « les Provinces-Unies, étant une démocratie pure..., ne pouvaient avoir une existence politique de longue durée... qu'il faudrait leur donner des princes »; de là l'occasion du mariage projeté et de l'investiture. Cette conquête si facile des Pays-Bas surtout le tentait. Le confesseur assurait que le roi était tout à fait gagné au grand projet catholique. Sully même et les autres ministres, partisans de la guerre, ne semblaient plus résister que faiblement.

Si l'on n'était pas renseigné sur le détail de ces tergiversations de Henri IV, on ne pourrait s'expliquer un incident capital de la politique étrangère de ce prince; je veux dire la trêve dont il se fit le médiateur entre la Hollande et l'Espagne. Cette trêve fut signée en 1609, juste un an avant la mort de Henri IV.

Quelle raison pouvait le déterminer à agir ainsi, à la veille même du jour où le projet qu'on lui attribue allait entrer en voie d'exécution?

Les Hollandais étaient, on le sait, les ennemis implacables de l'Espagne. Ils ne demandaient que des encouragements et quelques secours pécuniaires pour

résister longtemps encore. Éteindre cette étincelle toute prête pour allumer l'incendie général, guérir ce « cancer béant au flanc de l'Espagne », comme disent les contemporains, donner à celle-ci le temps de se remettre, décourager le parti de la guerre en Hollande, étonner le monde protestant par l'imprudence d'une intervention médiatrice, était-ce là la politique d'un homme qui prétendait se faire passer pour l'adversaire né de la cause catholique?

Et pourtant ce fut cette politique que Henri IV suivit en 1608 et en 1609. C'est sous son influence que la Hollande consentit à mettre bas les armes. C'est par suite de ses conseils que les princes protestants d'Allemagne n'intervinrent pas; c'est par l'effet de ses menaces que Maurice d'Orange désespéra et consentit à entrer en pourparlers.

La Hollande, réduite à ses propres forces, ne pouvait lutter plus longtemps. Puisque le roi de France voulait la trêve, il fallait bien y consentir. Elle fut signée au mois d'avril 1609.

Au même moment, la succession de Clèves et de Juliers, longtemps attendue, s'ouvrait en Allemagne. L'Autriche et l'Espagne, enhardies par leur premier succès, élevaient de nouvelles prétentions. Moins d'un an après la trêve, la *grande guerre* était décidée.

Je le demande, y a-t-il là prudence, y a-t-il prévoyance, y a-t-il combinaison? Quelle suite? quel dessein?

Cette politique chancelante, journalière, soumise au hasard d'une improvisation qui ne veut rien méditer ni réfléchir sur rien, est-ce là la marque d'un génie positif, pratique, à vues claires et à plans

arrêtés? Cette conduite incertaine, enfin, justifie-t-elle l'orgueil de ce *Grand Dessein* tant vanté?

Qu'on me pardonne de faire intervenir les souvenirs tout brûlants de la politique contemporaine dans les calmes spéculations de l'histoire. Mais si je cherche un point de comparaison qui puisse rendre claire à tous les yeux la nature de la faute commise par Henri IV, en 1609, je ne vois rien de mieux à faire que de la rapprocher de l'attitude de Napoléon III, en 1866. Il s'enorgueillissait aussi d'une médiation qui semblait faire de lui l'arbitre de l'Europe; et il ne s'apercevait pas qu'en l'acceptant il enlevait toute inquiétude à ses adversaires, qu'il divisait les forces de l'Europe et qu'il écartait de nous les seuls alliés sur lesquels nous eussions pu compter au jour de la lutte inévitable.

Ainsi donc, si l'on étudie de près la politique extérieure de Henri IV, on la trouve pleine d'hésitations et de contradictions. Le livre, si minutieusement écrit, de M. Rott le montre bien pour ce qui concerne l'Italie. Un contemporain de Henri IV, Aersens, ministre des Pays-Bas à Paris, écrit, *en mars 1610 :* « Je ne pense pas que le roy sache pour le présent ce qu'il veut faire. Nous allons par saillies et changeons à tout moment. »

Enfin l'éditeur des *Lettres missives*, l'homme qui a vu du plus près le détail de cet immense travail documentaire, fait la déclaration suivante, qui porte droit sur la question du *Grand Dessein :* « Je n'ai rien trouvé dans la correspondance de Henri IV qui puisse m'autoriser à prêter à ce prince d'autres pro-

jets que celui d'abaisser, par tous les moyens possibles, la puissante maison d'Autriche. » Ainsi donc, rien de la paix européenne, rien du grand aréopage, rien de l'expulsion des Turcs et des Moscovites, rien de la réconciliation des deux religions.

Mais, dira-t-on, il reste du moins l'abaissement de la maison d'Autriche, de longue main préparée. N'est-ce pas là le premier pas dans cette carrière dont les loisirs de Sully et de Henri IV avaient pu caresser le rêve généreux?

J'ai déjà montré combien, sur ce point même, Henri IV hésitait. J'ai montré combien ses décisions étaient variables et incertaines. Mais puisqu'en somme il est mort au moment d'entreprendre cette expédition, puisqu'incontestablement il montait à cheval quand le poignard de Ravaillac l'arrêta, il y a lieu de rechercher quels furent ses derniers projets, quelles raisons particulières le déterminèrent enfin à s'engager dans cette voie politique vers laquelle la tradition instinctive de la France le poussait depuis si longtemps.

Au fond, Henri IV détestait l'Espagne. Béarnais, il nourrissait contre elle une haine de race; soldat, il gardait le souvenir des coups donnés et rendus; roi, il se rappelait que les Espagnols avaient tout fait pour lui enlever la couronne; il savait qu'ils ne cessaient de fomenter de nouveaux complots contre sa personne, de nouvelles intrigues contre la prospérité de son royaume.

Son inclination personnelle était donc d'accord avec l'intérêt du pays. A chaque instant, par boutades, la direction de sa politique extérieure deve-

nait nettement antiespagnole. Les princes protestants n'ignoraient pas les vrais sentiments du monarque, et ces retours soudains suffisaient pour entretenir leurs espérances. Ils étaient prêts à pardonner la paix de 1598, les concessions faites au pape, la trêve de Hollande. Ils se reprenaient sans cesse à dévider l'écheveau sans cesse embrouillé par les intermittences du roi de France. Le landgrave de Hesse, qui s'y employait particulièrement, se contentait de se plaindre, sans jamais désespérer.

Enfin ses vœux furent comblés. Henri IV se décida à signer les traités depuis longtemps préparés. Il annonça son intention formelle d'entrer en campagne. Que s'était-il donc passé?

Le roi, je l'ai déjà dit, était préoccupé du mariage de ses enfants. Il voulait assurer à tous, aussi bien aux bâtards qu'aux légitimes, une grande situation. Il voulait que son fils lui succédât et « qu'il fût roi absolu ». Aussi, tandis que l'aîné de ses enfants n'avait pas dix ans et que la dernière fille naissait à peine, il passait son temps à édifier de vaines combinaisons, dans lesquelles il disposait à son gré de tous les princes, infants et héritières dynastiques de l'Europe.

Longtemps l'idée des mariages espagnols lui avait souri. Cette maison seule lui paraissait digne de l'alliance des Bourbons. Mais l'Espagne, prudente, voulait qu'il fît les premières démarches. Son orgueil n'y pouvait consentir. On en resta donc au dégoût des propositions non avouées et faites par des intermédiaires.

Henri IV avait ensuite songé au « mariage de Lorraine ». C'était là qu'il en était sur la fin de 1609.

C'était le rêve nouveau qu'il expliquait au maréchal de Lesdiguières dans une conversation intime qui nous a été conservée.

De ce côté, il y avait des avantages réels, considérables, pratiques. On pouvait, par le mariage du Dauphin avec l'unique héritière de Lorraine, prévoir la prochaine réunion de cette province à la France. Mais le duc, sondé par Bassompierre, s'était tenu sur la réserve. Cet excès d'honneur de la réunion probable n'était pas précisément l'argument qui devait entraîner la volonté un peu froide du petit prince indépendant.

Tout en mariant, tout en négociant, Henri IV avait fait le tour de l'Europe; il en était arrivé à la Savoie. Là régnait un prince qui, lui aussi, avait ses ambitions, ses projets et ses calculs. Épouser en Savoie, c'était accepter l'onéreux bénéfice de l'alliance savoyarde. Deux ou trois de ses princes, sous le prétexte de noces futures, se faisaient, depuis longtemps, nourrir à grands frais par l'Espagne. Il fallait reprendre la succession de cet entretien. Il fallait surtout rompre avec l'Espagne.

Le duc de Savoie fit les premiers pas. Il promit son fils; il assura que lui-même ne serait plus inconstant, qu'il ne jetterait plus l'œil sur ces provinces d'au delà des Alpes dont, un instant, il s'était cru le maître.

Il consentait à se laisser indemniser en Lombardie, aux frais des Espagnols. Il laissait entendre que si, de ce côté, l'on faisait beaucoup pour lui, peut-être le verrait-on abandonner la Savoie et n'avoir plus d'autre ambition que d'être un prince purement ita-

lien. Il se trouva qu'à la fin sur ces bases un traité d'alliance fut conclu. Henri IV, du moins, mariait une fille.

Mais le duc de Savoie n'était pas homme à attendre longtemps l'exécution du contrat. Chose promise, chose due. Il lui fallait la guerre. Expert en escalades, il se voyait déjà maître de Turin et de Milan. Il demandait des troupes et de l'argent, se chargeant du reste. Il pressait. Toute minute perdue pouvait attirer sur lui l'orage que le redoutable Fuentès préparait dans le Piémont.

Cependant, en Allemagne, des difficultés sans nombre s'élevaient, à l'occasion de la succession de Juliers. La maison d'Autriche prétendait tout régler, en s'emparant de tout. Les princes protestants, prêts à s'entr'égorger s'ils eussent été seuls, se coalisaient contre cette intrusion plus forte. Ils poussaient vers la France des cris de détresse. L'alliance contre l'Espagne se faisait donc toute seule de ce côté. Elle venait, si je puis dire, au-devant du roi de France.

Tous les conseillers graves jugeaient que le moment était arrivé. Jamais une pareille occasion ne se représenterait.

Le roi devenait vieux. S'il voulait se battre encore, c'était l'heure.... Et malgré tout il hésitait. La négociation des mariages espagnols n'était pas rompue.

Enfin, un dernier grain de sable fit pencher la balance, cette balance si mobile et si capricieuse dont l'équilibre, tant de fois déjà, avait varié. Le 29 novembre 1609, le prince de Condé enlevait sa propre femme, Charlotte de Montmorency, et se réfugiait

avec elle en Belgique. A cette nouvelle, Henri IV hurla de douleur.

« J'entrai où était le roi, dit Bassompierre, et jamais je ne vis un homme si éperdu et si emporté. » Cette fois, c'était la guerre. Car, sans celle qui n'était plus là, le roi ne pouvait vivre. Il se mourait d'amour pour la fugitive. Et comme Henri IV n'était pas homme à faire longtemps le pleurard ni le langoureux, il déclara qu'il irait chercher sa maîtresse, à la tête de 25,000 hommes d'armes. Le cartel (car on peut à peine appeler cela une déclaration de guerre) fut donc envoyé à Bruxelles.

Il fallait cet épisode romanesque pour compléter une tragi-comédie dont le couteau de Ravaillac allait trancher le nœud. Il était dans la logique des situations et des caractères que la guerre, désirée depuis si longtemps, attendue par tant de bons esprits, fût décidée par un coup de tête.

Mais, pour en revenir à la question qui fait l'objet de cette étude, qu'a de commun cet épisode, pourtant décisif, avec l'immense conception prêtée habituellement à Henri IV?

Le roi partait en guerre, c'est vrai; mais savait-il lui-même jusqu'où il irait, et ce qu'il ferait?

On a parlé d'une grande confédération italienne toute prête à se soulever contre l'Espagne; la vérité est que le pape se montrait presque hostile, que ni la Toscane ni Venise ne s'étaient engagées. Seul le duc de Savoie, si inquiet, si versatile, essayait de troubler l'eau, dans le but évident d'y pêcher à son aise.

En Allemagne, les princes protestants s'étaient

Mis à Hall. Ce corps était le seul appui de Henri IV; et combien jeune, combien divisé, combien prêt à s'émietter au premier choc!

Nous avons vu que, jusqu'à la dernière heure, les Hollandais ignorèrent les véritables intentions du roi de France. Maintenant qu'ils goûtaient le repos dû à leurs longues fatigues, allaient-ils reprendre, de gaieté de cœur, ces armes qu'ils avaient presque été contraints de déposer?

Le roi d'Angleterre était plutôt mal disposé. Il y avait si peu à compter sur lui, que — soit prudence, soit incertitude réelle sur la tournure qu'allaient prendre les événements — Villeroy écrivait à notre ambassadeur en Angleterre, La Boderie, quinze jours seulement avant la mort de Henri IV, pour lui affirmer que l'intention du roi « était seulement d'aller établir les princes de Brandebourg et de Neubourg en leur héritage *sans entreprendre ni faire aucun autre exploit;* » quitte (ajoutait-il) « à se faire le chemin tant à l'aller qu'au retourner » si l'Espagne prétendait s'opposer à cette entreprise.

C'est donc à cela que se réduit cette grande coalition européenne. Telle était la portée, tels étaient les seuls préparatifs de la guerre si soudainement résolue.

Quels en auraient été les résultats? Ce n'est pas une question à laquelle on puisse répondre aujourd'hui. Je ferai observer seulement que, malgré l'assurance de tant d'écrivains de cabinet, Henri IV n'était pas tellement certain du succès. Ce n'est pas en une campagne qu'on réduit à néant une puissance si redoutable.

On l'a bien vu plus tard, lorsque Richelieu reprit l'idée de la grande guerre. Il avait pour lui les protestants d'Allemagne unis par les revers; il avait la Suède et le génie de Gustave-Adolphe. La France elle-même, sous sa main, était forte et obéissante. Elle comprenait la gravité du duel qui s'engageait. D'autre part, l'Allemagne catholique s'épuisait. L'Espagne était accablée par vingt années nouvelles de mauvais gouvernement. La Catalogne, le Portugal, Naples, étaient en pleine révolte ou sur le point de se soulever.

Cependant il n'en fallut pas moins, à Richelieu et à Mazarin, treize ans pour imposer la paix à l'Allemagne, trente ans pour que l'orgueil de don Louis de Haro consentît aux sacrifices relativement faibles de l'île de la Conférence.

Henri IV eût-il été plus habile ou plus heureux? La question, toute platonique d'ailleurs, reste livrée à la discussion des hommes.

Je m'en rapporterai, pour moi, à la parole d'un contemporain dont on ne peut du moins nier la compétence : « Quiconque, dit Richelieu, considérera l'entreprise que ce prince fit sur la fin de ses jours, ne doutera pas du bandeau qu'il avait sur les yeux, puisqu'il s'embarquait en une guerre qui semblait présupposer qu'il fût au printemps de son âge; au lieu qu'approchant de soixante ans, qui est au moins l'automne des plus forts, le cours ordinaire de la vie des hommes lui devait faire penser à sa fin, causée peu après par un funeste accident. »

Et ce même Richelieu, jugeant à fond le caractère de Henri IV, est d'avis que l'amour, qui l'engageait

ns cette guerre, l'eût arrêté probablement dès que princesse de Condé eût été remise entre ses mains. si grands préparatifs n'eussent ainsi abouti à en autre chose qu'à illustrer d'une page nouvelle odyssée amoureuse d'un prince dont la renommée opulaire est due, peut-être, autant à ses amours qu'à s exploits.

1881.

SEPTIÈME ÉTUDE

L'« ENLÈVEMENT INNOCENT »[1]

Être roi, galant et victorieux, c'est de quoi plaire aux femmes, même quand on a « la barbe grise ». C'est aussi de quoi séduire l'histoire. Elle a beaucoup pardonné à Henri IV, parce qu'il a beaucoup aimé. Il a aimé jusqu'à la fin et d'un amour si violent qu'il est permis de se demander encore si, au moment où le couteau de Ravaillac l'arrêta, la guerre qu'il allait entreprendre était une aventure de chevalier ou une expédition de conquérant, si c'était Amadis de Gaule ou Alexandre le Grand, que le roi de France prenait alors pour modèle.

Il n'en savait peut-être rien lui-même. Sa passion se mêlait à ses desseins, comme elle avait fait durant sa vie entière, et le tout s'enchevêtrait si bien qu'on ne sait trop s'il faut féliciter la France d'avoir eu, alors, pour roi un barbon si gaillard ou un amoureux si avisé.

1. *Henri IV et la princesse de Condé*, par Paul Henrard. Paris, Félix Alcan, 1885, in-8°.

Un homme qui s'y connaissait, le cardinal de Richelieu, a dit, dans le style entortillé qui fut un moment le sien, « que l'amour, fermant les yeux de Henri IV, lui avait servi d'aiguillon en tout ce grand dessein » (il parle de sa dernière entreprise); mais il se hâte d'ajouter « qu'il lui eût peut-être bientôt servi de bride pour l'arrêter et le divertir du reste ».

C'est justement la conduite de Henri IV pendant les derniers mois de son existence que je voudrais examiner ici. En suivant avec quelque attention le récit de cet événement romanesque, on pourra se faire une juste idée du caractère « du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire ».

On pourra aussi se rendre compte de la fâcheuse situation politique dans laquelle se trouvait la France à la fin de son règne. On verra que, dès lors, toutes les libertés étaient compromises, que le salut public était soumis aux fantaisies les plus fâcheuses d'un seul homme, qu'aucun contrepoids ne pouvait l'emporter sur les volontés du prince, et que, selon un mot qui fut dès lors prononcé, on était en pleine tyrannie.

I

Quand la fille des Montmorency, dernier rejeton d'une grande race, parut à la cour, sa parfaite beauté étonna tous les yeux et ravit tous les cœurs. Elle était si belle que les femmes même n'en furent pas jalouses, et que tous les hommes en devinrent amoureux.

Il faudrait, pour la dépeindre, le délicieux italien du nonce Bentivoglio, qui lui-même n'avait pu résister à tant de charmes : « Era bianchissima, piena di gratia negli occhi e nel volto... » et il ne tarit pas sur sa grâce naïve, sur sa candeur, sur son naturel qu'aucun artifice ne relevait et qui n'en paraissait que plus séduisant.

Pendant vingt ans, on dit à la cour des rois de France, chaque fois que quelque beauté nouvelle apparaissait : « D'abord elle semble dépasser, mais à la réflexion elle ne vaut pas Charlotte de Montmorency, la princesse de Condé. »

Un portrait du temps nous a laissé quelque image de ces traits tant admirés : elle avait le front haut, sous d'épais cheveux blonds bouclés, les yeux en amande, mais clairs et gais plutôt que langoureux, le nez admirable, quoique d'une ligne un peu mouvementée et légèrement retroussé du bout, la bouche petite. L'ensemble de la physionomie était exactement ce que nos aïeux appelaient « poupine ». Par la gaieté, par la mobilité, par la finesse, par la joliesse, c'était une figure toute française.

Parmi les courtisans, les habiles et les fats, comme Bassompierre, jetèrent un œil d'envie sur cette délicieuse conquête et sur ce butin précieux. Mais c'était un morceau de roi.

Un jour qu'on répétait un ballet pour la reine, Charlotte de Montmorency, vêtue ou dévêtue en nymphe, se trouva en face du roi, au moment précis où, suivant les indications du spectacle, elle brandissait un javelot. Ce trait perça le cœur du monarque. Il pâlit et, de ce jour, il déraisonna.

L'histoire de cet amour de vieillard fournirait au psychologue plus d'une observation curieuse, et nous nous y arrêterions volontiers si des conséquences autrement graves n'en avaient résulté.

Nous dirions les attendrissements, les larmes, les illusions et les désespoirs, les courses brusques de vingt ou trente lieues pour voir, une seconde, l'amoureuse à sa fenêtre ou à la portière de son carrosse. Le rude Gascon, coutumier des fatigues, s'y épuise; que dis-je, il en oublie ses habitudes militaires, s'habille en muguet, et lui, qui se vantait presque d'avoir le « gousset odorant », se couvre de rubans, de colifichets et de parfums.

Le grand poète du temps, Malherbe, est appelé à la rescousse; c'est lui qui dépeindra les pâmoisons du roi dans des vers que l'on admire, mais qui me paraissent être, ce qu'ils devaient être en effet, le comble de la froideur et de la prétention :

Revenez, mes plaisirs, ma dame est revenue,
Et les vœux que j'ai faits pour revoir ses beaux yeux,
Rendant, par mes soupirs, ma douleur reconnue,
Ont eu grâce des dieux.

Les voici de retour, ces astres adorables,
Où prend mon Océan son flux et son reflux.
Soucis, retirez-vous, cherchez les misérables;
Je ne vous connais plus.

Et plus tard, lors de la séparation :

Aussi suis-je un squelette,
Et la violette
Qu'un froid hors de saison
Ou le soc a touchée
De ma peau desséchée
Est la comparaison.

On ne peut croire que le poète ait mis la m
ironie dans ces images ridicules. Mais il est
que la peau de Henri IV était séchée depuis
par le rude métier des armes, et que le feu
saison qui l'enflammait en 1609, ne pouvait
huer à le rajeunir ni à le rendre aimable.

Il était, tel que nous le dépeignent les
deurs vénitiens, vieilli et blanc prématurément
figure ridée d'une façon incroyable, grossier
lent dans ses plaisirs, grand buveur, grand
joueur et chasseur effréné, par-dessus le
commère et médisant.

Il ne passait guère de jour sans se plaindre
quelque nouvelle atteinte de la vieillesse : la
lui était dure, quoiqu'il la traitât durement.
le même temps où Malherbe roucoulait pour
se plaignait des nombreuses attaques de la
tantôt c'était la gorge, tantôt c'était le ventre, et
récemment encore la nature, par un avertissement
d'ordre spécial, l'avait prévenu que l'âge des amours
était passé. Aussi ce n'était pas sans une sorte de
pitié moqueuse que la jeune Charlotte de Montmo-
rency le considérait tout d'abord, et c'est de bien
bonne foi qu'elle s'écriait : « Jésus! qu'il est fou! »

Henri IV, cependant, était épris autant qu'on peut
l'être. Ce qui est autrement poétique et touchant
que les strophes de Malherbe, ce sont les rares et
courts billets du roi qui ont été conservés : « Préaus,
j'écris à mon bel ange : faites-lui tenir ma lettre si
vous pouvez..... Les père et tante me donnent bien
de la peine; car ils sont plus froids que la saison;
mais mon feu les dégèle dès que j'en approche.

ndès-moy le plus de nouvelles que vous pourrès, incipalement de la santé de nostre prisonnière... deschois si fort de mes merangoisses que je n'ay us que la peau sur les os. Tout me déplaist; je fuis s compagnies, et si, pour observer le droit des ens, je me laisse mener en quelque assemblée, au ieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer. »

Ces tristesses et « merangoisses » royales étaient venues à la suite d'un incident rare dans les cours et dont le règne de Louis XIV, fécond en aventures galantes, ne devait offrir qu'un seul exemple. Un homme sur qui Henri IV avait jeté les yeux pour lui confier le titre de mari et la garde de celle dont il voulait faire sa maîtresse, cet homme, une fois le mariage conclu, ou s'était pris à aimer sa femme, ou avait cru de sa dignité de se montrer jaloux.

Quoi qu'il en soit, refusant l'excès d'honneur dont le roi voulait l'accabler, il avait pris le parti de fuir en Belgique. C'est ce qu'un ami du mari, un homme d'esprit et d'entreprise, poète à ses heures, Virey, appela l'*Enlèvement innocent*.

Ce mari, qui ne voulut pas être autre chose, n'était ni plus ni moins que le plus proche parent du roi, l'héritier présomptif de la couronne, à défaut de descendance directe : le prince Henri de Condé. Quand Henri IV avait pensé à lui pour lui confier le rôle que l'on sait, le choix paraissait heureux. Henri de Condé ne payait pas de mine. De légitimité, de religion et de situation douteuses, il était de ces gens qui, dans les familles illustres, servent uniquement à la conservation de la race, de ceux que les arbres généalogiques indiquent d'un simple trait, sans les

épanouir en fleurs ou en fruits. Jeune, petit, maigre, timide d'apparence, il avait, dès lors, la réputation d'incliner vers des habitudes qui se ressentaient du grec de son précepteur, le savant Lefèvre.

On pouvait donc compter sur lui.

Mais il n'est rien de pis que ces taciturnes. Il le fit bien voir. Et quand une fois il se trouva en Belgique, près des archiducs Albert et Isabelle, c'est-à-dire sous la main du roi d'Espagne, on s'aperçut que l'exil volontaire de ce jeune homme était un véritable péril pour la couronne.

Ne pouvait-il pas en effet, lui dont on affectait de mettre en doute la descendance, attaquer, à son tour, la légitimité des enfants nés du second mariage de Henri IV, tandis que la première femme, Marguerite, vivait encore? Ne pouvait-il pas, puisque jusqu'alors il avait été, pour ainsi dire, à cheval sur les deux religions, se souvenir de la religion de son père et se mettre à la tête du parti protestant? Ne pouvait-il pas essayer de renouveler, avec l'aide de Philippe III, ce que les Guise avaient fait avec l'aide de Philippe II? Au milieu d'une cour si fertile en « cabales », tout était possible, d'autant plus que, dans les circonstances présentes, le bon droit était incontestablement du côté du fugitif, et tous les torts du côté du roi.

II

Ce point vaut qu'on y insiste. Il ne faut pas oublier qu'on vivait dans un temps que l'histoire s'est accou-

tumée à considérer comme la période modérée du régime monarchique en France, sous un roi qui, pour employer les expressions de Fénelon, « ne se défiait pas des lois parce qu'il se fiait en lui-même »; il ne faut pas oublier que ce roi n'était monté sur le trône qu'en vertu d'un pacte librement contracté avec la meilleure et la plus nombreuse partie de la nation.

Les catholiques, on le sait, n'avaient consenti à le reconnaître pour roi qu'en obtenant de lui la promesse de respecter la liberté civile et même la liberté politique des citoyens; il avait juré de convoquer à des périodes fixes les Etats généraux. Puis successivement il avait violé ses promesses, trahi ses serments, et dans cette dernière circonstance de sa vie il allait donner à ses successeurs l'exemple du plus odieux abus de la toute-puissance. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

Non seulement Henri IV s'abandonnait sans frein à une passion sans excuses, non seulement il mettait son autorité royale en mouvement pour obtenir une satisfaction que le cours naturel des choses lui refusait; mais un homme, un prince qui, avec toute sorte de bonnes raisons, essayait de lui résister, tout à coup devenait rebelle et presque criminel de lèse-majesté.

Rien de plus fâcheux que les lettres d'Etat que le roi fit écrire, que les ministres comme Villeroy, Sillery et Jeannin consentirent à rédiger, au lendemain de la fuite du prince. Le véritable et équitable motif de l'évasion est soigneusement dissimulé. Condé est accusé de complots imaginaires. Le hasard de quelque soulèvement qui vient d'éclater en Saintonge lui est imputé à crime.

Tandis qu'il s'était efforcé, dans toute la période qui s'était écoulée entre le mariage et son départ, de complaire par tous les moyens — sauf par un seul — au monarque, tandis que, jusqu'au dernier jour, il affirmait, dans les lettres les plus soumises, ses sentiments de gratitude et d'obéissance, le roi n'avait cessé de le presser, espérant le plier à la fin.

Il en écrit avec une hautaine désinvolture au beau-père de Condé, au vieux connétable de Montmorency, qui joue dans toute cette affaire un rôle déplorable : « Mon nepveu et votre gendre fait ici le diable, dit-il ; il est besoin que vous et moy, parlions à luy ensemble afin qu'il soit sage. » A Condé lui-même, qui s'obstine à rester avec sa femme loin de la cour, il adresse des lettres où l'ironie se mêle à la menace : « Vous vous plaignez à tout le monde de moy ; je n'ay parlé à vous qu'en père, qu'en roy, en maître et en bienfaiteur ; j'en espérois plustost des grands mercis que les discours que vous avez tenus. » Grands mercis, en effet !

Et quand enfin, dans une conversation qui précéda de quelques jours la fuite, Henri de Condé, poussé à bout, « ayant répliqué un peu hautement, mêla en ses propos un mot de « tyrannie », alors la colère du roi ne connut plus de bornes. Il descendit à l'injure, et il s'écria « qu'il n'avait jamais fait acte de tyran, en sa vie, que le jour où il l'avait fait reconnoistre — lui le prince de Condé — pour ce qu'il n'étoit point ; et que, quand il voudroit, il lui montreroit son père à Paris ».

L'Etoile, qui nous raconte ces détails, car ce scandale était la fable de Paris, de la France et de l'Eu-

rope, et chacun portait tout haut ou tout bas, sur le roi, un jugement sévère, L'Etoile ajoute : « Lesquelles paroles, on peut penser de quelle façon elles navrèrent le cœur de ce pauvre prince ; lequel, d'autre costé, étant bien averti que le roi se servoit de sa mère (la mère de Condé) comme d'un instrument propre pour corrompre la pudicité de sa femme, en entra en grosses paroles avec elle, l'appela ....., ou d'autres mots qui ne valoient pas mieux, lui reprochant de lui avoir peint la honte sur le front. »

Mais les choses furent bien autres encore quand Condé, à bout de résistance et craignant tout, eut pris le parti de la fuite.

Devant la cour terrifiée et muette, la passion du roi s'abandonna à toutes les folies de la toute-puissance.

Seuls ceux qui la flattaient furent alors écoutés. Ceux qui gémissaient en secret d'une telle erreur n'osaient résister en face, et les ministres mêmes, qui convenaient avec les ambassadeurs étrangers de l'injustice du roi, étaient les premiers exécuteurs des ordres que le dépit lui conseillait.

Des soldats furent lancés à la poursuite de Condé. L'ordre de l'arrêter, ainsi que sa femme et leur suite, fut envoyé à tous les gouverneurs des provinces et des places par où ils pouvaient passer. Quand on sut qu'il était arrivé en Belgique, on saisit ses pensions et ses revenus personnels. Le jour même du départ, un gentilhomme du prince de Condé fut jeté à la Bastille sous l'inculpation de complot contre la personne royale ; « mais, comme dit prudemment l'ambassadeur vénitien, dans des temps si

pleins de trouble, on ne peut dire quel est le véritable motif. Le véritable motif ».

Ce n'est pas tout : la femme de Virey, fidèle serviteur du prince, avait été mise en séquestre, remise à la garde du grand prévôt de l'hôtel ; son fils, âgé de neuf ans, avait été enlevé à sa famille et confié à la surveillance d'une personne tierce.

Ces actes, qui, en d'autres temps ou dans d'autres pays, eussent soulevé l'émotion populaire, étaient considérés avec blâme, mais sans résistance, par une nation qui, moins de vingt ans auparavant, était encore, selon le mot de Hurault, « folle de la liberté ».

Bientôt des résolutions qui devaient engager non seulement l'intérêt d'un citoyen, mais la destinée du pays tout entier, furent prises par le roi, sous le coup de ce même et funeste entraînement.

III

Le jour même qui suivit la fuite du prince, le roi, en déjeunant, dit publiquement que, « si l'archiduc ne rendait pas le prince et la princesse à Praslain (envoyé à sa poursuite), il irait lui-même les chercher en Flandre, à la tête de cinquante mille hommes ». Praslain et les autres exécuteurs de la volonté du roi avaient reçu l'ordre de l'enlever, même s'ils les rencontraient au delà de la frontière. S'ils ne l'avaient pas fait à Landrecies, c'est que la ferme attitude des habitants de cette ville forte leur en avait imposé.

Auprès des archiducs, on employa successivement la prière et la menace pour les déterminer à livrer

les fugitifs. La querelle prenait donc des proportions de plus en plus considérables. Le droit des gens, comme nous dirions aujourd'hui, y était intéressé. Elle devenait une question de guerre ou de paix.

La situation des archiducs était des plus pénibles : leur conduite, au cours de ces événements, fut des plus honorables. En apprenant le départ du prince, leur ambassadeur à Paris, Pecquius, avait compris quelle était la gravité de l'incident; mais en même temps il affirmait à l'ambassadeur vénitien que ce serait une chose indigne de ses maîtres que de rendre Condé; il ajoutait que, « du jour où Charles de Bourbon avait remis le connétable de Saint-Pol aux mains de Louis XI, en même temps qu'il avait reçu une grande honte, ses propres affaires avaient commencé à décliner ».

C'est qu'en effet les relations de la France et de l'Espagne traversaient alors une phase critique. Avec la toute-puissance du « berger amoureux », de l'« Alcandre », que chantait Malherbe, cette pastorale pouvait engager une guerre universelle et décisive pour le sort du monde.

Depuis plusieurs années, Henri IV était incertain sur ce qu'il devait faire. Deux politiques s'offraient à lui : d'une part, celle de l'alliance avec la plus grande puissance catholique du monde, par les *mariages espagnols;* d'autre part, la continuation de la politique traditionnelle de la France, par la lutte contre cette grande monarchie.

C'est un préjugé courant en histoire que Henri IV fut toujours résolument favorable à cette dernière politique. Il n'en est rien. L'étude attentive des do-

cuments si nombreux qui nous permettent de pé… trer dans le secret de ses desseins, conduit à c… conclusion qu'en réalité Henri IV ne savait que fa…

Il était partagé entre des tentations, des ambiti… diverses, entre des conseillers également intéress… d'ailleurs, dans une situation difficile et dont la so… tion n'était pas si claire qu'elle s'emparât, du premi… coup, de son esprit primesautier.

Les partisans de l'entente avec l'Espagne avaie… sur lui, la plus grande influence. C'étaient non seu… lement la reine Marie de Médicis, le nonce du pape, Ubaldini, le confesseur du roi, le père Cotton, dont les « paroles de soie cramoisie », pour parler comme un contemporain, plaisaient tant à l'ancien huguenot, mais aussi ses deux principaux ministres, Sillery et Villeroy, ce dernier chargé spécialement de la direction des affaires extérieures.

D'autre part, on comptait le parti militaire et les protestants, c'est-à-dire Lesdiguières, Sully, Boisdauphin, les délégués des princes d'Allemagne et ce Maurice le Savant, qui s'entendait si bien, de son côté, à caresser les rêves impériaux du roi de France.

Les deux politiques présentaient leurs avantages. Si les conseils guerriers convenaient au tempérament actif du Béarnais, les conseils pacifiques se rapportaient mieux à son âge et au désir du repos qu'il manifestait souvent, « assurant, comme dit Scaliger, qu'il n'avait plus d'autre dessein que pousser le temps par l'épaule et vivre au jour la journée ».

Dans des temps tout récents, le roi, enfin, avait paru prendre un parti. Si la logique avait dirigé sa conduite, on eût pu déclarer, dès ce jour, que ses in-

tions étaient pacifiques. Philippe III et ses minis- durent croire, comme le père Cotton le leur rait sans cesse, que le roi était décidément dans mains, c'est-à-dire dans les mains des Espa- ls.

En effet, Henri IV venait d'employer toute son torité, toute l'habileté d'un de ses plus sages minis- es, le président Jeannin, à conclure une trêve, pres- e une paix entre l'Espagne et les Provinces- nies.

Or, depuis les quarante années que ces provinces étaient révoltées contre le roi catholique, si jamais s rois de France avaient trouvé un allié sûr, c'avait été chez les vaillants, tenaces et fidèles Hollandais. Et quel secours pouvait être plus précieux ? Par l'expérience d'une si longue lutte, les Hollandais étaient devenus les premiers soldats du monde.

Si donc le roi de France, usant de toute son influence d'ancien ami, conseillait, imposait presque la paix à ses alliés, c'est qu'évidemment il avait renoncé lui-même à toute intention belliqueuse. L'Espagne pouvait désarmer en toute tranquillité : l'Europe avait, devant elle, plusieurs années de repos.

Le trêve de Hollande fut signée au mois d'avril 1609. Juste un an après, au mois de mai 1610, alors que Henri IV fut frappé, tout, au contraire, se préparait pour la guerre. L'argent, amassé à grand'peine dans les caves de la Bastille, se dépensait largement pour l'enrôlement d'une armée formidable. Des commissions étaient distribuées à tous les officiers disponibles. Une artillerie considérable était rassemblée à Châlons. Seulement on ne savait si c'était sur la

Flandre espagnole ou sur l'Allemagne que les p… miers coups allaient être frappés.

Personne, non plus, ne savait quelles seraient l… proportions de la lutte. Henri IV, qui, comme le … marque Déagent, ne disait jamais tout, ni la mê… chose à tous ses ministres (peut-être parce qu… n'était pas lui-même toujours également sûr de s… propres intentions), Henri IV parlait aux uns d'… grand remaniement de la carte de l'Europe et de … constitution d'une *République chrétienne;* aux autres … il faisait prévoir l'abaissement définitif de la maison … d'Autriche; à d'autres encore, il laissait entrevoir … « l'arrondissement » de la France du côté de la Lor… raine et des Flandres; à d'autres, comme à son allié … le roi Jacques d'Angleterre, il déclarait ne s'agir que … du règlement de l'affaire de Juliers; aux derniers … enfin, il ne dissimulait pas que l'objet de tout ce re… muement était la délivrance de sa charmante Andro… mède, de la princesse de Condé.

Depuis le motif le plus mince jusqu'à la conception la plus vaste, tout roulait donc, à la fois, dans l'esprit de Henri IV. Il faut voir, cependant, ce qui s'était réellement passé, pour justifier le subit changement qu'il est facile d'observer dans une politique qui dépendait désormais, uniquement, de l'initiative personnelle du monarque.

Le 24 mars 1609, le vieux duc de Clèves et de Juliers était mort ne laissant point d'héritier direct et mâle. En vertu de lois impériales, d'ailleurs contestées, l'empereur avait réuni le fief à la couronne. Mais, d'autre part, quatre neveux, fils des sœurs du duc défunt, tous quatre princes allemands, et même

l'autres parents, avaient réclamé l'héritage. Ne pouvant s'entendre entre eux, ils avaient invoqué l'arbitrage de Henri IV.

Pendant qu'ils se disputaient, Léopold d'Autriche s'était emparé, au moins comme séquestre, de l'objet du litige.

C'est alors qu'une ligue des princes protestants d'Allemagne, conclue à Hall, en février 1610, avait placé tous les adhérents sous la protection directe et effective du roi de France.

Dès la nouvelle de la mort du vieux duc, Henri IV avait pressé ses armements; le « voyage d'Allemagne », comme on disait alors, avait été certainement décidé. Il était, d'ailleurs, dans la nécessité même de la situation politique du roi de France. Il s'imposait si bien que, même après sa mort, la régente Marie de Médicis, malgré ses tendances espagnoles et la crainte de toute complication, le laissa s'accomplir. Ce fut, en réalité, une entreprise de peu, un simple « voyage ». Car la maison d'Autriche, pas plus avant qu'après la mort de Henri IV, n'était disposée à se lancer à fond et à troubler encore la paix universelle, pour un si mince intérêt.

Cependant tel était le premier et le seul prétexte des grands armements de Henri IV.

Il n'y avait personne autour de lui qui ne remarquât la disproportion de ses préparatifs et de l'œuvre à entreprendre. Que voulait-il donc?

Lui, jusqu'à la fin, affirma, du moins par la voie officielle, que la revendication relative à Juliers seule l'occupait. On peut dire que le dernier acte diplomatique qu'il signa, fut une lettre par laquelle il deman-

dait, dans les termes les plus pacifiques, le passage de ses troupes sur les terres de l'archiduc : « Je désire savoir, écrivait-il *le 8 mai 1610*, si je ne puis pas l'obtenir *comme ami qui ne veut commettre aucun acte d'hostilité* et qui n'a d'autre dessein en ce passage que de porter à mesdits alliés l'assistance à laquelle ma foi envers eux et la justice de leur cause m'obligent... »

Il faut ajouter que les archiducs, quoiqu'un peu inquiets d'une pareille démarche, paraissent avoir eu confiance dans la bonne foi du roi de France ; car ils accordèrent le passage, en demandant à Henri IV de s'entendre avec leur ambassadeur Pecquius sur le tracé de l'itinéraire. Ainsi, selon toute apparence, cet épisode de la succession de Juliers ne devait pas amener la guerre générale.

Il faut lui chercher une autre cause : Or, le 12 mai, l'archiduc Albert recevait à Bruxelles une lettre du connétable de Montmorency, père de Charlotte, princesse de Condé, lettre écrite évidemment sous la dictée du roi, et dans laquelle on lui demandait, sous forme d'injonction, le retour immédiat de la princesse de Condé en France.

On peut dire, par conséquent, qu'au moment décisif la question décisive posée aux archiducs par le roi de France était celle-ci : Oui ou non, rendrez-vous la princesse de Condé?

Nous devons ajouter qu'Albert et Isabelle comprirent si bien la portée de ce véritable ultimatum que, dans leur désir d'éviter la guerre, ils jugèrent qu'ils ne pouvaient retenir plus longtemps la princesse, contre son propre gré, et résolurent d'écrire à son

mari une lettre qui manifestait leur intention de la laisser retourner. La minute de cette lettre, datée du 14 mai, jour de la mort du roi, a été retrouvée. Elle porte cette mention : « du depuis changée à l'occasion de la mort du roi très-chrétien. »

Ainsi, de la comparaison la plus étroite des documents et du rapprochement des dates, il résulte, d'une façon inéluctable, que la véritable cause de la guerre était la fuite du prince et surtout de la princesse.

Tous les desseins flottant, en quelque sorte, dans le cerveau du roi, avaient pris corps, du jour où sa passion s'était fixée vers ce but unique. Il s'était ainsi arraché, d'un seul coup, à cet état d'incertitude que d'Épernon définissait ainsi, quelques jours auparavant : « Nous voulons et ne voulons pas; nous faisons et ne faisons pas. » La guerre évidemment se jouait sur cette carte du retour de la princesse.

Faut-il maintenant citer les propres paroles du roi et celles de ses ministres : soit le président Jeannin disant à Pecquius : « *Si l'on pourvoyait au fait de ladite princesse*, ce serait, par aventure, arracher la plus grosse épine qui cause tout le mal; » soit Henri IV disant au nonce « tout à plat » qu'il n'y avait qu'une façon d'éviter la guerre, qui était *de renvoyer la princesse*, « moyennant quoi l'on pourroit accommoder les affaires de Juliers, et qu'en tout cas il n'y aurait lieu d'y envoyer que quatre mille hommes »; soit enfin ce même Henri IV, se servant de propos plus romanesques et, sur la comparaison que Pecquius avait faite de la princesse avec Hélène, s'écriant : « Je connais l'histoire; mais il doit savoir que Troye fut détruite *parce qu'Hélène ne fut pas rendue?* »

Les faits d'ailleurs parlent assez haut, et le jugement de Richelieu, par lequel nous débutions, doit être le jugement de l'histoire.

Cette grande conflagration de l'Europe, dont tous les historiens parlent, sur la foi d'un vieillard depuis longtemps écarté des affaires, n'eût probablement été qu'un feu de paille. Henri IV serait rentré dans le repos, par la possession et pour la jouissance de sa dernière maîtresse. Les pourpoints de guerre qu'il avait fait broder à la devise de la princesse eussent bien vite pesé à ses épaules déjà vieilles, et cet Hercule sur le retour serait venu filer aux pieds d'Omphale.

Je le reconnais d'ailleurs volontiers, la mort subite de Henri IV, les paroles nombreuses et contradictoires qu'il répandait, même quelques-uns de ses actes laissent le champ ouvert à toute autre explication.

On peut tout supposer. Mais qu'on reconnaisse aussi, d'autre part, que le tissu des faits, tel que le présentent les documents relatifs à la fuite de la princesse de Condé, est assez serré pour qu'on ne puisse, un seul instant, douter que cet événement eut une grande part sur les dernières résolutions du roi.

Et cela nous suffit; cela nous suffit malheureusement pour prouver ce que nous disions en débutant, que le fond même de la tyrannie était atteint avant la mort de Henri IV, cinquante ans avant le règne personnel de Louis XIV.

Il n'est pas un des traits de l'épisode que nous venons de raconter qui ne trouve son pendant dans la vie du petit-fils de Henri IV. Seulement l'histoire

critiqué chez l'un ce qu'elle a tu ou qu'elle a presque approuvé chez l'autre. Il est même à remarquer que la conduite de Henri IV pourrait paraître plus blâmable encore, par le champ infini qu'elle ouvrait à sa vengeance. Les violences personnelles de Louis XIV se continrent du moins dans l'intérieur de son royaume. Celles de Henri IV menaçaient de bouleverser l'Europe.

Qu'un grand pays en fût arrivé à ce point de voir son sort dépendre de la moindre fantaisie d'un vieillard amoureux, c'est là une fâcheuse situation et dont l'histoire moderne ne pourrait peut-être pas offrir un autre exemple.

Tant de paroles de liberté, tant d'actes généreux qui, vingt ans auparavant, avaient honoré la génération même qui assistait à ces faits regrettables, se trouvaient donc perdus.

Au sortir des excès de la Ligue, la France, par une de ces réactions subites dont elle est malheureusement coutumière, s'était jetée à corps perdu dans les bras d'un *sauveur*.

Le siècle qui s'ouvrait, sous les tristes auspices que nous venons de rappeler, allait lui faire payer ce moment d'abandon par un rude, par un trop rude châtiment.

1885.

HUITIÈME ÉTUDE

LES DÉBUTS DU CARDINAL DE RICHELIEU

Les uns disent que les temps sont bien changés et qu'entre l'ancien régime et nous la Révolution a creusé un abîme. Les autres affirment qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que ce qui se voit s'est vu et se verra. Les uns et les autres tiennent à leur opinion et apportent des preuves à l'appui. Les uns ont raison et les autres n'ont pas tort.

Parcourez les grands faits de l'histoire : guerres et révolutions, territoires pris et repris, succès et décadence des nations, c'est toujours le même cercle, où les mêmes hommes piétinent le même chemin; changez seulement les dates et les noms, les événements se ressemblent à s'y méprendre.

Guerre de Cent ans, de Trente ans ou de Sept ans, c'est toujours la guerre; lutte pour la lumière ou pour les ténèbres, c'est encore Athènes et c'est encore Sparte.

Telle nation prétend à la monarchie universelle; est-ce la Rome des temps passés, est-ce l'Espagne du XVIe siècle, est-ce l'Allemagne d'aujourd'hui? Il y a

fugitifs. La querelle prenait donc des proportions de plus en plus considérables. Le droit des gens, comme nous dirions aujourd'hui, y était intéressé. Elle devenait une question de guerre ou de paix.

La situation des archiducs était des plus pénibles : leur conduite, au cours de ces événements, fut des plus honorables. En apprenant le départ du prince, leur ambassadeur à Paris, Pecquius, avait compris quelle était la gravité de l'incident; mais en même temps il affirmait à l'ambassadeur vénitien que ce serait une chose indigne de ses maîtres que de rendre Condé; il ajoutait que, « du jour où Charles de Bourbon avait remis le connétable de Saint-Pol aux mains de Louis XI, en même temps qu'il avait reçu une grande honte, ses propres affaires avaient commencé à décliner ».

C'est qu'en effet les relations de la France et de l'Espagne traversaient alors une phase critique. Avec la toute-puissance du « berger amoureux », de l'« Alcandre », que chantait Malherbe, cette pastorale pouvait engager une guerre universelle et décisive pour le sort du monde.

Depuis plusieurs années, Henri IV était incertain sur ce qu'il devait faire. Deux politiques s'offraient à lui : d'une part, celle de l'alliance avec la plus grande puissance catholique du monde, par les *mariages espagnols;* d'autre part, la continuation de la politique traditionnelle de la France, par la lutte contre cette grande monarchie.

C'est un préjugé courant en histoire que Henri IV fut toujours résolument favorable à cette dernière politique. Il n'en est rien. L'étude attentive des do-

cuments si nombreux qui nous permettent de pé… trer dans le secret de ses desseins, conduit à co… conclusion qu'en réalité Henri IV ne savait que fai…

Il était partagé entre des tentations, des ambitio… diverses, entre des conseillers également intéress… d'ailleurs, dans une situation difficile et dont la solution n'était pas si claire qu'elle s'emparât, du premier coup, de son esprit primesautier.

Les partisans de l'entente avec l'Espagne avaient, sur lui, la plus grande influence. C'étaient non seulement la reine Marie de Médicis, le nonce du pape, Ubaldini, le confesseur du roi, le père Cotton, dont les « paroles de soie cramoisie », pour parler comme un contemporain, plaisaient tant à l'ancien huguenot, mais aussi ses deux principaux ministres, Sillery et Villeroy, ce dernier chargé spécialement de la direction des affaires extérieures.

D'autre part, on comptait le parti militaire et les protestants, c'est-à-dire Lesdiguières, Sully, Boisdauphin, les délégués des princes d'Allemagne et ce Maurice le Savant, qui s'entendait si bien, de son côté, à caresser les rêves impériaux du roi de France.

Les deux politiques présentaient leurs avantages. Si les conseils guerriers convenaient au tempérament actif du Béarnais, les conseils pacifiques se rapportaient mieux à son âge et au désir du repos qu'il manifestait souvent, « assurant, comme dit Scaliger, qu'il n'avait plus d'autre dessein que pousser le temps par l'épaule et vivre au jour la journée ».

Dans des temps tout récents, le roi, enfin, avait paru prendre un parti. Si la logique avait dirigé sa conduite, on eût pu déclarer, dès ce jour, que ses in-

[illegible]ntions étaient pacifiques. Philippe III et ses minis-[illegible]es durent croire, comme le père Cotton le leur [illegible]surait sans cesse, que le roi était décidément dans [illegible]s mains, c'est-à-dire dans les mains des Espa-[illegible]ols.

En effet, Henri IV venait d'employer toute son [illegible]utorité, toute l'habileté d'un de ses plus sages minis-[illegible]res, le président Jeannin, à conclure une trêve, pres-[illegible]que une paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Or, depuis les quarante années que ces provinces s'étaient révoltées contre le roi catholique, si jamais les rois de France avaient trouvé un allié sûr, c'avait été chez les vaillants, tenaces et fidèles Hollandais. Et quel secours pouvait être plus précieux ? Par l'expérience d'une si longue lutte, les Hollandais étaient devenus les premiers soldats du monde.

Si donc le roi de France, usant de toute son influence d'ancien ami, conseillait, imposait presque la paix à ses alliés, c'est qu'évidemment il avait renoncé lui-même à toute intention belliqueuse. L'Espagne pouvait désarmer en toute tranquillité : l'Europe avait, devant elle, plusieurs années de repos.

Le trêve de Hollande fut signée au mois d'avril 1609. Juste un an après, au mois de mai 1610, alors que Henri IV fut frappé, tout, au contraire, se préparait pour la guerre. L'argent, amassé à grand'peine dans les caves de la Bastille, se dépensait largement pour l'enrôlement d'une armée formidable. Des commissions étaient distribuées à tous les officiers disponibles. Une artillerie considérable était rassemblée à Châlons. Seulement on ne savait si c'était sur la

Flandre espagnole ou sur l'Allemagne que les premiers coups allaient être frappés.

Personne, non plus, ne savait quelles seraient les proportions de la lutte. Henri IV, qui, comme le marque Déagent, ne disait jamais tout, ni la même chose à tous ses ministres (peut-être parce qu'il n'était pas lui-même toujours également sûr de ses propres intentions), Henri IV parlait aux uns d'un grand remaniement de la carte de l'Europe et de la constitution d'une *République chrétienne;* aux autres, il faisait prévoir l'abaissement définitif de la maison d'Autriche; à d'autres encore, il laissait entrevoir « l'arrondissement » de la France du côté de la Lorraine et des Flandres; à d'autres, comme à son allié le roi Jacques d'Angleterre, il déclarait ne s'agir que du règlement de l'affaire de Juliers; aux derniers enfin, il ne dissimulait pas que l'objet de tout ce remuement était la délivrance de sa charmante Andromède, de la princesse de Condé.

Depuis le motif le plus mince jusqu'à la conception la plus vaste, tout roulait donc, à la fois, dans l'esprit de Henri IV. Il faut voir, cependant, ce qui s'était réellement passé, pour justifier le subit changement qu'il est facile d'observer dans une politique qui dépendait désormais, uniquement, de l'initiative personnelle du monarque.

Le 24 mars 1609, le vieux duc de Clèves et de Juliers était mort ne laissant point d'héritier direct et mâle. En vertu de lois impériales, d'ailleurs contestées, l'empereur avait réuni le fief à la couronne. Mais, d'autre part, quatre neveux, fils des sœurs du duc défunt, tous quatre princes allemands, et même

autres parents, avaient réclamé l'héritage. Ne pouvant s'entendre entre eux, ils avaient invoqué l'arbitrage de Henri IV.

Pendant qu'ils se disputaient, Léopold d'Autriche s'était emparé, au moins comme séquestre, de l'objet du litige.

C'est alors qu'une ligue des princes protestants d'Allemagne, conclue à Hall, en février 1610, avait placé tous les adhérents sous la protection directe et effective du roi de France.

Dès la nouvelle de la mort du vieux duc, Henri IV avait pressé ses armements; le « voyage d'Allemagne », comme on disait alors, avait été certainement décidé. Il était, d'ailleurs, dans la nécessité même de la situation politique du roi de France. Il s'imposait si bien que, même après sa mort, la régente Marie de Médicis, malgré ses tendances espagnoles et la crainte de toute complication, le laissa s'accomplir. Ce fut, en réalité, une entreprise de peu, un simple « voyage ». Car la maison d'Autriche, pas plus avant qu'après la mort de Henri IV, n'était disposée à se lancer à fond et à troubler encore la paix universelle, pour un si mince intérêt.

Cependant tel était le premier et le seul prétexte des grands armements de Henri IV.

Il n'y avait personne autour de lui qui ne remarquât la disproportion de ses préparatifs et de l'œuvre à entreprendre. Que voulait-il donc?

Lui, jusqu'à la fin, affirma, du moins par la voie officielle, que la revendication relative à Juliers seule l'occupait. On peut dire que le dernier acte diplomatique qu'il signa, fut une lettre par laquelle il deman-

dait, dans les termes les plus pacifiques, le pass[illegible] de ses troupes sur les terres de l'archiduc : « Je dé[illegible] savoir, écrivait-il *le 8 mai 1610*, si je ne puis p[illegible] l'obtenir *comme ami qui ne veut commettre* aucu[illegible] *acte d'hostilité* et qui n'a d'autre dessein en ce pa[illegible] sage que de porter à mesdits alliés l'assistance [illegible] laquelle ma foi envers eux et la justice de leur cau[illegible] m'obligent... »

Il faut ajouter que les archiducs, quoiqu'un peu inquiets d'une pareille démarche, paraissent avoir eu confiance dans la bonne foi du roi de France ; car ils accordèrent le passage, en demandant à Henri IV de s'entendre avec leur ambassadeur Pecquius sur le tracé de l'itinéraire. Ainsi, selon toute apparence, cet épisode de la succession de Juliers ne devait pas amener la guerre générale.

Il faut lui chercher une autre cause : Or, le 12 mai, l'archiduc Albert recevait à Bruxelles une lettre du connétable de Montmorency, père de Charlotte, princesse de Condé, lettre écrite évidemment sous la dictée du roi, et dans laquelle on lui demandait, sous forme d'injonction, le retour immédiat de la princesse de Condé en France.

On peut dire, par conséquent, qu'au moment décisif la question décisive posée aux archiducs par le roi de France était celle-ci : Oui ou non, rendrez-vous la princesse de Condé?

Nous devons ajouter qu'Albert et Isabelle comprirent si bien la portée de ce véritable ultimatum que, dans leur désir d'éviter la guerre, ils jugèrent qu'ils ne pouvaient retenir plus longtemps la princesse, contre son propre gré, et résolurent d'écrire à son

mari une lettre qui manifestait leur intention de la laisser retourner. La minute de cette lettre, datée du 14 mai, jour de la mort du roi, a été retrouvée. Elle porte cette mention : « du depuis changée à l'occasion de la mort du roi très-chrétien. »

Ainsi, de la comparaison la plus étroite des documents et du rapprochement des dates, il résulte, d'une façon inéluctable, que la véritable cause de la guerre était la fuite du prince et surtout de la princesse.

Tous les desseins flottant, en quelque sorte, dans le cerveau du roi, avaient pris corps, du jour où sa passion s'était fixée vers ce but unique. Il s'était ainsi arraché, d'un seul coup, à cet état d'incertitude que d'Épernon définissait ainsi, quelques jours auparavant : « Nous voulons et ne voulons pas; nous faisons et ne faisons pas. » La guerre évidemment se jouait sur cette carte du retour de la princesse.

Faut-il maintenant citer les propres paroles du roi et celles de ses ministres : soit le président Jeannin disant à Pecquius : « *Si l'on pourvoyait au fait de ladite princesse*, ce serait, par aventure, arracher la plus grosse épine qui cause tout le mal; » soit Henri IV disant au nonce « tout à plat » qu'il n'y avait qu'une façon d'éviter la guerre, qui était *de renvoyer la princesse*, « moyennant quoi l'on pourroit accommoder les affaires de Juliers, et qu'en tout cas il n'y aurait lieu d'y envoyer que quatre mille hommes »; soit enfin ce même Henri IV, se servant de propos plus romanesques et, sur la comparaison que Pecquius avait faite de la princesse avec Hélène, s'écriant: « Je connais l'histoire; mais il doit savoir que Troye fut détruite *parce qu'Hélène ne fut pas rendue?* »

Les faits d'ailleurs parlent assez haut, et le jugement de Richelieu, par lequel nous débutions, doit être le jugement de l'histoire.

Cette grande conflagration de l'Europe, dont tous les historiens parlent, sur la foi d'un vieillard depuis longtemps écarté des affaires, n'eût probablement été qu'un feu de paille. Henri IV serait rentré dans le repos, par la possession et pour la jouissance de sa dernière maîtresse. Les pourpoints de guerre qu'il avait fait broder à la devise de la princesse eussent bien vite pesé à ses épaules déjà vieilles, et cet Hercule sur le retour serait venu filer aux pieds d'Omphale.

Je le reconnais d'ailleurs volontiers, la mort subite de Henri IV, les paroles nombreuses et contradictoires qu'il répandait, même quelques-uns de ses actes laissent le champ ouvert à toute autre explication.

On peut tout supposer. Mais qu'on reconnaisse aussi, d'autre part, que le tissu des faits, tel que le présentent les documents relatifs à la fuite de la princesse de Condé, est assez serré pour qu'on ne puisse, un seul instant, douter que cet événement eut une grande part sur les dernières résolutions du roi.

Et cela nous suffit; cela nous suffit malheureusement pour prouver ce que nous disions en débutant, que le fond même de la tyrannie était atteint avant la mort de Henri IV, cinquante ans avant le règne personnel de Louis XIV.

Il n'est pas un des traits de l'épisode que nous venons de raconter qui ne trouve son pendant dans la vie du petit-fils de Henri IV. Seulement l'histoire

a critiqué chez l'un ce qu'elle a tu ou qu'elle a presque approuvé chez l'autre. Il est même à remarquer que la conduite de Henri IV pourrait paraître plus blâmable encore, par le champ infini qu'elle ouvrait à sa vengeance. Les violences personnelles de Louis XIV se continrent du moins dans l'intérieur de son royaume. Celles de Henri IV menaçaient de bouleverser l'Europe.

Qu'un grand pays en fût arrivé à ce point de voir son sort dépendre de la moindre fantaisie d'un vieillard amoureux, c'est là une fâcheuse situation et dont l'histoire moderne ne pourrait peut-être pas offrir un autre exemple.

Tant de paroles de liberté, tant d'actes généreux qui, vingt ans auparavant, avaient honoré la génération même qui assistait à ces faits regrettables, se trouvaient donc perdus.

Au sortir des excès de la Ligue, la France, par une de ces réactions subites dont elle est malheureusement coutumière, s'était jetée à corps perdu dans les bras d'un *sauveur*.

Le siècle qui s'ouvrait, sous les tristes auspices que nous venons de rappeler, allait lui faire payer ce moment d'abandon par un rude, par un trop rude châtiment.

1885.

pleins de trouble, on ne peut dire quel est le véritable motif ».

Ce n'est pas tout : la femme de Virey, fidèle serviteur du prince, avait été mise en séquestre, sous la garde du grand prévôt de l'hôtel ; son fils, âgé de neuf ans, avait été enlevé à sa famille et confié à la surveillance d'une personne tierce.

Ces actes, qui, en d'autres temps ou dans d'autres pays, eussent soulevé l'émotion populaire, étaient considérés avec blâme, mais sans résistance, par une nation qui, moins de vingt ans auparavant, était encore, selon le mot de Hurault, « folle de la liberté ».

Bientôt des résolutions qui devaient engager non seulement l'intérêt d'un citoyen, mais la destinée du pays tout entier, furent prises par le roi, sous le coup de ce même et funeste entraînement.

III

Le jour même qui suivit la fuite du prince, le roi, en déjeunant, dit publiquement que, « si l'archiduc ne rendait pas le prince et la princesse à Praslain (envoyé à sa poursuite), il irait lui-même les chercher en Flandre, à la tête de cinquante mille hommes ». Praslain et les autres exécuteurs de la volonté du roi avaient reçu l'ordre de l'enlever, même s'ils les rencontraient au delà de la frontière. S'ils ne l'avaient pas fait à Landrecies, c'est que la ferme attitude des habitants de cette ville forte leur en avait imposé.

Auprès des archiducs, on employa successivement la prière et la menace pour les déterminer à livrer

des Octave qui s'élèvent et des César qui tombent. Il y a des Cavour et des Bismarck comme il y avait des Richelieu. Nous avons vu des Guillaume III prendre, sur le trône, la place de leurs parents exilés.

Mais si vous tournez la lorgnette et si vous regardez par l'autre bout, si vous pénétrez dans un détail plus intime, suivant patiemment le développement d'un épisode, d'une vie particulière, alors vous aurez peut-être une autre idée des choses. La ressemblance ne sera plus qu'apparente. Chaque siècle aura son individualité, car on ne refait pas, aujourd'hui, ce qui s'est fait hier, et de grands changements lentement s'accomplissent.

Je m'imagine qu'un aéronaute qui plane et glisse à quelques mille pieds au-dessus du sol, voit partout une image assez uniforme : des collines, des bois et des plaines, et toujours ainsi. Mais le botaniste et le géologue qui regardent de près, aperçoivent la variété infinie des plantes qu'ils étudient et des terrains qu'ils remuent.

Une curieuse publication de M. Armand Baschet [1] va nous permettre d'appliquer cette sorte d'analyse minutieuse à l'étude d'une des passions les plus tenaces chez l'homme : l'ambition. Nous allons voir comment un homme d'autrefois s'y prenait pour *arriver*. On n'aura pas de peine à reconnaître en quoi la conduite qu'on tenait alors, ressemble à celle que tiendrait un ambitieux d'aujourd'hui, comment elle en diffère.

1. *Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 ou 1610, alors qu'il méditait de paraître à la cour.* Publié d'après l'original inédit avec informations et notes, par Armand Baschet; Paris, Plon. 1880, in-8°.

Nous nous contenterons d'ailleurs d'exposer les éléments du problème, laissant au lecteur le soin d'en dégager la solution.

Il s'agit de quelqu'un qui compte dans l'histoire, d'un homme qui occupa les plus hauts emplois et qui en fut digne, d'un homme auquel la France doit de la reconnaissance : il s'agit du cardinal de Richelieu.

C'est une personnalité qui semble connue. L'histoire a relevé les moindres faits de ce long et fructueux ministère qui est certainement la plus belle partie de notre XVIIe siècle.

Chacun a vu la pâle figure qui « passe », comme dit Michelet, dans le tableau de Philippe de Champagne ; et on connaît aussi la terrible figure vêtue de rouge, à laquelle Marion Delorme mourante jette un dernier cri et une dernière injure. C'est celui que ses contemporains appelaient le Cardinal-Duc et que la postérité appellerait volontiers le Cardinal-Roi.

Mais ce qu'on connaît moins, ce qu'on ne connaît pas, c'est le marquis de Chillou, c'est l'évêque de Luçon, c'est ce jeune homme de vingt ans, brûlant d'ambition dans l'Académie ou dans un maigre évêché du Poitou ; souple et gracieux lutteur qui, par la force de la volonté et la puissance de la séduction, s'ouvrit le chemin du pouvoir.

Dès l'adolescence, Richelieu fut l'incarnation même de la volonté. De bonne heure, il sut où il allait et ne désempara jamais. Combien de mots de lui ne citerait-on pas où se résume toute sa conduite : « Il faut, disait-il, comme les rameurs marcher au but, même en lui tournant le dos, » et ailleurs il dit encore : « Une fois les affaires commencées, il les faut suivre d'une per-

pétuelle continuité de dessein; agir ou cesser ne devant être que par dessein et non pas par relâche d'esprit, indifférence des choses, vacillation de pensées ou dessein contraire. »

Tel il écrivait, tel il agit.

La première affaire de sa vie, et la plus importante, ce fut naturellement d'atteindre le pouvoir. Nous allons voir comment il s'y prit pour l'occuper.

Deux mots d'abord sur sa jeunesse.

Richelieu naquit à Paris, rue du Bouloi, le 9 septembre 1585. Sa famille était ancienne et bien vue à la cour, mais sans fortune.

De cinq enfants qu'ils étaient, Richelieu était le cadet, et doublement cadet, car dans une famille où, en dehors du mince héritage transmis d'aîné en aîné, il n'y avait d'autre fortune que la succession assurée à l'évêché de Luçon, Armand du Plessis ne pouvait même pas prétendre à ce maigre bénéfice. Il avait deux frères, avant lui, qui devaient prendre l'un le fief et l'autre l'évêché. Il fallait donc qu'il fît sa fortune lui-même. Il y travailla de son mieux.

Il commença sa carrière sous le nom de marquis de Chillou. Il fit ses études au collège de Navarre, puis il prit part aux exercices de l'académie. Il apprit à monter à cheval, à tirer l'épée et acquit ainsi une tournure d'esprit hardie et même militaire qui ne le quitta jamais.

Il ne faut pas rire de la gravure de Callot qui nous montre le cardinal entrant à cheval dans la Rochelle. Cela n'étonnait nullement les contemporains. Jamais on ne vit tant d'évêques soldats, et bons soldats.

Sourdis, La Valette, cardinaux et généraux, étaient aussi de cette classe des cadets de famille propres à tout, qui entraient dans l'Église sans vocation et y restaient par ambition pure.

Ce fut précisément ce qui advint du marquis de Chillou. Le second fils de la famille, Alphonse du Plessis, désigné naturellement pour l'évêché de Luçon, se sentit pris d'une belle passion pour le « métier de moinerie ». Il quitta le clergé séculier et se fit chartreux, de sorte que notre marquis fut, vers l'âge de dix-huit ans, destiné à la carrière ecclésiastique. Il importait que l'évêché ne sortît pas de la famille : le cavalier prit la soutane.

En quelques mois il avait enlevé ses classes de théologie; quelques mois encore, et il soutenait ses thèses; quelques mois encore, et Henri IV, qui avait remarqué ses progrès rapides, l'appelait « mon évêque ».

Du train dont il allait, les délais imposés par l'Église étaient trop longs. A vingt et un ans, brûlant de tenir ses bulles d'évêque, il partait pour Rome avec les recommandations de Henri IV. La souplesse de son esprit séduisait le pape, et, malgré son extrême jeunesse, il obtenait des dispenses.

Quelque temps après, il était de retour à Paris, ayant fait déjà une première et belle étape, mais indécis sur le chemin que désormais il allait suivre.

Des exemples de belles fortunes ecclésiastiques ne manquaient pas autour de lui; et, comme il était encore à l'âge où l'on imite, il voulut faire ce qu'avait fait le plus célèbre des évêques courtisans d'alors, le cardinal Duperron. Il songea à la gloire théologi-

que, aux triomphes de la chaire, aux beaux combats en champ clos contre les pasteurs protestants, à l'influence que donne la renommée d'une vie pieuse et d'une conduite exemplaire.

Il se mit donc à édifier Paris par l'austérité de sa conduite, son application à l'étude, les leçons qu'il prenait auprès d'un théologien de Louvain, et même par quelques sermons qu'il prononça dans de grandes occasions.

Puis, sentant qu'il fallait gagner du temps encore, acquérir plus de maturité, laisser s'agrandir sa réputation, y ajouter l'éclat d'une pieuse retraite et de l'accomplissement régulier de ses devoirs d'évêque, en ce temps où si peu d'évêques résidaient, il se sépara de la cour, des amis qu'il s'était déjà faits, et s'en alla à Luçon. Il partait pour revenir.

La vie de Richelieu comme évêque fut exemplaire. Jamais on n'avait vu de prélat si jeune et si assidu. Il ne songeait qu'à son troupeau. S'il dérobait quelques instants aux soins qu'il lui donnait, c'était pour s'enfermer dans une retraite, étudier la Bible et les Pères. Sa réputation s'étendait au loin. Les évêques, ses confrères, le louaient ou le jalousaient.

On parlait de lui, même à la cour (où il avait pris soin de conserver de bons amis), et quelqu'un lui apprenait que celui qu'il avait choisi pour modèle, le cardinal Duperron, ne tarissait pas d'éloges à son sujet : « Monsieur le cardinal Duperron faict parroistre, en toutes occasions, l'estime qu'il faict de vous..... Quelqu'un estant venu à vous nommer parmi les jeunes prélats et à vous louer, selon la réputation que vous avez acquise, M. le cardinal dist lors qu'il ne

vous falloit point mettre entre les jeunes prélats; que les plus vieux vous debvoient céder et que pour luy il en désiroit monstrer l'exemple aux autres. M. de Richelieu le frère de l'évêque de Luçon), à qui on le dist, me l'a rapporté dans ces propres termes. »

Deux ans se passèrent ainsi. Puis quand notre homme sentit que le temps était venu, que l'effet voulu était produit et qu'il pourrait désormais parler, avec compétence, des travaux et des devoirs d'un bon évêque, il résolut de rentrer à la cour et de tenter décidément les chemins de la fortune politique, pour laquelle il se sentait fait.

C'est justement à cette époque de la vie de Richelieu que nous met le curieux Mémoire autographe publié par M. Baschet. Sur le point de partir, Richelieu, qui agissait avec une mûre réflexion, résolut de se tracer un plan de conduite et d'écrire, pour les fixer davantage, les conseils qu'il se donnait à lui-même.

C'est cette pièce, toute frémissante d'espérance et d'ambition, que M. Baschet — patient et heureux chercheur — a découverte à la Bibliothèque nationale, et que le public possède aujourd'hui.

Qu'on se rende bien compte des circonstances. Nous sommes en 1609. Henri IV vit encore; ce roi est plein de grands desseins qu'il est sur le point d'accomplir. Dans un coin ignoré de la province vit un jeune homme qui, lui aussi, couve de hautes ambitions. Pour le roi, un pareil homme serait un précieux auxiliaire, mais, pour le jeune évêque, le roi c'est la fortune, c'est le pouvoir, c'est tout.

Aussi quelle est la pensée unique du courtisan de demain? La faveur. Il faut que le roi le voie, le connaisse, l'aime.

Mais il va tomber au milieu d'un monde plein d'ambitions non moins avides, non moins tenaces, sinon également justifiées. Eh bien, il saura, sans les bousculer, sans les froisser, se glisser au milieu d'elles, arriver jusqu'au roi, frapper sa vue, son esprit et dire : Prenez-moi.

C'est là tout le but du savant appareil de tactique expliqué dans ces quelques pages. Voyez quelle prudence, quelle souplesse, quelle hardiesse, quelle ténacité! Ce n'est pas seulement l'attitude polie et uniformément souriante du courtisan ordinaire; ici c'est un véritable ambitieux qui se parle et qui se dirige : « Quand on demande quelque chose au roy, il faut faire que partout on le rencontre, afin qu'il *comprenne* ce que l'on désire et se favoriser. » Oh! qu'il n'est pas de ces grossiers qui, par une avide obsession, courent au-devant d'un refus ou doublent le prix de la grâce qu'on leur fait! Entre le roi et un tel courtisan, quel échange de sourires prompts, silencieux et décisifs!

« Si l'on se présente au roy pour le veoir seulement, il se faut tenir en lieu où il puisse jetter sa vue de ce costé quand il est à table; si c'est pour lui parler, il faut joindre sa chaise du costé de l'oreille... Prendre garde d'arrester le discours quand le roy boit. » Quel tableau dans ce mot final! Le courtisan ne l'ignore pas : le roi est grand mangeur, grand buveur; il n'est pas de ceux qui prennent à petits coups : son attention est occupée tout entière quand

il a le verre en main : on se tait quand le roi boit.

Un homme qui regardait, avec cette lente et patiente attention de l'intérêt à l'affût, a dû bien connaître celui dont toute sa fortune dépendait. Voyez plutôt ce portrait qu'il nous a laissé de Henri IV : « Les mots les plus agréables au roy sont ceux qui élèvent ses royales vertus. Il aime les pointes et les soudaines reparties. Il ne gouste point ceux qui ne parlent hardiment, mais il faut du respect... L'importance est de considérer quel vent tire et de ne le prendre point sur des humeurs auxquels il ne se plaist de parler à personne, se cabre à tous ceux qui l'abordent. »

Portrait achevé, du point de vue auquel se plaçait l'écrivain. Chacun de ces traits est confirmé par ceux des contemporains qui ont pu voir de près le Béarnais et qui savaient voir. Scaliger dit un peu brutalement : « Le roy n'ayme pas un esprit rassis, il se mocque de luy et le contrefaict. Il ayme les legers et les bizarres, comme M. de Rosny qui faict, sous ce roy, ce qu'il ne feroit pas sous un autre. »

Ce roi à l'humeur capricieuse tient certainement la plus grande place dans les préoccupations du futur cardinal. Mais il n'en est pas pourtant l'unique objet.

S'il y a le roi, il y a la cour aussi qu'il convient de ménager, car c'est par elle qu'on arrive au prince, c'est elle qui vous pousse ou qui vous ébranle. Les exemples sont rares de ceux qui se maintiennent par leur propre force ou par la seule volonté du prince, comme Sully, auquel Scaliger, que nous citions tout à l'heure, prophétisait la destinée du Séjan.

Aussi que d'attention Richelieu ne va-t-il pas prendre pour ne blesser personne! Sa haute intelligence, sa valeur exceptionnelle, trop ouvertement manifestée, avait choqué quelque seigneur de la cour. Richelieu lui-même l'observe. Il se promet d'être plus renfermé à l'avenir : « En traitant ou parlant avec des seigneurs de qualité, j'ay eu de la peine à me tenir et me resserrer en moy-mesme. Là, plus on est honoré et respecté, plus il faut faire l'humble et le respectueux et s'empescher de se mettre au large de la liberté ou de la licence. Ceux qui s'accommodent à leur humeur sont toujours les plus agréables. »

Ce n'est pas tout de ne pas blesser : il faut plaire, et c'est ici que nous trouvons un dernier trait qui achève l'image du jeune courtisan : « N'avoir point l'esprit distrait, ni les yeux égarés, ni l'air triste ou mélancolique, quand quelqu'un parle, et y apporter une vive attention, ainsi que beaucoup de grâce, mais plus par l'attention et le silence que par la parole et l'applaudissement. »

Ainsi, dans la vie qu'il va embrasser, l'évêque de Luçon ne laisse rien au hasard. Il pense à s'acquérir la bienveillance de tous, depuis le roi jusqu'aux simples commis de la poste. Tout est une arme à qui sait s'en servir.

Dans un projet si bien combiné, l'effort n'est pas sans but, et le but est des plus élevés; il s'agit de *grandes choses*. Le Mémoire lui-même le note : Il faut, dit-il, quand on parle au roi, « toujours tomber sur cette cadence que ç'a été par malheur que jamais on ne lui a pu faire service qu'en petites choses, et

qu'il n'y a rien de grand ni d'impossible à une bonne volonté pour un si bon maître, un si grand roi ».

Aussi, prévoyant en quelque sorte le chemin qu'il devait parcourir, le futur ministre s'appliquait spécialement à « l'art des rois », et il couronnait son Mémoire par une analyse spéciale, immédiate, pratique du *dissimuler*.

Il distingue la dissimulation par les paroles de la dissimulation par le silence. Il se permet la dissimulation par le silence, tout en indiquant les difficultés qu'on éprouve à la pratiquer : « Le dissimuler avec le silence est nécessaire, dit-il, et n'est pas répréhensible. Et, bien qu'il soit bien dur de vivre en cette sorte avec ses amis et de leur taire ce qui les regarde, néanmoins la raison veut que l'on jette toujours les yeux au plus grand respect (c'est-à-dire *à ce qui importe le plus*) et que nous ne fassions mal ni préjudice à nous-mesmes. »

Quant à la dissimulation par les paroles, l'évêque n'ose se prononcer aussi crûment : il hésite « entre le blâme de la menterie et le péril de la vérité », et il conclut par une jolie métaphore, empruntée au langage des camps, « qu'il faut en ces occurrences faire des responces semblables aux retraites qui, sans fuir, sans désordre, et sans combattre, sauvent les hommes et le bagage ».

Tel est en substance ce curieux Mémoire, qu'on peut considérer comme le manuel de l'ambitieux au début du XVIIe siècle. C'est en appliquant de telles maximes, bonnes ou mauvaises, que l'évêque de Luçon allait devenir le cardinalude Richelieu.

Il a tout prévu, il a fait la part de tout. Certes au

lendemain du jour où il paraîtra à la cour, le jeune évêque doit attirer l'attention. Combien de temps faudra-t-il pour qu'il atteigne son but?

Oui, tout est prévu; tout est prévu de ce que l'on peut prévoir. Mais il est deux points que le courtisan encore inexpérimenté n'a pas touchés, deux points que nous, qui connaissons sa vie postérieure, nous nous étonnons de ne pas rencontrer ici.

L'évêque qui arrivait à la cour de France n'a pas mis en ligne de compte le *hasard*, qui, quelques jours après qu'il écrivait, allait tuer Henri IV, — ni l'*amour*, par lequel il devait faire son chemin. De sorte que nous avons ce singulier spectacle, que cet homme si intelligent, si réfléchi, si perspicace, n'a pas eu la moindre connaissance, le moindre soupçon de la vraie voie qui devait le mener au but qu'il se proposait. Que l'on ne nous dise pas : Eh! qui devine les événements du lendemain? A cela nous répondrons par le mot de Mazarin qui demandait d'un général avant de l'employer : « Est-il heureux? » Tout bon joueur fait la part de la fortune. La fortune obéit au joueur.

Quant à l'amour, Richelieu vraiment n'est pas excusable de l'avoir oublié. En France, les femmes ont, de tout temps, joué un rôle considérable dans les affaires publiques. Ne pas compter avec elles, c'est oublier les atouts que l'on a dans son jeu. Que la reine, Marie de Médicis, ne soit pas nommée dans le Mémoire, on s'en étonnera peu, si l'on remarque que, Henri IV étant là encore, l'Italienne (occupée d'ailleurs par Concini) restait tout à fait au second plan. C'est elle pourtant qui fit, quelques années plus tard, toute la fortune de l'ambitieux qui, en 1609, n'y songeait guère.

Mais Richelieu devait, dès 1609, compter aussi bien sur la séduction de son corps que sur la souplesse et la vigueur de son esprit. Il était d'une beauté fine et aristocratique. C'était là encore une force qu'il devait se connaître. Sa vie, d'ailleurs, est là pour le prouver. S'il n'en a soufflé mot dans cette note confidentielle, écrite cependant par lui-même et pour lui-même, peut-être faut-il voir là un reste de pudeur épiscopale dont la fréquentation de la cour allait bientôt le dépouiller.

Maintenant, jetons un regard d'ensemble et sur le plan de conduite et sur la carrière même que suivit notre ambitieux. Son but fut le pouvoir, son moyen fut la faveur, son milieu fut la cour, son jeu fut la dissimulation. Jusqu'au dernier jour il sut cacher sa véritable force. Comme Sixte-Quint, il ne jeta les béquilles que quand il tint la première place.

Toute sa vie, les caprices d'un homme, du roi, le tourmentèrent, le gênèrent. Le cabinet de Louis XIII, « quelques pieds carrés », comme il disait en son impatience, lui donnèrent plus de mal que l'Europe entière à gouverner. Ce n'est qu'au travers de mille obstacles que sa persévérance le maintint jusqu'au bout, et il fit son œuvre malgré tout le monde.

Décidera qui voudra s'il y a quelque chose de change sous le soleil.

1880.

NEUVIÈME ÉTUDE

RICHELIEU, PREMIER MINISTRE

Une curieuse publication de M. Armand Baschet nous a fourni l'occasion d'étudier la jeunesse ambitieuse du futur cardinal de Richelieu. Voici qu'aujourd'hui le hasard d'une publication nouvelle nous ramène à cette même biographie.

L'étude de M. B. Zeller [1] nous transporte à l'année 1621 et nous conduit jusqu'à l'année 1624. C'est le plein développement de la carrière du grand homme. Il est dans le plus grand élan de sa course. Il touche le but. C'est cet espace si court de trois années qui le vit successivement cardinal, secrétaire d'État et enfin premier ministre.

Mais pourquoi, dira-t-on, les historiens s'entêtent-ils à toujours traiter des questions déjà épuisées, à rouler toujours un même rocher de Sisyphe? Les événements qui portèrent l'évêque de Luçon au pouvoir ne sont-ils pas bien connus?

1. *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 1624*, par Berthold Zeller, Hachette, 1880, in-8°.

Ne nous a-t-on pas répété sur tous les tons les intrigues de Marie de Médicis, les premiers dégoûts que Louis XIII ressentit pour celui qui devait l'accompagner dans son règne et dans l'histoire? Ne connaissons-nous pas l'attitude souple et habile d'abord, ferme et énergique ensuite, de Richelieu? Même ses intrigues à Rome pour obtenir le chapeau ont été dévoilées. On sait comment la Vieuville fut supplanté dans le ministère, et nous avons répété après Voltaire, qui l'avait emprunté lui-même à Saint-Évremond, le fameux mot, d'ailleurs apocryphe : « Le roi a changé de conseil et le conseil de maximes. »

Oui, on sait toutes ces choses; et M. B. Zeller les sait aussi bien que nous. Mais il faudrait ne pas connaître la joie que l'on éprouve à tenir entre les mains un document inédit, pour s'étonner de l'empressement avec lequel M. Zeller a communiqué au public ce qu'il a trouvé de nouveau dans la correspondance des ambassadeurs italiens.

C'est là précisément le mérite et le fond de ce nouveau livre. Nous avions jusqu'ici, sur les événements qu'il expose, le témoignage de nombreux contemporains parfaitement sincères et parfaitement exacts; nous avions le témoignage de Richelieu lui-même; nous connaissions les nombreuses pièces authentiques que M. Avenel a publiées dans son beau recueil de la correspondance du cardinal; mais nous n'avions pas les relations que M. Zeller nous rapporte d'Italie.

De nouveaux aspects vont nous être ouverts par la correspondance du résident florentin, de l'ambassadeur de Venise, du nonce du pape. Qui ne remercierait l'auteur du soin qu'il a pris de nous mettre

ous les yeux ces utiles et intéressants moyens de érification?

Il y a quelque temps déjà que l'attention des histo-iens s'est tournée vers ces fameuses archives italien-ies où tant de trésors précieux dorment encore.

Vénitiens et Romains furent, pendant tout le XVIe siècle et une bonne partie du XVIIe, les maîtres politiques de l'Europe.

Maîtres politiques, ils étaient maîtres diplomates, maîtres observateurs et on peut ajouter maîtres di-seurs. Ils voyaient juste et ils racontaient bien.

Rien donc d'étonnant à ce que l'on se soit pris d'un bel engouement pour leurs récits. On y trouve, pour ainsi dire, l'histoire toute faite. Cette célèbre série des *Mémoires* qui fait une bonne part de notre gloire littéraire, est dépassée en exactitude et presque égalée en talent d'exposition par les *Relationi* et les *Dispacci* de ces ministres que la République de Venise entretenait près des cours européennes.

Il faut rendre ici justice à qui elle est due. C'est M. Armand Baschet, dont je prononçais le nom tout à l'heure, qui, le premier, fit connaître, en France, toute la valeur de leur témoignage journalier. Une série de volumes et de brochures, même des travaux manuscrits conservés dans nos archives, sortirent de sa plume féconde. Il fit un grand bruit autour de ses chers Vénitiens; et aujourd'hui, bien payé de sa peine, l voit s'empresser autour d'eux tous les écrivains ui sont animés du désir sérieux de connaître la vé-ité sur les événements politiques des deux derniers iècles.

M. B. Zeller est un de ces travailleurs assidus; et si

connus que soient les faits qu'il nous raconte une fois encore, quelque difficulté que l'on éprouve parfois à se retrouver au milieu du détail où l'a embroussaillé la minutieuse fécondité de ses auteurs, on ne peut que gagner à lire son livre. Car il s'agit d'un homme considérable, et il s'agit surtout d'une époque importante.

Ce mot d' « époque importante » semble, au premier abord, ne pouvoir guère s'appliquer à la période dont il s'agit. En effet, de 1621 à 1624, trois ans, trois ministères. Le prince de Condé succède à de Luynes, les Brulart succèdent à Condé et sont remplacés eux-mêmes par la Vieuville. Ce sont là des événements peu marquants et où l'histoire générale de notre pays n'a que faire de s'arrêter.

Mais l'importance de cette époque n'est pas à la surface, elle est au fond. Nous sommes dans un temps de transition. Il y a un *dessous de cartes*, comme disait Mme de Sévigné, et un dessous de cartes très animé d'où sortiront de grandes choses.

Perçons cette croûte d'apparence futile et que M. Zeller a décrite avec un peu trop de complaisance. Où en était la France en 1621?

Si jamais il y eut un moment où l'ancien régime eut des chances de s'établir en notre pays sur des bases solides et durables, ce fut certainement aux environs de cette année, c'est-à-dire au sortir de la minorité de Louis XIII.

Il y avait alors, dans les classes moyennes de la nation, une activité intellectuelle, un esprit de discipline, une éducation civile et politique qui eussent

pu offrir, à un pouvoir intelligent, un point d'appui pour l'établissement d'un régime tempéré et durable.

Au lendemain de la Ligue, un grand parti à la fois progressiste et conservateur s'était formé, qui avait rallié autour de lui les vœux de tout le pays et qui s'était, de lui-même, en pleine connaissance de cause, offert à la royauté. C'était un parti de gouvernement.

Jamais la France n'eut davantage l'esprit *républicain :* prenez ce mot dans le sens où on l'entendait alors, dans le sens vrai et classique, dans le sens où l'employait La Boëtie, quand il se demandait « quel rang la monarchie doit avoir entre les *républiques* et si elle y en doibt avoir aucun ».

Le parti dont nous parlons avait une théorie : il s'était instruit par les exemples de l'antiquité ; il avait commenté Tacite. Il faisait sa lecture ordinaire de livres graves, comme la *République* de Bodin et les *Discours* de Machiavel. C'est sous son inspiration que Hurault avait écrit ses *Libres et excellents discours*, et c'est pour lui que de Thou composait l'*Histoire de son temps*.

Ce parti avait fait ses preuves dans la pratique : c'était lui qui avait mis fin aux guerres civiles ; c'était lui qui avait provoqué l'abjuration de Henri IV et qui avait acclamé son avènement ; c'était lui qui soutenait les protestants d'Allemagne ; et c'était lui qui s'était exprimé par la voix de Miron dans les États généraux de 1614. Il avait hérité de la longue et triste expérience des guerres civiles.

Ce parti, enfin, avait ses principes, son programme : il pensait d'abord, et ceci fera comprendre toute la

portée de l'action politique qu'il pouvait exercer, il pensait qu'il y a, entre les sujets et le gouvernement, un égal échange de devoirs et de droits ; que la puissance donnée à ceux qui gouvernent émane de tous et n'est accordée que par un libre consentement; enfin, que les faveurs faites aux princes ne sont qu'un moyen qu'on leur fournit de se donner plus entièrement à la chose publique.

C'est la voix de ce parti qui, en 1621, criait au roi, alors que de Luynes venait de mourir devant Montauban : « Ouvrez donc vos oreilles, grand roi, et rompez cette profonde léthargie. Il est temps de prendre le timon ! »

A l'intérieur, le programme des *politiques*, comme on les appelait en ce temps-là, était la paix par la tolérance et par l'union entre les catholiques et les protestants. Leurs adversaires étaient les catholiques *ultras*, appuyés sur les jésuites et sur Rome.

En ce qui concernait la politique extérieure, la lutte contre la maison espagnole était considérée, par tous, *comme une maxime d'État*.

Evidemment on pouvait faire un fonds solide sur un parti qui, avec des idées aussi nettes en matière de gouvernement, avec des vues aussi arrêtées sur la conduite actuelle des affaires, se recrutait dans la classe la plus intelligente, la plus laborieuse de la nation : la petite noblesse et la bourgeoisie ; car le peuple alors, politiquement parlant, n'existait pas.

Les politiques, d'ailleurs, avaient mis tout leur espoir dans l'alliance avec la royauté. Voici ce qu'écrivait le nonce du pape, à la mort de de Luynes : « La nation française, *passionnée pour la liberté*, ne

peut supporter d'autre maître qu'un roi et ne souffre pas le gouvernement de plusieurs. »

Le pacte avait été conclu au lendemain des guerres de religion. Une transaction ecclésiastique, le gallicanisme, avait cimenté et fortifié cette union.

On croyait qu'une monarchie tempérée pouvait alors s'établir, de telle façon que le roi, aidé par une représentation nationale (États généraux et assemblées de notables), appuyé sur le tiers, et soutenu par un clergé décidé à résister aux empiètements de Rome, serait assez fort pour étendre en Europe l'influence de la France, et, en France même, pour réduire la noblesse, apaiser les discordes religieuses, assurer la tranquillité et la richesse du pays.

Ce beau plan, que plus d'un esprit sérieux d'alors dut rêver, pouvait trouver à sa réalisation deux obstacles.

Il était à craindre que la haute noblesse, toujours amoureuse des troubles, en vue d'un morcellement de la souveraineté territoriale, ne se mît à la traverse et ne reprît l'œuvre de décomposition qui avait menacé le pays, au moment de la guerre de Cent ans et de la Ligue.

Il était à craindre, d'autre part, que le roi n'abusât de la force que l'assentiment unanime des honnêtes gens lui donnait, pour établir un despotisme absolu, négation du pacte qui le liait avec les classes moyennes de la nation.

Nous n'avons pas besoin de dire que c'est le second de ces dangers qui devint l'obstacle, et que c'est par là que périt l'ancien régime.

Mais nous devons ajouter qu'en 1621 c'était plutôt le premier qui paraissait redoutable, et que l'effroi qu'il inspirait ferma les yeux sur l'autre péril du pouvoir excessif des rois.

Nous devons constater encore que c'est un homme sorti des rangs de ce parti, où il s'était réfugié comme transfuge, qui provoqua cette funeste conduite. Ce fut lui, ennemi de la noblesse, ennemi de l'Espagne, *politique* par excellence, qui fit pencher la balance du côté de la royauté, et dont l'autorité personnelle l'emporta sur la tradition du parti.

Ce sujet ruina la cause des sujets et remporta, au profit des rois, une victoire dont les rois, à la fin, furent les victimes. Telle fut l'œuvre de Richelieu.

Dans une tête organisée comme la sienne, rien n'était abandonné au hasard, et le mot de M. Mignet « que Richelieu eut les intentions de tout ce qu'il fit » retombe sur lui de tout le poids d'une accusation. Il vit clairement quel était son rôle; et sa clairvoyance résulte, pour la postérité, de l'attitude même qu'il prit dans les années qui séparèrent son ministère de 1616 de sa rentrée aux affaires, en 1624.

En 1616, qu'était l'évêque de Luçon? Un ambitieux, — intelligent, c'est vrai, — mais avant tout ardemment amoureux du pouvoir, décidé à tout faire pour l'atteindre, décidé à tout faire pour le conserver. La faveur d'une femme l'y avait conduit; l'insuffisance d'un Italien qu'il méprisait l'y maintenait. Il n'avait d'autre politique que celle de durer le plus longtemps possible.

Quand le ministère dont il faisait partie tomba, il

n'eut même pas la précaution de se garer de la chute de l'édifice fragile sous lequel il s'abritait, et l'on put croire qu'il resterait enseveli sous les ruines.

Mais contraint qu'il fut de passer, au milieu des études et des graves réflexions de l'exil, les quelques années qui virent la puissance de Luynes, l'ambitieux se rassit et se ravisa. A la mort du célèbre favori, quand l'évêque revint à la cour, il était tout changé.

Lui qui avait passé presque inaperçu jusque-là, tenait désormais une grande place. On sentait qu'il était l'homme du lendemain. Les ambassadeurs écrivaient qu'il était en passe du ministère et qu'on ne pourrait l'en écarter bien longtemps.

D'où venait ce grand changement? Richelieu, dans sa retraite, avait réfléchi. Il avait étudié avec sang-froid le mouvement des partis; il avait compris où était la force, et il avait senti d'où venait le vent. En lui une grande évolution s'était faite : *d'Espagnol et d'ultramontain, il était devenu politique.* Et il avait si bien reconnu la force de poussée du grand parti national, qu'il avait pris la résolution de le servir d'abord pour s'en servir ensuite.

La politique de ce parti était devenue la sienne; et, à peine de retour à la cour, il arborait un double programme : l'autorité du roi dégagée de la tutelle des grands; guerre à mort contre la maison d'Espagne. En quelques mois, il prit le premier rang à la cour. On ne put lui refuser plus longtemps le chapeau de cardinal qu'il convoitait pour se mettre à l'abri de tout revers de fortune.

Les divers événements qui firent élever et tomber successivement des ministères impossibles, lui prépa-

rèrent le chemin du pouvoir, et l'insuffisance même de ceux qui le précédèrent, ne fut, pour lui, qu'une occasion de faire montre de sa capacité et de sa vigueur.

Les observateurs attentifs ne se trompèrent pas sur l'importance de la révolution qui mit bientôt le pouvoir entre les mains du cardinal. Ils comprirent qu'il ne s'agissait plus d'une de ces machines éphémères, préparées dans les détours du palais et qu'un caprice de femme élevait et renversait tour à tour.

La différence des deux régimes est indiquée, on ne peut plus clairement, dans deux phrases parallèles que nous empruntons aux dépêches des ambassadeurs italiens : A l'avènement de la Vieuville, l'un d'eux écrivait : « Cette nouvelle forme de gouvernement n'a aucune chance de durée, parce qu'elle est fondée uniquement sur l'opinion du roi qui reçoit des conseils bien divers. » A l'avènement de Richelieu, un autre ambassadeur écrivait à son tour : « Autant qu'il est humainement possible de prévoir l'avenir, ce nouvel édifice ne s'écroulera pas aussi facilement que les autres. »

C'est qu'en effet tout le monde comprit que c'était la nation elle-même qui arrivait aux affaires, que c'était la fin des intrigues et des commérages de la Régence, qu'un véritable mandataire des grands intérêts du pays était au gouvernail.

Dès que le parti politique (averti déjà par l'attitude qu'avait prise Richelieu pour préparer son retour au ministère) le vit, une fois là, se prononcer pour l'union avec la Hollande, pour le mariage de la fille

de Henri IV avec le prince de Galles, pour le secours de Mansfeld et surtout pour une attitude énergique dans la question de la Valteline, il se persuada que c'était son jeu que l'on jouait, puisque c'était son programme que l'on suivait, de point en point.

Il se tourna vers ce cardinal ennemi de Rome, celui que les catholiques appelaient le *cardinal de la Rochelle;* il déposa entre ses mains toutes ses espérances; à le servir il consacra toutes ses forces.

Ce serait donc une très grande erreur de croire que Richelieu arriva et se maintint au pouvoir contre le vœu général. Il était, au contraire, soutenu et servi par les gens les plus habiles, les plus honnêtes, les plus désintéressés. Le roi lui-même, en qui s'était développée l'ambition du bien public, s'attacha, pour la vie, à un homme qu'il sentait seul capable de satisfaire ce noble désir. C'est ce qui explique la longue durée de ce ministère prodigieux que les attaques les plus redoutables ne suffirent pas à ébranler.

Et cette durée fut, à la fois, un grand bien et un grand mal pour la France et pour la royauté.

Richelieu avait naturellement le caractère despotique. Au milieu des difficultés où la réalisation de ses grands desseins le jeta, il ne trouva que trop fréquemment l'occasion de se laisser aller à son naturel.

Il sentait que, sur la plupart des points de son gouvernement, il avait avec lui l'opinion des gens sages et *qu'il avait raison*. Il poussa sa raison jusqu'à l'arbitraire.

Ainsi, dans la lutte contre les grands, où il inau-

gura ce régime de commissions et de jugements extraordinaires que Bodin, entre autres, avait si nettement condamné; ainsi, dans sa lutte contre la maison d'Espagne, où l'incapacité, l'indiscipline des généraux provoquèrent, de sa part, des retours de vengeance sans excuse; ainsi, dans son administration intérieure, où la nécessité de trouver de l'argent pour l'entretien des armées l'amena à serrer le pays dans le cercle de fer des commissaires départis et des intendants.

Joignez à ces actes si éclatants le ton âpre qu'il imposa partout au roi dans ses relations avec ses sujets, l'habitude qu'il fit prendre au pouvoir de ne souffrir aucune opposition, de contradiction d'aucune sorte, le *Je veux!* érigé en principe de gouvernement, et vous mesurerez le portée du mal que le grand homme fit au parti qui l'avait porté et soutenu, et à cette même autorité royale qu'il accroissait démesurément.

Ajoutez encore que les premiers résultats de cette nouvelle méthode de gouvernement furent glorieux et pleins de prestige; que cette main de fer brisa les résistances funestes, organisa les forces disciplinées du pays et accabla, sans retour, l'orgueilleuse puissance des Espagnols.

Tant de vigueur et de tels succès finirent par l'emporter sur la prudence des sages. On s'abandonna tout à fait.

A la mort de Richelieu, il suffit de l'interrègne de l'italien Mazarin pour que Louis XIV fût possible. On peut dire qu'à partir de 1635 la tramontane fut perdue. Le gouvernement du pays allait à la dérive.

On devait passer par toutes les folies de l'orgueil et de la honte, avant que la nation rouvrît de nouveau les yeux et reprît la conduite de ses propres affaires.

Richelieu, certainement, trouvera des excuses, auprès de la postérité, dans la grandeur de l'œuvre qu'il accomplit, et surtout dans la considération des obstacles de toutes sortes qu'il dut vaincre. Mais sa mémoire n'en restera pas moins chargée d'un cruel reproche : car un jour le pays, ayant confiance en cet homme, avait remis entre ses mains toutes ses espérances, et lui, abusant de cette confiance, les ruina.

1880.

DIXIÈME ÉTUDE

LA MINORITÉ DE LOUIS XIV. — MAZARIN

Il faut avouer qu'en fait d'histoire générale du XVIIe siècle nous en sommes encore au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. D'importantes publications se sont produites depuis sur certains personnages ou certains événements particuliers de cette grande période historique. Mais de livres embrassant, d'une seule vue, le développement de la nation française à cette époque, nous n'en avons pas, ou nous n'en avons que de médiocres.

Le livre de Voltaire, seul, est dans les mains de tous. Il ne devrait être qu'en celles des curieux et des délicats. Rien de plus faux que l'image qu'il donne du siècle.

Il est arrivé que deux sceptiques, s'il en fût, Voltaire et Thiers, se sont pris d'un bel enthousiasme pour des époques qui les avaient précédés immédiatement, et que cet enthousiasme leur a fait écrire, à tous deux, des ouvrages où l'histoire a peine à trouver son compte.

Apologistes imprévus, leur jugement pèse d'un

grand poids; et l'on a, maintenant, toutes les peines du monde à faire revenir le public d'un entraînement d'erreur où ils l'ont poussé, d'ailleurs de fort bonne foi.

Pour ne parler que du XVIIe siècle, M. Chéruel s'est attaché à combler une bonne partie de la lacune que nous signalons. Il a entrepris enfin un ouvrage d'ensemble, où chacun des faits importants de la politique, des arts et des mœurs tient sa juste place. Il a écrit toute une *Histoire de la minorité de Louis XIV*[1].

La période de vingt années environ qui va de 1642 à 1661, est certainement celle sur laquelle la science contemporaine a fait le plus de recherches, celle dont le terrain a été le plus profondément remué par l'érudition. L'histoire pouvait s'y mettre.

Elle s'y était mise, même avant M. Chéruel. Dans une série d'études célèbres, M. Cousin avait éclairé quelques-uns des points obscurs et jeté une vive lumière sur certains personnages jusqu'à lui absolument oubliés. Malgré l'art pédantesque qui préside à la rédaction, malgré la légèreté de certaines affirmations, malgré l'infatuation de l'auteur, qui se sent à chaque page, malgré le parti pris apologétique qui change les points de vue et qui égare le jugement du lecteur, malgré tous ces défauts, on trouve dans les ouvrages de M. Cousin un fond de recherches sérieuses, une gravité d'exposition, une qualité de style, qui les relèvent et les mettent en un bon rang parmi les productions de l'école historique moderne.

1. Chéruel, *Histoire de la minorité de Louis XIV. — Histoire de France sous le ministère de Mazarin.* Paris. Hachette, 7 vol. in-8°, 1878-1881.

Il serait injuste de ne pas citer, à côté d'eux, les travaux très consciencieux de MM. Walkenaer, Bazin, de Barthélemy, Brunet, Livet, Chantelauze, — on en pourrait nommer d'autres encore, — qui tous ont contribué, pour leur part virile, au labeur dont M. Chéruel vient de rassembler, dans son ouvrage, les plus importants résultats.

Ce nouveau livre de M. Chéruel est le couronnement d'une longue vie de travailleur et d'historien. C'est certainement le plus honorable qui soit sorti de la main de son auteur. M. Chéruel l'avait préparé par de patientes années de recherches. On sait que c'est à lui que l'on doit la suite de la publication des *Lettres de Mazarin*. Il s'est attaqué bravement au tas énorme de documents inédits qui dorment dans nos bibliothèques, et s'est astreint à la méthode sévère de ne raconter aucun fait sans remonter aux sources les plus sûres. Ses recherches ont été le plus souvent couronnées de succès; elles ont complété, sur bien des points, les travaux antérieurs. En un mot, ce nouvel ouvrage est tout à fait digne de tenir une place honorable dans les bibliothèques des savants et des hommes du monde.

Il est regrettable seulement que M. Chéruel n'ait pas su s'élever plus souvent à cette hauteur de vues, à ce sentiment artistique de la vie, qui sont les qualités maîtresses de l'historien et qui font qu'un livre est lu, pour ainsi dire, indépendamment de l'intérêt des faits qu'il raconte. L'une et l'autre manquent trop dans ce livre. Ses mérites littéraires se réduisent à la clarté de l'exposition, à l'ordonnance tranquille et calme d'un récit peu tourmenté de la muse, à une

sincérité discrète, même un peu froide et monotone, dans l'énumération des preuves, des faits et des appréciations.

Ce sont là encore des qualités dignes d'éloge, dans le rang secondaire où M. Chéruel est resté de parti pris, probablement par un très juste et très estimable sentiment du *quid valeant humeri.*

Cet art suprême n'appartient d'ailleurs qu'à quelques favorisés de la nature : c'est un *don* qu'elle seule peut dispenser. L'application personnelle n'y peut rien, et la critique d'autrui moins encore. Aussi, sans insister davantage, nous préférons entrer immédiatement dans l'examen des traits importants et nouveaux que les recherches de M. Chéruel ont ajoutés à l'histoire de l'époque qu'il a traitée.

Nous devons signaler, tout d'abord, le très habile usage que M. Chéruel a fait des *Carnets* de Mazarin. M. Cousin les avait déjà connus et analysés. Il y avait eu recours et d'autres après lui. Mais personne n'avait appliqué les renseignements qu'on y trouve, à l'histoire générale de cette époque.

Le nom seul de ces carnets indique ce qu'ils sont : ce sont des notes de toutes sortes, que Mazarin écrivait pour lui-même, au jour le jour, au fur et à mesure que les événements se déroulaient et où il rapprochait dans une même préoccupation, sinon dans une même sollicitude, ses affaires particulières et les intérêts généraux de l'État.

Il portait, dit-on, ces agendas dans la poche de sa simarre et était toujours prêt à y insérer un nouveau détail, à y puiser quelque exact renseignement. Après

la mort de Mazarin, ces carnets sont venus entre les mains de Colbert. Le bibliothécaire de Colbert, le célèbre érudit Baluze, les a conservés précieusement. Ils sont maintenant à la Bibliothèque Nationale.

On s'imagine assez ce que l'histoire peut puiser de nouveau et d'intéressant parmi leur indéchiffrable griffonnage. Depuis les cancans les plus futiles jusqu'aux révolutions des empires, tout s'y trouve. La politique, les intrigues, les amours s'y mêlent comme elles se mêlaient dans la vie de cette époque. La personnalité même de Mazarin s'y découvre dans le laisser aller et la désinvolture qu'on peut attendre d'un homme tout-puissant qui se parle à lui-même, et qui ne prend pas les *poses* qu'on se donne quand — dans des mémoires, par exemple, — on écrit pour la postérité.

On recueille aussi, dans ces agendas, plus d'un trait précieux pour l'histoire des mœurs de la cour.

On y apprend à quel prix se payaient les consciences; combien coûtait à la France un bonnet de cardinal; ce qu'on dépensait pour faire nommer un pape dévoué à nos intérêts. Le grand Condé y tend la main, tout comme son père, l'avare Condé, tout comme *Monsieur*, l'oncle du roi. De sorte qu'on voit le succès d'une campagne dépendre de l'octroi de quelque faveur, et le vainqueur de Rocroy quitter en toute hâte son armée pour venir à Paris solliciter des pensions.

Le cardinal Mazarin, s'introduisant chez la reine par le fameux passage secret, lui montrait, dit-on, chaque soir, ce qu'il avait recueilli sur ses précieux carnets. Il ajoutait encore à l'ascendant qu'il avait

pris sur son esprit et sur son cœur, par l'amusement d'une conversation variée, où les ridicules, les passions et les cabales des principaux personnages de la cour devenaient tour à tour l'objet de ses réflexions et de ses railleries.

Ainsi, par tous les moyens, il préparait pour les grands desseins et pour les résolutions énergiques, la volonté de cette femme qui, pendant qu'elle gouverna, sut, grâce à lui, poursuivre sans défaillance la grande œuvre politique entreprise par Henri IV et par Richelieu.

A ce propos, je regrette infiniment que M. Chéruel n'ait pas cru devoir insister, plus qu'il ne l'a fait, sur un des points les plus délicats de cette histoire, à savoir si la reine Anne d'Autriche a épousé le cardinal Mazarin. Ce qu'il en dit, en passant, est trop bref. Ce fait, qui peut paraître secondaire, ne l'est nullement en réalité, puisqu'il a décidé peut-être de l'attitude de la régente en présence de la Fronde, et qu'il a eu ainsi, sur la suite des affaires, une influence décisive.

Tout considéré, j'incline à penser que ce mariage a eu lieu. Le titre ecclésiastique que portait Mazarin ne pouvait être un obstacle, puisque, quoique cardinal, il n'était pas prêtre.

L'existence du mariage est affirmée très catégoriquement par la duchesse d'Orléans, la Palatine, qui, venue en France quelques années après la mort d'Anne d'Autriche, devait, par sa position de belle-fille, être, mieux que tout autre, au courant des plus secrets détails concernant la famille royale. Elle dit en propres termes, dans sa *Correspondance :* « La

reine mère, veuve de Louis XIII, a fait encore pis que d'aimer le cardinal Mazarin : elle l'a épousé! » Elle ajoute que l'on connaissait, de son temps, tous les détails de ce mariage, et que l'on montrait, au Palais-Royal, le chemin dérobé par lequel Mazarin se rendait la nuit chez la reine.

Cette dernière assertion est confirmée, en quelque sorte, par une pièce du temps, conservée aux archives du ministère des Affaires Étrangères, et que M. Chéruel a publiée sans en tirer, à ce qu'il semble, un assez grand parti.

Cette pièce indique l'époque exacte où la reine, « attendu l'indisposition de M. le cardinal Mazarin, et qu'il lui fallait tous les jours passer avec grande peine tout au travers de ce grand jardin du Palais-Royal, et voyant qu'à toute heure il se présentait nouvelles affaires pour lui communiquer », trouva à propos de lui abandonner un appartement dans le Palais-Royal, « afin de conférer plus commodément avec lui de ses affaires ». Ce rapprochement significatif date du mois de novembre 1644, un peu plus d'un an après la mort de Louis XIII.

D'ailleurs, l'intimité des relations qui régnèrent entre la régente et son ministre ne fait aucun doute aujourd'hui. Ce n'est que sur la question du mariage qu'on peut hésiter : or, je pense qu'un des arguments les plus puissants en faveur de l'affirmative, c'est la dévotion même d'Anne d'Autriche. Cette dévotion excessive, qu'elle avait apportée d'Espagne, s'était accrue dans les larmes de son malheureux mariage. Elle ne fit que s'exagérer après son veuvage. Tout naturellement, elle provoquait, dans la conscience

timorée de la reine, de fréquents retours sur la passion qu'elle éprouvait pour le cardinal Mazarin.

On connaît la scène racontée par Brienne, où Anne d'Autriche, au milieu des élans et des larmes d'une prière commune, avoua à son amie, Madame de Brienne, mère de l'auteur des Mémoires, que, dans leurs entretiens, Mazarin lui parlait quelquefois « d'autre chose que des affaires du royaume », qu'elle-même ressentait pour lui une affection qui, disait-elle, « ne va pas jusqu'à l'amour, ou, *si elle y va sans que je sache*, dans laquelle mes sens n'ont point de part », où enfin, à genoux près d'un autel, elle jura sur des reliques, qu'entre eux, il n'y avait jamais eu, il n'y aurait jamais le moindre mal.

Il résulte, au moins, de ce récit, que l'amour d'Anne pour Mazarin existait et qu'il se mêlait en elle à toutes les mysticités d'une dévotion outrée.

C'est cette dévotion même qui dut amener le mariage. S'il n'avait pas eu lieu, un certain jour, eût éclaté, dans la conduite d'Anne d'Autriche vieillissant, une conversion, un de ces retours vers Dieu, si fréquents chez les grandes dames de cette époque. L'histoire ne nous rapporte rien de tel. Bien au contraire, et c'est ici que l'examen des dates va ajouter à notre argumentation une force singulière.

On conserve à la Bibliothèque Nationale, une série de lettres d'Anne d'Autriche à Mazarin, où débordent à chaque instant les preuves de la passion la plus vive. M. Cousin les a publiées, tant bien que mal [1],

1. Des chiffres et des signes de convention rendent la lecture et l'intelligence de certaines de ces lettres tout à fait difficiles.

en appendice à son ouvrage sur Mme de Hautefort. Voici des passages de l'une d'entre elles; elle est du 26 janvier 1653 : « Je ne sais plus quand je dois attendre votre retour, puisqu'il se présente tous les jours des obstacles pour l'empêcher. Tout ce que je puis vous dire est que je m'en ennuie fort, et supporte ce retard avec beaucoup d'impatience, et si 16 (Mazarin) savoit tout ce que 13 (la reine elle-même) souffre sur ce sujet, je suis assurée qu'il en seroit touché. Je le suis si fort, en ce moment, que je n'ai pas la force d'écrire longtemps, ni ne sais pas trop bien ce que je dis. J'ai reçu vos lettres tous les jours, et sans cela je ne sais ce qui arriveroit. Continués à m'en écrire aussi souvent, puisque vous me donnés du soulagement en l'état ou je suis... + (la reine) est +× jusques au dernier soupir. (Ces deux signes expriment, dans toutes les lettres, la tendresse d'Anne pour Mazarin)... Adieu, je n'en puis plus. × Lui (c'est-à-dire Mazarin) sait bien de quoi. »

Voilà, je pense, qui parle clair. Les autres lettres sont sur ce ton. La seule chose dont il ne soit, pour ainsi dire, pas question, dans cette correspondance d'une reine et de son ministre, c'est des affaires de l'Etat.

Cette lettre, nous l'avons dit, est de 1653. Il y avait dix ans déjà qu'Anne d'Autriche, au nom de ces mêmes affaires de l'État, avait cédé un appartement à Mazarin dans le Palais-Royal. Dix ans d'intimité n'avaient pas suffi pour éteindre une flamme si vive.

Ce n'est pas tout. Sept années plus tard, en juin 1660, Anne d'Autriche et Mazarin touchant à la

soixantaine (ils étaient nés l'un et l'autre en 1602), cette ancienne passion parlait encore un langage presque aussi ardent. Que l'on en juge par cette autre lettre qu'a publiée M. Walkenaër (*Etudes sur Mme de Sévigné*, t. III, p. 471) :

« A Saintes, ce 30 juin, 1660. « Votre lettre m'a donné une grande joye. Je ne sais si je seray assez heureuse pour que vous le croiez et que si j'eusse cru qu'une de mes lettres vous eût autant plu, j'en aurais écrit de bon cœur. Il est vrai que d'en avoir tant et de transports avec (lesquels) on les reçut et je les voyois lire, me fesoit fort *souvenir d'un autre temps, dont je me souviens presque à tout moment, quoique vous en puissiez croire et douter...*

« 22 (la reine elle-même) me prie de vous dire que jusques au dernier soupir + + + + quoique vous en croiez +. » (Ces signes de convention expriment la même chose que plus haut.)

C'est ainsi que, moins d'un an avant la mort de Mazarin, Anne d'Autriche, dans des lettres où le nom de ses enfants se trouve mêlé à de pareils témoignages d'affection, affirme encore l'ardeur de sentiments que le temps même n'a pu faire disparaître. Ils restèrent, comme on le voit, vivants et fidèles jusqu'à la fin.

Et maintenant, je le demande, un attachement si constant, si durable, pour résister, en dépit de tout, aux scrupules de conscience d'une dévote outrée, ne devait-il pas avoir sa justification dans l'existence antérieure du mariage?

Quand un des rares contemporains qui pût être bien renseigné l'affirme, quand l'affection récipro-

que d'Anne et de Mazarin le provoquait, quand la conduite particulière de la régente le prouve, quand la situation du ministre le rendait pour ainsi dire nécessaire, qui peut hésiter à admettre qu'il ait existé réellement? Il nous semble, en tous cas, que la question valait la peine d'être traitée par M. Chéruel autrement qu'en passant. Car, sous un régime de pouvoir personnel, les intrigues les plus romanesques deviennent, en réalité, les plus importantes affaires de l'État.

Nous devons ajouter d'ailleurs, qu'à notre avis, la passion de la reine fut plutôt utile que nuisible aux intérêts généraux du pays. Mazarin, malgré tous les défauts que l'histoire lui reproche, était le seul homme qui fût, à cette époque, capable de poursuivre la politique de Richelieu. Il fallait que le grand effort dépensé par la France, depuis vingt années au moins, aboutît à un résultat. Ce résultat, c'était la ruine de la maison d'Espagne. Mazarin eut, dans ce sens, l'unité de vue et la persévérance qui révèlent l'homme d'État. Ce sont là des mérites dont l'histoire doit lui tenir compte.

Il n'avait certainement rien de la grande manière du premier cardinal, ni cette noblesse, ni cette grandeur d'âme, ni cette générosité. Politique d'intrigues et de cabinet, il se fiait trop aux petits moyens; mais son but a toujours été plus élevé que ses procédés. Même les grandes conceptions politiques ne lui manquaient pas. Je n'en veux pour preuve que la préparation de la campagne d'Italie, que M. Chéruel a, pour la première fois, mise parfaitement en lumière.

L'occasion de cette campagne — épisode intéressant de la grande lutte qui se poursuivait entre la France et la maison d'Espagne — fut l'élection du pape Innocent X.

En ce temps-là, la politique qui consiste à laisser à l'Église une complète indépendance, tant dans son gouvernement intérieur que dans ses rapports avec les souverains, cette politique n'était pas de mise. La puissance de l'Église étant plus redoutable, on la surveillait de plus près.

En France, le Parlement, à l'affût derrière les libertés de l'Église gallicane, ne laissait passer aucune prétention des ultramontains, aucune proposition suspecte, sans rappeler énergiquement les contrevenants au respect des droits du roi, c'est-à-dire du gouvernement et du pays.

A Rome, les rois employaient tous les ressorts de la politique pour mettre la main dans le gouvernement de l'Église. La papauté, toujours à court d'argent, écrasée entre tant de puissances et d'intérêts divers, prise, en Italie même, dans les mille embarras que lui créaient l'administration et la défense du patrimoine de Saint-Pierre, la papauté subissait toujours et implorait souvent la protection des princes catholiques.

Les rois d'Espagne l'avaient, pendant près d'un siècle, tenue en tutelle. Elle n'avait échappé à leur domination qu'à la faveur de la lutte engagée contre eux par la maison de France. Une politique d'équilibre avait rendu à la cour de Rome quelque chose de son ancienne indépendance.

Cependant aucun des grands actes de l'adminis-

tration de l'Église ne se faisait sans que les puissances temporelles intervinssent. Au concile de Trente, les ambassadeurs de l'Empire, de l'Espagne, de la France, avaient été les chefs des partis et avaient balancé, même sur les questions religieuses, l'autorité du Saint-Père. On n'eût pas vu, à cette époque, un pape négliger de convoquer les souverains à une assemblée où le sort de la chrétienté entière était intéressé.

Dans l'élection des papes, même intervention de la politique séculière. A la nouvelle de la mort d'un souverain pontife, les négociateurs les plus habiles partaient pour Rome. Là, des partis se formaient, les voix des cardinaux étaient comptées, pesées. Toutes les influences entraient en jeu ; les passions de chacun étaient exploitées. On prenait celui-ci par l'argent, celui-là par les femmes, tel autre par l'espoir futur de la tiare ou par le titre envié de *protecteur* d'une couronne. De toutes ces manœuvres, un pape sortait à la fin.

En 1644, la France n'avait pas été heureuse sur ce marché des consciences. Pourtant les précautions avaient été bien prises, et l'affaire s'était préparée de longue main.

Les neveux de l'ancien pape, les Barberini, engagés par leur réputation d'ennemis déclarés de l'Espagne, avaient été liés à la France par des pensions nouvellement accrues. On s'était assuré, à prix d'argent, le concours du cardinal Theobaldi, dont l'influence était grande sur ses collègues. L'ambassadeur français Saint-Chamond avait reçu les instructions les plus précises, dans lesquelles on lui marquait

quel candidat il convenait de soutenir et quel il fallait exclure à tout prix.

Malheureusement, un échafaudage si bien monté s'écroula, par les mêmes moyens qui l'avaient élevé. L'argent et les promesses de l'Espagne détruisirent ce que les promesses et l'argent de Mazarin avaient édifié.

L'ambassadeur fut incapable; le protecteur ne nous protégea pas, et nos pensionnaires furent achetés par nos adversaires. On dit que l'évêché d'Imola paya les complaisances du cardinal Theobaldi en faveur de la faction d'Espagne. Quoi qu'il en soit, Panfilio, protégé de celle-ci, fut élu pape, en dépit des recommandations de Mazarin, tandis qu'on pouvait, au nom de la France, lui donner l'*exclusion*.

A la nouvelle de cette élection, Mazarin ressentit une profonde irritation. L'Espagne, encore une fois, reprenait pied en Italie. L'influence considérable que donnait le concours de la papauté lui était de nouveau acquise.

Le nouveau pape (qui prit le nom d'Innocent X), après quelques moments d'apparente modération, montra peu à peu la partialité la plus évidente. Lui qui, au début, faisait profession de blâmer le népotisme dont était infesté le gouvernement de ses prédécesseurs, tomba bientôt sous le honteux empire d'une femme, sa belle-sœur, la fameuse donna Olympia.

Le scandale fut grand. Rome, habituée pourtant à l'indulgence pour les vices de ses souverains, poussa la raillerie publique jusqu'à effacer l'inscription « *Innocentius Pont. Max.* » en la remplaçant par

celle-ci : « *Olympia Pont. Max.* ». La donna Olympia n'échappe devant l'histoire à cet excès d'honneur d'avoir été la maîtresse d'un pape, que par la considération de la proverbiale laideur de son beau-frère. On dit que Guido Reni le prit comme modèle de Satan, dans un de ses tableaux.

En tout cas, cette femme sut mener ses intérêts personnels, ceux de sa famille et ceux de la papauté avec une habileté telle qu'un cardinal français, Valençai, écrivait : « Si celui qui imagina, dans le temps jadis, la fable d'une femme parvenue au pontificat (la papesse Jeanne) avait su la dépeindre avec les qualités de celle-ci, adroite, avisée, prévoyante, il est certain qu'il aurait pu faire passer cette fiction pour une histoire véritable. »

Or, la donna Olympia était toute dévouée à l'Espagne. On sent combien les intérêts de la France étaient compromis dans de pareilles mains. Mazarin écrivait lui-même « qu'il en sautait aux nues ».

Blessé de tant d'affronts, poussé d'ailleurs par des intérêts de famille (on refusait à son frère le chapeau de cardinal), prenant à cœur la cause des Barberini qui avaient été, à Rome, l'objet de mille persécutions, le ministre tout-puissant résolut d'agir là même où il venait de subir un pareil échec, et de frapper un grand coup, au cœur de l'Italie.

L'intérêt et les vues personnelles qui le conduisaient, s'accordaient d'ailleurs avec les intérêts généraux du pays.

Depuis plus d'un demi-siècle, une décadence invincible s'abattait sur l'Espagne, et ce grand corps peu à peu devenait cadavre. La Hollande s'était déta-

chée d'abord, entraînant avec elle une bonne partie du commerce de l'Inde. Ainsi la ruine était venue, et, en même temps, l'influence en Allemagne, en Italie était allée s'affaiblissant.

Le soulèvement de la Catalogne et du Portugal avait mis la guerre au centre même de la grande monarchie. Depuis longtemps déjà le royaume de Naples et la Sicile, « qui étaient véritablement les meilleures Indes qu'eût le roi d'Espagne », menaçaient de suivre cet exemple. Des ambassadeurs français, chargés de surveiller de près les agissements de ces provinces, écrivaient : « Ils se donneraient aux Turcs, tant ils sont ennemis des Espagnols. » Et encore : « Pour que Naples se révolte il ne lui manque qu'un chef. »

Mazarin résolut de profiter de ces dispositions bien connues pour porter, tout en satisfaisant sa rancune contre le pape, un rude coup à la maison d'Espagne.

Jeter une expédition sur les côtes de l'Italie, contre les présides que l'Espagne possédait en Toscane, c'était à la fois menacer Rome et provoquer la révolte des Napolitains. C'est ce qu'il résolut de faire.

D'ailleurs, l'exemple des vaines entreprises de Charles VIII et de Louis XII ne devait pas être perdu pour un politique si prudent. Il ne se laissait point aller à rêver des conquêtes plus faciles à faire qu'à garder. Un traité conclu avec le prince Thomas, de la maison de Savoie, assurait à la France des avantages moins brillants, mais plus sûrs.

Il fut convenu que le prince Thomas dirigerait l'expédition et, en cas de succès, accepterait la cou-

ronne de Naples. La France lui promettait aide et protection maintenant et dans l'avenir. En retour, elle occupait le port de Gaëte et un autre port sur l'Adriatique. Ainsi, comme dit M. Chéruel, « maîtresse des présides de Toscane, de Gaëte et de ce port sur l'Adriatique, la France aurait ruiné l'influence espagnole en Italie ».

Ce n'est pas tout. Dans des articles spéciaux, Mazarin prévoyait le cas où le prince Thomas, oncle du duc de Savoie régnant, deviendrait l'héritier de cette maison, et par là se trouverait le maître de la Savoie et du Piémont, rassemblant ainsi entre ses mains la domination de l'Italie presque unifiée.

Par une prévoyance digne de l'auteur de la fameuse clause du traité des Pyrénées qui assura à la France l'éventualité de la succession à la couronne d'Espagne, Mazarin stipula que, dans ce cas, Thomas, roi de Naples, de Savoie et de Piémont, *céderait à la France la Savoie et le comté de Nice*, pour prix de l'assistance et de la protection qu'on lui aurait prêtées.

Ainsi, la puissance dangereuse et turbulente de ce petit pays de Savoie était rejetée en pleine Italie. Nos frontières des Alpes se trouvaient couvertes, une fois pour toutes. Les deux ennemis les plus redoutables que nous pussions craindre en Italie étaient mis aux prises et s'affaiblissaient l'un par l'autre. La France, enfin, gagnait dans ce pays une influence que plus d'un siècle de luttes n'avait pas encore suffi à lui acquérir.

La comparaison de cette politique du cardinal Mazarin avec celle de Napoléon III se fait naturelle-

ment dans l'esprit. Il est bon d'ajouter toutefois que la situation n'était pas absolument la même aux deux époques. L'Italie, c'est vrai, était également divisée dans un temps comme dans l'autre, et l'on préparait, par une pareille conduite, son unification entre les mains de la seule puissance réellement solide du pays, c'est-à-dire de la Savoie.

Mais, au XVIIe siècle, agir ainsi, c'était arracher l'Italie à la domination de notre plus redoutable adversaire; c'était mettre un allié là où nous avions un ennemi. D'ailleurs, les autres puissances italiennes continuaient à subsister : Venise, la Papauté, la Toscane, Parme, Modène, Mantoue, les places que nous-mêmes devions posséder dans la péninsule, faisaient encore, par leur alliance éventuelle, une puissance assez redoutable pour serrer la bride aux prétentions de la nouvelle puissance, si l'envie lui prenait jamais de les pousser outre mesure.

De quelque côté qu'on le considère, le projet de Mazarin était remarquable. N'eût-il eu pour résultat que de nous garnir les mains pour traiter plus avantageusement avec l'Espagne, qu'il méritait d'être mis à exécution.

Malheureusement, il lui manqua le sceau même de la grandeur dans de pareilles entreprises : je veux dire le succès.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les détails de l'expédition. On verra, dans l'ouvrage de M. Chéruel, par suite de quels funestes incidents, une entreprise si bien combinée, préparée avec tant de zèle, n'eut que de médiocres résultats. L'incapacité du prince de Savoie entrava tout; les maladies ruinèrent l'armée

française. Le jeune et habile Brezé fut emporté d… sa victoire.

L'insuccès du siége d'Orbitello rendit inutile… grand effort que la France venait de faire et ruin… espérances de Mazarin. Il ne suffit pas des quel… combats heureux qui furent livrés, l'année suivan… pour relever celles-ci. L'insurrection de Naples, q… éclata bientôt, ne put être appuyée d'une façon as… sérieuse pour donner lieu à un nouveau démembre… ment de la monarchie espagnole. L'expédition d… duc de Guise ne fut que romanesque.

On dut se contenter de l'effroi qu'on avait inspiré… au pape, et des concessions qu'il s'était empressé d… faire dans le sens de la politique française. Somme… toute, le grand but était manqué.

Il n'en est pas moins du devoir des historiens d… relever ce qu'il y avait de vaste et de pratique tou… ensemble dans le projet du ministre, et surtout… d'écarter l'accusation que des contemporains mal… veillants et mal renseignés avaient portée contre lui.

On disait, on a trop répété depuis, que cette expé… dition n'avait eu d'autre but que de conquérir, pour… le frère du ministre, un chapeau de cardinal. On voit… qu'il en était tout autrement. Les intérêts personnels… de Mazarin ont pu jouer un rôle important dans ses… déterminations. Mais ces considérations ne furent pas… les seules, ne furent pas les plus graves. Les décou… vertes de M. Chéruel ont, sur ce point, permis à l'his… toire de se prononcer en connaissance de cause et… avec plus d'équité.

Nous ajouterons même qu'il est fâcheux que des… événements si importants n'aient pas fourni à M. Ché…

[illegible] l'occasion de présenter aux lecteurs un portrait [illegible]pied du cardinal Mazarin et une appréciation com[illegible] de son rôle politique. Qui pouvait mieux dire [illegible]not décisif sur ce ministre, que l'historien qui vient [illegible]passer plusieurs années dans l'intimité de sa pen[illegible] et de ses œuvres?

[illegible]'ai vainement cherché cette vue et ce jugement [illegible]nsemble, dans les deux premiers volumes de M. Ché[illegible]l. Peut-être les trouvera-t-on dans ceux qui sui[illegible]nt. Mais on peut penser que nulle place ne se fût [illegible]uvée meilleure pour une telle page que là même finit la première partie de cette histoire.

Au moment où le traité de Westphalie va se con[illegible]re, à la veille de la Fronde, l'occasion était bien [illegible]oisie pour expliquer une personnalité arrivée, cer[illegible]nement, à l'apogée de son développement. Traitée [illegible]ec une certaine hauteur de vue, cette apprécia[illegible]n eût pu jeter une vive lumière sur les grands [illegible]énements dont le récit s'ouvre dans les volumes [illegible]ivants.

Elle eût aussi satisfait la curiosité du lecteur. Car [illegible] personnage reste, en somme, assez énigmatique. [illegible]es contemporains l'ont souvent mal compris et mal [illegible]ugé : les uns le louant outre mesure, les autres, et [illegible]e sont les plus nombreux, le dénigrant avec passion.

Les historiens jusqu'ici sont tombés assez habi[illegible]uellement dans l'un ou l'autre de ces excès, plutôt [illegible]ussi dans le second. Il semble qu'il reste quelque [illegible]hose à faire et qu'on pourrait plus clairement et [illegible]lus solidement établir ce que fut cet homme qui, [illegible]endant près de vingt années, dirigea les destinées [illegible]e la France.

Pascal, avec la profondeur du penseur désintéressé, a écrit, sur Mazarin, un mot qui explique cette diversité dans les jugements qu'on a portés de lui. Mais il est fait aussi pour exciter la sagacité des historiens : « M. le cardinal, a-t-il dit, ne voulait pas être deviné. »

1879.

ONZIÈME ÉTUDE

LA FIN DE LA FRONDE

I

La première partie de l'œuvre de M. Chéruel est maintenant complète. Nous avions l'*Histoire de la minorité de Louis XIV*, bien accueillie du public et couronnée par l'Académie française.

L'auteur, impatient de mettre la dernière main à un monument auquel rien ne manque, publie une seconde partie, sous le titre d'*Histoire de France sous le ministère de Mazarin.*

Dans cette nouvelle série, on est heureux de rencontrer, sans que rien annonce la fatigue, les mêmes manifestations d'un art à la fois solide et heureusement nuancé. Il faut louer modérément un écrivain, qui professe lui-même, pour tout ce qui sort des bornes d'une médiocrité dorée, une sorte d'appréhension; mais on peut dire sagement, posément, de M. Chéruel qu'il a fait une œuvre sage, posée, une œuvre, en somme, qui restera et que l'avenir consultera.

Ces volumes, dignes, à tous les points de vue, des honneurs, plusieurs fois renouvelés, du prix Gobert, se placeront dans toutes les bonnes bibliothèques, près de l'*Histoire de Louis XIII*, de Bazin — un peu au-dessous pourtant, car on n'y rencontre pas la pointe d'humour personnel que Sainte-Beuve a si finement observée chez Bazin ; mais aussi, près de l'*Histoire de Louis XIII* du Père Griffet, — et cette fois un peu au-dessus; car M. Chéruel possède des qualités d'application et de méthode qui peuvent rivaliser avec celles du bon jésuite; et l'on trouve en plus, dans son œuvre, un style clair, une bonne foi entière et une admirable sûreté d'informations.

Nous l'avons dit déjà, l'attrait de cette nouvelle histoire de la minorité de Louis XIV, c'est l'usage que l'auteur a fait des *Carnets* de Mazarin, et de la *Correspondance* de ce ministre, conservée au dépôt des Affaires Étrangères.

Il faut reconnaître qu'une véritable révolution dans la manière d'écrire l'histoire s'accomplit en ce moment, par suite de l'invasion des documents d'archives sur le marché du renseignement authentique.

Jusqu'ici l'historien, à court de témoignages, se contentait de disposer, dans une mosaïque plus ou moins élégante, les pages souvent intéressantes, plus souvent encore intéressées, empruntées aux *Mémoires* des contemporains. D'où une méthode de récit vague, hésitant, incolore, *de seconde main*, comme on dit en termes du métier, n'ayant ni la passion entraînante et logique des originaux, ni la haute impartialité qui découle de la minutieuse et complète intelligence des affaires.

A lire ces histoires qui prétendaient s'élever au-dessus des préoccupations de partis en donnant voix tour à tour à chacun des partis, on sentait bien qu'il y avait effort vers le vrai; mais cet effort, on le sentait trop, et l'impression produite était souvent celle du faux.

Aujourd'hui, au contraire, l'historien se trouve dans la nécessité d'approcher de plus près les hommes et les faits qu'il raconte. Ces documents, qui se pressent en foule autour de lui, à l'envahissement desquels il ne peut échapper, sont chauds encore de la main qui les a écrits et tout pleins de la pensée qui en a médité la sagesse ou dicté l'imprudence.

L'écriture de Mazarin, longue et élégante, court, toute noire et fraîche encore, sur ces pages à peine roussies par deux siècles. C'est le tâtonnement de sa décision qui a surchargé les marges de telle minute soigneusement recueillie. L'archive en sait plus long que le correspondant le plus intime. Les phases par lesquelles a passé la conception avant qu'elle devienne action sont là, permanentes.

Voici l'écriture de Lyonne, infatigable. Elle emplit des centaines de volumes, aussi difficile à déchiffrer aujourd'hui, qu'elle était prompte, autrefois, à couvrir l'in-folio du papier ministre.

Voici la main de Retz, serrée, précise, étroite.

Toutes ces correspondances, ou échangées entre les rivaux, marquent les attaques et les parades de ces brillants combats, ou bien adressées à des confidents et ignorées des adversaires, renseignent sur la préparation des campagnes, sur les ruses médi-

tées, sur l'orgueil imprudent du succès, sur le déboire sans abattement des revers.

Enfin voici des hommes, voici des affaires! Ce n'est plus le *Cyrus* de Mlle de Scudéry, ni l'*Esprit de la Fronde* d'Anquetil. Ce ne sont plus des romans fabriqués après coup, avec des discours imaginaires, imités de Tite-Live. Ce sont les personnages eux-mêmes qui parlent et qui, ma foi! s'en tirent fort bien.

Quel enseignement pour le lecteur attentif, et, j'ajouterai, quelle justification pour les auteurs des grands événements qui ont été simplement faits et qui sont maintenant simplement racontés!

Pour cette époque si intéressante et si étudiée de la minorité de Louis XIV, la vérité *vraie* s'établit par l'exact contrôle des affirmations contemporaines, fait à l'aide des correspondances.

Là où les auteurs des *Mémoires* avaient mis la passion, les documents d'archives mettent l'exactitude et la sincérité. La figure de chacun des personnages apparaît vivement éclairée, et dans un jour nouveau.

Mazarin, le plus important de tous, prend, notamment, une attitude plus noble que celle qui lui avait été prêtée jusqu'ici. Tandis que sa mémoire restait accablée des traits empoisonnés lancés contre lui par les pamphlétaires contemporains, elle se dégage maintenant. Son rôle paraît plus grand, son œuvre, vue par le détail de l'effort qu'il dut faire, plus considérable et plus digne de la gratitude de l'histoire.

Nous nous en rapportions trop, jusqu'ici, au portrait si brillant, mais si perfide de Retz : « L'on voyait sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné

les humains, un successeur doux, bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse.... » et le reste.

Aujourd'hui, après l'exacte inquisition du livre de M. Chéruel, Mazarin n'a pas à conserver cette posture humble et embarrassée. Il peut marcher la tête haute. Les faits sont là qui parlent.

Si l'on se place au point de vue le plus élevé de la politique, on ne peut qu'être étonné de la netteté et de la grandeur des vues du ministre qui écrivait dès 1646 : « L'acquisition des Pays-Bas espagnols (la Belgique) formeroit à Paris un boulevard inexpugnable, et ce seroit alors véritablement, que l'on pourroit l'appeler le cœur de la France, et qu'il seroit placé dans l'endroit le plus sûr du royaume. L'on en devroit étendre la frontière jusqu'à la Hollande, et du côté de l'Allemagne (qui est celui d'où l'on peut aussi beaucoup craindre) jusqu'au Rhin, par la retention de la Lorraine et de l'Alsace et par la possession du Luxembourg et du comté de Bourgogne (Franche-Comté). »

Mazarin traçait ainsi, il y a deux siècles, un programme dont il a lui-même accompli la première partie, dont la Convention put réaliser la seconde. Mais la folie ambitieuse des successeurs de Mazarin, comme des successeurs des grands révolutionnaires, a compromis, puis détruit l'œuvre que tant de sacrifices avaient achevée, et ne nous a laissé que la douleur de la perte, peut-être irréparable.

Si l'on se place à un point de vue plus particulièrement personnel, et qu'on considère Mazarin lui-même, on se trouve en présence d'un homme grave, prudent, plein d'autorité et de sang-froid, connaissant admirablement les hommes, sachant les choisir et les faire naître.

La valeur intellectuelle, et j'ose dire morale, de cet homme explique les grandes choses qu'il a faites et qui, on le sait maintenant, en lisant cette énorme compilation de sa correspondance, ne se sont pas faites toutes seules. Il eut certes des défauts graves; mais on les voit le plus souvent s'accroître par l'injuste contradiction qui le poursuit sans relâche.

Quelquefois pourtant il cède, et on remarque que, notamment dans la première partie de sa vie, il fut souvent sacrifier les inclinations de sa propre nature aux exigences de l'utilité générale qu'avant tout il prétendait servir.

En somme, on ne peut qu'admirer cette volonté jamais lassée, cette variété de ressources, cette habileté toujours en éveil, cette modération dans le succès, cette persévérance dans les revers.

Étant données les conditions dans lesquelles il prit le pouvoir, Mazarin a fait tout ce qu'il était possible de faire. Jamais la France n'a été plus grande qu'au sortir de son administration.

Au cours de notre histoire on ne peut guère citer de régence qui n'ait été, comme la régence d'Anne d'Autriche, troublée par le désordre des guerres civiles; mais on n'en citerait certainement aucune qui ait, à son acquis, les victoires de Rocroy, de Nordlingen et de Lens, la conclusion des traités de

Westphalie et des Pyrénées, l'acquisition de trois provinces et l'établissement définitif de l'influence française en Europe.

Cette grande œuvre politique qu'il accomplit, c'est à Richelieu que Mazarin en avait emprunté le dessein. Mais il eut le mérite, trop rare, de l'accepter des mains d'un tel prédécesseur, de ne se proposer d'autre but que de réaliser ce qu'un autre avait rêvé et, par surcroît, de proclamer, en toutes circonstances, les sentiments de reconnaissance qui le liaient au grand ministre, sur les cendres duquel l'ingratitude et la haine s'étaient ruées après sa mort.

Mazarin revient souvent, dans ses lettres, sur ce sujet. Il dit, dans un langage où se peint la noblesse de cœur d'un élève et d'un successeur qui n'est pas un envieux : « Le temps fera raison à ce grand homme de toutes les injures, et ceux qui le blâment aujourd'hui, connaîtront peut-être à l'avenir combien sa conduite eût été nécessaire pour achever la félicité de cet État, dont il a jeté tous les fondements. »

Je ne puis entreprendre de suivre M. Chéruel dans les phases si diverses de l'histoire du cardinal Mazarin. Je ne puis même essayer aujourd'hui ce qui depuis longtemps tente ma plume, une esquisse rapide de cette carrière singulière et le motivé du jugement qui se dégage des nouvelles recherches.

Qu'on me permette seulement d'exposer, en quelques lignes, un des événements les plus dignes d'être étudiés de cette époque pleine d'exemples. Cet événement fait, d'ailleurs, l'unique sujet du cinquième volume de M. Chéruel. Il s'agit du retour de Mazarin, après son second exil. C'est par ce retour que se

termine la Fronde et que la guerre civile fut transformée décidément en guerre étrangère.

II

Mazarin n'avait pas été le seul ministre que la prévoyance de Richelieu eût laissé à la France. Très préoccupé du lendemain, le grand politique avait réuni autour de lui un groupe d'hommes d'action, diplomates ou militaires, que sa pensée devait inspirer et par lesquels son œuvre devait s'accomplir.

Le bon sens et l'expérience de Louis XIII, l'heureuse passion d'Anne d'Autriche, avaient, entre tous ces concurrents, choisi le plus digne. Mazarin, qu'une jeunesse si bien employée avait désigné au choix de la royauté, s'était trouvé bientôt le maître des destinées de la France; élévation rapide qui n'avait pas été sans provoquer bien des déceptions et sans éveiller bien des rancunes.

Le parti national lui-même, celui qui avait soutenu Henri IV, et que Richelieu avait discipliné pour s'appuyer sur lui, ce parti, à l'occasion du choix de Mazarin, s'était divisé.

Tandis que la cour apportait toute son attention à l'élévation et à la ruine de l'inutile cabale des importants, les esprits politiques hésitaient.

Ce cardinal, ce second cardinal, en devenant le maître, resterait-il le serviteur de la grande cause (c'est-à-dire, comme je l'ai déjà expliqué, de la lutte des idées de tolérance contre l'ultramontanisme et l'Inquisition espagnole)? Ou bien fallait-il chercher

ailleurs les véritables défenseurs du principe hautement libéral à l'établissement duquel la France était toute prête à sacrifier son repos?

Il y eut là, dans la partie de la nation qui, seule alors, s'occupait de politique, mais qui s'en occupait très activement, il y eut une singulière erreur. On perdit de vue le but final; on se laissa aller à une impression de découragement et de méfiance, on se jeta entre les bras de brouillons, dont les faciles promesses donnaient l'espérance d'un prompt remède aux souffrances trop réelles du pays.

Tandis que le ministre, tout préoccupé de la grande lutte, les yeux fixés sur un but qu'il touchait presque, fier et fort de Rocroy, concluait à Munster et à Osnabrück, derrière lui, sourdement, la coalition des intérêts mesquins, des rancunes jalouses et des ambitions inavouées, se forma.

Il serait trop long d'exposer, en détail, les éléments bizarrement assemblés dans cette opposition qui se baptisa, elle-même, d'un nom burlesque, la Fronde : vague réaction vers un régime disparu, que La Rochefoucauld désignait par ces mots : « l'ancienne forme de gouvernement que le cardinal de Richelieu avait commencé de détruire; » mauvaise humeur de magistrats niais que quelques contributions, frappant leurs biens, avaient réveillés de la somnolence des lis et que quelques phrases sententieuses, tombées de la bouche barbative d'un Broussel, avaient pu faire prendre pour des Catons; envie incurable de certains collègues de Mazarin, relégués dans un rang subalterne par l'imprudence de sa trop réelle supériorité; et, brochant sur le tout, prétentions toujours inas-

souvies de deux brouillons : l'un prêtre et l'autre soldat.

Celui-ci, avec l'éclair de succès militaires imprévus que rehaussait un grand nom, une mine cavalière, une jeunesse dont le tapage peu modeste faisait trop oublier la part des conseillers habiles et des vieux généraux qui avaient si puissamment aidé à sa fortune de victorieux; d'ailleurs, fat, personnel, avare, de nul sang-froid, « toujours enragé ou ivre », sans prudence comme sans vergogne, en rien comparable à ce sage, à cet honnête, à ce bon, à celui que les contemporains osaient à peine proclamer son rival, à Turenne.

L'autre, le coadjuteur, Retz, petit, maigre, noir, duelliste en rabat, abbé en rupture de bréviaire qui n'avait conçu de la religion que l'hypocrisie, et de la politique que l'intrigue; Machiavel sans gravité, Gracque sans idées sociales; aussi désireux de conduire les affaires qu'incapable de se conduire lui-même; ayant dans l'esprit quelque chose de cette maladresse qu'il disait lui-même qu'il avait dans les doigts « jusqu'à ne savoir boutonner sa soutane ni mettre ses éperons »; à qui rien ne devait réussir; mais audacieux, brillant, populaire, avant tout désireux de plaire, et *plaisant* (dans tout le sens du mot).

Lui et Condé, d'ailleurs, se détestant mutuellement, plus encore qu'ils ne détestaient leur ennemi commun, Mazarin; prêts à s'entendre avec lui s'il eût voulu partager avec eux; tous deux enfin, sans principes et ne sachant ce qu'était la patrie, à un moment où il n'était plus permis à qui que ce fût de l'ignorer.

L'union momentanée de ces sentiments mesquins et de ces ambitions funestes, abusant de la ruine douloureuse que le prodigieux enfantement de l'unité nationale et de la suprématie française répandait par le pays, telle fut l'origine de la Fronde.

C'est une grande erreur, commise par la plupart des historiens modernes, que de considérer cette dernière convulsion du particularisme seigneurial et parlementaire, comme un symptôme précurseur de la grande agitation d'où devaient sortir la Révolution française et l'établissement de l'ordre nouveau.

Supposez la Fronde victorieuse, c'est un retour vers le moyen âge, quand on n'en avait plus ni les croyances, ni les mœurs; c'est la hiérarchie sans l'obéissance; ce sont les fiefs sans la fidélité. Ce n'est pas cela encore : c'est un raccourci de Ligue dont Gaston, ce ridicule, eût été le *Balafré*, et, finalement, un ramassis d'anarchie et de misères auquel on ne voit d'autre fin que l'invasion étrangère et le démembrement du pays.

Aussi le parti national, un instant égaré, ne tarda pas à se reconnaître. Les esprits droits, les jugements sains, les âmes honnêtes, se rangèrent bientôt du côté de Mazarin. Le « flot de peuple », comme dit un contemporain, qui ramena la bourgeoisie et la meilleure part de la nation vers la royauté, s'accrut bientôt jusqu'à dépasser l'attente de ceux qui épiaient son retour.

Les confidents parisiens de Mazarin, l'avocat Bluet, l'abbé Fouquet, le père Berthod, en viennent à morigéner son excessive prudence. Ils lui crient : « Venez, la place est faite; on n'attend que vous. » Lui, habitué

à la versatilité des passions de la foule, tarde en... hésite. Il n'ose même pas s'abandonner à l'a... tion passionnée de la reine, qui brûle de l'a... près d'elle.

D'ailleurs, il est sur la frontière.

Paris, le pouvoir, l'amour, rien ne le détourne... but auquel sa vie est consacrée. Pendant que l'i... rieur se retourne vers lui, c'est l'extérieur encore ... a toute son attention. La prise de Dunkerque lui ... percé l'âme. « Nos malheureuses divisions, s'écri... t-il, sont cause de tout. »

Les favoris de Condé adressaient avec joie ... prince les *bonnes* nouvelles : « Dunkerque est pri... Barcelone le sera bientôt, l'armée navale anglaise ... escroqué la nôtre. »

Pendant ce temps, lui, — l'étranger — défendai... l'honneur de la France, amassait des troupes, cou... vrait Paris, préparait des alliances, et il déclarait tristement « qu'autant il avait cru facile de faire de continuels progrès sur les Espagnols lorsque les Français faisaient leur devoir, autant il croyait impossible d'empêcher la suite des malheurs, si les Français continuaient d'être contre la France ».

Il fallut que la France, elle-même, prît le parti de rejeter de son sein ces ambitieux qui le déchiraient. Mazarin, qui avait su céder à l'opinion publique égarée, revint, aux acclamations de cette même opinion, maintenant enthousiaste.

Condé à la tête et à la merci des Espagnols; Gaston éloigné de la cour; Retz emprisonné; le Parlement amoindri et réduit à ses attributions judiciaires, laissèrent le champ libre au génie politique

celui que leur opposition avait grandi et dont la nouvelle puissance, exagérée peut-être par le contraste des revers momentanés, allait s'appliquer à réparer les fautes que leur funeste ambition s'était [illegible]uisée à commettre.

1882.

DOUZIÈME ÉTUDE

AMOURS ROYALES

I

La curiosité de notre siècle s'est portée vers les études minutieuses. L'histoire est en train de se refaire par la monographie. Tel épisode, que le pinceau magistral d'un écrivain de 1830 eût éteint dans le clair-obscur d'une phrase éloquente, prend, sous la loupe de nos érudits, une importance nouvelle, s'illumine et *crève la toile*.

Un point inaperçu grandit tout à coup, se peuple et devient monde. La vie et la lumière y fourmillent. De son étude délicate se dégagent, à la fin, une vue nette et un jugement décisif, dont la philosophie de l'histoire n'a plus désormais qu'à faire son profit.

C'est ainsi qu'un monde, le monde du XVIIe siècle, celui dans lequel vivaient et s'agitaient nos grandes gloires, où méditait Descartes, sur lequel Pascal et La Rochefoucauld méditaient, le monde de Lauzun et de Turenne, le monde qui embrassait dans la réalité et qui ramasse aujourd'hui, dans le raccourci

de l'histoire, des extrêmes, comme le labyrinthe de Versailles et comme la Trappe; ce monde enfin qu'éclairait le Roi-Soleil, passe et vit dans ces deux livres qui, par une heureuse coïncidence, paraissent en même temps, le *Marie Mancini* [1] de M. Chantelauze et le *La Vallière* de M. Lair [2].

De l'une de ces femmes, il restait justement ce trait fameux fait pour Racine : « Sire, vous m'aimez, vous pleurez, et je pars. » Et l'autre avait laissé le souvenir romanesque d'une chute adorable et d'une austère pénitence. A l'une et à l'autre de ces deux vies singulières, une légende s'était accrochée comme un lierre et, peu à peu, avait étouffé la véritable histoire, sous son feuillage exubérant.

L'histoire dépouillée reparaît aujourd'hui, grâce aux recherches de M. Chantelauze et de M. Lair; et elle n'en paraît ni moins belle ni moins intéressante dans sa nudité. Toute une ramée d'anecdotes curieuses, de traits délicieux, de renseignements précieux et vrais, surgit et s'entrelace maintenant autour des deux troncs principaux. L'histoire de la partie la plus glorieuse du XVIIe siècle renaît. La forêt d'Armide se ranime, se repeuple, et nos historiens, pour la fouiller, « ont emprunté à l'amour son flambeau », comme on disait en ce temps-là.

C'est donc par l'amour que nous allons prendre aujourd'hui le XVIIe siècle. Assez d'autres fois nous aurons à raconter des histoires graves ou lamen-

1. *Louis XIV et Marie Mancini*, par R. Chantelauze. (1 vol. in-8. Paris, Didier, 1880.)

2. *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par J. Lair. (1 vol. in-8. Plon, 1881.)

tables. Nous étudierons, quelque jour, les choses qui se passaient derrière les barreaux de la Bastille; nous dirons aussi ce que coûtait la gloire du roi, et comment on s'y prenait pour que la France ne restât pas en déficit de cette gloire, qu'elle n'était pas toujours assez riche pour payer.

Mais aujourd'hui tout est à la joie, aux fêtes et aux *plaisirs de l'Ile enchantée;* nous sommes aux heures matinales de la *Folle Journée;* ou plutôt c'est le songe d'une nuit d'été, d'une de ces nuits qui n'ont pas de ténèbres et qui ne sont que la promesse de l'aurore. La royauté inscrit, sur ses triomphes, la devise que la Révolution reprendra pour ses conquêtes : « Ici l'on danse ».

Versailles, de nos jours, est morne. Sur tout ce luxe rectiligne que les ciseaux de Le Nôtre découpèrent dans la nature, le soleil, durant les longues après-midi d'été, éclate et darde. Les allées droites s'allongent infiniment et précipitent vers l'horizon leurs traits de feu. Les labyrinthes et les charmilles ramassent la chaleur et brûlent comme des fournaises.

Sur les lacs, les tritons tristes bavent lentement le crachat maussade des eaux que la prudente magnificence de nos jours leur laisse. Ils repassent, en leurs esprits de bronze, et les fêtes d'autrefois, et les jours prodigues, et l'éclat de l'autre soleil. Les sirènes étalent à nu leurs croupes de métal. La cuirasse de leurs écailles se dessèche et craque. Elles se pâment, sous la chaleur, avec les reflets éteints de poissons mis à sec.

Et pourtant, même aujourd'hui, il y a de bonnes

heures à passer dans le parc de Versailles. A l'aube première, quand la fraîcheur de la nuit reste comme suspendue au dernier brouillard; quand les arbres, pris de flanc, profilent au loin leur ombre touffue et noire; quand les oiseaux se poursuivent et piaillent dans les branches, comme si c'étaient de vraies branches et comme si c'étaient de vrais oiseaux, alors on sent que la vie et la nature fourmillent, tout de même, dans le chef-d'œuvre de la vanité et de l'artifice. C'est un moment délicieux. Il passe vite. Mais le mélange du vrai et du factice, du simple et du raffiné produit une impression extraordinaire, intense, qui se trouve, là, pour quelques instants, concentrée.

Le règne du grand roi eut cette aurore. On dit que sous la majesté des plumes, des broderies et des perruques, sous l'étiquette du justaucorps bleu (ce fameux justaucorps bleu, dont le duc et pair Saint-Simon n'a pas manqué de nous raconter l'histoire), caché sous la pompe royale, monté sur les talons rouges, guindé sur les plus beaux mollets de la chrétienté, on dit qu'en vérité il y eut un homme.

Voici des historiens dignes de foi qui l'affirment. Et d'ailleurs n'avons-nous pas l'aveu de Louis XIV lui-même? « Il y a deux hommes en moi », s'écriait-il. Un seul n'eût pas suffi pour celui qui faisait tout grand.

Si large que soit la part du despote, on peut donc croire qu'il restait encore, en Louis XIV, quelque chose d'humain pour l'amoureux.

C'est ce *quelque chose d'humain* que Molière prétendait chercher au fond des déserts, que nous allons essayer de découvrir, aujourd'hui, dans le cœur de

Louis XIV. A ce grand roi, qui était majestueux même en robe de chambre, que personne, même son domestique le plus intime, ne vit jamais sans sa perruque, je veux enlever même sa robe de chambre, même sa perruque. Cet Apollon, cet Hercule, ce demi-dieu, je veux le voir dans le déshabillé qui convient aux Hercules, aux Apollons et aux demi-dieux.

Il n'est pas difficile de parler aujourd'hui de ce roi en toute impartialité. De ce que nous vivons sous un régime qui eût été aussi incompréhensible pour l'intelligence de Louis le Grand qu'incompatible avec sa majesté, il ne faut pas croire que nous soyons nécessairement obligés de dénigrer l'œuvre que lui et ceux qui l'entouraient ont accomplie.

D'ailleurs l'édifice brillant que la servitude des contemporains éleva, et que l'éblouissement des successeurs immédiats grandit encore, est depuis longtemps réduit à de justes proportions. De cette gloire on sait ce qu'en vaut l'aune. Il n'est personne qui songe maintenant à défendre sérieusement une cause depuis longtemps perdue.

Les jésuites, eux-mêmes, ont mis de côté la reconnaissance et ont jeté par-dessus bord un roi qui eut le tort d'être avec eux, en ce temps-là, ce qu'ils trouvent absurde que l'on soit aujourd'hui : le défenseur opiniâtre des libertés de l'Église gallicane. Quant à nous, nous avons autre chose à faire que d'enfoncer des portes ouvertes, et, pour employer une expression qui a servi dans des circonstances plus solennelles, « il y a longtemps que nous avons passé cette ligne-là ».

C'est donc en toute tranquillité d'esprit et sans le

moindre mouvement de passion contemporaine que je consacre, aujourd'hui, quelques instants à l'étude de la vie privée de Louis XIV, de cette vie privée que lui-même, volontairement, a faite vie publique, et que, une fois le masque tombé, j'essaye de découvrir quelle personne il y avait derrière le personnage.

II

Pour être juste, il faut considérer le temps et les mœurs au milieu desquels grandirent ces *amours royales*. Qu'on ne s'y trompe pas, dans ce siècle du raffinement et de la quintessence, dans ce siècle du solennel et de la pompe extérieure, on ne fut jamais bien loin de la grossièreté ni de la brutalité. Il paraît que ces deux extrêmes s'arrangeaient très bien ensemble.

La divine Arthénice, cette Montausier, géographe éthérée de la carte du Tendre, se faisait volontiers le Mercure, très matériel, des plaisirs du grand roi. Ni les fables de Molière, ni les *Contes* de La Fontaine n'avaient rien qui choquât ce siècle, du moins tant qu'il ne se fut pas embéguiné de la cornette de la Scarron.

Avant elle, *Amphitryon* et *Dandin* faisaient rire tout le monde, et tout haut. La reine elle-même, bonne femme, riait. Montespan seul, réfugié, comme un ours, dans quelque coin des Pyrénées, Montespan ne riait pas.

Je raconterai deux anecdotes peu connues. Elles suffiront pour *rafraîchir* une impression qui naît

d'ailleurs naturellement, à la lecture des *Mémoires* et des *Correspondances* du temps.

Lauzun, l'irrésistible Lauzun, la gloire galante de la cour, était, au moment dont je parle, des mieux auprès de Mme de Monaco. Je ne sais quelle fâcherie il y avait entre les deux amoureux. On se boudait. La dame ne cédait pas. Lauzun résolut de montrer son dépit, dépit de chevalier, comme vous allez voir. Un jour que le roi tirait la loterie, les dames de la cour, pour prendre le frais (c'était un jour d'été), faisaient le rond, jupons bouffants, assises par terre. Les courtisans, debout, s'empressaient autour de la gracieuse corbeille et bourdonnaient comme un essaim d'abeilles. Lauzun s'était arrangé de façon à se tenir près de Mme de Monaco, qui s'appuyait d'une main sur le plancher. Tout à coup notre homme, en se reculant, mit, *par mégarde,* le talon de sa botte sur la main de Mme de Monaco, et l'écrasa. N'est-ce pas, que c'est un joli tour d'amoureux?

L'autre anecdote est d'un autre style. La raillerie ici ne serait pas de saison; je ne puis mieux faire que d'en emprunter le récit tout entier à l'excellent volume de M. Lair.

La scène se passe au château de Villebousin, sur la route de Paris à Orléans.

« Le château possédait une chapelle bien connue de Guibourg. (Guibourg était un prêtre sorcier, affilié à la bande de la Voisin, l'empoisonneuse.) C'est là qu'au jour convenu une jeune femme s'étendit sur l'autel. Selon le rite sacrilège, elle aurait dû paraître entièrement nue; mais, par un reste de pudeur, celle qui

se livrait à ces superstitions ne montrait à découvert que son ventre. Les coiffes rabattues cachaient le visage et les seins. L'autel ainsi préparé, les cierges allumés, Guibourg entra. Il posa une serviette blanche sur le ventre nu, sur la serviette son calice. La messe commença et se suivit avec toutes ses cérémonies, jusqu'au baiser, d'ordinaire donné par le célébrant à la pierre de l'autel, donné cette fois par le louche Guibourg à la chair frissonnante d'une jeune femme. Vint le moment de la consécration. A l'obscène succéda l'horrible. Parfois on se contentait d'offrir en sacrifice quelque avorton; mais, ce jour-là, on fit grandement les choses et ce fut un petit enfant bien vivant que la grande créature assistante de la marquise apporta au sorcier. Ce dernier l'avait acheté un écu... L'officiant prononça alors la conjuration : « Astaroth, Asmodée, princes de l'amitié et de l'amour, je vous conjure d'accepter le sacrifice que je vous présente de cet enfant pour les choses que je vous demande. Je vous conjure, esprits dont vos noms sont dans ces papiers écrits, d'accomplir la volonté et le dessein de la personne pour laquelle la messe est célébrée. » Puis la femme couchée sur l'autel formula son désir : « Je demande l'amitié du roi, et que j'obtienne tout ce que je lui demanderai pour moi et pour mes parents; que mes serviteurs et mes domestiques lui soient agréables; qu'il quitte et ne regarde plus La Vallière. » La conjuration prononcée, Guibourg, avec un canif, piqua l'enfant à la gorge et versa de son sang dans le calice. L'innocente victime fut emportée, mais bientôt on représenta son cœur et ses entrailles, dont il fut fait une seconde oblation

comme devant être calcinés et réduits en poudre à l'usage de Louis XIV. »

Quel est maintenant le nom de la femme dont le corps servait d'autel à cet affreux sacrifice? C'était Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan, la femme fière à laquelle des incantations d'une autre sorte assuraient dès lors la possession du roi : celle que Racine et La Fontaine ont chantée ; celle que Bossuet prêcha et convertit selon les apparences ; cette femme enfin que, de nos jours, des écrivains amis du paradoxe ont essayé de venger contre le soupçon de l'histoire, tandis qu'une contemporaine, dévoilant, avec la perspicacité de l'honnête femme, le fond de ce cœur noir, nous avait laissé d'elle ce jugement : « Elle était encore plus ambitieuse que débauchée, mais méchante *comme le diable*[1]. » (La Palatine.)

Les choses diaboliques jouent un grand rôle dans ce siècle si religieux. On voyait un bout de la queue de sire Satan dans plus d'une aventure où l'inquisition d'un juge impartial eût certes trouvé autre chose.

Satan était enfermé dans la cassette de Fouquet. Il a trempé son doigt dans le verre d'eau de Madame Henriette. Il a brouillé le ménage des Condé. Il a instruit la Brinvilliers, qui en a instruit bien d'autres. Dans plus d'une circonstance célèbre, quand les voiles

1. Le détail très authentique de ces faits horribles est publié dans le sixième volume des *Archives de la Bastille*, éditées par M. Ravaisson. M. Lair a rapporté la substance des témoignages produits dans le procès de la Voisin et de ses complices. Guibourg avoua le sacrifice de cinq enfants. Mme de Montespan eut recours pendant plus de dix ans à ces abominables pratiques.

une fois sont déchirés, surgit soudain la conviction hideuse de l'immoralité, de la honte et du crime.

Je l'avoue, ma plume a fourché. En débutant, j'avais pourtant pris la ferme résolution de me détourner des sombres perspectives, de m'arrêter uniquement devant ce spectacle de gaieté, de lumière, de folle ivresse qui, à l'ouverture de ces pages nouvelles, avait frappé mes regards. Pour une fois, j'étais hors de la politique et de ses nécessités amères. J'étais en plein roman; et voici que de nouveau, bien malgré moi, je suis retombé dans le drame.

Malgré de sombres péripéties, ce drame a eu pourtant ses moments de grandeur et de charme. Il a eu l'éblouissement de l'or et des splendeurs matérielles; il a eu l'enivrement de la jeunesse, la brillante auréole des lettres et jusqu'à la folle parade de la fantaisie et du burlesque.

Il a eu aussi, parfois, les clairs de lune romantiques des vraies passions. La figure alternative des deux premières maîtresses du roi illumine, par instants, ces heures matinales de clartés plus molles et d'un rayon plus adouci.

La première avait trop de soleil encore. C'était une Italienne. Elle était arrivée jeune à la cour et faisait partie de cet escadron triomphant des cardinales-nièces que Mazarin avait introduites, tout à coup, sur la ligne de bataille de sa fortune politique. M. Chantelauze torture les textes pour découvrir le genre de beauté qui, dans cette fille, fit impression sur Louis XIV.

Il ne peut échapper pourtant au témoignage una-

nime des contemporains : elle était laide. Les femmes le disent ; les hommes, moins suspects, le disent aussi. On chantait avec ironie :

.....Ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va,
Alleluia!

Sèche, brune, bras décharnés, nul charme en sa personne et très peu en son esprit. Mais, au travers de tout cela, il y avait de la flamme.

Marie Mancini était hardie, emportée, entreprenante. Cette gamine de quinze ans était venue d'Italie, la mémoire bondée des détails instructifs de la littérature péninsulaire. En France, elle s'était mise vite au niveau. « Elle n'ignore rien, écrivait un de ses admirateurs ; elle a lu tous les bons livres. Les quarante barons (c'est-à-dire les quarante membres de l'Académie française) déclarent qu'elle connaît toute la délicatesse de la langue. » L'*Astrée* n'avait pas de mystère pour elle.

Elle était déjà, jeune fille, ce qu'elle devait être femme : tout imagination, tout emportement. Bonne au fond et non froide comme sa sœur Olympe ; peu disposée à se prêter aux calculs de l'oncle ; passionnée et résolue ; mais ni persévérante ni fidèle. En un mot, faite à ravir pour *déniaiser* le grand dadais timide que Louis XIV était encore en ce temps-là.

Marie Mancini n'est qu'un moment dans l'odyssée amoureuse, d'ailleurs si compliquée, de Louis XIV. Mlle de La Vallière occupe bientôt la scène, et tout pâlit devant elle, si pâle que soit l'éclat de cet astre demi voilé.

Si je voulais la peindre d'après les contemporains, il faudrait que je réunisse ici tout ce que le vocabulaire a de plus suave et de plus doux.

C'est elle que Racine nous a montrée sous la figure de *Bérénice*, dans le charme touchant du sacrifice et de l'abandon. Même dans son triomphe, on la comparait volontiers à un lis. Elle boitait légèrement et son beau corps penchait, comme la fleur de Virgile. « Fort jolie, fort douce et fort naïve, » dit une femme. Un homme dit : « Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, le regard si tendre et en même temps si modeste, qu'il gagnait le cœur au même moment. »

Il faut laisser parler un poète encore :

Elle a dans ses beaux yeux une douce langueur.

Le vers est de Benserade et n'en est pas moins charmant pour cela. Le sujet inspirait.

Voyez les portraits d'elle qui nous sont restés. Ces yeux longs et doux, ce nez gros du bout, en signe de bonté, cette bouche abondante, ondulée et savoureuse. Dans ces traits, on lit à livre ouvert : c'est la passion, l'attachement fidèle et la candeur.

La minutieuse inquisition de l'histoire n'altère en rien le charme délicieux de la légende. La Vallière resta honnête et bonne jusque dans l'excès de la volupté et de la faveur. Certains accommodements singuliers, qu'on avait parfois reprochés à l'erreur de sa passion, sont maintenant expliqués tout à l'honneur de cette noble femme. Avant de quitter le monde, elle subissait la première partie, et la plus rude, de son

châtiment. Pour assurer l'avenir de ses enfants, elle consentait à vivre côte à côte avec la Montespan, à servir cet amour, larron du sien, à s'enfoncer, à toute minute, elle-même, ce poignard dans le cœur.

Nous avons vu le monde, nous avons vu les maîtresses; voici le roi : « Une taille de héros, toute sa figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portait également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité, proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière... Une voix dont le son répondait à tout le reste, une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état et le sexe, et, pour celui-ci, toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil ni rien qui en ait approché. »

C'est le portrait que nous a laissé un bon peintre et peu suspect. Telle était l'impression que le grand roi, déclinant déjà, produisait encore sur un homme naturellement très dépouillé de préjugés, Saint-Simon.

C'est Saint-Simon encore qui, entamant le chapitre des amours du roi, écrit cette phrase significa-

tive : « Parmi tous ses amours, Louis XIV n'aima jamais que soi. » Faut-il en croire, sur ce point, l'austère trappiste des *Mémoires?*

C'est ici précisément que les ouvrages de M. Lair et de M. Chantelauze vont décidément nous éclairer.

III

On a souvent répété que l'éducation de Louis XIV avait été tout à fait négligée. On a accusé Mazarin d'avoir, dans un but personnel, écarté systématiquement du roi tout ce qui pouvait l'instruire et lui apprendre à se passer des autres. Si l'on se place au point de vue du valet de chambre La Porte, qui nous donne des détails assez circonstanciés à ce sujet, le reproche peut paraître fondé.

Mais d'un point de vue plus élevé, il faut rendre justice aux personnes qui dirigèrent la jeunesse de Louis. Il ne sut jamais l'orthographe, c'est vrai, mais son âme reçut de bonne heure les semences d'une éducation vraiment royale. Il entendit plus d'une fois parler de ses devoirs, et par des gens dont les discours n'étaient pas pure rhétorique.

Les lettres de Mazarin au roi abondent en paroles fortes, nobles, toutes graves du poids des affaires, des soucis du pouvoir et de l'expérience des hommes.

On y voit, avec émotion, la sagesse du vieillard rompu à la vie se pencher sur l'ignorance et sur la présomption de l'enfant, consulter ses premiers instincts, se mêler à ses premières amours, encourager ses premiers efforts. Le ministre n'hésite pas à dire

au roi que ceux qui sont les maîtres ne sont pas libres, et qu'il n'est pas de charge plus lourde que la charge des âmes.

Voici un fragment d'une de ces lettres, fragment que je crois d'ailleurs inédit : « Je vous dirai sans exagération, écrivait Mazarin au roi, que j'ai lu votre lettre avec une extrême joie; car elle est fort bien écrite, et vous vous engagez, d'une telle manière, à vouloir vous appliquer aux affaires et n'oublier rien de ce que vous croyez être nécessaire pour devenir un grand roi. Vous jugerez aisément à quel point cela me touche, puisque vous savez en quels termes j'ai pris la hardiesse de vous parler si souvent là-dessus. Le but qu'il faut que vous vous proposiez, c'est d'être un roi qui attire la bénédiction de tous ses sujets et la vénération et l'estime de tout le monde... Pour moi, je serai le plus heureux des hommes si je vous vois, comme je n'en doute pas, exécuter la résolution que vous avez prise, et je mourray très satisfait et content, à l'instant que je vous verrai en estat de gouverner de vous-même, ne vous servant de vos ministres que pour entendre leurs avis, en profiter en la manière qu'il vous plaise et leur donnant, après, les ordres qu'ils auront à faire. » (29 juin 1659.)

Si l'on se replace par la pensée dans le courant des idées du temps, ces conseils paraîtront généreux.

Mazarin les écrivait au fort même de l'amour de Louis pour sa nièce, Marie Mancini, au moment où le ministre jetait toute l'autorité de son âge et de ses services à la traverse de la passion du roi, au moment où l'oncle faisait un sacrifice qui, pour être

habile, n'en était pas moins difficile dans la résolu-
tion, périlleux peut-être dans l'accomplissement et
vraiment digne d'une grande âme.

D'un autre côté, la reine Anne d'Autriche ne per-
dait pas de vue le devoir de direction qui lui incom-
bait. Femme hautaine et fière, mais qui avait connu
l'inquiétude des passions non avouées, elle s'appli-
quait surtout à développer dans son fils le respect
de soi-même et la droiture du caractère. Elle garda
longtemps sur lui une influence marquée, due non
point aux intrigues féminines ou à l'obsession mater-
nelle, mais au témoignage sincère d'une véritable
affection sans complaisance.

Les premiers fruits de cette éducation parurent heureux. Guy Patin, tout caustique qu'il est, dit de Louis XIV jeune : « Le roi est un prince bien fait, grand et fort, qui ne boit presque pas de vin, n'est pas débauché, n'a nulle partie gâtée ni intéressée. »

D'ailleurs, par nature, Louis XIV était plutôt fait pour une vie moyenne, honorable et digne. Il était vrai, il était grave; on peut même dire qu'il était juste quand il n'était pas trompé. Mais on le trompait facilement; et c'est ici que l'esprit courtisanesque prit sa revanche.

Dès la plus tendre enfance de Louis, tout l'arsenal des intrigues de cour fut braqué sur deux défauts que l'œil intéressé des courtisans avait bien vite discernés en lui : l'égoïsme et l'orgueil. Puisqu'il aimait sa personne par-dessus tout, on lui répéta, sans cesse, que tout se ramenait à sa personne; puisqu'il était surtout jaloux de son autorité, on lui affirma que tout devait plier devant elle.

Nous trouvons encore dans les documents du temps des traces nombreuses de la marche souterraine dirigée, de bonne heure, vers les points que l'on savait faibles dans l'âme du roi : Mme de Motteville dit : « Ceux qui avaient l'honneur de l'approcher lui disaient trop souvent, ce me semble, qu'il était le maître. »

Mazarin, dans une préoccupation plus pressante encore, chasse l'une de ces *pestes de cour* et écrit sur ses carnets : « Il faut éloigner le chevalier de Jars, car ses flatteries perpétuelles préjudicient grandement au roi et le poussent à ne sentir qu'avec grand déplaisir ceux qui lui disent ses vérités. » Mais rien n'y fit. Telle est la condition de ces « misérables, que l'on appelle des rois »; selon le mot de Linguet : « Le vice est toujours sous leur main qu'il lèche, tandis que la vertu craint leur approche et fuit à tire d'aile. »

Je reste sur le terrain des amours royales, puisque c'est celui que j'ai choisi pour aujourd'hui.

Louis XIV était à peine un grand garçon, qu'une femme de chambre de sa mère, qu'on a coutume de se figurer vieille et laide, sur le portrait qu'en a fait Saint-Simon trente ou quarante ans plus tard, mais qui, en réalité, n'avait que vingt ans à l'époque dont je parle, se donna pour tâche de lui enseigner ce qui est délicat à dire. Quoique la Beauvais fût borgne, il paraît que le monarque n'en conserva pas moins un agréable souvenir de ses premières leçons, car il marqua toujours, par la suite, à cette femme une reconnaissance particulière.

A la Beauvais succéda la fille d'un jardinier qu'on

maria bientôt à un gentilhomme obscur devenu père par préemption. On cite quelques noms encore. Des aventures plus ou moins brillantes aidèrent le roi à atteindre l'âge de vingt ans.

De bonne heure, il avait pu faire l'expérience de l'empressement honteux de la cour près du moindre de ses caprices. Une mère, Mme de La Mothe-Argencourt, avait essayé de le pousser dans les bras de sa fille, espérant par ce moyen « faire sa fortune ». Bussy-Rabutin, disposé lui-même à toutes bassesses, écrivait, au sujet d'une aventure pareille, « que l'honneur n'avait point de chausses ». Ces gens-là étaient sans-culottes à leur façon.

Pourtant il n'y avait dans tout cela que des accidents vulgaires ou des caprices passagers, tout au plus faits pour occuper les commérages des ruelles et pour jeter une sorte d'éclat sur les personnes qui étaient, pendant un moment, l'objet des attentions du roi.

Tout à coup, on put croire qu'une grande passion venait d'éclater. Louis XIV fréquentait volontiers l'hôtel de Soissons. Il vivait là au milieu d'un monde de jeunes filles ou de jeunes femmes dont le commerce plaisait à sa jeunesse et aux aspirations de sa riche nature. Il semblait que l'aînée des nièces, Olympe, femme d'un mari peu gênant, avait conquis sur lui un certain empire.

Cependant, en 1658, le roi dut quitter ces délices, pour se mettre à la tête de ses troupes, qui alors combattaient en Flandre. Notre héros ne put supporter impunément les premières fatigues militaires. Il fut pris de fièvre; la maladie s'aggrava, et bientôt la destinée du roi parut incertaine.

A cette heure suprême, dit M. Lair, quand, auprès de lui, les yeux inquiets de ses courtisans se tournaient vers le roi à venir, ce roi mourant entrevit une grande fille tout en larmes « qui se tuoit à pleurer ». C'était Marie Mancini. Le roi, guéri, était amoureux.

Je voudrais croire à ce *coup de foudre* de la passion si heureusement mis en scène. Mais les contemporains qui disent cela, disent autre chose encore. Le roi vivait, depuis son enfance, pêle-mêle avec les nièces de Mazarin. Cette « grande fille », il y avait longtemps qu'il l'avait « entrevue ». Depuis longtemps elle exerçait sur lui une influence profonde. En réalité, elle aussi l'instruisait. Elle donnait à son esprit et à son cœur cette première éducation qu'une femme seule sait donner. Par elle, l'âme du roi s'ouvrait aux belles choses.

Nous l'avons dit, la mémoire de Marie Mancini était bourrée de beaux passages de la littérature italienne et de la littérature française. Elle avait parcouru, jeune encore, le vaste champ des romans, des fictions théâtrales et héroïques. Elle prit Louis XIV par la main et le mena gaiement parmi ces sentiers fleuris.

Si son ardeur de fillette n'était pas plus clairvoyante, du moins son allure décidée d'Italienne pouvait paraître plus sûre. Louis XIV accepta volontiers ce guide aimable. Il me semble que c'est là un apprentissage que la plupart des jeunes gens doivent faire. Les poètes ont plus d'une fois célébré cette phase si poétique de l'existence : ce doux voyage à deux, la main dans la main, vers l'inconnu, vers le rêve.

Tous les contemporains s'accordent à le dire. C'est sur le conseil, sous les yeux de Marie Mancini, que le roi se mit à lire.

La poésie et les romans furent leurs premiers liens, liens qui devinrent bientôt, à leur tour, et poétiques et romanesques. Une fois deux jeunes têtes penchées ensemble sur le même livre, du rêve à la réalité il n'y a que l'épaisseur de la page qu'on tourne.

A force de lire l'*Astrée*, on se trouva transporté sur les bords du Lignon. On apprenait l'italien ensemble : Louis fut Roland, et Marie Angélique. Les récits espagnols étaient de mode à la cour : Louis fut Amadis, et Marie Oriane, Ainsi, peu à peu les fictions des poètes s'incarnèrent. Puisqu'on apprenait de si belles choses sur l'amour, il fallait bien s'aimer.

On s'aima; du moins on le crut, on le dit, on l'écrivit, on le rima, on le chanta. Louis XIV allait partout, un livre à la main; « il faisait des recueils de poésies et de comédies. » (Mlle de Montpensier.) Bientôt il connut à fond toute l'orthographe d'amour; et, une fois de plus, chez les deux enfants, le cœur fut la dupe de l'imagination.

Il me semble que toute la clef du roman de la Mancini est là. De là découle la grâce féerique de cette passion d'un jour : divertissements de théâtre, parties de carrosses la nuit, le roi servant de cocher; et, dans l'absence, les correspondances interminables que les courriers se fatiguaient à porter.

Dans cet amour, d'ailleurs, il y eut deux traits significatifs qui prouvent que l'imagination du jeune roi, égarée un instant, se reprit vite. Louis voulut

d'abord épouser sa maîtresse et se refusa pendant quelque temps, avec la plus grande opiniâtreté, aux sages conseils de sa mère et du cardinal Mazarin. Puis, lorsque le parti contraire fut tout à fait résolu dans son âme, il quitta Marie sans peine, sans regrets, se maria volontiers à quelques jours de là, parut charmé de sa jeune femme, qu'il quitta bientôt d'ailleurs pour courir à de nouvelles amours.

Jamais il ne montra le moindre ressouvenir de l'ancienne passion. On peut croire plutôt qu'il conserva d'elle une sorte de dégoût. Marie Mancini fut la seule, parmi ses maîtresses, qu'il ne consentit plus à revoir. Il semble qu'il s'en voulait de s'être trompé si naïvement.

Une fois le charme rompu, le triste revers de la réalité était apparu : l'âme froide et pondérée qu'il y avait en Louis XIV se montrait comme toute honteuse et mortifiée de l'illusion généreuse où elle s'était laissé, pour un instant, entraîner.

IV

On le voit, lorsque Louis XIV, après quelques semaines d'une fidélité conjugale douteuse et qu'on eût pu présager plus durable, s'éprit de La Vallière, il ne lui restait plus d'inexpérience d'aucune sorte.

Sans parler de ses conquêtes moins immatérielles, il en était à sa troisième ou quatrième passion. Tout récemment encore, il s'essayait à l'éclatant adultère du milieu du règne en faisant ostensiblement la cour à la femme de son frère.

Les mauvais conseils des Vardes et des Guiche l'avaient gâté tout à fait, à supposer que son tempérament ardent et le gonflement de sa semi-divinité ne l'eussent point porté naturellement aux dernières violences du désir et aux dernières impudences de la possession.

Ce jeune homme n'était plus jeune. Il avait une maturité précoce et triste. Les affaires, d'ailleurs, l'absorbaient déjà, et « sa gloire » faisait tout son souci. Cette cour avide d'intrigues et « gloutonne de plaisirs », selon le mot de Mme de Motteville, avait taillé son maître à son image.

Et pourtant, dans ce cœur naturellement sec, rendu plus aride encore par une culture ingrate, voici qu'une fleur tout à coup s'épanouit. L'idylle de La Vallière commence.

Quelle explication à ce gracieux retour? Est-ce la jeunesse qui reprend ses droits? Sont-ce les sentiments purs et nobles qui se font jour, malgré la croûte épaisse si soigneusement entassée, entretenue? Il semble que dans le livre de M. Lair (livre excellent, je le répète, livre qui fait le plus grand honneur à l'école historique contemporaine, livre qui n'est pas seulement d'un auteur, qui est d'un homme), il semble que dans ce livre si humain ce point psychologique capital n'ait pas été suffisamment éclairci.

Nous avons pourtant un mot de Mme de La Vallière, qui est un trait de lumière : « Tout passionné que vous êtes, disait-elle à Louis XIV, vous m'aimez pour mon amour. » Il n'y a pas d'autre explication possible. Louis fut ému, charmé, soulevé; il aima

enfin parce qu'il se sut aimé. Ce torrent d'un amour vrai qui tournait autour de lui l'emporta.

Cette pauvre fille, cette *fille d'honneur* (que ces deux mots liés ensemble sont beaux ici !), La Vallière, avec ses faibles bras de femme, mais avec la force *populaire*, que Michelet a si justement remarquée en elle, arracha Louis XIV à toutes les hypocrisies, à toutes les noirceurs, à toutes les railleries des courtisans; elle le prit et l'enleva, malgré lui, très haut, très haut sur un sommet éclatant de lumière. Il vit le ciel s'ouvrir. Mais il retomba lourdement, n'étant pas digne : elle resta seule dans la vision.

Il avait été ébloui; il n'était pas amoureux. On n'est amoureux, ni par égoïsme, ni par vanité, ni même par pitié. Or il y avait de tout cela dans le sentiment que Louis XIV éprouvait pour La Vallière.

Seulement, pour l'histoire, cette pauvreté de cœur du roi n'a pas apparu. L'amour de La Vallière était assez vaste à lui seul, et, comme dans la légende de saint Martin, il servit à les couvrir tous deux.

Les contemporains y virent plus clair; et puisque je viens de prononcer le mot de « légende », il est un trait de la légende de La Vallière que je ne pardonne pas à M. Lair d'avoir négligé.

Peut-être est-il le plus connu de tous; à coup sûr il compte parmi les plus gracieux; mais surtout il se rapporte si bien à tout ce que nous savons d'ailleurs de cet amour, il en explique si naturellement les premières ardeurs, il en découvre si vivement la nature, il en montre si clairement l'erreur, que, ne fût-il pas historique, il est *vrai;* et à ce titre il ne

devait pas être dédaigné par l'impartial écrivain, narrateur de ces deux âmes.

Je fais allusion à cette fameuse rencontre du parc de Versailles (il paraît que Versailles n'est pas possible et qu'il y a des *alibis;* mais mettez tel autre parc que vous voudrez), à cette rencontre où Louis XIV, caché dans une charmille, entendit, sans être vu, La Vallière faisant, à une amie, la confidence de son amour pour le roi.

Cet épisode, il est vrai, n'est raconté que par des écrivains suspects. Mais à ces écrivains, M. Lair, dans le cours de son livre, a emprunté plus d'un récit curieux. Il observe avec raison que les auteurs de mémoires officiels ne disent pas tout. Force lui est bien, à lui-même, d'avoir souvent recours à ces *Amours du Palais-Royal*, qui, trop fréquemment, c'est vrai, traitent l'histoire à la légère, mais qui, souvent aussi, sont les échos fidèles de ce qu'on se disait à l'oreille dans les cercles contemporains.

On sent assez que, dans notre anecdote, ce qui frappait surtout ceux qui l'ont rapportée ou qui l'ont inventée, si vous voulez, c'est la spontanéité de l'amour de La Vallière, en contraste avec la nature inférieure et réflexe (si j'ose dire) du sentiment de Louis XIV.

Ce jeune roi, déjà désabusé, entendit une fois, et, sans qu'il pût se méprendre sur la vérité de l'accent, entendit une femme non suspecte d'ambition, non dirigée par une mère, non poussée par une cabale, mais naïvement, franchement, dire qu'elle l'aimait, qu'elle l'aimait lui, Louis, non *le roi*. Il fut surpris. Certes, il n'en était plus aux engouements des Ché-

rubin, mais il n'en était pas encore au scepticisme des Lovelace.

De se trouver aimable aux yeux d'une femme belle, quand il n'avait encore que l'expérience de son ignorance et de sa majesté, il y avait là de quoi caresser l'amour-propre du jeune roi. Il s'abandonna à cet amour qui s'offrait à lui. Mettez au milieu de tout cela l'emportement de la jeunesse, l'enivrement des sens et, par-dessus tout, l'ineffable candeur de cette femme, qui, même indifférente, « gagnait les cœurs », et vous saurez de quelle étoffe était fait cet amour, qui fut le plus grand effort de la jeunesse de Louis XIV.

Une telle origine explique trop aussi les dégoûts prématurés, l'égoïsme formidable et la fin triste. Je laisse au livre de M. Lair le récit des *croix* de Mme de La Vallière, les accouchements furtifs et à cris étouffés, les partages imposés, les hontes bues, même la pénurie d'argent après la pénurie du cœur, et le galop des carrosses à travers champs, violant l'étiquette, pour suivre un amour qui, lui-même, fuyait à toute bride.

Mme de La Vallière, du moins, eut le long repos du cloître pour se préparer à l'oubli de la mort. Elle put, là, dévorer en silence, et dans l'espoir de Dieu, les débris d'un cœur que le tumulte du monde avait brisé.

Quant à Louis XIV, il était désormais en proie à la folie de son despotisme et aux incantations de Mme de Montespan. Son orgueil pouvait étaler une maîtresse digne de lui. Je n'ai pas à raconter cette histoire. Mais il me semble qu'il manquerait un trait à l'étude que j'ai essayée des premières aventures

amoureuses de cet homme, si je ne rappelais du moins comment il finit.

Il finit — ce brutal d'amour — par le seul amour dont son cœur épuisé de bonne heure fût capable : par l'amour d'une intrigante et d'une bigote. Il mourut en *vieux célibataire*, tiraillé à l'heure dernière par l'avidité des enfants illégitimes, par la rapacité et, finalement, par l'abandon d'une femme incertaine, par le mécontentement de ses proches.

Il faut lire ce récit dans Saint-Simon. C'est là une oraison funèbre d'une nature particulièrement mesquine et bourgeoise, pour un personnage d'allure si héroïque ; et vraiment c'est un pendant instructif au fameux mot de Massillon : « Le roi est mort ! »

1882.

TREIZIÈME ÉTUDE

LES ŒUVRES INÉDITES DU DUC DE SAINT-SIMON [1]

On s'est beaucoup entretenu, depuis quelque temps, de l'ensevelissement ancien des manuscrits du duc de Saint-Simon dans les archives du ministère des affaires étrangères et de la récente mesure qui a délivré ces « prisonniers d'État ». Des gens se sont fait une gloire de les avoir *découverts*, comme d'autres gens s'étaient fait auparavant un point d'honneur de les dissimuler. Mais aujourd'hui le charme est rompu, et voici que nous avons entre les mains, — nous tenons le premier volume de ces fameux papiers inédits.

A prendre les choses d'une certaine façon, on pourrait dire qu'il est heureux que l'impassible suite des archivistes des affaires étrangères ait, traditionnellement, obéi à la consigne de tout cacher et de ne livrer rien.

Si l'un d'eux, le dernier venu, après avoir main-

1. Écrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au Dépôt des affaires étrangères, par M. P. Faugère. Tome Ier, *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*. (Hachette.)

tenu, aussi longtemps que possible, le respect fidèle des traditions, s'est trouvé enfin — les circonstances aidant — en situation de nous livrer lui-même, aujourd'hui, ces trésors sur lesquels, hier encore, il fermait le double tour des serrures, nous n'avons, nous, le public, qu'à nous féliciter et de l'attente dont nous avons, en somme, peu souffert, et du dénouement dont nous profitons.

En effet, n'est-ce pas une jouissance rare que celle qui nous a été ainsi réservée de lire, pour la première fois, un chef-d'œuvre, et un chef-d'œuvre indiscutable qu'une main que tout le monde révère a produit; chef-d'œuvre classique qui, demain, sera dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres, et que nous avons la joie de goûter et de déflorer, dans tout le charme de ce que Montaigne appellerait « sa fraîche nouvelleté »?

Et Saint-Simon lui-même n'y perdra rien. Il n'y a pas bien longtemps, en somme, qu'il est en possession de sa gloire. Le XVIIIe siècle, tout en reconnaissant l'intérêt des *Mémoires* que l'on se passait sous le manteau, n'avait qu'une voix pour les déclarer mal écrits.

Le XIXe siècle, plus large en son admiration, n'a pas craint de passer les bornes du *bon goût* et d'embrasser, sans réserve d'aucune sorte, la cause de l'opiniâtre « petit duc noir » qui, dans l'ombre de son cabinet, travailla, un demi-siècle durant, pour la postérité.

Mais les *Mémoires* ne sont publiés complètement que depuis cinquante ans. Il a fallu quelques années au public pour s'habituer à l'emportement de ce

style large, puissant et bourbeux comme un grand fleuve.

Aujourd'hui, que tout le monde est fait à cette manière hardie, le moment est venu de nous donner du nouveau. Le Saint-Simon, même médiocre, est bien accueilli; on l'a vu par la publication des papiers relatifs à l'ambassade d'Espagne. Que sera-ce, s'il s'agit d'un vrai chef-d'œuvre?

J'ai parlé de Saint-Simon, tout d'abord, et du profit de sa gloire. Lui me reprocherait certainement de n'avoir pas *donné le pas* sur lui-même à son sujet, à son héros, au roi dont il n'écrivait jamais le nom qu'en grandes capitales, à LOUIS (il s'agit, bien entendu, de Louis XIII).

Car l'ouvrage que Saint-Simon intitule *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* n'est rien autre chose qu'une apologie de Louis XIII. Et il se trouve encore qu'en ceci la publication nouvelle arrive juste à point.

La réhabilitation de Louis XII est une thèse chère aux historiens contemporains. Tandis que le XVIIIe siècle n'eût pas consenti volontiers à voir ce prince sortir de l'ombre dans laquelle le reléguait la grande figure de Richelieu, maintenant une connaissance plus complète de documents (échappés eux-mêmes en tapinois de ce ministère où l'on faisait si bonne garde) amène à rendre au roi une renommée qui se tient mieux à côté de la gloire de son ministre. Et, comme il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, on a goûté assez volontiers la thèse que soutenait récemment M. Marius Topin.

Ira-t-on jamais jusqu'à l'enthousiasme que mani-

feste chaque page de l'œuvre de Saint-Simon? Cela est peu probable; car, en somme, chacun n'a pas cette cause toute particulière de reconnaissance infinie qui vient du don d'une fortune, de plusieurs places et d'une duché-pairie vérifiée au Parlement.

Mais certainement le jugement de l'histoire incline en ce moment vers la mémoire du fils de Henri IV, et, à ce point de vue encore, nous nous prêtons assez volontiers à l'argumentation habile, entraînante, séductrice que la reconnaissance met sous la plume fougueuse de l'auteur du *Parallèle*.

Et la thèse, en somme, est très soutenable. Le choix que Louis XIII fit de Richelieu, l'intelligente activité qu'il mit à seconder ses desseins, la résolution avec laquelle il se prononça pour lui dans les circonstances les plus difficiles, alors qu'il n'avait pour combattre les conseils de ses parents, de ses amis et ses propres sentiments, que la considération du bien de l'État, tant d'autres raisons qu'on pourrait invoquer encore et qu'il vaut mieux laisser dire à Saint-Simon lui-même, plaident en faveur de Louis XIII.

« Louis XIII, enfoui comme dans un sépulchre depuis sa naissance et jusqu'à la mort du mareschal d'Ancre, scellé dans l'ignorance la plus profonde de gens et de choses, mesme les plus communes, passa tout d'un coup du fond de ces ténèbres dans le plus grand jour et le plus éblouissant par un libérateur (Luynes) qui n'avoit ny la capacité ny encore moins la volonté de l'instruire, ny de le laisser instruire. Ajoutons l'énormité de ce qu'il eut de plus intimement proche, et on sentira tout ce qu'il eut à percer,

à surmonter pour se former luy-mesme au gouvernement et de quels talents naturels il fut doué pour n'avoir deu tout ce qu'il fut qu'à soy-mesme. Je croys avoir mis dans un assés grand jour la nécessité où il fut de faire un premier ministre, l'excellence de son choix, sa sage fermeté à le soustenir, comment il sceut bien s'en servir sans en avoir jamais esté gouverné ny par autres, en grandes ny en petites choses.... » « Disons, avec la confiance que donne la vérité, qu'il faut une grande et bien singulièrement justesse de main pour tenir le timon au milieu de tant de princes et de grands si appuyés au dehors et au dedans, une manière d'Estat dans son Estat, uni, lié, hérissé de places fortes, soustenu des princes protestants au dehors, et au dedans par des chefs également habiles, factieux, establis et appuyés; enfin des plus dangereuses factions toujours renaissantes et des plus estranges complots dont l'âme, la source, la nourriture résidoient dans sa mère, son espouse, et son frère vingt ans son présomptif héritier. »

« Si du dedans on passe au dehors, on trouve ce mesme duc de Savoye qui s'estoit mocqué jusqu'au bout d'Henry IV, soustenu par toutte la maison d'Autriche pour dépouiller entièrement le duc de Mantoue, se faire dictateur de l'Italie, en tenir à jamais la porte fermée à la France et en conserver d'ouvertes chez elle pour poursuivre ses anciens desseins : en mesme temps l'Empereur devenu Roy absolu de l'Allemagne par la bataille de Prague et l'exemple effrayant du Palatin; enfin l'Angleterre, laissant paisiblement opprimer son gendre, puis son

beau-frère, toutte occupée à profiter de La Rochelle pour perpétuer les troubles intérieurs et favoriser l'Espagne pour entrer en Picardie. Ce groupe estonne, il effraye; c'est pourtant de quoy Louis XIII vint à bout. Son épée désarma les huguenots, fit tomber La Rochelle, touttes leurs places de seureté, les réduisit à la condition de sujets, abatit leurs chefs, brisa leurs unions estrangères. Aussytost après, il vola au secours de Mantoue, empoisonna ce vieux serpent de l'excès de sa gloire, rendit la liberté à l'Italie par le traitté de Quérasque et mist aussytost après un frein à la puissance et au succès de l'Empereur par le traitté avec la Suède, les victoires du grand Gustave-Adolphe et l'art incomparable de soustenir de si grandes choses avec les Suédois, après la mort de leur héros au milieu de ses triomphes, repousser les Espagnols plus avant que chez eux, leur faire perdre le Portugal et couronner tant de grandes choses par la conqueste du Roussillon, en personne; plus que tout, s'estre fait Roy chez soy sans plus avoir à y compter avec personne et y estre roy modéré, juste, père de ses sujets de tout rang et de tout ordre; et parmi tant de complots et de guerres civiles et estrangères, laisser son peuple à son aise, tranquile, heureux, sous l'abri de la protection et de la barrière des loix que ce grand Prince aima, honora, protégea et n'enfreignit jamais. »

Il est un autre point que Saint-Simon a indiqué en passant, mais qu'il n'a pas osé traiter dans tout le dégoûtant et l'horreur de sa crudité.

C'est l'effort fait pendant toute l'enfance de

Louis XIII pour diminuer, réduire et souiller en lui la nature. On essaya, par tous les moyens — et par ces moyens que l'entourage italien de la reine Marie de Médicis pouvait seul imaginer — de ruiner la santé et l'énergie d'un homme qu'on voulait borner dans une perpétuelle enfance et plier sous une éternelle direction.

Le bel enfant, fils de Henri IV, fut sali d'une tache ineffaçable qui l'a rongé jusqu'au bout et qui le suit jusque dans l'histoire. L'effort qu'il fit pour rester un roi, alors qu'on avait voulu en faire moins qu'un homme, doit certainement lui être compté.

Si grande, d'ailleurs, qu'ait été la reconnaissance du duc de Saint-Simon pour un prince que la bonne grâce de son père avait séduit et auquel il devait toute sa fortune; si mûrie que cette reconnaissance ait été par les longues réflexions d'un homme qui, si j'ose dire, méditait ses passions, on peut douter que ce motif eût suffi, à lui seul, pour déterminer la rédaction du *Parallèle*.

Saint-Simon écrivit parce qu'il était écrivain infatigable, emporté, sans bornes. Il fallait que cette nappe se répandît.

Il nous apprend lui-même qu'il rédigea le *Parallèle* en l'année 1746. Or l'année 1746 est justement celle où (d'après ce que nous apprend la patiente observation de M. Chéruel) [1] Saint-Simon terminait, dans ses *Mémoires*, le récit du règne de Louis XIV. Il venait de déverser dans une narration hors d'haleine

1. Voir la Notice sur la vie et les Mémoires de Saint-Simon, par M. Chéruel.

'amas entier de la bile que les misères et les splendeurs du *grand règne* avaient accumulée en lui. Et ce ne fut pas assez.

Comme il menait cette vie noire et sous clef qu'il nous a dépeinte lui-même, et comme il s'enfermait, plusieurs heures par jour, pour écrire, à la lumière des chandelles, ce poème aux chants infinis où il revoyait, dans une sorte de rêve épique, ce qu'il avait vu dans la réalité; comme il avait mené à bonne fin la plus grosse partie de son labeur, cet infatigable ne se trouva pas las encore. Il n'avait pas tout dit.

Il recommença.

Ainsi, le *Parallèle* fut l'œuvre de la pleine maturité et de l'énorme surabondance de génie d'un homme fait pour produire. Ce fut, au milieu du travail des *Mémoires*, comme un point d'orgue au milieu d'une mélodie qui ne s'arrête que pour reprendre.

De cette situation résulte le mérite particulier et supérieur du livre qui vient de nous être rendu. Saint-Simon, en l'écrivant, dans la pleine possession de son génie, donnait son plus grand effort. L'artiste qu'il était avait fait le dessein de se surpasser lui-même.

Comparez seulement le récit de la Révocation de l'édit de Nantes dans les *Mémoires* et dans le *Parallèle*. La pensée est la même, les mots sont les mêmes; et pourtant, qui niera que la rédaction du *Parallèle*, qui suit pied à pied celle des *Mémoires*, ne soit la supérieure, l'admirable et définitive?

Il est une autre considération qui ajoute au mérite de l'œuvre : non seulement Saint-Simon fait un grand effort; mais il le fait sur lui-même.

Au lieu de déborder la grande inondation des *Mémoires*, il se contient, pousse son flot lentement et courtement, invoque à tout instant l'impartialité, la justice, la vérité. Son intention est de faire une œuvre historique. Il craint de gâter sa thèse par trop d'élan et de fougue. Tenir sa passion, c'est le comble auquel puisse atteindre la maturité de l'art et du génie; c'est le coup de bride dont Trajan arrête son cheval et maintient la cohue dorée de sa troupe, dans le tableau de Delacroix.

Nulle part ce sentiment de retenue n'apparaîtra davantage, que dans le début du beau portrait de Louis XIV début qu'on ne peut que citer, comme il faudrait citer tout l'ouvrage :

« Ce n'est pas sans effroy que j'entre en cette carrière : il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et mes plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naistre et nourri en moy l'admiration la plus fondée, d'un prince qui a esté plus maistre qu'aucun Roy dont on puisse se souvenir mesme par la lecture, qui l'a esté longtems au dehors presqu'autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite... »

C'est cette retenue si remarquable dans ce passage et dans tant d'autres qui, malgré toutes les réserves que peut motiver la composition du *Parallèle*, met ce livre à un rang éminent au-dessus des autres livres contemporains, au-dessus des *Mémoires* eux-mêmes.

Les *Mémoires*, en somme, avec toutes leurs qualités

de style et d'exposition, qualités qui se retrouvent comme concentrées dans le *Parallèle*, n'ont nullement la prétention d'échapper à la préoccupation du moment.

La joie atroce et presque sauvage que Saint-Simon éprouve et raconte en traits ineffaçables dans le récit de la fameuse scène du *lit de justice*, et ses ennemis accablés, anéantis, et ces « je triomphois, je me vengeois, je nageois dans ma vengeance », et cette « insulte, ce mépris, ce dédain, ce triomphe qu'il lance à ses ennemis par les yeux et jusque dans les moelles », et ce plaisir qu'il prend à les outrager par « des sourires dérobés mais noirs qui achèvent de les confondre », tant d'âpreté et tant de fiel, et pour une préséance, pour un pas, pour une révérence, tant de sentiments furibonds et violents, aujourd'hui, semblent petits et mettent en méfiance contre le narrateur enflammé de ces Iliades d'étiquette.

Dans le *Parallèle*, il n'en est pas de même. C'est la haute histoire que le duc (passionné encore, mais d'une passion plus calme) veut aborder; et alors ses qualités d'artiste sans égal ont tout leur jeu. C'est de la fondation, de l'accroissement et de la chute d'une dynastie qu'il est question; et l'honnête homme qu'on a comparé à Tacite consacre à cette étude toute l'application d'une haute conscience et tout le sérieux d'un grand écrivain.

Il ne s'agit plus de savoir si ce « petit boudrillon de Saint-Simon », ce « courtisan sans génie », dont nous parlent les chansons et les mémoires contemporains, précédera le duc de Luxembourg ou le duc

du Maine. La passion et le style ne sont pas ici en pure perte. Même les théories politiques de Saint-Simon, si discutables dans les *Mémoires*, ne sont pas en jeu. On ne se sent pas pris du doute que fait naître, à tout instant, la lecture de tant de récits et d'interprétations hasardées.

La coupe de fiel en grande partie est épuisée, et, à travers l'éloquence, la hardiesse, le génie, la reconnaissance et la vérité, on arrive enfin à des jugements qui sont tels que l'histoire ne trouvera guère à y changer,

Il resterait beaucoup à dire encore sur un pareil volume. Il resterait surtout à parler de cette langue magique que Saint-Simon créa tout d'une pièce, on peut le dire de lui avec bien plus de raison qu'on ne l'a dit de Bossuet.

Écrivant au milieu du XVIIIe siècle, à l'époque même du raffinement extrême, de la froideur et de l'épuration infinitésimale, où a-t-il retrouvé une pareille grammaire et un pareil vocabulaire? Comment a-t-il pu restaurer, dans les temps de Voltaire et de Buffon, cette langue, seul trait d'union entre la prose de Montaigne et celle de Michelet? Ce sont là les admirables secrets du génie.

On ne peut que les étudier, sans avoir la prétention de les dévoiler; nous ne devons pas moins nous féliciter des nombreuses révélations que nous livrent, même à ce point de vue, ces riches collections du dépôt des Affaires étrangères.

Elles promettaient surtout pour l'histoire politique. Elles tiennent tout autant peut-être pour l'histoire littéraire. C'est tout profit, et il y a lieu de recon-

aître, une fois de plus, que les lettres et la liberté ont très bon ménage, aussi bien quand celle-ci inspire l'auteur du *Parallèle* et des *Mémoires* que quand elle donne tout loisir à l'éditeur inattendu des nouveaux volumes du grand écrivain.

1880.

QUATORZIÈME ÉTUDE

LES IDÉES POLITIQUES DU DUC DE SAINT-SIMON [1]

I

Le grand travail entrepris autour des œuvres du duc de Saint-Simon se poursuit activement. La maison Hachette, propriétaire du manuscrit des *Mémoires*, non contente d'en avoir publié un texte qui, grâce aux soins de MM. Chéruel et Regnier fils, peut passer pour définitif, a commencé l'œuvre immense d'une édition avec commentaires, telle que l'avait rêvée Montalembert. Dans les notes de cette nouvelle édition, M. de Boislisle entasse tout ce que l'érudition la plus vaste, la plus précise, la plus soucieuse du détail peut dégager d'une lecture immense et d'une application jamais lassée.

Nous avons un Saint-Simon expliqué, passé au crible, *épluché* tout autant que peut l'être, après des

1. *Mémoires de Saint-Simon*. Nouvelle édition, publiée par A. de Boislisle (Hachette, in-8°, 3 volumes parus). — *Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés par P. Faugère (Hachette, in-8°, 4 volumes parus).

siècles de respectueuse admiration, le plus vénéré des auteurs classiques grecs ou romains. Pas une affirmation qui ne soit pesée et dont la valeur positive ne s'établisse par la comparaison avec les autres renseignements contemporains ; pas un personnage cité une fois qui ne trouve, dans les notes, une biographie originale, exacte, tirée le plus souvent des documents d'archives, et dont le contrôle, pour ainsi dire scientifique, ajoute à l'impression si vive produite par la lecture du maître écrivain.

C'est toute une encyclopédie de l'histoire du XVIIe siècle, entourant, enveloppant, embarrassant même parfois le récit de Saint-Simon, digne lui-même, par son fouillis, de la terrible exubérance d'un pareil commentaire.

M. P. Faugère continue, de son côté, avec un entrain dont nous ne pouvons trop le féliciter, la publication des *Écrits inédits*. On sait que les manuscrits de Saint-Simon sont conservés pour la plupart au dépôt des archives du ministère des affaires étrangères. Le directeur de ces archives était mieux placé que personne pour prendre connaissance de ces précieux originaux et pour les faire connaître au public.

L'ancien et (ajoutons-le sans trop d'indiscrétion) le futur éditeur de Pascal était assez rompu à ce genre de travaux délicats, pour qu'il eût toute chance de succès dans une entreprise qu'il avait la bonne fortune de se voir réservée à lui seul. Aujourd'hui, grâce à cet amateur ingénieux, qui, comme son maître Victor Cousin, a toujours eu le souci de la pure intelligence des grands écrivains du XVIIe siècle, nous possédons enfin ces nouveaux fragments d'une œuvre

rare et de « derrière les fagots » qu'une maladroite prudence avait trop longtemps tenus cachés.

J'ai déjà indiqué l'importance du premier volume des *Écrits inédits* de Saint-Simon. Il renferme ce « Parallèle entre les trois premiers rois bourbons » qui figure désormais parmi les monuments impérissables de notre langue.

Trois volumes nouveaux ont paru. Ce sont des volumes de *Mélanges*. Ils sont donc loin d'égaler en unité, et j'ajouterai en beauté, celui qui contient le *Parallèle*.

Les longues dissertations sur les droits des « Légitimés » (c'est-à-dire sur les prétendus droits des fils adultérins de Louis XIV, reconnus fils de France); sur la « Renonciation » (c'est-à-dire sur les formalités qui devaient être observées pour rendre valable la renonciation de Philippe V à la couronne de France); — de pareils morceaux, s'ils contiennent encore plus d'une paillette étincelante, s'ils sont toujours forgés et flambés à la flamme impétueuse que répandait sans cesse le cœur passionné du « petit duc noir », ces œuvres pourtant paraîtront d'une lecture un peu difficile à des esprits que ces questions d'antan n'intéressent plus.

Le deuxième volume des *Mélanges* nous met dans la confidence d'études plus étroites encore. Sous des titres qui suffisent à eux seuls pour nous dévoiler les sombres et tenaces mystères du cabinet de Saint-Simon, nous voyons, réuni par lui, l'arsenal de la bataille infatigable à laquelle il dévoua sa vie.

C'est là qu'on rencontre ces *Brouillons sur lesquels il faudrait travailler sans relâche :* la défense des

droits des ducs et pairs, l'exposé de la splendeur passée et de la décadence de cette antique institution; c'est là qu'on voit le Parlement foudroyé par les invectives les plus véhémentes, les Légitimés de nouveau poursuivis par la plus impitoyable rancune, et l'autorité même du monarque balancée par l'indomptable opposition d'un homme qui trouvait, pour soutenir une thèse en apparence de pure vanité, les accents de la justice, de la vérité, de l'histoire.

Ce n'est pas sans une sorte d'étonnement inquiet qu'on assiste au singulier contraste que présentait ce rare esprit : tant de grandeur s'accompagnant de tant de faiblesse, ou plutôt tant de faiblesse déterminant et entraînant tant de grandeur ; une pareille avalanche pleine de bruits, pleine d'éclairs, déroulant du plus léger frôlement d'un brin d'herbe orgueilleux agité par le vent.

On est sous le coup de cette impression triste, ou plutôt de cette gêne, quand on sort de la lecture du troisième volume du nouveau recueil ; mais le quatrième relève le cœur, si j'ose dire. Non, ce n'est pas d'une pareille contradiction que cette âme était faite. Il n'y avait pas que de l'éclatant et du sonore dans l'esprit de ce courtisan singulier. Il y avait aussi du lumineux et du poignant.

Ce n'était pas seulement l'*airain résonnant* et la *cymbale retentissante*. C'était aussi la matière souple et ferme, faite plus encore pour l'utilité que pour l'ostentation. Dans d'autres circonstances, cet homme, de mœurs âpres et dont l'inaction dévorait des silences redoutables, cet homme eût pu, comme l'épée qu'il tenait de ses ancêtres, devenir l'instrument de quel-

que noble service. Il aimait par-dessus tout la vertu. Il avait, au fond du cœur, l'honneur et la passion du bien public.

C'est ce côté si pur du génie de Saint-Simon qui éclate ici dans la « Lettre anonyme au roi », dans le préambule des « Projets pour le gouvernement du royaume » ; et surtout qui se prolonge comme une mélopée douloureuse dans les pages toujours renaissantes qui plaignent la perte du duc de Bourgogne, du Marcellus vers lequel toutes les âmes généreuses s'étaient tournées, et dont la mort fut le glas des dernières espérances de la royauté.

II

C'est précisément près de ce duc de Bourgogne que je veux me placer pour étudier, comme d'un centre, les divers rayonnements de l'opposition que le despotisme brutal de Louis XIV avait provoquée.

Depuis l'époque de Richelieu on n'avait pas vu, en France, ce qu'on peut appeler un esprit politique. Il faudrait même remonter plus haut pour retrouver les semences des théories hardies dont le ministère de Richelieu n'avait été que l'extrême floraison. Il y avait un demi-siècle qu'on n'osait plus penser. Ou, si quelques-uns pensaient encore, c'était avec un excès de crainte, de timidité, de bouche close, que les lettres les plus confidentielles de madame de Sévigné rendent manifestes. Ainsi avaient disparu peu à peu les dernières velléités d'indépendance.

Rien ne contribua plus à cette diminution de l'ori-

ginalité et de la franchise nationales que l'éducation par les jésuites. Le dernier mot de leur enseignement, volontairement dégradant, peut se lire à toutes les pages de l'histoire des dernières années de Louis XIV.

Tout récemment, un écrivain qu'on ne suspectera pas, M. Frédéric Masson, traçait dans son *Adhémar de Grignan* un crayon trop ressemblant d'un des tard venus du grand siècle. L'extrême raffinement avait abouti au néant.

Eh bien, non! Ce ne fut pas le néant. La contradiction est une des lois du développement du monde. C'est elle qui maintient l'équilibre de la vie universelle, de la vie sociale et de la vie des individus. Et puis le ressort de la nation française est grand. Richelieu dit à ce sujet ce beau mot : « Que ne demeurant fermement au bien, nous revenons aisément du mal ».

Pas d'exemple plus éclatant de ces salutaires retours que la réaction qui se manifesta, alors que Louis XIV vivait encore et poursuivait l'erreur d'un règne qui désabusa la France de la monarchie.

Il n'est pas nécessaire d'attendre Montesquieu qui grandit, ni Voltaire qui naît à peine. Voici que du milieu des flatteries, des obéissances promptes et précédant la pensée, du milieu des têtes inclinées et fières d'un regard, du milieu de la cour enfin, sur les marches du trône, un murmure d'opposition s'élève.

Et là, parmi ces esprits cultivés, sur ces bouches au fin sourire, il grandit vite : tout le monde l'entend, même le roi. C'est dans le regard de son successeur qu'il peut lire les marques d'une désapprobation que

la masse de la nation, encore incertaine, n'eût peut-être pas osé manifester.

Quand Fénelon pose au duc de Bourgogne les questions si pressantes de l'*Examen de conscience*, c'est au-dessus de la tête de son élève qu'il frappe; c'est au vieux roi qu'il s'adresse quand il dit : « N'avez-vous point cherché les conseillers en tout genre les plus disposés à vous flatter en vos maximes d'ambition, de faste, de mollesse et d'artifices? »

Et encore : « N'avez-vous point appelé nécessité de l'État ce qui ne servait qu'à flatter votre ambition, comme une guerre pour faire des conquêtes, et pour acquérir de la gloire? »

Et encore : « Avez-vous cherché à connaître quelles sont les bornes de votre autorité; ce qu'étaient les anciens Parlements et les États généraux qui leur ont succédé? »

C'est Louis XIV, enfin, qu'il visait dans cette question qui dissimulait à peine le reproche sanglant : « N'avez-vous point attiré ou conservé, par quelque distinction, dans votre cour quelque femme d'une conduite actuellement suspecte, ou du moins qui a autrefois mal édifié le monde (Mme de Maintenon)? Ce n'est point à la cour que ces personnes profanes doivent faire pénitence. Qu'elles l'aillent faire dans les retraites... »

Tous les esprits libres pensaient de même; je ne parle pas seulement des théoriciens, des rêveurs, des chimériques, comme on l'a dit de Fénelon lui-même; mais les hommes pratiques, les gens qui avaient suivi dans le détail le plus intime, et il faut ajouter le plus navrant, le spectacle du gouvernement de la

France. Les Vauban, les Boulainvilliers, les Catinat, étaient prêts à jurer dans les paroles de Fénelon ; et Catinat disait, dans des termes qui se trouveront de circonstance chaque fois qu'un ordre social sera sur le penchant de sa ruine, « qu'il n'y avoit qu'un comble de désordre qui pouvoit ramener l'ordre dans le royaume ».

C'est dans cette cohorte de gens honnêtes, de *bons citoyens* (le mot a été employé pour la première fois par Saint-Simon), qu'il faut décidément ranger Saint-Simon lui-même.

Mais ce qui le distingue parmi tant de nobles esprits qui s'appliquèrent dès lors à l'étude des remèdes, c'est l'ardeur de son patriotisme.

Tandis que les uns étaient surtout saisis de pitié à la vue de tant de misères accumulées, tandis que d'autres demandaient à la religion les principes d'une nouvelle morale publique, tandis que d'autres enfin portaient toute leur attention sur le détail de l'organisation sociale, lui était mû surtout par l'idée générale de patrie. C'est ce qui donne aux nouvelles pages de Saint-Simon que vient de publier M. Faugère un si haut intérêt d'actualité.

Je ne crois pas que jamais, depuis les temps les plus obscurs du moyen âge, alors que je ne sais quelle fleur naïve s'attachait au premier bégayement de ce doux nom de *doulce France*, que jamais on ait parlé de la mère commune avec des accents plus émus que ceux que rencontra Saint-Simon dans une page qui mérite d'être citée tout entière.

Après avoir présenté un tableau poignant des épreuves qui affligeaient le pays et dévoilé « les

sources funestes de tant et de si profonds malheurs », il s'écrie : « Mais il ne suffit pas de les déplorer si on ne cherche aussi quels en peuvent être les remèdes, puisque le désespoir est le plus grand et le dernier de tous les malheurs; c'est donc à quoi tout François doit bander son esprit et tout ce qu'il peut avoir de sens et de lumières; et s'il trouve quelque ressource pour la patrie, il doit la présenter sans crainte et sans attachement, mais avec une simplicité qui découvre en lui l'amour du bien pour le bien... En un mot, les choses en sont venues à un point si extrême, qu'il ne doit plus estre permis que de penser à la patrie, ni d'y penser que pour elle uniquement. »

C'est du même ton qu'est écrite d'un bout à l'autre la « Lettre anonyme au roi », qui forme un digne pendant de la fameuse lettre de Fénelon. Saint-Simon, lui aussi, dévoile crûment les maux dont souffre le royaume, et surtout les turpitudes et le scandale du règne. Il y a même dans la modération volontaire de l'écrivain, qui craignait que son génie ne se découvrît par des échappées trop brusques, un charme si particulier, que je me demande si ce n'est pas là la plus belle page du maître.

Je ne puis que renvoyer le lecteur au quatrième volume des *Écrits inédits*. Détacher un extrait d'une pièce si achevée et qui se tient d'une trame si serrée serait risquer d'en donner une idée insuffisante. Il faut tout lire. Ce n'est pas seulement une des meilleures pages de Saint-Simon, c'est une des meilleures pages de la littérature française.

III

Mais ce n'est pas de littérature qu'il s'agit ici. Saint-Simon, de son vivant, n'a pas publié une ligne. Personne n'a su qu'il écrivait. Ses manuscrits n'ont rencontré ni les amis heureusement indiscrets de La Rochefoucauld, ni les valets adroitement infidèles de Fénelon. Un tel homme, s'il avait des préoccupations littéraires, les renfermait toutes en lui-même : il n'a pas même songé à prélever le moindre avant-goût de la gloire qui l'attendait.

La « Lettre anonyme » n'a pas été, selon le mot de cet ancien, un objet de déclamation. Elle a été un acte politique. Elle parvint à son adresse. Saint-Simon, deviné peut-être, malgré tant de précautions dont il s'était enveloppé, se vit exilé de la cour sur un simple soupçon. Tel fut le seul résultat immédiat d'une leçon que le roi n'était disposé à entendre que de la bouche de ceux qu'il payait à cet effet.

Saint-Simon, d'ailleurs, ne devait pas se faire d'illusion. Louis XIV était un pécheur endurci. Il n'y avait pas d'éloquence profane ou sacrée qui pût forcer une oreille qui ne voulait pas entendre.

Mais tous les regards, je l'ai dit déjà, se tournaient d'un autre côté; on croyait pouvoir attendre beaucoup d'un prince dont l'inquiète bonne volonté semblait prendre le contre-pied de la politique personnelle qui avait mené la France aux abîmes. Le duc de Bourgogne consultait tout le monde. On pourrait même dire qu'il consultait beaucoup trop. Peut-être

qu'arrivé au pouvoir ce qui lui eût manqué le plus, c'eût été la décision.

Quoi qu'il en soit, Saint-Simon fut un de ses conseillers. Il crut même avoir emporté seul la conviction du jeune prince. Quelque temps après la mort du duc de Bourgogne, et sur la demande d'un autre prince qui devait, lui aussi, décevoir bien des illusions, il écrivit un livre qui nous expose tout le plan des réformes qu'il rêvait. Ce sont les *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne Dauphin* [1]. La plume de Saint-Simon est aussi facile à reconnaître ici qu'elle l'est dans le manuscrit doublement anonyme qui nous a transmis la « Lettre au roi ».

Interrogeons donc ce Mémoire, pour connaître la véritable pensée de Saint-Simon en matière politique.

Le mal dont tout le monde souffre, c'est le pouvoir absolu du roi, c'est le despotisme, c'est, comme disait un pamphlet d'alors, la « France turbanisée ». La force centrale, indéfiniment accrue par les services incontestables qu'elle a rendus à la cause nationale, n'a plus de contre-poids; sans règle et sans frein, elle emporte les lois fondammentales dans le tourbillon de ses caprices. Tout droit des gens est rompu. Toutes les anciennes institutions ont été brisées. Une seule, encore debout, prétend les remplacer; mais un souffle de vent suffira pour la détruire elle-même et faire retomber le corps social dans l'anarchie.

Ce despotisme royal, qui est la grande cause de tous les maux et le grand aboutissant de toutes les

1. Publiés, en 1860, chez Hachette, par M. P. Mesnard.

erreurs politiques du siècle, n'est pourtant pas la partie de la machine gouvernementale qui pèse le plus directement et le plus effroyablement sur le peuple.

Le roi, en effet, élevé, par ses prétentions mêmes, au-dessus des intérêts particuliers, se tient dans une sphère supérieure qui rend ses égarements moins directement sensibles à la masse.

Mais un homme, si puissant, si intelligent qu'il soit, ne peut gouverner seul. Écrasé par l'immensité des affaires, enchaîné par les lenteurs de l'étiquette, distrait par les divertissements, qui le sollicitent jusqu'à l'accabler, il se trouve dans la nécessité de déléguer la meilleure, la plus importante partie de son pouvoir à quelques-uns de ceux qui l'entourent.

De là la puissance bien autrement redoutable des ministres, des quatre secrétaires d'État, des *demi-vizirs*, comme les appelle Saint-Simon. Toutes les affaires arrivent à eux, toutes les grâces passent par leur canal. Ils sont les vrais rois; et le roi, s'il veut conserver du moins l'apparence du pouvoir dont ils accaparent toute la réalité, le roi en est réduit à les choisir faibles, médiocres et incapables.

De l'autorité qui se croit absolue d'un seul, de la puissance effective de quatre ou cinq secrétaires d'État (auxquels il faut joindre, ne l'oublions pas, la maîtresse et le confesseur), de cette centralisation excessive, découle le dernier mal constitutionnel du pays : c'est la bureaucratie.

Les intendants, choisis par le ministre, tout entiers dans la main de celui-ci, règnent à leur tour, en maîtres absolus, dans chacune des provinces. Le sort

des sujets est entre leurs mains. C'est à eux, c'est à leur bureau qu'on obéit.

Leur tyrannie tracassière, minutieuse, avilissante, a remplacé l'administration patriarcale du seigneur. Le grand ressort du gouvernement d'alors, l'*honneur* se perd dans les dernières et infimes ramifications d'une administration hiérarchisée pour la servitude.

Qu'ai-je besoin d'insister sur les maux qui résultent d'une telle organisation politique, maux sur lesquels Saint-Simon lui-même ne tarit pas?

Toute constitution du royaume violée, jusqu'à toucher cette loi salique, seule stable, seule sainte par son antiquité et par le repect de tant de générations; toutes les ressources du pays gaspillées dans des guerres criminelles, entreprises seulement pour soutenir la fortune d'un ministre qui veut se rendre nécessaire; toute hiérarchie réelle désorganisée, détruite, jusqu'à voir les dignités qui paraissaient les colonnes mêmes du royaume étendues par terre et l'objet de la dérision du dernier des commis; enfin, le peuple accablé par l'exaction des impôts non consentis, et traqué, dans l'asile de sa dernière misère, pour soutenir l'éblouissement d'un édifice de rapines, d'ignorance, d'infidélités et de honte.

Le mal une fois bien découvert, il fallait déterminer le remède. Suivons Saint-Simon dans cette nouvelle partie de sa tâche.

Saint-Simon avait beaucoup lu. Il avait surtout beaucoup étudié les origines du droit public français. On peut observer d'ailleurs que quand le besoin d'une réforme se fait sentir, c'est généralement la

recherche des précédents très anciens qui ouvre la voie aux plus hardis novateurs.

Au XVIe siècle, la *Franco-Gallia* d'Hotman, livre plutôt historique que polémique, avait été, comme on disait alors, le premier boute-feu de la littérature indépendante. De même, à l'époque que nous étudions, c'est par les écrits érudits des Boulainvilliers, des Fleury, des Levassor, que le mouvement d'opposition se dessine. C'était d'ailleurs une maxime reçue par toute l'école des publicistes du XVIe et du XVIIe siècle que ce mot d'Aristote : « Quand un État périclite, il faut pour tout remède essayer de le ramener à son premier établissement ».

Saint-Simon était, plus que tout autre, imbu de ces théories. Il était persuadé qu'une révolution lente avait pris naissance du jour où Louis XI avait entrepris de soumettre toutes les institutions du royaume à l'unique autorité du roi; que Richelieu avait achevé de « renverser les anciennes formes de gouvernement » et que cette politique avait été menée à son comble le plus funeste par la détestable conduite de Mazarin et par l'orgueilleuse ignorance de Louis XIV.

C'était donc, lui aussi, à l'ancien ordre de gouvernement qu'il prétendait remonter. Il ne se trouvait pas en présence d'une matière neuve, prête à se plier au caprice de sa pensée. Il désirait tenir compte des circonstances dans lesquelles on se trouvait. Mais surtout il croyait devoir se rapprocher le plus possible d'un passé dont il ne comprenait pas l'irrémédiable ruine.

Donc, au grand mal qui provenait du manque

d'équilibre de la nation, de la confusion de tout ordre hiérarchique, il prétendait remédier par une organisation nouvelle — et la plus stricte, la plus solide, la plus compacte — du corps de la noblesse.

N'était-ce pas là la glorieuse tradition de la France? N'était-ce pas là un régime dont des pays voisins, et certes réputés libres, l'Angleterre, Venise, fournissaient de vivants modèles. Selon lui, on ne pouvait trouver que dans cette institution ancienne, jalouse de ses droits, fière de ses devoirs, les éléments d'un nouveau système politique qui pût balancer la fortune inouïe de l'autorité royale.

A la tête de ce corps prépondérant il constituait comme une sorte d'aréopage suprême, la Chambre (si je puis me servir de cette expression moderne), la Chambre des ducs et pairs. Les plus illustres par la naissance n'étaient-ils pas les représentants naturels de ceux auxquels la naissance seule donnait tous les droits ?

La noblesse et la pairie, renouvelées dans leurs principes, fourniraient au gouvernement une pépinière abondante de collaborateurs et de ministres. C'était dans leurs rangs que seraient choisis les membres des conseils qui devaient remplacer les secrétaires d'État et prendre seuls la direction de toutes les affaires. La royauté se trouvait rejetée dans une sorte d'impuissance vénérée. Elle était matée, si j'ose dire, par ce secours et par cette surveillance incessante.

Quant à la nation, elle n'avait plus à intervenir pour l'administration de ses affaires que par la ratification de l'impôt, et encore « sans autre pouvoir

que celui de remontrer humblement ». Dans ce but seulement Saint-Simon admettait la réunion quinquennale des États généraux; et il conseillait de prendre de certaines précautions « pour éviter les cabales, les lenteurs, les inutilités, les disputes et les querelles ».

Tel était le fond de l'organisation nouvelle, rêvée par Saint-Simon. Je laisse le détail infini et si curieux pourtant de l'application que le plan poursuit avec la plus minutieuse précision. En somme, c'était toute une refonte de la nation.

On voit que la ligne politique suivie par Saint-Simon était étroite et inflexible. Surtout elle n'avait rien de moderne. Dans ses théories, comme dans son style, il était resté un homme des anciens temps. Il essayait de combattre partout cette « lèpre d'égalité » dont il semblait déjà prévoir les ravages.

Essayons cependant de nous arracher aux idées, dont le triomphe, d'ailleurs si définitif, nous permet d'appliquer à l'étude des idées contraires une attention désormais sans danger. Replaçons-nous par la pensée à l'époque où écrivait Saint-Simon et essayons de lui tenir compte de la part de bien, je dirai même d'excellent, qu'il y avait dans l'ensemble de son dessein.

Nous reconnaîtrons d'abord la bonne foi parfaite et la logique puissante de ce remarquable esprit. Nous nous expliquerons la patiente opiniâtreté avec laquelle il appliqua sa vie presque entière et la meilleure partie de son génie d'écrivain à soutenir les droits de la classe à laquelle il appartenait.

Ce n'est plus seulement, comme on l'a tant ré-

pété, la mesquine préoccupation d'un grand seigneur soucieux du moindre de ses privilèges; c'est aussi, c'est surtout la tentative d'application (autant qu'il était en lui) de projets politiques mûrement combinés.

A ce point de vue, en effet, les questions d'étiquette, de préséance, de pas, de « housses » et de « tabourets », toutes ces questions, qui nous paraissent aujourd'hui ridicules, sont loin d'être futiles ou même secondaires. Dans un système fondé sur la hiérarchie, la hiérarchie doit se manifester dans tous les instants de la vie sociale. Puisque cet ordre est le gouvernement même, il doit se faire respecter partout et toujours.

Ce n'est pas tout. Le système lui-même, à un certain point de vue, peut se soutenir. Il est fort loin d'être irrationnel. J'ai déjà dit que Saint-Simon citait des exemples heureux du régime aristocratique, notamment en Angleterre et à Venise. La réforme proposée par Saint-Simon avait du moins un avantage qui devait frapper les esprits pratiques. Sans révolution aucune, on employait les matériaux qu'on avait sous la main. On formait ainsi une digue qu'on opposait à l'extension désastreuse du pouvoir royal. Rien qu'à concevoir une pareille opposition, il y avait un honneur qui n'était pas sans péril.

J'ajouterai que trente ans plus tard un homme qui avait passé sa vie à étudier les principes des différentes sortes de gouvernement, Montesquieu, pensait aussi que la monarchie ne pouvait exister sans un corps de noblesse fortement constitué. Si elle manque de ce contre-poids, explique-t-il, elle tombe dans le

despotisme. Il blâme même « les tribunaux d'un grand État de l'Europe (la France) qui frappent sans cesse. sur la juridiction patrimoniale des seigneurs et sur l'ecclésiastique ».

L'impartialité avec laquelle je me suis efforcé d'expliquer le système politique de Saint-Simon me permet d'ajouter immédiatement qu'il se trompait. Le tempérament politique des Français n'allait pas là.

Précisément, cette égalité qu'il prétendait combattre par tous les moyens formait le fond de tout notre développement historique. C'est pour obtenir cette égalité que les classes inférieures s'étaient jetées dans les bras de la royauté.

Hurault l'avait dit au XVIe siècle : « Si nous ne pouvons être libres, à tout le moins nous ne voulons avoir qu'un maître ». Il aurait pu ajouter qu'en dernier ressort ce maître nous ne le voulons pas autre que nous-mêmes. Mais il fallait trois siècles pour que la justesse de cette observation apparût dans une complète évidence. Tant que cette égalité n'était pas acquise, aucun système politique durable, même un système de liberté, ne pouvait s'établir sur notre sol.

Saint-Simon n'en a pas moins eu l'honneur de combattre au premier rang l'excès du despotisme, d'en découvrir les funestes sources et les funestes résultats. Il a essayé d'en arrêter le cours.

Un système politique digne d'attention a été le fruit de ses généreuses indignations et de méditations purement animées par le souci du bien public.

Si l'on ajoute à cela que sa vie a toujours été noble et fière, qu'il n'a rien accepté de ceux qu'il condamnait, qu'il n'a rien sollicité, pas même la gloire pour

laquelle il était fait, on ne lui marchandera pas les éloges.

Il sut être honnête homme dans les cours, politique hardi au milieu des ignorants ou des peureux, et — je me servirai encore une fois de cette formule qu'il est digne d'avoir inventée — *bon citoyen* au milieu de l'universel esclavage.

1882.

QUINZIÈME ÉTUDE

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE AVANT 1789

I

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de l'instruction publique sous l'ancien régime. La lutte engagée sur cette question, dans le domaine des faits politiques, a eu pour résultat naturel de provoquer un retour vers les choses du passé. Il faut reconnaître d'ailleurs que les recherches qui ont été faites en ce sens n'ont généralement pas été entreprises dans un esprit favorable aux idées actuelles. C'est surtout une arme que certains écrivains sont allés chercher dans les souvenirs de l'histoire.

Nous ne les suivrons pas dans cette polémique; mais nous croyons qu'il n'est pas inutile de considérer avec sang-froid les résultats des travaux qui ont été publiés sur cette intéressante question. Il ressort d'une telle étude des conséquences historiques et même politiques qui méritent d'être mises en lumière.

Ce n'est point le lieu de faire étalage d'érudition et de remonter au déluge. Peu nous importent les écoles que le bon Charlemagne établit dans son palais. Peu nous importent les singuliers enseignements qu'y recevaient les nobles germains, au sortir des forêts de l'Austrasie.

Qu'il y ait eu quelques écoles autour des monastères, que quelques vagues traditions littéraires se soient conservées dans l'ombre des couvents, tout cela est affaire aux gens de l'École des Chartes.

Qui niera la barbarie du moyen âge? Les paradoxes de M. Siméon Luce ne feront pas que l'époque des Montfort ou des Jean le Bon ait été le siècle des lumières. La Renaissance, malgré tout, reste la Renaissance, et nous pouvons dire que c'est avec la Réforme que se propagea le premier mouvement favorable à l'éducation des classes inférieures.

La Réforme avait de bonnes raisons pour s'intéresser à l'instruction populaire. Tout son édifice moral et religieux reposait sur la lecture de la Bible. Luther jeta le cri d'appel : « J'affirme, s'écriait-il dès 1530, que l'autorité a le devoir de forcer ceux qui lui sont soumis à envoyer les enfants à l'école. Eh quoi! si l'on peut, en temps de guerre, obliger les citoyens à porter l'épieu ou l'arquebuse, combien plus peut-on et doit-on les contraindre à instruire leurs enfants quand il s'agit d'une guerre bien plus rude à soutenir, la guerre avec le mauvais esprit qui rôde autour de nous, cherchant à dépeupler l'Etat d'âmes vertueuses? C'est pourquoi je veille autant que je puis veiller à ce que tout enfant en âge d'aller à l'école y soit envoyé par le magistrat. »

Une si éloquente leçon était trop en rapport avec l'état des esprits au XVIe siècle pour qu'elle ne s'y imprimât pas profondément.

C'est par les livres, c'est par la lecture, c'est par les écoles que le protestantisme s'établit. Les pays protestants prirent dès lors, en fait d'instruction primaire, une avance qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours.

Dans les pays catholiques, « des conventicules illicites se tinrent, où l'on prêchait les nouvelles doctrines souz prétexte d'apprendre les enffans. »

C'est l'époque où le parlement de Paris poursuivait les *écoles buissonnières* soupçonnées de protestantisme. Le parti de la résistance se servait d'abord du pouvoir pour entraver un courant qu'il allait bientôt détourner à son profit.

C'est ici le moment de parler de l'action du clergé sur le développement des études primaires. Elle fut considérable. Le catholicisme, au moment où il s'aperçut qu'il aurait tout avantage à suivre l'exemple donné par les dissidents et qu'il aurait meilleur marché de la science en entreprenant de la diriger qu'en essayant de la vaincre, n'avait pas d'ailleurs à s'écarter de ses précédentes traditions. Il est certain que les anciens conciles et synodes s'étaient appliqués à encourager le développement de l'instruction. Que ces efforts aient été ou non couronnés de succès, qu'ils aient eu ou non pour objet d'assurer le recrutement de la nombreuse armée cléricale, il n'en est pas moins juste de constater qu'ils ont préparé le terrain et ouvert la voie.

Aussi lorsqu'en 1546, par une mesure de défense,

...ile de Trente ordonna « qu'auprès de chaque il y aurait au moins un maître qui enseignât ...uitement la grammaire aux clercs et aux enfants ...uvres pour les mettre en état de passer à l'étude ...s saintes lettres si Dieu les y appelle », on ne trouva ...ien dans cette injonction qui s'éloignât des antiques ...aditions.

Quand, dans les mêmes temps, la Compagnie de Jésus se glissa dans le monde chrétien et se mit à entreprendre le sourd travail qui contre-mine le développement de la civilisation moderne, on ne dut pas s'étonner de la voir afficher une ostentation de zèle pour le développement de l'instruction publique.

Depuis l'antiquité, l'État s'était détourné du soin de l'éducation des citoyens. On avait assez méprisé l'âme humaine pour qu'on négligeât de la cultiver. Ceux-là seuls avaient continué de s'occuper de l'éducation qui pouvaient craindre qu'un jour on ne leur enlevât la direction des consciences.

D'ailleurs, quand le protestantisme jeta sa menace, il y avait incurie et décadence dans l'Église sur ce point comme sur bien d'autres. Mais, au premier danger, l'ardeur et le zèle se renouvelèrent. Partout synodes et conciles reprirent leurs anciennes prescriptions avec plus d'insistance que jamais. Partout écoles et catéchismes apparurent. Les collèges sortirent de terre.

On peut donc affirmer, quoi qu'on en ait dit, que le développement de l'instruction moderne coïncide avec l'avènement du protestantisme. Les protestants enseignèrent pour attaquer et les catholiques enseignèrent pour se défendre.

Les actes des synodes provinciaux et les mandements des évêques reproduisent et appliquent partout la décision du concile de Trente que nous avons mentionnée plus haut, mais sans omettre cette autre prescription qui la complète : « De peur que, sous un prétexte de piété, l'impiété ne se répande, le saint concile a ordonné que personne ne serait admis à l'office d'instituteur, soit public, soit privé, qui ne fût auparavant examiné et approuvé par l'évêque du lieu où il se trouve sur sa vie, ses mœurs et sa science. »

Telle fut, en effet, toute la théorie de l'instruction primaire à cette époque. Le clergé usa de son influence pour conserver sur elle une absolue autorité. Les rois et les empereurs la lui abandonnèrent tout entière.

L'édit de juin 1551 (art. 34) mit le choix des maîtres d'école entre les mains des évêques. Cet article d'édit fut renouvelé d'une façon plus stricte encore en 1606 : « Les régens, précepteurs ou maîtres d'école des petites villes et villages seront approuvez par les curez des paroisses ou personnes ecclésiastiques qui ont droit d'y nommer, et où il y auroit plaintes desdits maîtres d'école, régens ou précepteurs y sera pourvu par les archevêques et évêques, chacun en leur diocèse. »

Aussi on vit, dès ce jour-là, une surveillance incessante et sévère s'étendre sur le choix des maîtres, l'objet de l'enseignement, les livres en usage dans les écoles.

Ce qu'on craignit avant tout, ce fut que l'ivraie ne fût semée avec le bon grain. On alla même jusqu'à ne plus permettre pour ainsi dire d'autre leçon que

celle que les enfants ne pouvaient pas comprendre, tant on avait peur de « l'esprit raisonneur ».

A ces divers points de vue, je ne connais rien de plus curieux et de plus original que le dialogue qui s'engagea par écrit, l'an 1504, entre le « Révérendissime » archevêque de Cambrai et « Messieurs » de Valenciennes.

Les riches communes des Flandres avaient reçu comme héritage de l'ancienne liberté de leurs aïeux un culte tout particulier pour l'instruction publique. Dans tout ce pays, ainsi que l'affirme Bentivoglio, tout le monde savait lire. Les administrateurs des villes qui payaient les maîtres géraient les écoles. Mais, à l'époque où nous sommes arrivés, le zèle religieux des rois espagnols maîtres de la contrée donna la haute main sur toute l'instruction à l'archevêque de Cambrai.

C'est vers 1550 que cet événement s'accomplit, et c'est en 1564 que le Révérendissime de Cambrai adressa aux gens de Valenciennes l'admonition suivante : « Estre plus que nécessaire, dit-il, que la jonesse pour le redressement requis, soit bien et catholiquement instruite et faudra donner ordre que n'y ait plus tant d'écoles particulières de valtons (garçons) n'y de filles, et que personne ne soit admis à tenir escole qu'il n'y ait bon et suffisant témoignage de sa bonne conduite « et surtout qu'il soit catholique et nullement suspect d'hérésie ou d'aulune nouvelleté ».

Messieurs de Valenciennes approuvent ce premier article et déclarent « qu'il leur semble estre raisonable ». L'archevêque alors va plus loin : « Mesmes

ne seroit mauvais de limiter le nombre de ceulx qui s'en debvroient mesler et ordonner que l'on ne permit les enffans estre instruicts ailleurs que ausdictes escolles et si après la prohibition quelqu'un s'avançoit tenir escolle qu'il soit puny arbitrairement. » On voit que cet article n'était pas absolument la reconnaissance du droit des pères de famille.

Aussi Messieurs de Valenciennes font une observation bien humble, et, comme ils sont petites gens et que c'est surtout le côté pratique des choses qui est de leur compétence, c'est sur ce terrain qu'ils se placent, se donnant bien garde d'élever plus haut leur raisonnement : « Semble, disent-ils, que la limitation du nombre des maistres pourroit causer renchérissement des prix et sallaires des maistres au préjudice des bourgeois et manans; et que partant le nombre se pourroit délaisser sans limitation, pourveu que lesdicts maistres feussent tels comme est déclaré en l'article précédent et agréés de l'escolâtre (c'était le mandataire de l'évêque) et autorisés de justice. »

Dans l'article suivant, le prélat va plus loin encore. Il veille au choix des livres, et c'est ainsi qu'il juge qu'on doit commencer par le *Libvre de Jésus*, contenant, pour les premiers, l'alphabet et distinction des lettres, puis on passera au *Pater noster*, à la Créance (le *Credo*), aux commandements de Dieu et de l'Église et à la manière de servir la messe. Ce dernier point lui semble le comble de ce qu'on peut demander à un enfant sagement élevé, et c'est par esprit de conciliation qu'il en vient à cette concession vraiment étonnante : « Et pour aucunement satisfaire à la curiosité de plusieurs qui ayment mieux que leurs enfans soyent

en ces points instruits en langue maternelle, il n'y auroit point de mal que l'on ajoute en franchois ce que contient ledit *Livret de Jésus*. » Mais, ajoute-t-il, « les oraisons que les enfants feront à haute voix, comme *Grâces*, *Benedicite* et le *Pater noster*, se feront en latin et non point en franchois. Et après que lesdits enfants sauront lire, au lieu de quelques vaines histoires ou livrets dépravés, on leur pourra donner le catéchisme, en latin aux escolles pour le latin et en franchois pour les autres. » Sur ces différents points Messieurs de Valenciennes ne savent que dire; ils se contentent de demander humblement que leurs enfants puissent au moins dire *Grâces* et *Benedicite* « en franchois ».

Mise ainsi tout entière aux mains d'une communion qui n'avait d'autre préoccupation que de la diminuer, la resserrer pour mieux la contenir, l'œuvre de l'instruction primaire n'avait guère de chance d'aboutir.

D'ailleurs, les troubles que les luttes religieuses apportaient dans l'ordre des sociétés civiles lui furent funestes.

Chacun s'entend à reconnaître qu'une décadence rapide suivit les premiers progrès faits au sortir des temps sombres du moyen âge. Personne, je pense, n'oserait affirmer que la masse du peuple fût plus instruite, en l'an 1600, qu'elle ne l'était trois ou quatre siècles auparavant.

Et pourtant il saute aux yeux que la France ne se trouvait pas, aux deux époques, dans la même situation intellectuelle.

Avec l'année 1600, la France entre dans le grand

siècle. C'est justement le temps où sortent de son sein les hommes qui vont illustrer sa langue, son génie, répandre sa gloire littéraire. Certainement quelque chose s'est passé dans le domaine de l'instruction qui prépare et qui explique ce grand mouvement.

L'explication est plus facile à trouver qu'on ne le peut croire. Il n'y a rien là de miraculeux ni de mystérieux. L'élite littéraire de 1650 n'est pas sortie de terre.

Si l'instruction primaire était restée stagnante ou ne s'était développée d'une façon sérieuse que dans les pays teintés d'opinion protestante, l'instruction secondaire avait pris au contraire un prodigieux essor. C'est surtout sur ce point que les jésuites, désireux de gagner à leur cause ce qu'on ne nommait pas encore les classes dirigeantes, avaient porté leurs efforts, et les universités, voulant, par contre, maintenir leur ancienne prééminence, avaient lutté de zèle et de persévérance.

Si bien que les travaux les plus sérieux consacrés à la question de l'instruction proclament en chiffres indiscutables que le nombre des collèges était plus nombreux en ce temps-là que de nos jours, et que le nombre des enfants de la classe aisée recevant une instruction suffisante était au moins égal, peut-être supérieur à celui des élèves de nos lycées.

Ce n'est pas tout. En ce qui concerne quelques-uns des établissements d'instruction secondaire, on a pu recueillir les renseignements les plus précis : on a vu, pour ne citer qu'un exemple, dans les pays qui composent actuellement le département de la Sarthe,

les jeunes gens faisant leurs classes latines, sortir de race absolument roturière.

Ce sont non seulement des fils de bourgeois, mais aussi des fils de laboureurs, d'artisans, de marchands, de messagers, d'hôteliers qui suivent, au nombre de 900, les cours du collège du Mans, tandis que non loin de là 500 élèves sortis probablement des mêmes sphères suivaient les cours du collège de Ceaulcé, paroisse rurale du Passais normand, et que non loin de là encore 2,000 élèves, fils des nobles familles, recevaient les leçons des jésuites de La Flèche.

Et l'on n'a pas manqué de remarquer que le département de la Sarthe ne compte aujourd'hui qu'un lycée, trois collèges ne donnant l'instruction qu'à 657 élèves, tant internes qu'externes, et qu'on n'obtient le chiffre de 1,347 élèves faisant leurs classes dans ce département qu'en ajoutant à ce nombre celui des 690 élèves qui suivent les cours des institutions ecclésiastiques.

Dans l'Yonne, on se trouve devant un fait analogue. Il y avait, en 1789, dans ce pays, quatorze collèges, tandis qu'aujourd'hui il n'y a qu'un lycée et quatre collèges. Il est à croire que des recherches bien conduites mèneraient, en bien des points, à des résultats identiques.

Certainement l'instruction secondaire était très développée, et nous n'en aurions point d'autre preuve, que nous serions conduits à le deviner par le grand mouvement littéraire que nous constatons partout à cette époque. Il suffirait de faire le relevé des fondations d'académies de province, pour s'assurer que, dans tous les coins de la France, il y avait des gens

qui s'intéressaient aux diverses branches de la littérature et des sciences.

De ces faits indiscutables on n'a pas manqué de conclure, en vertu du dicton *qui peut le plus peut le moins*, que l'instruction primaire était également très développée. Mais c'est une déduction que nous ne pouvons admettre. Il suffira, pour réfuter une pareille affirmation, de démontrer et d'expliquer le manque d'équilibre et de proportion qui existait entre les deux ordres d'enseignement.

Que l'on jette seulement les yeux sur un des rôles qui servaient de base à la répartition de la taille dans les provinces, on verra, du premier coup, à quoi cela servait de savoir quelques mots de latin. Tout homme qui pouvait, à tort ou à raison, prendre le titre d'avocat, notaire, receveur, amodiateur, se prétendait, du même coup, exempt de payer la taille. Le pauvre peuple, sur qui la charge retombait de plus en plus lourde, se plaignait en masse; mais chaque particulier s'efforçait, pour sa part, de se délivrer au plus vite de l'écrasant fardeau.

Dès qu'un laboureur, un ouvrier, homme de la ville ou homme des champs, avait fait quelques économies, vite il s'empressait de mettre son fils au collège. Les pensions, d'ailleurs, n'étaient pas chères; des bourses nombreuses attiraient les enfants des familles pauvres. Aussi beaucoup d'entre eux s'élevaient par l'instruction, et le rêve de tous les autres était de suivre un tel exemple. De là vint cette éducation si générale des classes aisées en France.

Mais, comme l'instruction qu'on recevait dans les collèges (le plus souvent dirigés par des prêtres sécu-

liers ou réguliers) était elle-même incomplète, peu pratique et ayant pour but unique l'étude des langues anciennes et de la grammaire, de là vint aussi cette surabondance de gens à latin, de déclassés, de « fruits secs », comme nous dirions aujourd'hui, qui, pullulant dans les villes, se rejetant sur les campagnes, occupaient de leur inutilité les places de la cour, de la robe et de l'Église.

A Paris il y avait, vers le milieu du XVIIe siècle, 560 huissiers, tandis que 150 suffisent aujourd'hui à une besogne dix fois plus considérable. Appliquez les mêmes proportions aux procureurs (380 à Paris en 1627!), receveurs, commis des aides, sans compter mille emplois n'ayant d'autre raison d'être que d'offrir au titulaire l'occasion de s'exempter des charges publiques.

Tous les écrivains politiques des deux derniers siècles se plaignent de cet abus de l'instruction, corrélatif de l'abus des offices. Richelieu y consacre un chapitre entier de son *Testament politique*, chapitre que l'on ne peut comprendre si l'on n'a présentes à l'esprit les remarques que nous venons de faire.

Il énumère les maux qui résultent « de ce grand nombre de collèges indifféremment établis en tous lieux », il constate « ce peu de disposition naturelle qu'ont aux lettres beaucoup de ceux que leurs parents font étudier à *cause de la commodité qu'ils en trouvent* », et il affirme qu'il vaudrait beaucoup mieux, dans un État bien réglé, que ces enfants fussent dressés par des maîtres « ès arts mécaniques », réduisant tous les collèges des villes qui ne sont pas métropolitaines « à deux ou trois classes suffisantes

pour tirer la jeunesse d'une ignorance grossière, nuisible à ceux mêmes qui destinent leur vie aux armes ou qui la veulent employer au trafic ». J'ose dire que c'est l'horreur du latin de cuisine et des pédants de collège qui mettait ces sages conseils dans la bouche de Richelieu.

Quant à « ces commodités » que les parents trouvaient à faire instruire leurs enfants, un autre écrivain contemporain nous les fait connaître expressément. « Je veux croire, dit l'« Avis donné à Messieurs de l'assemblée du clergé en 1627 », que l'intention de ceux qui nous ont amené ce nombre effréné de collèges estoit bonne, mais l'expérience nous a fait voir que les effets en sont très pernicieux. Premièrement, ils ont faict quantité de lettrés, peu de sçavans, et puis la facilité a faict que les moindres artisans et les plus pauvres laboureurs ont envoyé leurs enfants à ces écoles où on montre gratuitement, ce qui a tout ruiné. Quiconque a mis le nez dans les livres, dès l'heure s'est rendu incapable de toute autre vacation. Si, dans un bourg, quelqu'un a appris à escrire trois mots de latin, soudain il ne paye plus la taille; il est procureur, syndic, ou tabellion, ou sergent et par le moyen ruine ses voisins et chasse ses cohéritiers, etc. »

Ces mêmes plaintes se retrouvent sous la plume de tous les publicistes du temps. L'excès de l'instruction secondaire ou, pour mieux parler, de l'enseignement des langues mortes, l'abus des offices, l'absence d'instruction primaire, frappe tous les esprits. Qu'on ne tire donc plus désormais un titre de gloire d'une situation fausse et malheureuse qui résultait de l'iné-

galité des classes, bien plus que d'une véritable intelligence des justes aspirations de la nature humaine.

Cette insuffisance de l'enseignement primaire que nous venons de signaler pour le début du XVIIe siècle ne semble guère s'être corrigée pendant la première partie du règne de Louis XIV. C'est à peine si, dans quelques provinces, le zèle particulier de certains évêques ou intendants, souvent mal vus en cour, favorisa le développement des études.

Mais, en 1685, la révocation de l'édit de Nantes eut, par contre-coup, sur l'instruction primaire une influence tout à fait inattendue.

On voulait décidément extirper le protestantisme. Et, comme le sabre des dragons ne suffisait pas, on résolut d'aller à la racine même du mal. On voulut faire par l'école le salut des générations futures, et c'est sous ces tristes auspices que naquit, en France, l'idée de l'instruction obligatoire.

Dès 1686, les fonds provenant des revenus des consistoires et du reliquat des biens des fugitifs furent appliqués à la création de nouvelles écoles. En 1695, les édits du XVIe siècle qui soumettaient absolument l'école à l'Église furent renouvelés. Enfin, en 1724, parut la Déclaration qui, on peut le dire, est le dernier mot de l'ancien régime sur la question. L'article 1er s'exprimait en ces termes :

« Voulons qu'il soit établi, autant qu'il sera possible, des maîtres et maîtresses d'école dans toutes les paroisses où il n'y en a point pour instruire tous les enfants de l'un et de l'autre sexe des principaux mystères et devoirs de la religion catholique, aposto-

lique et romaine, les conduire à la messe tous les jours ouvriers, autant qu'il sera possible, leur donner les instructions dont ils ont besoin sur ce sujet et avoir soin qu'ils assistent au service divin les dimanches et les fêtes, *comme aussi pour y apprendre à lire et même écrire à ceux qui pourront en avoir besoin*, le tout ainsi qu'il sera ordonné par les archevêques et évêques, en conformité de l'article 25 de l'édit de 1695 concernant la juridiction ecclésiastique. »

Ces documents suffisent, à ce qu'il nous semble, pour expliquer quel fut le caractère de l'enseignement primaire sous l'ancien régime. Avant tout, ce fut un catéchisme. Il s'agissait, non d'instruction, mais de religion.

Dans toutes les paroisses où il n'y avait pas de maître d'école, le curé instruisait quelques enfants, mais comment? Il leur en montrait juste assez pour qu'ils pussent servir la messe d'abord et chanter au lutrin plus tard. Si quelqu'un de ses élèves se faisait remarquer par une intelligence exceptionnelle, le curé le conduisait jusqu'à la quatrième et le faisait plus tard entrer au séminaire ou au collège des boursiers. Ainsi il devenait clerc ou homme de robe.

Nous ne discutons pas d'ailleurs le fait qu'entre 1724 et 1789 un progrès immense se fit en matière d'instruction. Le nombre des gens sachant lire et peut-être écrire s'accrut dans des proportions considérables.

Les communes rurales toutes les premières se mirent à la tête du mouvement. On avait soif de lire, parce qu'on avait confiance dans les livres. La Révolution se préparait. Le bas clergé lui-même était

acquis aux idées nouvelles. Les syndics des communes, les particuliers riches fondaient des écoles, instruisaient eux-mêmes. Il y eut là un élan qu'on ne peut isoler du courant général qui emportait ce grand siècle et qui amena sur ce point, comme sur tant d'autres, le renversement des anciennes traditions.

Mais ce progrès, s'il fut désiré beaucoup, en réalité ne se fit encore que d'une façon très insuffisante. Les vrais principes sur la matière n'étaient encore ni reconnus ni proclamés. L'Etat s'abstenait absolument, ayant, comme on dit, bien d'autres chats à fouetter.

Les statistiques les plus favorables constatent à peine dans les régions les plus instruites de la France (Flandre) une moyenne de 47 0/0 de conjoints sachant signer, quand la moyenne est de nos jours 75 0/0. Mais combien de régions n'y avait-il pas (la Bretagne, l'Auvergne, la Gascogne) dans lesquelles la proportion des personnes sachant signer tombait au-dessous de 15, de 10 0/0. C'était, pour le peuple, l'ignorance absolue, radicale.

Il faut remarquer encore que la signature était souvent tout ce que savait écrire un paysan de l'ancien régime. Aujourd'hui son instruction, encore incomplète, s'étend. Elle se précise et s'applique à ses besoins. Tout ce qu'elle perd en vaine préoccupation du latin inutile ou du catéchisme fastidieux, elle le retrouve en connaissances scientifiques et pratiques.

Ce progrès (qui peut le nier?) est dû uniquement à la transformation produite dans les mœurs par la Révolution française. C'est le résultat de la laïcisation de la société civile. A vrai dire, si les recherches consacrées à l'instruction sous l'ancien régime ont un

intérêt actuel, ce ne peut être que de faire apprécier l'immense progrès accompli pendant quelques années, en le comparant à la stagnation des longs siècles qui ont précédé le nôtre.

II

LE MAÎTRE D'ÉCOLE

Les observations qui précèdent, consacrées à l'examen de la situation générale de l'instruction primaire sous l'ancien régime, trouvent leur confirmation dans un ordre d'étude spécial, qui a été l'objet de recherches particulièrement précises et intéressantes : c'est la situation que l'on faisait autrefois au maître d'école de village.

Ce maître d'école, le *magister*, pour l'appeler par son nom, a laissé après lui une réputation toute faite. Recteur, clerc, coûtre, chantre, de quelque façon qu'on le baptise, il se présente, du premier coup, à l'esprit sous un aspect passablement grotesque.

Vêtu d'un costume bizarre mi-parti civil, mi-parti ecclésiastique, la tête couverte d'un bonnet ou d'un tricorne, le nez chaussé de lunettes, à la main la férule, noir et râpé, tel nous le rencontrons dans toute la littérature antérieure au XIXe siècle.

S'il s'est fait une légende burlesque autour du maître d'école et si nos bons aïeux ont ri de lui, comme ils ont ri des médecins, des avocats et des moines, soyez sûrs qu'ils avaient leurs raisons pour cela; c'est que notre homme prêtait par quelque endroit au ridicule. La « corporation », comme on

disait jadis, avait son côté faible. Et puisque la mission qui lui était confiée était alors, comme elle l'a été de tout temps, des plus respectables, c'est qu'il y avait quelque disparate entre cette mission même et la façon dont elle était remplie.

Cherchons en effet, et nous rencontrerons dans les documents les plus sérieux des traces indiscutables de la situation humble et basse qui était faite au maître d'école, infériorité qui devenait aisément risible dès qu'il s'y mêlait, ce qui arrivait trop fréquemment, le moindre grain de prétention.

C'est surtout à ce point de vue que l'histoire de l'instruction publique sous l'ancien régime présente de tristes aspects. Non seulement on ne fit rien pour améliorer la situation du maître d'école, mais on laissa s'établir des traditions déplorables dont nos maîtres souffrent encore aujourd'hui.

Un des instituteurs les plus intelligents d'une contrée du nord de la France se plaignait récemment en ces termes : « Il y a trente ans, disait-il, que j'enseigne dans la même commune; j'ai conquis, à force de travail, l'estime non seulement de ce village, mais du pays à la ronde. Je suis aimé par des gens que j'ai tous élevés ou peu s'en faut; eh bien, je n'ai encore pu me décharger de la corvée de balayer l'église, de sonner la cloche, de chanter au lutrin. Il est vrai que je ne balaye pas, que je ne sonne pas, moi-même; mais j'envoie mon sous-maître ou mes élèves; ai-je le droit d'agir ainsi? Et pourtant, ajoutait-il, ma classe de soixante enfants suffit grandement à épuiser mes forces. On devrait nous retirer non seulement de ces tâches qui nous avilissent,

mais même de celles plus honorables de secrétaires de mairie, greffiers, etc. Instruire les autres, nous instruire nous-mêmes, devrait être notre seule occupation. »

S'il en est encore ainsi aujourd'hui, alors qu'on a tant fait pour relever et honorer le maître, qu'était-ce donc à une époque où le curé, en l'absence du seigneur, était le seul maître du village; où les paysans, sans souci d'une instruction dont les avantages n'étaient pas autrefois ce qu'ils sont aujourd'hui, respectaient peu un homme occupé de travaux qu'ils ne comprenaient guère; où l'instituteur, lui-même sans relief et sans autorité personnelle, n'était *au service* du prêtre et de la commune que pour faire ces menues besognes, dont l'un et l'autre étaient trop heureux de se décharger à bon compte?

Si l'on excepte les vingt années qui précédèrent immédiatement la Révolution, telle fut certainement la situation réelle du maître d'école sous la royauté des Bourbons. C'est ce que nous apprend l'étude des faits précis et des documents.

D'abord, le maître d'école lui-même, qu'était-il? d'où venait-il? — Première observation décisive : Il n'y avait pas d'école d'instituteurs, de ce que nous nommons *École normale primaire*, sous l'ancien régime. De sorte que le recrutement des maîtres était extrêmement difficile, n'offrait ni choix ni garantie.

On savait qu'une paroisse avait besoin d'un clerc, que quelques centaines de livres étaient attachées aux divers services que comportait cette fonction. Un ou plusieurs candidats arrivaient, quelquefois de passage, le sac au dos, souvent de contrées assez éloi-

gnées (certaines provinces avaient la spécialité de fournir les maîtres d'école, comme aujourd'hui certaines provinces sont les plus abondantes en séminaristes). Le fondateur de la rente, le curé, quelquefois les chefs de famille (mais toujours sous la réserve de l'approbation de l'évêque) faisaient leur choix s'il y avait plusieurs candidats, ou, s'il n'y en avait qu'un, passaient immédiatement contrat. Ainsi l'on était bombardé maître d'école.

Dans certains pays, la chose était plus simple encore. La charge de maître se transmettait de père en fils. Aptitude et capacité y servaient de peu. Les *Lemaître*, les *Leclerc* (les noms de métier sont devenus noms propres) héritaient de la prébende, de la férule et des lunettes. On cite des exemples de quatre ou cinq générations successives de maîtres d'école dans la même famille et dans le même village.

Dans d'autres communes, quand le beau chiffre de la rente ou la qualité des produits donnés en payement attirait abondance de candidats, il y avait concours. Quel était le juge? — Le curé. Quelles étaient les matières? — M. de Fontaine de Resbecq, dans son ouvrage si consciencieux, indique celles qui furent l'objet de l'examen dans une commune du Nord : Les candidats durent écrire une dictée française, une dictée flamande. Nous citons une phrase de la dictée française, parce qu'elle est caractéristique : « Les qualités les plus essentielles pour former un bon maître d'école sont *la dévotion et l'exactitude à remplir les devoirs de la religion*, une conduite sage et réglée, *bon* orthographe dans l'écriture, assiduité dans l'exercice, beaucoup de douceur et de modération envers

les enfants, point de prédilection afin de ne punir que ceux qui le méritent. » Dans ce même concours, les candidats durent faire, en outre, une page d'écriture, une addition, une multiplication (de 1,500 par 1,100), une règle de trois des plus simples, et un petit problème de société. Sur quatorze concurrents, selon ce que nous apprend M. Fontaine de Resbecq, *deux* seulement résolurent le problème, *quatre* la règle de trois; neuf ont fait l'addition et onze la multiplication.

J'ose dire que c'est un examen que subiraient aujourd'hui avec plus de succès une douzaine de bambins pris à leur sortie de l'école primaire. Et n'oublions pas qu'il s'agit d'une des contrées les plus avancées de l'ancienne France, d'une de celles qui envoyaient leurs maîtres dans les autres provinces. Il n'y a d'ailleurs qu'à parcourir les registres de l'état civil conservés dans les communes et le plus souvent écrits par les maîtres d'école faisant fonction de greffiers, pour s'apercevoir que plus d'un d'entre eux était dépourvu de ce que la dictée citée plus haut appelle *un bon orthographe*.

Il arrivait fréquemment que le concours était plus simple encore :

« Si plusieurs candidats se présentaient, dit M. Babeau, on les faisait chanter au lutrin, et souvent la force de leurs poumons et la sonorité de leur larynx déterminaient le choix des habitants. » (Voir l'exemple de la commune de Lucy-le-Bois, en 1782.)

Le maître une fois choisi, de quelle considération jouissait-il dans le village? Je ne dis pas qu'il en fut partout ainsi que dans ce village de la Bourgogne cité par M. de Charmasse, où les habitants préten-

daient en propres termes « que le recteur devait être assimilé à un domestique ». Il est à croire que les qualités personnelles de tel ou tel individu jointes à une instruction quelque peu supérieure purent quelquefois s'imposer à l'estime et au respect des gens du village. Mais cet état de choses est absolument l'exception, et, en thèse générale, on peut dire que le respect du maître d'école était un sentiment inconnu à nos ancêtres.

Pour donner de ce que nous avançons la plus décisive de toutes les preuves, il suffira de citer quelques-unes des clauses des contrats par lesquels le maître était lié à la commune. Ceux dont nous allons donner des extraits sont choisis comme des types par MM. Fontaine de Resbecq et d'Arbois de Jubainville, dont les opinions ne sont pas suspectes.

Le 23 septembre 1777, C. F. Richez passa avec la communauté d'Escarmain (actuellement département du Nord) un *contrat de clerc* par-devant le notaire de Quesnoy; par ce contrat, ledit Richez s'engageait tout d'abord (art. 1er) « à porter un habit brun avec petit collet », puis à « carillonner les veilles et jours des apôtres, les grands jours de fête et les premiers dimanches de chaque mois à midi, au soir, puis aux fêtes et dimanches, et de sonner tous les jours à midi et au soir l'*angelus* ».

On voit que, comme maître Jacques, le clerc d'Escarmain avait plusieurs métiers, et, s'il n'avait qu'un costume, c'était probablement par mesure d'économie. Mais, de toutes ses fonctions, la plus importante, si l'on en juge d'après la place qu'elle tient dans le contrat, c'est celle de sonneur.

La seconde n'est pas moins excentrique : « Art. 2. Sera tenu... de préparer et présenter les ornements au sieur curé dudit Escarmain ou représentant, et à tous autres qui se présenteront pour célébrer la sainte messe ou autres offices, comme aussi pour l'administration des saints sacrements, replier les ornements, les tenir propres, présenter audit sieur curé ou autres prêtres le livre ouvert et l'encensoir. » Voilà notre homme à la fois sacristain et enfant de chœur. Poursuivons : « Se retirer au bas de la marche de l'autel pour faire les fonctions cléricales; nettoyer et tenir propres les aubes; ballier l'église au moins une fois chaque semaine, ce qui ne se fera ni les fêtes ni les dimanches, etc. »

Le même article ajoute que Richez ne pourra « s'occuper d'aucune affaire concernant la communauté, ni accepter aucune charge telle que celle de collecteur et receveur de qui que ce soit ». Cette prescription est exceptionnelle; le plus souvent, les fonctions de plume revenaient toutes de droit au magister. Peut-être, ici, craignait-on qu'en remplissant ces divers emplois Richez ne se sentît pris de quelque velléité d'indépendance.

Quoi qu'il en soit, l'article 3 se hâte de lui rappeler en termes nets quelle attitude il convient qu'il observe à l'égard de qui de droit : « Art. 3. Sera tenu d'*obéir* au sieur curé ou représentant en tout ce qui peut regarder les devoirs de clerc dans l'église ou l'administration des saints sacrements et des écoles. »

Et ce n'est enfin que quand nous arrivons à l'article 4 que nous entendons parler de l'enseignement à donner aux enfants de la commune, et encore dans

des termes rapides et comme accessoires : « Art. 4. Sera tenu et obligé de tenir bonne école depuis la Saint-Remy jusqu'à la Saint-Jean-Batiste, où les filles seront séparées des garçons, et ne pourra se servir d'aucuns livres pour enseigner, qu'au préalable il ne les ait fait voir audit curé. Ne pourra s'absenter de la paroisse sans permission expresse dudit sieur curé... » Puis nous retombons dans la série des plus minutieuses prescriptions relatives au service ecclésiastique, à la profession de foi catholique, etc., etc. L'acte se termine par les avantages faits à Richez pour l'indemniser de ces nombreuses et diverses occupations.

Le maître d'école d'Isles-sous-Ramerupt, en Champagne, était tenu de fonctions ecclésiastiques analogues à celles du clerc d'Escarmain. Lui aussi sonnait l'angelus, sonnait la messe; il sonnait encore pendant l'orage. Non seulement il était sonneur, mais encore il assistait aux enterrements « moyennant quarante sols pour les gros corps »; il avait vingt sols pour les cérémonies de fiançailles et mariages.

Il apprenait « aux enfants leurs prières, catéchisme, tant aux écoles qu'à l'église, les jours de dimanches et fêtes, comme aussi à lire, écrire, calculer, additionner, les règles de l'arithmétique, les instruisait à bien servir la messe, et ceux qui étaient capables de chanter au lutrin, les répons et versets qu'il convenait de chanter, etc. » Enfin, l'instituteur s'engageait à suivre les règlements du sieur curé qu'il a souscrits et celui de monseigneur l'évêque et « à mener et conduire l'horloge ».

S'étonnera-t-on maintenant de ce que nous disons

plus haut que le maître d'école était véritablement *au service* de la commune et du curé. Espèce de factotum honteux, à demi clérical, lié par son contrat de trois, six, neuf; pris entre le despotisme du prêtre, la surveillance de l'évêque et les caprices de paysans bornés et sans instruction; faisant pitié plus encore qu'envie; ridicule par son costume, par la plupart de ses fonctions et par son latin même, ne voit-on pas que l'instituteur d'avant la Révolution ne pouvait jouer qu'un rôle, je ne dis pas seulement effacé, mais même passif et misérable?

Il fallut la généreuse passion du bien public qui s'empara des générations qui préparèrent et qui firent 89; il fallut ce vif sentiment des droits de l'homme qui mit au premier rang des conditions de la vie sociale le droit à l'instruction, pour que l'on vît sortir, du néant où elle était enfoncée, la situation du maître d'école de village.

Les maîtres d'école eux-mêmes ne sentirent pas du premier coup tout ce qu'ils devaient à ceux qui les appelaient du *non-être* à l'*être*. Liés à ce clergé, à ces maîtres qu'ils servaient et qu'ils craignaient, ils partagèrent d'abord volontairement leur sort.

On vit les écoles se fermer au moment même où tout concourait à les ouvrir grandes et à les accroître. Il y eut là un mouvement d'effroi dont on a tiré parti contre les intentions et les principes de la Révolution. Mais ce sentiment fut passager. Cette queue du vol noir disparut à son tour, et le maître d'école sentit bientôt ce qu'il devait à une société nouvelle dont les assises reposaient sur l'instruction du citoyen.

Il reste à dire un mot d'une question qui a aussi son importance : après avoir dit ce qu'était, ce que savait, comment était traité le maître d'école, voyons comment on le payait.

Profitant de la difficulté d'évaluer au juste la valeur relative de l'argent, du XVIIe au XIXe siècle, on a, sur ce point, mis en avant les affirmations les plus fantaisistes. Nous n'entrerons pas dans une discussion qu'on ne pourrait élucider en quelques lignes. Nous dirons seulement, sans crainte d'être démenti, qu'étant une fois admis qu'on ne peut employer un homme sans lui donner au moins de quoi vivre, le maître d'école n'avait que le strict nécessaire ; et nous ajouterons que souvent même il n'avait pas ce strict nécessaire.

Aussi voyons-nous que la plupart du temps il était obligé, pour compléter des émoluments trop maigres, de recourir à des occupations peu en rapport avec son principal emploi.

Bien entendu, il n'y avait pas de traitement fixe pour les maîtres d'école. Mille causes diverses intervenaient dans la constitution du minimum qui lui était dévolu. Donations fondées par quelque bienfaiteur, dispenses de taille et de corvées, logement, droit de culture d'un jardin ou de quelque champ, subvention levée sur la commune, payement à tant par tête d'élève et selon le degré d'enseignement qu'il recevait, subsistance en nature, il fallait le concours de toutes ces causes diverses pour fournir au maître les quelque 250 ou 300 livres qui formaient à peu près son traitement ordinaire.

Certains auteurs donnent à cette somme une valeur

de 8 à 900 francs de notre monnaie. Pour nous, toute évaluation moyenne nous paraît littéralement impossible. Selon les contrées de la France, le prix de la main-d'œuvre a triplé depuis la Révolution ou est resté presque le même. Il en est de même du coût des denrées, du prix de l'argent, tous éléments qu'il conviendrait de faire entrer en jeu pour établir la véritable valeur de l'indemnité allouée au maître d'école d'autrefois.

Et qui peut apprécier même approximativement tout ce qu'il y avait d'*alea* dans la nature d'une pareille subvention. Plus d'une commune ne faisait-elle pas comme celles qu'on nous cite, qui supprimaient le traitement de l'instituteur « à cause de la misère des temps »? Et puis quelle difficulté, quelle peine, quelle honte pour un homme ainsi payé, d'aller de porte en porte quêter sa part de vin, sa part de blé, discutant avec l'un, avec l'autre, le rendement de la récolte et l'estimation du revient.

Pierre Marot, à Corgoloin (Bourgogne), était *engagé* pour trois ans à raison de 120 livres de gage indépendamment des mois des écoliers et des assistances de l'église, de l'exemption de la taille, et d'*une quête de vin dans le temps de la vendange, sauf à recevoir deux gerbes de blé des particuliers qui ne récolteront point de vin.*

François Roussel, à Pommard, « touche 60 livres en argent, *six pintes de vin ou 15 sols en argent par chaque vigneron, 15 sols par chaque laboureur, 4 sols pour les femmes veuves, les honoraires pour le service de l'église et les mois des écoliers :* soit 3 sols par mois pour ceux qui apprennent à lire, 5 sols pour ceux qui

apprennent à écrire, 6 sols quand ils apprendront *à lire les procès*, 8 sols pour l'arithmétique et 10 sols pour le chant ».

Disons en passant que les écoles de Bourgogne étaient particulièrement recherchées des candidats, à cause de la qualité du vin qu'on touchait en payement.

Dans le Nord, les enfants apportaient à l'école du bois, du charbon; tel maître d'école jouissait de la récolte des arbres fruitiers plantés dans le cimetière. Tel autre d'une demi-livre de *pain en pâte* par chaque feu tous les samedis. A Consolre (Nord), les habitants devaient au maître d'école une paire de souliers à Pâques. On se fatiguerait à énumérer les diverses combinaisons qu'avait inventées la parcimonie de nos pères pour alléger la charge qui leur incombait.

Le plus souvent toutes ces redevances réunies ne suffisaient pas, et le maître d'école ajoutait aux nombreux métiers que nous avons indiqués déjà quelque autre plus lucratif. Il avait, lui aussi, des vignes, des prés, des champs, et il prenait de longues vacances pour les cultiver. Il était collecteur, admodiateur, receveur de quelque gros particulier, barbier même.

Autant que ses fonctions mêmes, ces occupations accessoires contribuaient à faire cette situation humble que nous avons dite en débutant. Tout était réuni pour l'écraser, et si par hasard le peu d'instruction qu'il était tenu d'avoir l'apprenait à penser et à relever la tête, il ne faisait pas longue figure.

On cite plus d'un exemple d'un maître d'école supprimé, d'un trait, sur un mot du curé à l'évêque, toujours aux aguets du schisme et de l'hérésie. Notre

homme donc se tenait coi. Il se tapissait derrière l'autel, rongeait tranquillement la pâture qu'on voulait bien lui abandonner, trop heureux qu'on l'oubliât.

Les choses aujourd'hui sont bien changées. Nos maîtres d'école le savent. Ils savent à qui ils doivent et leur position accrue, et leur indépendance reconquise, et leur honneur relevé. Il n'y a pas de sophismes qui puissent fermer les yeux sur un progrès si réel, et personne ne songera à enlever à la Convention l'honneur d'avoir posé le principe et indiqué la voie.

III

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE — LES COLLÈGES DE JÉSUITES

Un trait qui frappe dans l'histoire du gouvernement de la France avant la Révolution, c'est la négligence que ce gouvernement montra toujours sur la question de l'éducation nationale.

Il suffit d'un mot pour caractériser, à ce point de vue, la tendance de l'ancien régime : il n'y avait point de ministère de l'instruction publique.

La marine, la guerre, les relations extérieures, les bâtiments du roi, l'écurie, la vénerie, la chapelle, à la bonne heure! Pour toutes ces besognes glorieuses ou futiles, il fallait des fonctionnaires dûment titrés et appointés; mais d'instruction publique il n'était point question.

On eût cherché en vain, dans toute la machine gouvernementale, un ressort quelconque consacré

spécialement à cet élément capital de toute vie sociale.

L'éducation de la jeunesse resta toujours abandonnée aux hasards des intérêts particuliers ou plutôt à l'initiative de certains corps privilégiés.

Si l'on considère notamment la situation de l'enseignement secondaire dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, on arrive à cette constatation : l'enseignement secondaire appartenait aux jésuites, aux jésuites seuls.

Que sont les élégantes et judicieuses dissertations de Montaigne? Et quelle influence pratique pouvaient avoir ces *petites écoles* de Port-Royal, où un maître délicat et austère, sectateur du Christ aux bras étroits, endoctrinait sept ou huit élèves et jamais plus?

Que sont même les succès scolaires des Oratoriens et des Doctrinaires?

Sur ces divers points, l'auteur d'un livre intéressant sur l'instruction en France avant la Révolution[1], M. Compayré, s'est étendu complaisamment; mais il ne nous paraît pas avoir été suffisamment frappé de la valeur historique du fait capital : l'envahissement des jésuites.

Il y avait en France deux cents collèges de jésuites, deux cents, vous entendez bien. Deux cents collèges où pullulait l'espoir des classes dirigeantes; deux cents collèges ayant chacun deux cents, trois cents, mille, deux mille, trois mille élèves; deux cents col-

1. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVIe *siècle*, par Gabriel Compayré. (Hachette, 1880, 2 vol. In-8.)

lèges où nobles, bourgeois, artisans, catholiques, protestants même suçaient le lait de la rhétorique frivole, de la dévotion aisée et de la servitude.

Tel est le grand fait duquel Richelieu se préoccupait dans son *Testament politique*, le grand fait duquel dépendit pour un moment l'avenir politique de la France, le fait qui incontestablement entrava son progrès, qui contribua aux abus et prépara la ruine du gouvernement des rois.

Nous voudrions examiner ici cette situation historique dans son origine et dans ses éléments — pour cette partie, nous n'aurons guère qu'à nous attacher au livre de M. Compayré, — mais aussi dans ses conséquences — et là nous regretterons de nous trouver sans guide. M. Compayré n'a pas jugé utile de nous donner cette leçon de politique. Elle eût cependant complété de la façon la plus heureuse la leçon d'histoire si impartiale, si solide et si concluante qui ressort de la lecture de son ouvrage.

Vers le milieu du XVIe siècle, les jésuites, on le sait, s'étaient introduits en France malgré l'opposition de l'Université, des parlements et de la plus saine partie de la nation. On prévoyait, selon les propres termes du décret de l'Université, que leur présence « serait une source de luttes, de divisions et de troubles », que « des opinions nouvelles, impies, infâmes allaient pénétrer avec eux ». On craignait l'action de ce corps, « bâti pour la ruine et non pour l'édification ».

Malgré tout, ils s'implantèrent et fleurirent. Chassés une première fois, à la suite de l'attentat de Châtel, ils disparurent plutôt qu'ils ne sortirent.

Une tolérance imprudente leur laissa les moyens de préparer une prochaine rentrée.

De bons amis leur restaient fidèles. Ils eurent dans La Varenne, rompu à ce genre de métier, un intermédiaire actif. Un beau jour, Henri IV, de guerre lasse, moitié crainte, moitié politique, lui fin, croyant peut-être jouer au plus fin, leur accorda le droit de se montrer ouvertement. On vit alors, au grand jour, quel chemin ils avaient fait sous terre.

C'est en vain que Henri IV avait entrepris de restaurer la vieille Université ; c'est en vain que les parlementaires s'attachaient à surveiller les moindres actes de la Compagnie ; celle-ci avait peu à peu ruiné toute résistance. Les beaux moments de la régence, échue si à propos à l'Italienne Marie de Médicis, décidèrent de leur triomphe.

Partout ils s'installèrent en vainqueurs. Aux villes qui les appelaient, ils faisaient des conditions onéreuses. Dans celles qui les redoutaient, ils pénétraient, munis de lettres patentes dûment scellées et enregistrées.

C'est en vain qu'à Auxerre le peuple faisait une sédition, c'est en vain qu'à Angers, à Angoulême certains évêques essayaient d'arrêter leur élan. N'avaient-ils pas pour eux les favoris, les maîtresses ? n'étaient-ils pas les confesseurs complaisants des rois ? n'était-ce pas entre leurs mains qu'était mise la liste des bénéfices ?

Il fallait se soumettre ou n'attendre sur terre que les dégoûts, la calomnie, la haine persévérante allant jusqu'à l'emploi de la menace et de la violence. On capitulait.

Ainsi le principal but des efforts des jésuites fut toujours l'installation et l'agrandissement de leurs collèges; et ces collèges furent, à leur tour, les plus efficaces agents de leur succès.

La Compagnie, qui, en aucune affaire, n'abandonnait rien au hasard ni à l'inspiration particulière, avait porté tous ses soins sur la réglementation des méthodes d'enseignement auxquelles devaient s'astreindre ses régents et que devaient subir ses élèves.

M. Compayré a analysé avec son exactitude habituelle les préceptes contenus dans le quatrième livre des *Constitutions* et dans le *Ratio studiorum* publié en 1599.

Remarquez qu'il ne s'agit nullement ici de ces ouvrages d'avant-garde que la Compagnie se fit plus d'une fois un jeu de lancer pour tâter le terrain, quitte à en désavouer les auteurs au premier danger; non, ces deux morceaux sont le fond même de la pensée de l'ordre.

Le *Ratio studiorum* fut rédigé après quatorze ans de discussions et de travaux, par une commission spéciale composée des pères les plus illustres. Il sert encore aujourd'hui de règle à l'enseignement de la Société, qui y a consigné sa résolution immuable et qui a donné là (peut-être imprudemment) la mesure à laquelle elle jugeait ou à laquelle elle prétendait abaisser l'humanité.

Il y a longtemps que le mot a été dit pour la première fois : entre les mains des jésuites l'enfant devient vite une mécanique, un automate propre à beaucoup de choses diverses, disert, poli, châtié,

luisant, « docteur à quinze ans, comme écrit Michelet, et sot à jamais ».

Ce résultat qu'ils obtiennent presque infailliblement, les jésuites l'ont cherché. C'est l'effet d'une méthode de compression systématiquement organisée.

En huit ans d'études, pas une pensée ne doit frapper l'esprit de l'élève, pas une réflexion ne doit surgir de cette jeune tête. Au premier jet, on coupe, on arrache, on étouffe la « manie raisonneuse » et le funeste désir de savoir, *libido sciendi*. Des faits, des mots, des formes : voilà la pâture qu'on jette aux âmes ; pour béquilles, on laisse à l'esprit humain la rhétorique et la scolastique.

En matière de style, on aura pour idéal Cicéron; en philosophie, on pourra lire certains passages d'Aristote : Aristote expurgé! Encore le seul commentaire qui soit permis est celui qui ramène toute question à un raisonnement en forme de syllogisme. Voyez l'embarras pour un esprit neuf, primesautier, non rompu à la routine.

Pas d'histoire, pas de sciences, pas de langues vivantes, pas même la langue maternelle. En plein XVIIe siècle, le P. Jouvency ose écrire qu'étudier avec trop de soin les auteurs français, c'est risquer de perdre à la fois son temps et ses mœurs.

Par contre, on écrit le latin selon les préceptes de Quintilien, on compose des vers en démembrant Ovide ou Claudien, on entend toutes les finesses des charades, des énigmes et des acrostiches; on joue sur un théâtre pieux des tragédies intitulées par exemple : *Theodono, martyr du Japon*.

En 1675, les habitants d'Auxerre sont avertis, par

affiches libellées en latin, qu'un orateur soutiendra devant eux cette thèse : *Præstabilius esse Delphinum in sinu Minervæ quam gremio Palladis educari.* Les bonnetiers d'Auxerre se pressent à la séance, font mine de comprendre et s'ébahissent de la faconde de leur progéniture. Ne sont-ce pas là des succès décisifs?

M. Compayré a résumé d'une façon très heureuse l'impression que lui a laissée l'étude consciencieuse de la méthode d'enseignement des jésuites : « Trouver pour l'esprit des occupations qui l'absorbent, qui le bercent comme un rêve sans l'éveiller tout à fait; appeler l'attention sur les mots, sur les tournures, afin de réduire d'autant la place des pensées; provoquer une certaine activité intellectuelle, prudemment arrêtée au moment où à une mémoire ornée succède une raison réfléchie; en un mot agiter l'esprit assez pour qu'il sorte de son inertie et de son ignorance, trop peu pour qu'il agisse véritablement par lui-même, par un développement viril de toutes ses facultés : telle est la méthode des jésuites. Elle est bonne pour former non pas des hommes, mais de grands enfants. Le plus souvent, dit le comte Deyn, l'élève des jésuites restera ce que les jésuites ont fait de lui : un esprit borné, non développé, incapable de se passer de la direction paternelle du jésuitisme. »

Tel est, en effet, le but d'une organisation si minutieusement préparée. Il s'agit d'habituer les esprits à la servitude. La méthode du *perinde ac cadaver* appliquée à l'éducation d'une nation produisit, au XVIIe siècle, les effets qu'il nous reste maintenant à constater.

Il n'y a point d'historien qui n'ait été frappé du

singulier affaiblissement des caractères, en France, dans le cours du XVIIe siècle.

Si l'on compare le siècle entier à celui qui le précède, quelle différence : le premier toute force, toute action, toute hardiesse, toute exubérance. Pas de questions humaines qui ne soient remuées jusqu'au fond.

Sur le terrain de la politique, en particulier, des penseurs hardis, originaux découvrent les fondements des sociétés et proclament les droits réciproques du magistrat et des sujets; si bien que l'investigation du XVIIIe siècle et la science de nos jours n'auront qu'à reprendre la tâche là où les penseurs du XVIe siècle l'auront laissée.

Si même l'on compare la première moitié du XVIIe siècle à la seconde, on observe encore que l'époque de Richelieu et de Corneille a pour elle la grandeur, l'énergie et cette virilité noble qui résulte de la hardiesse dans l'entreprise, jointe à la modération dans l'exécution.

A la seconde partie du siècle, il ne reste plus que l'élégante régularité d'une littérature réduite à la seule préoccupation de la forme.

En politique théorique, pas une conception originale, pas même un livre : entre Bodin et Montesquieu on ne pourrait citer un chapitre digne d'être lu sur aucun point des sciences sociales.

En politique pratique, l'asservissement aveugle et irréfléchi de tous à la volonté d'un seul. S'il y a jamais eu une époque à laquelle le mot de Tacite : *On se ruait dans la servitude*, soit applicable, c'est à la seconde partie de ce qu'on nomme le siècle de Louis XIV.

Toutes les volontés, toutes les intelligences se jetaient avec zèle, avec effusion aux pieds de la majesté royale. Il ne venait à l'esprit de personne qu'il pouvait y avoir quelque chose de dégradant dans cette posture d'esclave.

La littérature était bonne pour servir aux plaisirs ou à la louange du monarque. Hors de là on n'osait ni penser ni écrire. Les âmes fières se taisaient; ou bien, comme Saint-Simon, elles versaient leur encre et leur bile dans l'obscurité d'une chambre dissimulée comme une caverne de brigands; ou bien encore, comme Bayle, comme Jurieu, comme Le Vassor, on fuyait en Hollande.

Telle fut l'œuvre de la Société de Jésus. Cet air d'oppression, c'est elle qui le répandit sur le monde. C'est elle qui, entre 1600 et 1620, s'étant emparée de l'éducation, avait préparé les esprits à se complaire dans cet avilissement.

Éducation par les jésuites et monarchie de Louis XIV, les deux faits sont connexes. Le roi lui-même se laissant gouverner par son confesseur ou par une maîtresse apostée par le Jesù, le résultat tant désiré par les politiques de l'ordre était atteint. Un grand pays leur obéissait.

Il resterait maintenant à expliquer comment un mouvement de résistance se produisit, comment les fronts se relevèrent et les poitrines éclatèrent, comment les collèges de jésuites élevèrent les vaillantes générations qui chassèrent les jésuites et préparèrent la Révolution française.

C'est là une question longue et compliquée. Je me contenterai de faire ici deux remarques consolantes :

la première, c'est que l'éducation ne produit pas sur tous l'action qu'elle produit sur la masse. Il y a des natures exceptionnelles qui ne plient pas et pour lesquelles l'oppression n'est qu'une épreuve d'élasticité et de résistance.

En second lieu, si l'on considère la masse elle-même, selon le mot de Herbert Spencer, la tendance des esprits à revêtir le type moral de la race reste le plus souvent victorieuse et l'emporte sur la coalition de toutes les influences secondaires.

C'est précisément ce qui se produisit en France au XVIIIe siècle. Malgré l'influence qu'une compagnie religieuse et politique si admirablement organisée put prendre temporairement sur certaines classes de la nation française, celle-ci cependant n'a pas le tempérament *jésuite*, tant s'en faut.

Il y a chez nous un ressort, une gaieté, une bonne humeur gouailleuse qui est comme la réserve, la ressource de la liberté. L'ironie, l'épigramme moqueuse éclatent tout à coup, déroutent le saint homme et le découvrent. L'ennui aussi et le pédantisme le perdent. On n'est pas gai, quand on ment. L'acrostiche tout à coup perd ses droits, et des leçons du père Porret Voltaire s'échappe en souriant.

1880.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V

PREMIÈRE ÉTUDE. — Le pouvoir royal sous François Ier... 1

DEUXIÈME ÉTUDE. — Catherine de Médicis et la Saint-Barthélemy 36

TROISIÈME ÉTUDE. — De l'influence espagnole en France, à propos de Brantôme 61

QUATRIÈME ÉTUDE. — Philippe II, roi d'Espagne 76

CINQUIÈME ÉTUDE. — La contre-révolution religieuse au XVIe siècle 88

SIXIÈME ÉTUDE. — La France sous Henri IV 119

SEPTIÈME ÉTUDE. — L' « enlèvement innocent » 176

HUITIÈME ÉTUDE. — Les débuts du cardinal de Richelieu.. 196

NEUVIÈME ÉTUDE. — Richelieu, premier ministre 209

DIXIÈME ÉTUDE. — La minorité de Louis XIV. — Mazarin. 222

ONZIÈME ÉTUDE. — La fin de la Fronde 243

DOUZIÈME ÉTUDE. — Amours royales 256

TREIZIÈME ÉTUDE. — Les œuvres inédites du duc de Saint-Simon 282

QUATORZIÈME ÉTUDE. — Les idées politiques du duc de Saint-Simon 294

QUINZIÈME ÉTUDE. — L'enseignement public en France avant 1789 313

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

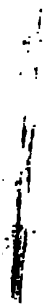

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

EXTRAIT DU CATALOGUE

GÉOGRAPHIE & VOYAGES

FORMAT IN-16, AVEC GRAVURES ET CARTES

Chaque volume : Broché, 4 fr. — Relié en percaline, tranches rouges, 5 fr. 50

About (Ed.) : *La Grèce contemporaine;* 8e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

Albertis (d') : *La Nouvelle-Guinée*, traduit de l'anglais par Mme Trigant. 1 vol. avec 64 gravures et 2 cartes.

Amicis (de) : *Constantinople*, traduit de l'italien par Mme J. Colomb ; 3e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

— *L'Espagne*, traduit par la même ; 3e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

— *La Hollande*, traduit par Frédéric Bernard ; 3e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

Belle (H.) : *Trois années en Grèce.* 1 vol. avec 32 gravures et 1 carte.

Cameron (Vernet-Lowett) : *Notre future route de l'Inde.* 1 vol. avec 29 gravures.

Cotteau (E.) : *De Paris au Japon à travers la Sibérie.* 2e édition. 1 vol. avec 28 gravures et 3 cartes.

— *Un Touriste dans l'Extrême-Orient* (Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin); 2e édition. 1 vol. avec 38 gravures et 3 cartes.

Daireaux (E.) : *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie;* 2e édition. 1 vol. avec 24 gravures et 1 carte.

David (l'abbé) : *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire Chinois.* 2 vol. avec 32 gravures et 3 cartes.

Fonvielle (W. de) : *Les affamés du pôle Nord*, récit de l'expédition du major Greely, d'après les journaux américains. 1 vol. avec 19 gravures et 1 carte.

Garnier (F.) : *De Paris au Tibet.* 1 vol. avec 30 gravures et 1 carte.

Hübner (baron de) : *Promenade autour du monde ;* 7e édition. 2 v. avec 48 grav.

Lamothe (de) : *Cinq mois chez les Français d'Amérique.* Voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord ; 2e édition. 1 vol. avec 24 grav. et 1 carte.

Largeau (V.) : *Le pays de Rirha.* — *Ouargla.* Voyage à Rhadamès. 1 vol. avec 12 gravures et 1 carte.

— *Le Sahara algérien ; les déserts de l'Erg ;* 2e édition. 1 vol. avec 17 gravures et 3 cartes.

La Selve (E.) : *Le pays des nègres.* Voyage à Haïti. 1 vol. avec 24 gravures et 1 carte.

Leclercq (J.) : *Voyage au Mexique;* de New-York à Vera-Cruz par terre. 1 vol. avec 37 gravures.

Marche (A.) : *Trois voyages dans l'Afrique occidentale.* Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué. 2e édition, 1 vol. avec 24 gravures et 1 carte.

Markham (A.) : *La mer glacée du pôle;* traduit de l'anglais par Frédéric Bernard. 1 vol. avec 32 gravures et 2 cartes.

Montano (Dr) : *Voyage aux Philippines* 1 vol. avec gravures et carte.

Montégut (E.) : *En Bourbonnais et en Forez;* 2e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

— *Souvenirs de Bourgogne;* 2e édition. 1 v. avec. 24 grav.

— *Les Pays-Bas,* impressions de voyages et d'art; 2e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

Pfeiffer (Mme) : *Voyage d'une femme autour du monde;* 5e édition. 1 vol. avec 42 gravures et 1 carte.

Pfeiffer (Mme) : *Mon second voyage autour du monde;* 5e édition. 1 vol. avec 32 gravures et 1 carte.

— *Voyage à Madagascar.* 1 vol. avec 24 gravures et 1 carte.

Piétri (le capit.) : *Les Français au Niger.* 1 vol. avec gravures.

Reclus (A.) : *Panama et Darien.* Voyages d'exploration (1876-1878). 1 vol. avec 60 gravures et 4 cartes.

Reclus (Elisée) : *Voyage à la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe.* 2e édition. 1 vol. avec 21 gravures et 1 carte.

Simonin (L.) : *Le monde américain;* 3e édit. 1 v. av. 24 gr.

Taine (H.), de l'Académie française : *Voyage en Italie;* 5e édition. 2 vol. avec 48 grav.

— *Voyage aux Pyrénées,* 10e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

— *Notes sur l'Angleterre;* 7e édition. 1 vol. avec 24 gravures.

Weber (de) : *Quatre ans au pays des Boërs.* 1 vol. avec 25 gravures et 1 carte.

Wey (Fr.) : *Dick Moon en France;* 2e édit. 1 v. av. 24 gr.

FORMATS GRAND IN-8° ET IN-4°

Amicis (E. de) : *Constantinople.* Ouvrage traduit de l'italien par Mme J. Colomb. 1 vol. in-8°, avec 183 reproductions de dessins pris sur nature par Biséo. 15 fr.

Baker (S. W.) : *Ismaïlia.* Ouvrage traduit de l'anglais par H. Vattemare. 1 vol. in-8°, avec 56 gravures et 2 cartes. 10 fr.

Blunt (Lady) : *Voyage en Arabie.* Pèlerinage au Nedged. Ouvrage traduit de l'anglais par Derôme. 1 vol. in-8°, avec 60 gravures dessinées d'après les aquarelles de l'auteur et 1 carte. 10 fr.

Cameron (le commandant) : *A travers l'Afrique,* voyage de Zanzibar à Benguela. Ouvrage traduit de l'anglais par Mme H. Loreau; 2e édit. 1 vol.

in-8°, avec 139 gravures, 1 carte et 4 fac-similés. 10 fr.

Crevaux (Dr) : *Voyages dans l'Amérique du Sud.* 1 vol. in-4°, illustré de 253 gravures dessinées sur bois, etc., et contenant 5 cartes. Broché. 50 fr.

Dixon (Hepworth) : *La Russie libre.* Ouvrage traduit de l'anglais par E. Jonveaux. 1 vol. avec 75 gravures et 1 carte. 10 fr.

— *La Conquête blanche*, voyage aux États-Unis d'Amérique. Ouvrage traduit par H. Vattemare. 1 v. in-8°, av. 118 gravures et 2 cartes. 10 fr.

Gallieni (le commandant) : *Voyage au Soudan français* (Haut Niger et pays de Ségou ; 1879-1881). 1 vol. avec 140 grav., 2 cartes et 15 plans. 15 fr.

Garnier (F.) : *Voyage d'exploration en Indo-Chine.* 2 vol. in-4° illustrés, avec atlas. 200 fr.

— *Voyage d'exploration en Indo-Chine* effectué par une commission française présidée par le capitaine de frégate Doudart de Lagrée. Relation empruntée au journal *Le Tour du Monde*, revue et annotée par Léon Garnier. 1 vol. avec 211 grav. et 2 cartes. 15 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 30 fr.

Gourdault (J.) : *Voyage au pôle Nord des navires la Hansa et la Germania*, 1 vol. in-8°, av. 80 gr. et 3 cart. 10 fr.

— *L'Italie.* 1 vol. in-4°, avec 450 gravures. 50 fr.

— *La Suisse.* 2 vol. in-4°, avec 825 gravures. 100 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Grandidier (A.) : *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar.* Environ 28 vol. grand in-4, avec 500 planches en couleurs et 700 en noir. En cours de publication, par livraisons.

Demander le prospectus.

Hayes (Dr) : *La mer libre du pôle*, voyage de découvertes dans les mers arctiques, 1860-1861. (Épuisé, sera réimprimé.)

— *La terre de désolation*, excursion d'été au Groenland. Ouvrage traduit de l'anglais par J.-M.-L. Reclus. 1 vol. in-8°, avec 40 gravures et 1 carte. 10 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 25 fr.

Hübner (baron de) : *Promenade autour du monde* (1871). 1 vol. in-4°, avec 316 gravures. 50 fr.

Kanitz : *La Bulgarie danubienne et le Balkan* (1860-1880). 1 vol. in-8°, av. 100 gr. et 1 carte. 25 fr.

Livingstone (D.) : *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe*, de 1840 à 1856. Ouvrage traduit de l'anglais par Mme H. Loreau ; 3e édition. 1 vol. in-8°, avec 45 gravures et 2 cartes. 10 fr.

— *Dernier journal*, traduit par Mme H. Loreau. 2 vol. in-8°, avec 60 gravures et 4 cartes. 20 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 40 fr.

Livingstone (D. et C.) : *Explorations du Zambèze et de ses affluents* (1858-1864). Ouvrage traduit de l'anglais par Mme H. Loreau ; 2e édition. 1 vol. in-8°, avec 47 gravures et 4 cartes. 10 fr.

Long (le commandant de) : *Voyage de la Jeannette*, journal de l'expédition, édité par les soins de la veuve de l'auteur, et traduit de l'anglais par M. Frédéric Bernard. 1 vol. in-8° avec 62 gravures et 10 cartes. 10 fr.

Lortet (Dr) : *La Syrie d'aujourd'hui*. 1 vol. in-4°, illustré de 350 gravures et contenant 5 cartes. Broché. 50 fr.

Milton et **Cheadle** : *Voyage de l'Atlantique au Pacifique*, à travers le Canada, les montagnes Rocheuses et la Colombie anglaise. Ouvrage traduit de l'anglais par M. J. Belin de Launay. 1 vol. in-8°, avec 22 gravures et 2 cartes. 10 fr.

Nachtigal (Dr) : *Sahara et Soudan*. Ouvrage traduit de l'allemand par M. J. Gourdault.

Tome Ier : *Tripolitaine, Fezzan, Tibesti, Kanem, Borkou et Bornou*. 1 vol. in-8°, avec 99 gravures et 1 carte. 10 fr.

Nares (le capitaine) : *Un voyage à la mer polaire* (1875-1876). Ouvrage traduit de l'anglais par F. Bernard. 1 vol. in-8°, avec 62 gravures et 2 cartes. 10 fr.

Nordenskiöld : *Voyage de la Vega autour de l'Asie et de l'Europe*. Ouvrage traduit du suédois par MM. Ch. Rabot et Ch. Lallemand. 2 vol. in-8° av. 293 grav. sur bois, 3 grav. sur acier et 18 cartes. 30 fr.

Palgrave (W.) : *Une année de voyage dans l'Arabie centrale* (1862-1863). Ouvrage traduit de l'anglais par E. Jonveaux. 2 vol. in-8°, avec 1 carte et 4 plans. 10 fr.

Payer (le lieutenant) : *L'expédition du Tegetthoff*, voyage de découvertes aux 80°-83° degrés de latitude nord. Ouvrage traduit de l'allemand par J. Gourdault. 1 vol. in-8°, avec 68 gravures et 2 cartes. 10 fr.

Piassetsky (P.) : *Voyage à travers la Mongolie et la Chine*. Ouvrage traduit du russe par Kuscinski. 1 vol. in-8°, contenant 90 gravures et 1 carte. 15 fr.

Prjévalski (N.) : *Mongolie et pays des Tangoutes*. Ouvrage traduit du russe par G. du Laurens. 1 vol. in-8°, avec 42 gravures et 4 cartes. 10 fr.

Raynal (F.) : *Les naufragés, ou vingt mois sur un récif des îles Auckland ; 5e édition*. 1 vol. in-8°, avec 40 gravures, d'après A. de Neuville, et 1 carte. 10 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Rousselet (L.) : *L'Inde des Rajahs*. Voyage dans l'Inde centrale et dans les présidences de Bombay et du Bengale. 1 v. in-4, contenant 517 gravures sur bois et 5 cartes. Broché. 50 fr.

Schweinfurth (Dr) : *Au cœur de l'Afrique* (1866-1871). Ouvrage traduit, sur les éditions anglaise et allemande, par Mme H. Loreau. 2 vol. in-8°, avec 139 gravures et 2 cartes. 20 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 40 fr.

Serpa Pinto (le major) : *Comment j'ai traversé l'Afrique*. Ouvrage traduit sur l'édition anglaise et collationné avec le texte portugais, par M. J. Belin

de Launay. 2 vol. in-8°, avec 160 gravures et 15 cartes. 20 fr.

Speke (le capitaine) : *Journal de la découverte des Sources du Nil.* Ouvrage traduit de l'anglais par E. Forgues ; 3e édit. 1 vol. in-8°, avec 3 cartes et 78 gravures, d'après les dessins du capitaine Grant. 10 fr.

Stanley (H.) : *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Ouvrage trad. de l'anglais par Mme H. Loreau ; 3e édit. 1 vol. in-8°, avec 60 gravures et 6 cartes. 10 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 20 fr.

— *A travers le continent mystérieux*, ou les sources du Nil, les grands lacs de l'Afrique équatoriale, le fleuve Livingstone ou Congo jusqu'à l'Atlantique. Ouvrage traduit par Mme H. Loreau. 2 vol. in-8°, avec 150 gravures et 9 cartes. 20 fr.

Taine (H.) : *Voyage aux Pyrénées ;* 8e édition. 1 vol. in-8°, tiré sur papier teinté, avec 350 gravures d'après Gustave Doré. 10 fr.

Thomson (C.) : *Les abîmes de la mer.* Récits des croisières du *Porc-Epic* et de *l'Eclair.* Ouvrage traduit de l'anglais par le Dr Lortet. 1 vol. avec 94 gravures. 15 fr.

Thomson (J.) : *Dix ans de voyages dans la Chine et l'Indo-Chine.* Ouvrage traduit de l'anglais par MM. A. Talandier et H. Vattemare. 1 vol. in-8°, avec 128 gravures. 10 fr.

Ujfalvy-Bourdon (Mme de) : *De Paris à Samarkand. Le Ferghanah, le Koudja et la Sibérie occidentale.* 1 vol. in-4° avec 273 gravures. 50 fr.

Vambéry : *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale.* Ouvrage traduit de l'anglais par E. Forgues; 2e édition. 1 vol. in-8°, av. 34 gr. et 1 carte. 10 fr.

Vivien de Saint-Martin : *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8°, et 1 atlas de 12 cartes. 20 fr.

Wey (F.) : *Rome, descriptions et souvenirs ;* 5e édit. 1 vol. in-4°, avec 370 gravures. 50 fr.

Whymper (E.) : *Escalades dans les Alpes ;* 2e édition. Ouvrage traduit de l'anglais par Ad. Joanne. 1 vol. in-8°, avec 75 gravures d'après les croquis de l'auteur. 10 fr.

Whymper (F.) : *Voyages et aventures dans l'Alaska.* Ouvrage traduit de l'anglais par M. E. Jonveaux. 1 vol. in-8°, avec 37 gravures et 1 carte. 10 fr.

Wiener (C.) : *Pérou et Bolivie.* Récit de voyage, suivi d'études archéologiques et ethnographiques. 1 vol. in-8°, avec plus de 1100 gravures, 27 cartes et 18 plans. 25 fr.

Yriarte (C.) : *Les bords de l'Adriatique.* 1 vol. in-4, avec 257 gravures. 50 fr.

Le même ouvrage, sur papier de Chine. 100 fr.

LE

TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. ÉDOUARD CHARTON

ET TRÈS RICHEMENT ILLUSTRÉ PAR NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

LES VINGT-CINQ PREMIÈRES ANNÉES SONT EN VENTE

Les années 1870 et 1871 ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement 24 volumes, qui contiennent 345 voyages, environ 14 000 gravures, et 450 cartes ou plans.

Une table analytique et alphabétique des 25 premiers volumes est en préparation.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT

Un numéro comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro, 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment 2 volumes qui peuvent être reliés en un seul. Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 26 fr.; six mois, 14 fr. — Prix de l'abonnement pour les pays étrangers qui font partie de l'Union générale des postes : un an, 28 fr.; six mois, 15 fr. — Les abonnements se prennent du 1er de chaque mois.

Le cartonnage en percaline se paye en sus : en 1 volume, 3 fr ; en 2 volumes, 4 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches dorées : en 1 volume, 6 fr.; en 2 volumes, 10 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : en 1 volume, 7 fr.; en 2 volumes, 12 fr.

Il existe en magasin quelques collections du *Tour du Monde* tirées sur papier de Chine.

Chaque collection se vend 1 200 *francs.*

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

LA TERRE ET LES HOMMES

Par ÉLISÉE RECLUS

15 VOLUMES GRAND IN-8° AVEC CARTES ET GRAVURES

EN VENTE :

GÉOGRAPHIE DE L'EUROPE

(COMPLÈTE EN 5 VOLUMES)

Tome Ier. **L'Europe méridionale** (*Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal*). 1 vol. avec 4 cartes tirées à part et en couleurs, 174 cartes dans le texte et 75 gravures.

Tome II. **La France.** 1 vol. avec une grande carte de la France, 10 cartes tirées à part et en couleurs, 218 cartes dans le texte et 87 gravures nouvelle édition, revue et corrigée.

Tome III. **L'Europe centrale** (*Suisse, Autriche-Hongrie* et *Empire d'Allemagne*). 1 vol. avec 10 grandes cartes tirées à part et en couleurs, 210 cartes dans le texte et 78 gravures.

Tome IV. **L'Europe du Nord-Ouest** (*Belgique, Hollande, Iles Britanniques*). 1 vol. avec 6 cartes tirées à part en couleurs, 205 cartes dans le texte et 81 gravures.

Tome V. **L'Europe scandinave et russe.** 1 vol. avec 9 cartes tirées à part et en couleurs, 200 cartes dans le texte et 76 gravures.

GÉOGRAPHIE DE L'ASIE

(COMPLÈTE EN 4 VOLUMES)

Tome VI. **L'Asie russe** (*Caucasie, Turkestan, Sibérie*). 1 vol. avec 8 cartes tirées à part et en couleurs, 182 cartes dans le texte et 89 gravures.

Tome VII. **L'Asie orientale** (*empire Chinois, Corée, Japon*). 1 vol. avec 7 cartes tirées à part et en couleurs, 162 cartes dans le texte et 90 gravures.

Tome VIII. **L'Inde et l'Indo-Chine.** 1 vol. avec 7 cartes tirées à part et en couleurs, 203 cartes dans le texte et 84 gravures.

Tome IX. **L'Asie antérieure** (*Afghanistan, Bélouthistan, Perse, Turquie d'Asie, Arabie*). 1 vol. avec 1 carte d'ensemble, 5 cartes tirées à part et en couleurs, 155 cartes dans le texte et 85 gravures.

GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE

Tome X. **L'Afrique septentrionale.** Première partie : Bassin du Nil (*Soudan égyptien, Éthiopie, Nubie, Egypte*). 1 vol. avec 3 cartes tirées à part et en couleurs, 111 cartes dans le texte et 57 gravures.

Prix de chacun des volumes I à IX : broché, 30 fr. ; richement relié, avec fers spéciaux, tranches dorées, 37 fr.

Prix du tome X : broché, 20 fr. ; richement relié, avec fers spéciaux, tranches dorées, 27 fr.

Il a été tiré 15 exemplaires sur papier de Chine des tomes I à X.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

La *Nouvelle Géographie universelle* se composera d'environ 900 livraisons, soit 15 beaux volumes grand in-8.

Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure ou une carte tirée en couleurs, et plusieurs cartes insérées dans le texte, se vend 50 centimes. Il paraît une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875.

OUVRAGE COMPLÈTEMENT TERMINÉ

ATLAS MANUEL

DE GÉOGRAPHIE MODERNE

Contenant cinquante-quatre cartes

IMPRIMÉES EN COULEURS

Un volume in-folio, relié. . . . . **32 francs.**

LISTE DES CARTES COMPOSANT L'ATLAS MANUEL

*(Les cartes doubles sont précédées du signe *.)*

1. Système planétaire. — Lune.
*2. Terre en deux hémisphères.
3. Volcans et coraux.
4. Pôle antarctique. — Archipels de Polynésie.
*5. Pôle arctique.
6. Océan Atlantique.
7. Grand Océan.
*8. Europe politique.
9. Europe physique hypsométrique. — Massif du Mont-Blanc.
10. Côtes méditerranéennes de la France. — Bassins de Paris.
*11. France physique hypsométrique.
12. France. (Partie Nord-Ouest.)
13. France. (Partie Nord-Est.)
*14. France politique.
15. France. (Partie Sud-Ouest.)
16. France. (Partie Sud-Est.)
*17. Grande-Bretagne et Irlande.
18. Pays-Bas.
19. Belgique et Luxembourg.
*20. Allemagne politique.
21. Danemark.
22. Suède et Norvège.
*23. Suisse.
24. Italie du Nord.
25. Italie du Sud.
*26. Espagne et Portugal.
27. Méditerranée occidentale.
28. Méditerranée orientale.
*29. Presqu'île des Balkans.
30. Grèce.
31. Hongrie.
*32. Monarchie Austro-Hongroise.
33. Alpes Franco-Italiennes.
34. Caucasie.
*35. Russie d'Europe.
36. Pologne.
37. Asie Mineure et Perse.
*38. Asie physique et politique.
39. Chine et Japon.
40. Indo-Chine et Malaisie.
*41. Asie centrale et Inde.
42. Palestine.
43. Région du Nil.
*44. Afrique physique et politique.
45. Algérie.
46. Sénégambie. — Côte de Guinée. — Afrique du Sud.
*47. Amérique du Nord.
48. Amérique du Sud. (Feuille septentrionale.)
49. Amérique du Sud. (Feuille méridionale.)
50. États-Unis d'Amérique.
*51. États-Unis. (Partie occidentale.)
52. États-Unis. (Partie orientale.)
53. Australie et Nouvelle-Zélande.
54. Amérique centrale et Antilles. — Isthme de Panama.

Imp. réunies, A 6 — 85. — 50,000.

3545T 53 005 A 6007

DC110
.H6

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

28D MAR - 4 1996

FEB 2 8 1996

DC
Etu
H6
C.1